BIBLIOTECA NAZ
141
D
33
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUEL III
141
D
33
NAPOLI

CA NAZ
NAPOLI
BIBL. NAZ.
VITT. EMANUE III
141
D
33
NAPOLI

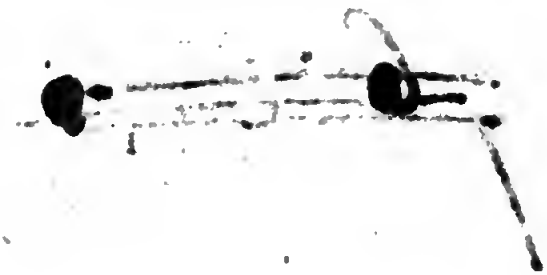

ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME TROISIEME.

ÉLÉMENS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

Depuis CLOVIS jusqu'à LOUIS XV.

PAR M. l'Abbé MILLOT, des Académies de Lyon & de Nancy.

QUATRIEME ÉDITION.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez P. E. G. DURAND, Neveu, Libraire, rue Galande, Hôtel de Lesseville.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE.

FRANÇOIS II.

DANS la courte durée de ce regne, qui fut de dix-ſept mois, on vit éclore les ſemences des guerres de religion, le plus terrible fléau qu'ait éprouvé le royaume. L'ambition des grands arma le fanatiſme des peuples. Il en réſulta des maux infinis, dont la mémoire doit inſpirer une vive horreur pour cet eſprit de cabale, que le faux zele change quelquefois en frénéſie. Un roi de ſeize ans, infirme, incapable de gouverner, montoit ſur le trône dans un tems où trois factions puiſſantes diviſoient la cour; celle des princes du ſang, Antoine de

1559. Epoque des guerres de religion.

Trois factions à la cour.

Bourbon, roi de Navarre, & ſon frere Louis I, prince de Condé, l'un & l'autre indignés depuis long-tems de n'être pour rien dans les affaires ; celle des Guiſes, à qui la qualité d'oncles du roi (la reine Marie Stuart étant leur niece) devoit donner plus de crédit qu'ils n'en avoient eu ſous le dernier regne : enfin celle des Montmorencis, dont le chef, par ſes longs ſervices & par ſa dignité de connétable, ſe croyoit en droit de prétendre à tout.

Cathérine de Médicis.

La reine mere, Catherine de Médicis, princeſſe d'un génie ſouple & artificieux ; d'une politique digne de Machiavel ; tellement maîtreſſe de ſes ſens, qu'elle avoit eu tous les dehors de l'amitié à l'égard de la ducheſſe de Valentinois ſa rivale, balança d'abord entre ces différens partis. Elle ſe déclara bientôt pour les Guiſes, qu'elle haïſſoit, mais dont elle crut avoir beſoin. François II avoit mis à la tête du gouvernement le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine. Le connétable de Montmorenci fut diſgracié, & le roi de Navarre adroitement éloigné de la cour.

Les proteſtans diſpoſés à la révolte.

Si d'une part il étoit impoſſible de concilier tant d'intérêts oppoſés ; de l'autre, en offenſant des hommes illuſtres, on s'attiroit de redoutables ennemis. Le prince de Condé, auſſi vif, auſſi entre-

prenant que ſon frere étoit flegmatique & irréſolu, ne tarda point à comploter avec Coligni & d'Andelot, neveux du connétable, partiſans déclarés du calviniſme. C'eſt à Coligni qu'on attribue le projet de ſoulever les proteſtans. Tout les portoit à la révolte. Les exécutions ne diſcontinuoient point. Un inquiſiteur exerçoit encore l'autorité du tribunal ſanguinaire que la nation déteſtoit. Anne du Bourg, conſeiller-clerc au parlement de Paris, magiſtrat diſtingué par ſa naiſſance, ſes mœurs & ſon intégrité, venoit d'être pendu & brûlé à la greve comme hérétique. Sa mort avoit paru un martyre. L'enthouſiaſme & le déſeſpoir échauffoient violemment les eſprits. L'expérience prouva bientôt que les Guiſes, en affectant pour la religion un zele trop rigide, n'avoient bien entendu ni leur intérêt, ni celui de la religion même.

Supplice d'Anne du Bourg.

La fameuſe conjuration d'Amboiſe fut le premier fruit de la haine qu'ils inſpiroient. Un gentilhomme Périgourdin, nommé la Renaudie, en étoit le chef; le prince de Condé, ſans paroître, en étoit l'ame. Pluſieurs corps de proteſtans, conduits par de braves capitaines, devoient ſe rendre de différentes provinces à Amboiſe où étoit la cour, enlever le roi & les Guiſes, arracher un édit pour la li-

1560. Conjuration d'Amboiſe.

berté de conſcience, & faire paſſer entre les mains du prince de Condé toute l'autorité du miniſtere. Le ſecret de la conſpiration fut heureuſement trahi par un avocat, nommé Avenelles, à qui la Renaudie eut l'imprudence de le confier. Auſſitôt le duc de Guiſe eſt fait lieutenant général du royaume. Il prend des meſures admirables pour laiſſer éclater le complot & pour en prévenir l'exécution. Au jour marqué, les rebelles arrivent par diverſes routes. Ils étoient attendus; ils furent défaits. Pluſieurs avec la Renaudie périrent les armes à la main. Ceux qu'on ſaiſit n'échapperent qu'en petit nombre aux ſupplices. Amboiſe devint une eſpece de boucherie.

La cour uſe de ménagemens.

Le prince de Condé étoit venu à la cour attendre l'effet de la conjuration. Arrêté ſur des ſoupçons vagues, ſans pouvoir être convaincu, il ſe juſtifia en plein conſeil avec beaucoup d'éloquence, & finit par déclarer que, malgré ſon titre de prince du ſang, il défioit au combat quiconque oſeroit l'accuſer. Le duc de Guiſe, que ce défi regardoit, ſe poſſéda parfaitement; il ſoutint l'innocence du prince, il lui offrit même ſon épée ſi la preuve du duel étoit admiſe. On lui rendit la liberté; on écrivit au roi de Navarre & à l'amiral de Coligni des lettres pleines de confiance, quoique l'on

ſe défiât d'eux autant que du prince ; on commença même à modérer les édits contre les calviniſtes : il fut ordonné qu'on puniroit ſeulement ceux qui ſeroient convaincus de violence & de ſédition. Rien n'étoit plus juſte ; & la politique s'accordoit en cela avec l'eſprit du chriſtianiſme.

Michel de l'Hôpital, que ſon mérite venoit d'élever à la dignité de chancelier, avoit des principes fort différens de ceux du cardinal de Lorraine & de preſque tout le clergé. Ce cardinal vouloit exterminer les novateurs, & établir la tyrannie de l'inquiſition. C'eût été mettre le feu au royaume. Pour éviter un tel malheur, le chancelier conſentit à interdire aux parlemens, par l'édit de Romorantin, la connoiſſance du crime d'héréſie, & à l'attribuer aux évêques ; édit qui, ſelon les vues du cardinal, devoit rendre les recherches contre les hérétiques plus exactes & plus rigoureuſes.

Michel de l'Hôpital, chancelier.

Cette rigueur même leur inſpiroit des ſentimens de révolte. En Dauphiné, en Provence, en Normandie, ils exciterent des ſéditions. „ C'eſt ainſi, dit Daniel, „ qu'un feu caché ſous la cendre produi- „ ſit tout-à-coup un incendie par tout le „ royaume, & que ceux des catholiques „ qui avoient ſouvent blâmé la rigueur

Les ſupplices révoltent les proteſtans.

„ des édits de François I & de Henri II,
„ apprirent par une funeſte expérience
„ qu'on ne peut prendre trop de précau-
„ tions contre les nouveautés en matiere
„ de religion, & qu'indépendamment
„ du zele que tout catholique doit avoir
„ pour la vraie foi, il ſuffit d'aimer l'état
„ pour ne rien négliger de ce qui peut
„ contribuer à les étouffer dans leur
„ naiſſance. „ Il eſt ſans doute eſſentiel d'étouffer dans leur naiſſance les peſtes publiques. Mais l'hiſtorien pouvoit obſerver que les ſupplices avoient produit un effet contraire; qu'ils avoient allumé le feu, bien loin de l'éteindre, que plus il faut réprimer les perturbateurs de l'état, plus on doit avoir de compaſſion pour des malheureux qui n'ont d'autre crime que l'erreur. Le zele de la religion eſt-il donc contraire à l'humanité? Eſt-ce par les flammes que l'on détrompe les eſprits? Falloit-il brûler des milliers de citoyens, uniquement parce qu'ils ne penſoient pas comme l'égliſe? Et que pouvoit-il y avoir de plus dangereux dans les circonſtances, que d'envenimer la haine & d'exciter le fanatiſme des ſectaires multipliés de toutes parts? La bonne politique, comme le vrai zele, devoit oppoſer des barrieres aux progrès du calviniſme, ſans fournir aux calviniſtes des prétextes de révolte.

Traité avec la reine d'Angleterre.

Eliſabeth, par une conduite également ferme & prudente, réuſſiſſoit beaucoup mieux à maintenir ſon autorité & ſa nouvelle religion. Elle ſoutenoit les proteſtans fanatiques d'Ecoſſe, révoltés contre Marie Stuart qui vouloit lui diſputer la couronne d'Angleterre. Les Guiſes avoient envoyé des troupes Françoiſes en Ecoſſe, ſous prétexte de défendre les catholiques, & réellement pour former des entrepriſes contre Eliſabeth. Mais elle força la cour à faire un traité, par lequel Marie s'obligeoit à ne plus porter dans ſon écuſſon les armes d'Angleterre, & le roi à rappeler ſes troupes.

Aſſemblée de Fontainebleau. Requête des proteſtans.

On tint une grande aſſemblée à Fontainebleau, ſelon l'ancienne coutume, afin de chercher des remedes aux diviſions inteſtines. C'eſt-là que Cologni préſenta une requête, au nom des proteſtans, pour obtenir la liberté de conſcience & l'exercice public de leur religion.

Deux évêques pour la tolérance.

L'évêque de Valence, Jean de Montluc, conſeiller d'état, ne craignit point de parler en leur faveur. Il attribua en partie les maux publics à l'ignorance & aux déſordres du clergé, n'épargnant ni le pape, ni les évêques, dont quarante, diſoit-il, avoient été vus en même-tems à Paris, où ils croupiſſoient dans la molleſſe & dans l'oubli de leurs devoirs. Il repréſenta que les rebelles parmi les cal-

viniſtes devoient être ſéverement punis ; mais que ceux qui étoient de bonne foi, & qui le prouvoient par leur ſoumiſſion & leur patience, méritoient d'être tolérés. Il conclut à les laiſſer tranquilles dans leur croyance, & à empêcher ſeulement les aſſemblées dangereuſes. L'archevêque de Vienne Charles de Marillac fut du même avis, & l'appuya par de très-fortes raiſons.

Plaintes de Coligni.

Coligni harangua avec plus de véhémence ; il ne ménagea point les Guiſes, auxquels il reprochoit ſurtout de détruire la confiance des peuples envers le ſouverain, par la nombreuſe garde qu'ils mettoient autour de ſa perſonne. (Depuis la conjuration d'Amboiſe, on avoit augmenté de deux cents hommes la garde du roi.) Il demanda que la garde fût ſupprimée, qu'on aſſemblât les états généraux, & qu'on travaillât à l'extirpation des erreurs. Le duc de Guiſe & le cardinal ſon frere parlerent, ſelon leurs principes, en maîtres du gouvernement. Le réſultat de cette aſſemblée fut la convocation des états généraux.

Sécurité aveugle des princes.

Les Guiſes eſpéroient d'y attirer le roi de Navarre & le prince de Condé, que la crainte de quelque violence avoit empêchés de venir à l'aſſemblée. Le dernier s'étoit déclaré ouvertement calviniſte ; il étoit auteur d'une nouvelle conſ-

piration, découverte comme celle d'Amboiſe. Le roi de Navarre, quoique toujours flottant, ne paroiſſoit guere moins ſuſpect ni moins redoutable. François II les manda à Orléans pour les états, leur promettant ſureté entiere. Ils ſe la promettoient eux-mêmes. Sept ou huit cents gentilshommes offrant leurs ſervices au roi de Navarre, ce prince les remercia, & ajouta qu'il demanderoit leur grace ſi l'on vouloit procéder contre eux. *Notre grace, Monſeigneur*, lui dit un des gentilshommes! *vous ſerez bien heureux ſi vous obtenez la vôtre en la demandant avec beaucoup d'humilité.*

A peine les deux freres ſont arrivés à Orléans, que le prince de Condé eſt mis en priſon, & le roi de Navarre gardé à vue. On nomme des commiſſaires pour inſtruire le procès du prince. Il refuſe de leur répondre; il demande à être jugé, ſelon le privilége de ſa naiſſance, par la cour des pairs. On ne laiſſe pas de dreſſer l'arrêt de mort. Cet arrêt ne fut point ſigné, ſelon de Thou; d'autres diſent qu'excepté le chancelier, le comte de Sancerre & un autre, tous le ſignerent. On ſe préparoit ſans doute à l'exécuter. Les Guiſes, devenus plus audacieux depuis qu'ils tenoient leurs ennemis, ſe croyoient sûrs d'un triomphe

Condé.

Mort du roi. complet, lorſque le roi mourut tout-à-coup âgé de dix-ſept ans. Quelques-uns l'appeloient, à cauſe de l'innocence de ſes mœurs, *le roi ſans vice*; titre plus glorieux que tout autre, dit judicieuſement Mezerai, quand il a pour fondement, non pas l'imbécillité de l'eſprit, mais la ſageſſe & la vertu.

Les Guiſes accuſés d'un crime affreux.

Dans un ouvrage publié ſous le nom de Jeanne d'Albret reine de Navarre, on aſſure que les Guiſes avoient formé contre le roi ſon époux un complot d'aſſaſſinat, d'autant plus affreux qu'il devoit s'exécuter dans la chambre de François II & de concert avec lui. Sur l'avis qu'en reçut le roi de Navarre, il dit au capitaine Ranty qu'il leur *vendroit ſa peau bien cher*; mais qu'en cas de mort, il lui ordonnoit de porter ſa chemiſe toute ſanglante à ſa femme & à ſon fils, pour les animer à la vengeance. Il entra enſuite dans la chambre du roi, qui, ſoit par humanité ou par foibleſſe, changea tout-à-coup de réſolution. *O le pauvre roi que nous avons-là* ! dit le duc de Guiſe en voyant le coup manqué. Ce fait, ſupprimé par Daniel, ſe trouve dans l'hiſtoire de l'illuſtre préſident de Thou; mais il ne le donne pas *comme certain & indubitable*. Le P. Griffet y oppoſe des raiſons que je voudrois trou-

ver plus convaincantes. C'étoit malheureuſement le ſiecle des crimes atroces, toujours colorés par des prétextes de religion ou de politique.

Au commencement de ce regne, la cour étant à Fontainebleau où les affaires particulieres attiroient une infinité de perſonnes, le cardinal de Lorraine, pour ſe délivrer des importuns, fit publier à ſon de trompe un édit, portant ordre à toutes perſonnes venues en cour pour ſolliciter, d'en ſortir dans vingt-quatre heures, ſous peine d'être pendu. Il y avoit une potence dreſſée tout exprès. Quelle tyrannie ! Faut-il s'étonner de la haine qu'on portoit aux Guiſes ?

Deſpotiſme du cardinal de Lorraine.

CHARLES IX.

LA mort du dernier roi augmenta la chaleur des factions. Charles ſon frere & ſon ſucceſſeur n'avoit encore que dix ans. La reine mere vouloit gouverner. Sa politique adroite ménageoit tous les partis, pour ſe ſervir des uns contre les autres. Elle n'eut garde d'abandonner le prince de Condé à la vengeance ambitieuſe des Guiſes. Elle ſe réconcilia avec lui & avec le roi de Navarre, en tirant le premier de ſa priſon, & en procurant à l'autre la lieutenance générale du royaume. Ces princes & les Guiſes

1560.

Politique de Catherine de Médicis.

parurent dépoſer entre ſes mains leur inimitié mutuelle. Plus ennemis que jamais au fond du cœur, ils agirent enſemble avec tous les dehors de la bienveillance. Le connétable de Montmorenci fut rappelé. En arrivant à Orléans, il demanda ce que faiſoient là tant de gardes, & ſi le roi n'étoit pas en ſureté au milieu de ſes ſujets? Sans autre éclairciſſement, il ordonna aux gardes de ſe retirer, & fut obéi. On voit ce que pouvoit un connétable.

Trait hardi du connétable.

Etats d'Orléans.

Les états ſe tinrent dans cette ville, pour ne produire aucun bien réel. Quoique le chancelier de l'Hôpital, qui en fit l'ouverture, eût blâmé le zele violent des religionnaires & des catholiques; quoiqu'il eût déſapprouvé les noms injurieux de *Papiſtes* & de *Huguenots* *, & exhorté tout le monde à ſe réunir pour le bien commun; on s'occupa foiblement des intérêts du royaume. La nobleſſe & le tiers-état déclamerent contre le clergé; l'orateur du clergé invectiva contre les calviniſtes, & demanda même que quiconque auroit préſenté ou préſenteroit des requêtes pour leur obtenir l'exercice de leur religion, fût puni comme héré-

* Il eſt vraiſemblable que le nom de *Huguenots*, qu'on donnoit en France aux réformés, vient d'un mot Allemand qui ſignifie *alliés par ſerment*.

tique. Ce trait portoit directement ſur l'amiral de Coligni, qui ſe fit faire réparation de l'injure. Les violences pour cauſe de religion furent défendues, ſous peine de mort; mais la défenſe ne produiſit rien. Il étoit eſſentiel de rétablir les finances. Les dettes montoient à quarante-deux millions, quoique Henri II eût trouvé dix-ſept cent mille écus dans l'épargne. On propoſa de faire rendre compte à ceux qui avoient adminiſtré les revenus du roi. C'étoit en particulier le cardinal de Lorraine; auſſi la demande tomba-t-elle ſans effet.

Mauvais état des finances.

Tout le fruit des états d'Orléans ſe réduiſit à une célebre ordonnance, par laquelle l'adminiſtration de la juſtice fut entierement réſervée aux gens de robe, & la pragmatique rétablie par rapport aux élections; car Pie IV (choſe étonnante) avoit fait annuller le concordat comme trop avantageux au roi, afin de s'emparer de la collation des bénéfices. Mais la cour de Rome, privée des annates, ne tarda point à redemander le concordat, qui fut rétabli en 1562. Les états réglerent que Catherine de Médicis gouverneroit le royaume *conjointement & par le conſeil du roi de Navarre.* Elle n'eut pas le titre de régente.

Ordonnance ſur la Pragmatique.

Quelqu'habile que fût Catherine, il lui étoit impoſſible de manier tellement les

Montmorenci retenu à la cour.

cœurs, que le choc de tant de paſſions & d'intérêts inconciliables ne produisît bientôt de funeſtes changemens. Le roi de Navarre déjà mécontent ſe préparoit à quitter la cour, & le connétable devoit le ſuivre. Leur retraite eût augmenté la puiſſance des Guiſes. Le roi, que ſa mere faiſoit parler & agir comme elle vouloit, ordonna au connétable de demeurer. Ce vieux guerrier céda malgré les ſollicitations de ſes neveux. Il haïſſoit les nouveautés en matiere de religion autant que les Coligni les favoriſoient. C'eſt ce qui le détermina peut-être à s'unir enfin au duc de Guiſe, contre le vœu de ſa maiſon & contre le penchant de ſon cœur. Son changement retint le roi de Navarre.

Projet de conférences avec les proteſtans.

Celui-ci ſollicitoit toujours la reine mere en faveur des proteſtans, qu'il protégeoit, ſoit par politique, ſoit par bonté, ou par préjugé, ſans être ouvertement de leur parti. Catherine avoit grande envie de les ſatisfaire, quoique toujours déclarée pour les catholiques. Elle propoſa le dangereux expédient d'une conférence publique entre les uns & les autres. Rien ne paroiſſoit plus contraire aux intérêts de l'égliſe Romaine, dont on alloit compromettre la doctrine, ni plus conforme aux deſirs de ſes adverſaires, qui ſe trouveroient en quel-

que ſorte de niveau avec leurs juges. Mais la vanité du cardinal de Lorraine fit adopter ce projet, malgré le cardinal de Tournon. Il ſe flatta de briller dans la diſpute, & de confondre les plus fameux miniſtres de la réforme.

Ces conférences, ſi connues ſous le nom de colloque de Poiſſi, ne ſervirent, comme on pouvoit le prévoir, qu'à rendre chacun plus ferme dans ſes ſentimens. Le cardinal de Lorraine d'une part, & de l'autre, Théodore de Beze, diſciple de Calvin, auſſi aimable que ſon maître étoit dur, y ſignalerent leur éloquence & leur ſavoir. Pie IV n'ayant pu empêcher une aſſemblée dont il appréhendoit les ſuites, y avoit envoyé un légat accompagné du P. Lainez, ſecond général des Jéſuites, & le principal auteur de leur inſtitut. Celui-ci dans une des ſéances harangua avec une hardieſſe qui choqua la reine. Il dit en lui adreſſant la parole, que ni elle, ni aucun prince, ne devoit traiter des affaires de religion; que de pareilles conférences étoient capables d'altérer la foi des laïques, & qu'on devoit s'en rapporter au jugement de l'égliſe, qui ſeule avoit droit de prononcer. 1561. Colloque de Poiſſi.

Si Catherine eût écouté ſon reſſentiment, c'en étoit aſſez pour fermer aux Jéſuites toutes les portes du royaume. Etabliſſement des Jéſuites.

Mais le crédit de Lainez, les inſtances des cardinaux de Lorraine & de Tournon, firent paſſer l'acte de leur établiſſement en forme de collége, à la charge qu'ils renonceroient au nom de *Société de Jeſus*, & qu'ils ſeroient ſoumis à l'évêque diocéſain. Tel fut le foible commencement d'une compagnie qui s'étendit bientôt par tout le royaume, juſqu'à devenir un corps auſſi puiſſant que célebre. Rome ne pouvoit oppoſer à ſes ennemis de plus zélés défenſeurs.

Le roi de Navarre change de parti.

A en croire le P. Daniel, le colloque de Poiſſi, où de part & d'autre on s'étoit attribué la victoire, affoiblit les préventions du roi de Navarre pour les calviniſtes. Le légat agit plus efficacement ſur ſon cœur en lui faiſant eſpérer la reſtitution de la Navarre, ou quelque choſe d'équivalent. L'intérêt fixe bientôt un caractere indécis. Ce prince embraſſa ſubitement le parti des catholiques, dont il avoit été juſqu'alors très éloigné. Il s'unit au duc de Guiſe & au connétable, qui, avec le maréchal d'Albon de Saint-André, formoient le *Triumvirat*.

1562. Liberté de conſcience.

La reine mere dont la grande maxime étoit qu'*il faut diviſer pour régner*, crut ne pouvoir balancer une faction ſi conſidérable, qu'en fortifiant la faction contraire. Ce fut le motif d'un édit par lequel on accordoit la liberté de conſ-

cience aux proteſtans, à condition qu'ils tiendroient les aſſemblées dans les fauxbourgs & non dans les villes. Une infinité de perſonnes que la crainte retenoit, commencerent à lever le maſque. Par-tout on couroit au prêche, on deſertoit les couvens, on inſultoit les catholiques comme ils inſultoient les huguenots. Le peuple, toujours porté aux excès, devient aiſément furieux dans les querelles de religion. Moins il raiſonne, plus il s'enflamme. Il falloit peu de choſe pour cauſer un embraſement général. Le maſſacre de Vaſſi fut le ſignal des guerres civiles.

Le duc de Guiſe paſſant par Vaſſi en Champagne, quelques-uns de ſes gens troublerent le prêche qui ſe tenoit dans une grange. Des injures on en vint aux coups. Guiſe accourut pour appaiſer le tumulte, & fut bleſſé d'une pierre. Ses gens tranſportés de fureur, firent main-baſſe ſur les huguenots, dont ils tuerent plus de ſoixante. On prétend qu'à cette occaſion, comme le juge du lieu rappeloit l'édit de la liberté de conſcience, il dit imprudemment, en portant la main à la garde de ſon épée : *Voilà celle qui fera la reſciſion de ce déteſtable édit.* C'étoit un mot échappé dans la colere, & le maſſacre de Vaſſi, un accident arrivé contre l'intention du duc. Mais les pro- Maſſacre de Vaſſi.

teſtans n'attendoient qu'un prétexte pour ſe révolter.

Déclamations pour & contre le ducde Guiſe.

Tandis que les chaires catholiques retentiſſoient de l'éloge du prince Lorrain, & que les prédicateurs le comparoient à Moyſe & à Jehu, *qui en répandant le ſang des impies avoient conſacré leurs mains & vengé la querelle du Seigneur*, on le repréſentoit ailleurs comme un exécrable meurtrier, comme le tyran de la nation & l'ennemi des loix. Les deux partis ne reſpiroient que la guerre.

Guerre civile.

Le roi de Navarre & le triumvirat, pour s'aſſurer de la perſonne du roi, le forcent de quitter Fontainebleau, & de les ſuivre à Paris. La reine mere ſollicite le prince de Condé à venir le tirer d'entre leurs mains. Ce motif ſpécieux colore ſa rebellion. Les religionnaires accourent de toutes parts, forment une armée au prince, l'établiſſent leur chef, pluſieurs villes conſidérables entrent dans la ligue; Condé s'empare d'Orléans dont il fait ſa place d'armes. Trop foible contre les royaliſtes, il traite avec la reine d'Angleterre; & lui livre le Havre pour acheter ſon ſecours. Rouen eſt pris & ſaccagé par les catholiques. Le roi de Navarre y meurt bleſſé d'un coup d'arquebuſe. Ce prince, dit un auteur célebre, ne mérite d'être placé dans l'hiſtoire que parce qu'il fut le pere du grand

Le roi de Navarre tué au ſiége de Rouen.

Henri IV. Le préſident du Boſc, perſonnage illuſtre, fut exécuté avec quelques gentilshommes & un miniſtre. Le prince de Condé, par repréſailles, fit pendre un conſeiller-clerc & un abbé régulier.

Comme s'il n'eût pas ſuffi des François pour déchirer le royaume, on le livra en proie aux étrangers. De part & d'autre on fit venir des troupes Allemandes. Les deux armées combattirent enfin à Dreux, avec l'acharnement qui caractériſe les guerres civiles, & ſurtout les guerres de religion. * Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette journée, ce fut la priſe des deux généraux, le prince de condé & le connétable de Montmorenci. Le Maréchal de Saint-André y périt. Les royaliſtes remporterent la victoire. Elle augmenta la réputation du duc de Guiſe, qui ſe fit encore plus d'honneur par la maniere dont il traita ſon priſonnier. Tous deux coucherent dans le mê-

1563. Bataille de Dreux.

Guiſe couche avec ſon ennemi.

* Pour en avoir nne idée complette, il ſuffiroit de lire en détail les cruautés du baron des Adrets contre les catholiques, & celles du fameux Montluc contre les proteſtans. Le premier inonda de ſang le Dauphiné, le Lyonnois, le Languedoc, la Provence, &c.; le ſecond la Guienne, dont il étoit gouverneur, & les provinces voiſines; l'un & l'autre, ſe faiſant un plaiſir de la plus horrible barbarie. Montluc ne diſſimule pas que ſa fureur contre les religionnaires le mettoit hors de lui-même, & qu'il auroit voulu les exterminer juſqu'au dernier.

me lit. Condé aſſura enſuite qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc avoit dormi auſſi tranquillement que s'ils euſſent été amis intimes. Rarement une pareille grandeur d'ame s'allie avec l'animoſité & la haine; mais il ne manquoit au duc de Guiſe, pour être un modele d'héroïſme, que de borner ſon ambition à la gloire des vertus.

Le duc de Guiſe aſſaſſiné.

Le ſiége d'Orléans, qu'il entreprit après la bataille de Dreux, ſembloit annoncer la ruine des rebelles. Un des fauxbourgs avoit déjà été pris d'aſſaut, lorſque ce grand homme fut aſſaſſiné par Poltrot, jeune gentilhomme proteſtant; premier exemple du fanatiſme affreux, qui conſacra le meurtre comme un acte de religion. Quelques hiſtoriens racontent qu'un gentilhomme fanatique avoit voulu faire le même coup au ſiége de Rouen. Le duc averti de ſon deſſein lui en demanda le motif. Vous ai-je fait quelque mal? Non, répondit-il, mais j'ai voulu venger ma religion, dont vous êtes l'ennemi mortel. *Hé bien*, reprit le duc, *ſi votre religion vous apprend à tuer qui ne vous a jamais offenſé, la mienne m'apprend à pardonner. Je vous pardonne. Jugez par-là laquelle des deux religions eſt la meilleure.* Il faut convenir que cette belle réponſe n'eſt point concluante, puiſqu'on auroit pu en dire autant à des aſſaſſins

ſaſſins zélés pour la bonne cauſe. Les deux partis faiſoient profeſſion de l'évangile, & ſe livrerent également aux excès du fanatiſme : nous n'en verrons que trop d'exemples de part & d'autre, margré l'horreur que celui-ci devoit inſpirer.

Religion politique des Guiſes.

D'ailleurs, la politique plutôt que la religion dirigeoit les démarches des Guiſes ; puiſque le duc & le cardinal, traitant avec les princes proteſtans d'Allemagne en 1562, les avoient flattés de faire recevoir en France la confeſſion d'Ausbourg. Mais quel que fût le mobile ſecret de leur conduite, ſans eux la religion catholique eût vraiſemblablement ſuccombé dans le royaume.

Coligni accuſé par Poltrot.

Le lâche Poltrot, arrêté après ſon crime, accuſa l'amiral de Coligni, Beze & quelques autres, de l'y avoir ſollicité. L'amiral cria à l'impoſture, & demanda inſtamment qu'on ſuſpendît l'exécution de l'aſſaſſin, pour être confronté avec lui. On refuſa. Comme la haine fortifie les préventions les plus injuſtes, Henri de Guiſe, fils aîné du mort, conçut dès ce ce moment le deſſein de perdre Coligni.

Paix qui dura peu.

Un traité de paix ayant enfin terminé la guerre civile, la liberté de conſcience fut de nouveau confirmée. Catholiques & proteſtans paroiſſoient réunis de bonne foi pour le bien de la patrie. Ils for-

On reprend le Havre & l'on garde Calais.

cerent le Havre, qu'Eliſabeth refuſoit de rendre au roi. En violant ainſi ſa parole, elle fournit une raiſon plauſible de ne point reſtituer Calais, comme on s'y étoit engagé par le traité de Catau Cambreſis. Quoique l'Angleterre n'eût rien tant à cœur que la reſtitution de cette place, Eliſabeth ne laiſſa pas de conclure la paix avec la France.

Concile de Trente.

Depuis le commencement du proteſtantiſme, les catholiques ſoupiroient pour un concile général, dans l'eſpérance qu'il diſſiperoit l'héréſie en condamnant les novateurs. Tantôt les diviſions des princes, tantôt la politique des papes, avoient mis obſtacle à l'accompliſſement de leurs deſirs. Les papes craignoient une aſſemblée dont ils ne ſeroient pas les maîtres, & qui pourroit, à l'exemple de celles de Bâle & de Conſtance, exercer ſon autorité ſur eux-mêmes. Cependant la crainte qu'on ne tînt en France un concile national, plus dangereux peut-être à la cour de Rome, détermina Pie IV à raſſembler le concile de Trente, commencé en 1545 ſous Paul III, aſſemblé de nouveau en 1551 ſous Jules III, & long-tems interrompu. Il finit en 1563, après avoir confirmé les dogmes ſans convaincre les ſectaires.

Les proteſtans le mépriſent.

Ceux-ci prétendoient devoir être admis au concile parmi leurs propres ju-

ges. Ils ne manquerent pas de décrier l'ouvrage de l'égliſe comme une production de ſcolaſtique & de cabale. Ils publierent que la philoſophie d'Ariſtote avoit enfanté de nouveaux articles de foi ; que le concile n'avoit pas été libre ; que la cour de Rome en avoit dicté les déciſions. Lanſac, ambaſſadeur de France, ayant écrit qu'il ne falloit pas que *le pape envoyât de Rome le ſaint-Eſprit dans la malle du courrier*, cette expreſſion, attribuée auſſi à un évêque de Hongrie, fut un prétexte de ſatire pour les proteſtans, qui ne cherchoient qu'à colorer leur révolte. Mais les catholiques du moins furent affermis dans leur croyance.

On s'oppoſa dans le royaume à la publication du concile, ſoit à cauſe du dernier édit de pacification, ſoit parce qu'il y avoit des décrets de diſcipline contraires à la juridiction ſéculiere & aux libertés Gallicanes ; ce qui n'empêcha point de regarder les points de doctrine comme autant d'articles de foi. Ce fameux concile fut troublé par de violentes conteſtations au ſujet de la préſéance, entre les ambaſſadeurs de Charles IX & de Philippe II. Le pape décida malgré lui en faveur du roi de France. Des diſputes ſur le pas & d'autres démêlés politiques firent long-tems négliger les af-

Il n'eſt pas publié en France.

Diſputes au concile ſur des choſes de cour.

faires de religion ; car les hommes ſont toujours prêts à perdre de vue le ſpirituel, dès qu'un objet ſenſible occupe leur ambition & leur vanité.

Embarras de Catherine de Médicis.

Catherine de Médicis ſe flattoit en vain de tenir la balance entre deux partis réſolus à ſe détruire l'un l'autre. Elle ne pouvoit ni les concilier ni les ſatisfaire. Son adreſſe & ſa diſſimulation excitoient leur défiance. Soupçonnée de calviniſme, indifférente ſur la religion, elle affecta la plus grande exactitude aux cérémonies de l'égliſe. En parcourant les provinces avec le roi, elle vit à Baïonne la reine d'Eſpagne ſa fille, & eut de fréquentes conférences avec le duc d'Albe, général de Philippe II. Ce monarque ſe montroit extrêmement zélé pour le catholiciſme, & ne l'étoit au fond que pour ſes propres intérêts. Il ne ceſſoit d'animer la cour de France contre les ſectaires, afin de profiter des diſcordes & des malheurs du royaume. On crut que les conférences tendoient à leur ruine.

1565. Conférences de Baïonne.

Révolte des Pays-bas contre l'Eſpagne.

Un nouvel incident appuya cette conjecture. Les Pays-bas, où l'héréſie avoit pénétré comme ailleurs, s'étant ſoulevés contre le roi d'Eſpagne, qui vouloit les gouverner deſpotiquement, anéantir leurs priviléges, & les ſoumettre à l'inquiſition, il envoyoit le duc d'Albe à la tête d'une armée pour exterminer les rebel-

les. Sous prétexte de précautions néceſſaires en cas que cette armée voulût attaquer la France, Catherine leva des troupes, & fit venir un renfort de ſix mille Suiſſes. Les proteſtans ne douterent point que ce ne fût à deſſein de les opprimer. Depuis quelque tems ils ſe plaignoient amerement de la cour : on reſtreignoit leur liberté ; on ne puniſſoit plus les violences des catholiques. Les cruautés que le duc d'Albe exerça en Flandre leur firent craindre d'en eſſuyer de pareilles. Ces ſujets de plainte & d'inquiétude cauſerent la ſeconde guerre civile.

Seconde guerre civile.

Le prince de Condé, par le conſeil de Coligni, entreprend d'enlever le roi à Meaux. En devenant maîtres de ſa perſonne, ils l'euſſent été du gouvernement. La cour évente leur deſſein preſqu'au moment de l'exécution. On ſe ſert utilement des Suiſſes pour ſe délivrer d'un ſi grand péril. Ils reçoivent le monarque dans leur bataillon, & le conduiſent à Paris ſans que les rebelles puiſſent les enfoncer. Quelque tems après, le connétable attaque le prince de Condé à Saint-Denis avec une armée trois fois plus forte que la ſienne. Ce combat, où la victoire des royaliſtes fut preſque douteuſe, termina la carriere de l'illuſtre Montmorenci. Il y reçut huit bleſſures, & conſerva juſqu'au bout ſa fermeté.

1567. Bataille de Saint-Denis.

Penſes-tu, mon ami, dit-il à un cordelier qui l'exhortoit, *qu'un homme qui a vécu près de quatre-vingts ans avec honneur, ne ſache pas mourir un quart-d'heure*? Sa grande maxime étoit en trois mots *une foi, une loi, un roi.* Sa place ne fut point remplie, parce qu'elle donnoit trop de pouvoir à un ſujet. *Je n'ai que faire de perſonne pour porter mon épée*, diſoit Charles IX, *je la porterai bien moi-même.* On nomma lieutenant général du royaume le duc d'Anjou, frere du roi, jeune prince de grande eſpérance, dont la réputation devoit échouer un jour ſur le trône. La guerre finit bientôt par un traité moins honorable pour la cour qu'avantageux pour les calviniſtes, à qui l'on confirma la liberté de conſcience; mais elle ne tarda point à ſe rallumer avec plus de violence.

Perſonne ne le remplace.

Le duc d'Anjou.

Troiſieme guerre civile.

Comme les griefs ſe multiplioient tous les jours malgré les conventions réciproques, Catherine s'imagina qu'il falloit couper racine au mal en arrêtant les chefs de la faction. Condé & Coligni, informés de ſon deſſein, ſe réfugierent à la Rochelle, le boulevard des proteſtans. Cette entrepriſe de la reine fut regardée comme une déclaration de guerre. Elle occaſionna la diſgrace du chancelier de l'Hôpital, *Magiſtrat au-deſſus de tout éloge*; comme le dit M. Hénault, mais

Diſgrace du chancelier de l'Hôpital.

trop ennemi de tout excès pour ne pas déplaire aux deux partis. Il s'étoit toujours efforcé de les réconcilier par de ſages tempéramens, *eſtimant* (ce ſont ſes propres termes) *qu'il n'y avoit rien de ſi dommageable en un pays qu'une guerre civile, ni plus profitable qu'une paix à quelque prix que ce fût.* Le connétable de Montmorenci lui diſant un jour en colere dans le conſeil, qu'il ne lui appartenoit pas de ſe mêler de ce qui regardoit les armes : *il eſt vrai*, répondit l'Hôpital ; *mais je puis fort bien ſavoir quand il eſt à propos de les prendre.* Combien de maux il eût épargnés à la religion & au royaume, ſi la ſageſſe avoit pu être écoutée de part & d'autre ! Selon de Thou, l'occaſion de ſa diſgrace fut d'avoir parlé contre une bulle de Pie V, par laquelle il étoit permis au roi d'aliéner les biens eccléſiaſtiques, pour cinquante mille écus de rente, à condition d'employer l'argent à exterminer ou ſubjuguer les calviniſtes.

Bientôt ils reprennent les armes, ſecourus par les Allemands & par l'Angleterre. On révoque les édits pour la liberté de conſcience. Les ravages, les hoſtilités, les maſſacres déſolent la France, comme ſi elle eût été inondée de barbares. Deux grandes armées Françoiſes ſe livrent bataille à Jarnac vers la 1569. Bataille de Jarnac.

Saintonge. Le duc d'Anjou remporte la victoire. Le prince de Condé eſt tué de ſang froid par Monteſquiou, après avoir rendu les armes : il avoit combattu le bras en écharpe & avec une bleſſure à la jambe ; prince d'un génie & d'une valeur extraordinaires, digne d'être mis en parallele avec les plus fameux de ſes deſcendans, malheureux d'avoir eu l'ambition d'un chef de parti, & ſurtout de n'avoir pas eu le tems de réparer ſes révoltes.

Mort du prince de Condé.

Reſſources des huguenots.

Coligni, l'homme du monde le plus fécond en reſſources, ſauva les débris de l'armée, & ſe fit craindre après la défaite. Au prince de Condé, dont la perte ſembloit être la ruine de ſon parti, ſuccéda un autre prince du ſang, né pour ſervir de modele à tous les rois. C'étoit Henri, prince de Béarn, (depuis Henri IV,) fils de la reine Jeanne d'Albret, auſſi zélée proteſtante que ſon mari avoit été foible catholique. Elle-même vint préſenter ſon fils aux vaincus ; elle ranima leur courage & leurs eſpérances *. On déclara le jeune Henri chef de la ligue. L'amiral & l'intrépide Andelot mirent tout en mouvement, tandis que

Le prince de Béarn.

* Elle fit frapper une médaille avec cette légende : *Pax certa, Victoria integra, Mors honeſta.* (*Paix ſûre, Victoire entiere, Mort glorieuſe.*)

le cardinal de Châtillon leur frere, (qu'on appeloit le comte de Beauvais, du nom de ſon évêché, depuis qu'il avoit abandonné l'égliſe Romaine,) travailloit en Angleterre pour l'intérêt du calviniſme.

Les proteſtans d'Allemagne ſignalerent auſſi leur zele. On vit le duc de Deux-Ponts, à la tête d'environ douze mille hommes, traverſer preſque toute la France pour joindre l'armée de l'amiral. Le fameux Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, eut beaucoup de part à cette entrepriſe, dont le ſuccès fut en partie l'ouvrage de la méſintelligence des généraux catholiques. Tant de meſures & de reſſources n'aboutirent qu'à de nouveaux revers. Coligni leva le ſiége de Poitiers, & fut défait à Montcontour par le duc d'Anjou. Mais toujours ferme & redoutable dans le malheur, il fit en ſorte que ſon parti, après quatre batailles perdues, fut encore en état de réſiſter à la puiſſance royale. Le prince de Béarn, âgé de ſeize ans, le regardoit comme ſon pere, ſe formoit à ſon école, & paroiſſoit digne d'un tel maître.

Secours des proteſtans étrangers.

Bataille de Montcontour.

Au lieu de pourſuivre les rebelles diſperſés, le duc d'Anjou s'arrêta imprudemment à faire des ſiéges, & profita peu de la victoire. Le Poitou, la Saintonge, le Béarn, la Guienne, furent inon-

1570. Paix avantageuſe aux proteſtans vainqus.

dés de ſang. La fureur des deux partis croiſſoit chaque jour, & les proteſtans ne vouloient mettre bas les armes qu'à des conditions avantageuſes. Ils les obtinrent par le traité de Saint-Germain en Laie. On leur accorda non-ſeulement des prêches, mais quatre villes de ſureté, entre autres la Rochelle. On les déclara de plus capables de toutes les charges; on leur permit même de récuſer, dans leurs procès avec les catholiques, un certain nombre de juges, ſans en apporter la raiſon. Cette paix ineſpérée étoit un triomphe pour eux. Dans les vues de Catherine de Médicis, ce n'étoit vraiſemblablement qu'un piege fatal. Elle vouloit détruire par la perfidie ceux qu'elle ne pouvoit abattre autrement. Charles IX, imbu de ſes maximes, exercé à la diſſimulation, enclin à la cruauté, ſeconda parfaitement ſon deſſein. La plus atroce méchanceté fut couverte des plus belles apparences.

Perfidie de la cour.

Pour attirer à la cour les chefs du parti, le roi offrit ſa ſœur Marguerite en mariage au jeune prince de Béarn. La reine de Navarre, charmée de cette marque de réconciliation, vint conclure elle-même le traité. On la combla d'honneurs & de careſſes. Après la premiere entrevue, Charles IX demande à ſa mere s'il n'a pas bien joué ſon *rôlet*. -- *Oui*, ré-

pond Catherine ; *mais ce n'eſt rien faire que de commencer, ſi l'on n'acheve.* Il réplique en jurant Dieu, *qu'il les mettra tous dans ſes filets.* Le plus difficile étoit d'y mettre l'amiral. Cet homme ſage ſe laiſſa entraîner par un appât ſéduiſant.

Coligni donne dans le piege.

Les *Gueux* (on appeloit ainſi les religionnaires des Pays-bas,) venoient encore de ſe révolter contre l'Eſpagne, & le prince d'Orange profitoit de la tyrannie du gouvernement, pour lui enlever des ſujets, & pour fonder la république des Provinces-unies. Dans ces conjonctures, le roi parut diſpoſé à prendre les armes contre Philippe II. Le zele violent de ce monarque, & ſes liaiſons étroites avec les Guiſes le rendoient infiniment odieux aux réformés. Propoſer à Coligni une guerre de cette nature, & lui offrir le commandement, c'étoit le prendre par ſon foible. Malgré ſes juſtes défiances, il ſe rendit auprès de Charles IX, qui reçut avec de grands témoignages d'amitié celui dont la tête, peu auparavant, avoit été miſe à prix avec opprobre.

1572. Mort de la reine de Navarre.

Cependant une mort prématurée enleve la reine de Navarre. Le bruit ſe répand ſans aucune preuve, qu'elle a été empoiſonnée. De tous côtés on exhorte l'amiral à ſe défier de la cour. Un capitaine calviniſte prenant un jour congé

de lui, & l'amiral lui demandant pourquoi il ſe retiroit en province : *c'eſt*, dit-il, *parce qu'on nous fait ici trop de careſſes. J'aime mieux me ſauver avec les fous, que de périr avec ceux qui ſe croient trop ſages.* Coligni ſe moquoit de ces prétendues terreurs paniques. Tant il eſt vrai que les plus habiles ſe laiſſent tromper par qui flatte adroitement leurs paſſions.

Mariage de Henri ſon fils.

Enfin le prince de Béarn, qu'on appeloit le roi de Navarre depuis la mort de ſa mere, arriva auſſi avec le prince de Condé ſon couſin, à peu près de même âge que lui. Le 17 Août ſe fit la cérémonie de ſon mariage avec Marguerite de France. Les jours ſuivans ſe paſſerent dans les plaiſirs & les fêtes. Toutes les haines ſembloient étouffées ; mais le feu couvoit ſous la cendre. L'amiral ſe retirant à pied dans ſon hôtel le 22, ſur les onze heures du matin, après avoir vu jouer le roi à la paume, fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe. *Voilà*, s'écria-t-il, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guiſe.* Ce duc avoit effectivement juré de venger la mort de ſon pere, dont il le croyoit auteur. Charles IX, à la nouvelle de l'aſſaſſinat, paroît tranſporté de colere ; il va voir l'amiral, & lui promet une vengeance d'éclat. *Mon pere*, lui dit-il, *la bleſſure eſt pour vous & la*

Coligni aſſaſſiné.

douleur pour moi. Etoit-ce diſſimulation ou ſincérité ? on n'en peut juger que par les faits.

Tandis que les proteſtans murmurent, menacent tout haut, Catherine de Médicis & le conſeil ſecret du monarque méditent le maſſacre de la Saint-Barthelemi. Le duc de Guiſe eſt chargé de l'exécution, lui qu'on vouloit arrêter après la bleſſure de l'amiral. Les ordres ſont donnés auſſitôt, ſans que le ſecret tranſpire. La nuit du 23 au 24 août commence cette effroyable boucherie. Coligni eſt une des premieres victimes. Son ennemi mortel, Guiſe, fait lui-même enfoncer ſa porte, & Beſme, domeſtique du duc, porte le premier coup. *Jeune homme*, lui dit l'amiral d'un air tranquille, *tu devrois reſpecter mes cheveux blancs ; mais fais ce que tu voudras ; tu ne m'abrégeras la vie que de quelques jours.* Il ajouta en expirant : *au moins ſi je mourois de la main d'un honnête homme & non pas de celle d'un goujat* ! Une foule de ſeigneurs & de gentilshommes ſont égorgés juſques dans le Louvre. Les catholiques rempliſſent Paris de carnage ; pluſieurs, pour venger leurs querelles particulieres, poignardent d'autres catholiques, que la haine transforme à leurs yeux en huguenots. Enfans, vieillards, femmes groſſes, tout eſt confondu ſous le fer des aſſaſſins.

1572. La Saint-Barthelemi.

Mort de Coligni.

Maſſacre général.

Un orfévre ſe vantoit d'avoir tué pour ſa part quatre cents perſonnes. Le maſſacre dura pluſieurs jours; on raconte que le maréchal de Tavanne couroit les rues, criant au peuple : *ſaignez, ſaignez; les médecins diſent que la ſaignée eſt auſſi bonne en tout ce mois d'août comme en mai.*

Cruauté du roi.

Charles IX tira lui-même avec une longue arquebuſe ſur les malheureux qui prenoient la fuite. Le corps de Coligni, couvert d'opprobres par la populace, & pendu au gibet de Montfaucon, fut pour lui un agréable ſpectacle. Quelqu'un ayant dit qu'il ſentoit mauvais : *le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon*, répondit le roi. Parole empruntée de Vitellius, & également odieuſe dans la bouche de l'un & de l'autre. On avoit délibéré ſi le roi de Navarre & le prince de Condé ſeroient compris dans la proſcription. La qualité de princes du ſang leur ſauva la vie. Charles leur commanda de renoncer au calviniſme. Le premier fit peu de réſiſtance; le ſecond parut d'abord inflexible. *Meſſe, mort, ou baſtille*, lui dit un jour le roi en colere. La crainte décida la conſcience; mais ces converſions forcées durerent autant que le motif qui les avoit produites.

Converſions forcées des princes.

Maſſacre dans les provinces.

Paris ne fut pas le ſeul théâtre de cette tragédie. L'ordre de maſſacrer les calviniſtes, envoyé par tout le royaume,

s'exécuta en plusieurs endroits avec la même fureur. Un historien célebre compte environ soixante mille François immolés sous prétexte de religion : d'autres en comptent cent mille. On bénit aujourd'hui les noms de quelques commandans de province, qui refuserent courageusement d'être les meurtriers de leurs citoyens. Le vicomte d'Orthe écrivit de Baïonne au roi : „ J'ai communiqué „ le commandement de V. M. à ses fi- „ delles habitans & gens de guerre de „ la garnison : je n'y ai trouvé que bons „ citoyens & fermes soldats, mais pas „ un bourreau. C'est pourquoi eux & moi, „ supplions très-humblement V. M. vou- „ loir employer en choses possibles, quel- „ que hasardeuses qu'elles soient, nos „ bras & vies „. Précieux monument pour l'humanité ! Refus de massacrer.

Une chose presqu'aussi étrange que ce massacre, c'est que le roi n'eut pas honte d'en prendre sur lui tout l'odieux. Il déclara dans un lit de justice qu'il avoit été fait par ses ordres ; il en exposa les raisons. Le premier président Christophe de Thou loua sa prudence, supposant une conjuration formée contre la maison royale. Le parlement flétrit la mémoire de Coligni, livra les restes de son cadavre au bourreau, & ordonna qu'on feroit tous les ans une proces- On célebre la Saint-Barthélemi.

ſion pour remercier Dieu de la délivrance du royaume. Les eſprits trop échauffés n'avoient pas encore réfléchi ſur l'atrocité de cette barbarie. Elle fut célébrée à Rome & en Eſpagne par de pompeux panégyriques, & en France par une médaille dont l'inſcription étoit, PIETAS ARMAVIT JUSTITIAM, (*la piété arma la juſtice.*) Heureuſement, on ſait de nos jours que la piété ne peut être ſanguinaire, ni la juſtice barbare; & l'on ne craint point, à l'exemple d'un ſage prélat François, de dépeindre la Saint-Barthélemi comme *une action exécrable qui n'avoit jamais eu & qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de ſemblable.* (*Péréfixe.*) Du moins eſt-ce le vœu du vrai citoyen.

Obſervation ſur l'amiral de Coligni, &c.

On trouva dans les papiers de l'amiral un avis au roi de prendre garde, en aſſignant l'apanage à ſes freres, de ne pas leur donner une trop grande autorité. La reine mere fit lire cet article devant le duc d'Alençon, le dernier frere de Charles IX, qu'elle ſavoit affligé de la mort de Coligni. Voilà votre bon ami, lui dit-elle; voyez le conſeil qu'il donne au roi. „ Je ne ſais pas, ré„ pondit le duc, s'il m'aimoit beaucoup; „ mais je ſais qu'un ſemblable conſeil n'a „ pu être donné que par un homme „ très-fidelle à ſa majeſté, & très-zélé „ pour l'état. „ Si ce trait fait quelque

honneur à l'amiral de Coligni, rien ne peut effacer la tache de ſa rebellion. Un grand homme armé contre les rois eſt toujours un grand fléau. Il eſt affreux de voir la patrie déchirée par ceux qui devoient être ſa gloire & ſon appui. Mais quelle terrible leçon la providence ne ſemble-t-elle pas donner aux ambitieux, dans la perſonne de tous ces chefs de parti, ſi diſtingués par leur rang ou par leur mérite! Ils périrent de mort violente, François de Guiſe, Louis de Condé & l'amiral, indignement aſſaſſinés: le connétable de Montmorenci, le roi de Navarre Antoine de Bourbon, & le maréchal de Saint-André, tués dans la guerre civile. Tous, en bouleverſant l'état, avoient rendu leur vie malheureuſe, & s'étoient creuſé un tombeau.

Les proteſtans plus furieux que jamais.

L'effet de la Saint-Barthelemi fut préciſément le contraire de celui qu'on eſpéroit. Au lieu d'écraſer le calviniſme, elle rendit ſes partiſans plus furieux. L'expérience a prouvé cent fois que le zele des religionnaires s'irrite par les perſécutions ſanglantes, & qu'on leur donne des forces en les réduiſant au déſeſpoir. Charles IX voulut ſe remettre en poſſeſſion des places de ſureté accordées aux calviniſtes. Ils refuſerent de les rendre; ils proteſterent qu'après la trahiſon qu'on venoit de faire au ſein de la paix, ils ne

pouvoient ſe fier à la cour, & qu'ils aimoient mieux périr en défendant leur religion & leur liberté, que par la main d'un bourreau. Ainſi le maſſacre ne ſervit qu'à rallumer la guerre.

1573. Siéges de la Rochelle & de Sancerre.

Elle ne fut point avantageuſe aux catholiques. Le duc d'Anjou perdit près de vingt-quatre mille hommes au ſiége de la Rochelle. Cette place ſoutint neuf grands aſſauts & une infinité d'autres attaques. Hommes & femmes travailloient avec la même ardeur à repouſſer les aſſaillans. Les Rochelois obtinrent une capitulation, qui les laiſſoit maîtres chez eux, & dans laquelle ils firent comprendre Nîmes & Montauban. Il fut ſtipulé que le roi y mettroit des gouverneurs, mais ſans garniſon, les bourgeois devant ſe garder eux-mêmes. Ce ſiége mémorable fut moins étonnant que celui de la petite ville de Sancerre. Les aſſiégés, dépourvus de vivres, mangerent tout ce qu'il y a de plus dégoûtant parmi les animaux, & dévorerent enfin les os des morts, les cuirs, les parchemins, quelques-uns même, dit-on, leurs propres enfans. Ce n'étoient point des ſoldats, mais des bourgeois, des artiſans, des vignerons, animés d'un fanatiſme invincible. Après plus de ſept mois de ſiége, ils ne ſe rendirent qu'en obtenant la liberté de conſcience.

On venoit d'apprendre que le duc d'Anjou étoit élu roi de Pologne. La renommée qui exagéroit ſon mérite ; l'habileté de Montluc évêque de Valence, ambaſſadeur pour cet objet, lui avoient procuré les ſuffrages. Charles IX, extrêmement jaloux de ſon frere, fut ravi de cette occaſion de l'éloigner. Autant il preſſoit ſon départ, autant le duc craignoit de quitter la France, où il eſpéroit de régner bientôt. Cependant il fallut partir. La reine mere, qui avoit pour lui une affection particuliere, ſe chargea de ſes intérêts. Elle conſervoit toujours ſon autorité, quelque envie qu'eût le roi de s'en affranchir. Les troubles de l'état le tenoient dans la dépendance. Déjà le goût des factions ſe ranimoit. Il s'en forma une nouvelle ſous le nom de *Mal-contens* ou de *politiques*, qui, laiſſant la religion à l'écart, ne parloit que de réformer le royaume, & ſe propoſoit ſurtout d'abaiſſer les Guiſes, dont le pouvoir n'avoit preſque plus de bornes. Le duc d'Alençon, frere du roi, eſprit inquiet, léger, inconſidéré, ſe mit à la tête de cette cabale, excitée par les Montmorenci. Les proteſtans y entrerent, ainſi que le roi de Navarre & le prince de Condé, très-mécontens de la cour. Un complot pour enlever ces princes fut découvert. On empriſonna nombre de ſeigneurs ; on

Le duc d'Anjou, roi de Pologne.

Faction des *politiques*.

arrêta le roi de Navarre & le duc d'Alençon. Les fureurs de la guerre renaiſſoient dans les provinces, lorſque le roi,
1574. toujours malade depuis la Saint-Barthelemi, mourut à l'âge de vingt-quatre ans,
Mort du roi. ſans enfans mâles, après avoir déclaré régente Catherine de Médicis, juſqu'au retour du roi de Pologne ſon frere & ſon ſucceſſeur.

Charles IX avoit des qualités eſtimables, de l'eſprit, du jugement, de l'activité, du courage. Peut-être ſeroit-il devenu un grand roi, ſi l'éducation en eût fait un homme vertueux. Le maréchal de Retz, Florentin, abuſa de ſa faveur pour le corrompre, & ſa mere lui inſpira cette politique déteſtable que Machiavel avoit enſeignée en Italie. Né avec un caractere violent, il s'étoit endurci l'ame par la fureur de la chaſſe. Une diſſimulation perfide, jointe à ce fond de cruauté, le rendit capable de commander la Saint-Barthelemi, dont ſa mere, le comte d'Anjou, Retz, Tavanne, Gonzague duc de Nevers, & quelques autres furent les premiers auteurs. Cependant il aimoit les lettres, & cultivoit même la poéſie. Daurat, Ronſard & Baïf furent honorés de ſes bonnes graces. Il fit grand-aumonier ſon précepteur Amiot, le traducteur de Plutarque, dont le mérite auroit peut-être croupi dans

l'indigence ſous un autre regne. Ce n'eſt pas le premier exemple d'un prince ſanguinaire qui ait eu du goût pour la littérature. Les plaiſirs de l'eſprit ne changent pas la trempe du cœur.

La légiſlation perfectionnée par Michel de l'Hôpital.

Une choſe bien ſinguliere, c'eſt que nos plus ſages loix prirent naiſſance parmi tant de barbaries & de déſordres. On en fut redevable au chancelier de l'Hôpital, „ qui faiſoit l'honneur à la raiſon „ & à la juſtice, dit M. Hénault, de pen„ ſer qu'elles étoient plus fortes que les „ armes mêmes, & que leur ſainte ma„ jeſté avoit des droits impreſcriptibles „ ſur le cœur des hommes, quand on „ ſavoit les faire valoir. „ Les ordonnances faites par ce grand homme ſont pleines d'une profonde ſageſſe. Elles euſſent établi ſolidement l'ordre & la paix, ſi la rage des factions avoit pu ſouffrir un frein ſalutaire. C'étoit toujours un bien infini, que les loix parlaſſent avec dignité, avec préciſion, & que de l'ancien chaos, mal débrouillé juſqu'alors, il ſortît un plan régulier qui pût conduire à une légiſlation encore plus parfaite.

Loix remarquables.

Les baillis & les ſénéchaux étoient gens de guerre. Louis XII avoit ordonné qu'ils priſſent des gardes; mais les gardes ne ſuppléoient point à la ſcience. Par

Tous les juges, gens de robe.

l'ordonnance d'Orléans, en 1560, il fut réglé qu'ils ſeroient tous de *robe courte* ; ce qui fit paſſer à leurs lieutenans l'adminiſtration de la juſtice, & établit une diſtinction entiere entre la robe & l'épée. La même ordonnance veut qu'il n'y ait qu'un ſiége de juſtice dans les ſeigneuries qui ne ſont pas royales, en conſervant le droit d'appel ; droit précieux, mais que les degrés de juridiction trop multipliés rendoient préjudiciable. Elle veut que les actes ſoient ſignés des parties : on n'avoit pas encore ſenti la néceſſité de ce réglement. Elle défend de publier des monitoires, ſinon pour crime & ſcandale : (il étoit ſi facile d'abuſer de ce moyen d'inquiſition au gré de la haine, de l'intérêt, ou du préjugé & de l'ignorance !) En 1561, on ordonna par des lettres patentes à tous les bénéficiers de faire une déclaration des revenus de leurs bénéfices ; mais ces lettres furent révoquées, & quoique le bien de l'état ſemble exiger que le gouvernement connoiſſe les revenus de toutes les terres, les exemptions eccléſiaſtiques y ont toujours mis obſtacle. L'ordonnance de Moulins, en 1566, réforma en pluſieurs choſes la juſtice, qui préſente encore tant de choſes à réformer ; elle régla qu'on puniroit les crimes dans le lieu où ils auroient été commis. Un édit de 1567,

Moins de juridictions.

Les actes ſignés.

Monitoires reſtreints.

Déclaration du revenu des bénéfices.

Juſtice réformée.

Succeſſion

porte que les meres ne ſuccéderont point à leurs enfans *ès biens provenans du côté paternel* : c'étoit pour que les terres ne ſortiſſent pas des familles. Il fut ordonné par des lettres patentes du même tems, que nul ne ſeroit reçu dans un office de judicature, ſans information de vie & de mœurs, & s'il n'eſt de la religion catholique. L'année commençoit la veille de Pâques ; uſage ſujet à beaucoup d'inconvéniens, cette fête étant mobile. L'ordonnance de Rouſſillon, en 1564, fixa le commencement de l'année au premier Janvier. Le parlement ne conſentit à cette réforme que trois ans après. Tant l'empire de la coutume prévaut quelquefois ſur la raiſon.

des meres limitée.

Information de vie & de mœurs.

L'année ne commence plus à Pâques.

Pour ſe former une idée des mœurs de la cour, qui influent néceſſairement ſur celles de la nation entiere, il faut réunir tous les déſordres portés aux plus grands excès, la ſuperſtition & l'athéiſme, la méchanceté & la débauche, la fourberie & la cruauté. Catherine de Médicis avoit accrédité l'aſtrologie judiciaire. Rien n'étoit plus commun que les ſortiléges, par leſquels on croyoit ſe défaire de ſes ennemis. On y joignit malheureuſement un moyen plus efficace, le poiſon. Toutes ces peſtes venoient principalement d'Italie. La renaiſſance des lettres, en raffinant les eſprits, ſembloit avoir dé-

Corruption de la cour.

veloppé des talens pernicieux. L'impiété d'une part, l'héréſie de l'autre, en abuſoient pour le malheur de la ſociété. C'eſt que la plupart ignoroient encore les vrais principes qui doivent régler la conduite de chaque particulier & le gouvernement des états.

La nobleſſe ignorante.

D'ailleurs, la nobleſſe en général étoit ſi ignorante, qu'on fit venir exprès deux gentilshommes pour converſer en latin avec les ambaſſadeurs Polonois. Cependant Michel Montaigne, gentilhomme Gaſcon, également diſtingué par ſon eſprit & par ſes lumieres, cultivoit paiſiblement la philoſophie. On admire encore le ſtyle nerveux & les penſées fortes de ſes *Eſſais*; ouvrage utile pour la connoiſſance du cœur humain, mais où la religion & les mœurs ne ſont pas toujours reſpectées.

Montaigne.

Galanterie atroce.

Quoique les femmes influaſſent plus que jamais dans les affaires, & que la galanterie regnât à la cour, les mœurs étoient auſſi atroces que dépravées. Un amant ſe plaiſoit à faire couler ſon ſang pour ſa maîtreſſe; il ne craignoit pas de s'obliger pour elle aux plus grands crimes: l'aſſaſſinat, l'empoiſonnement devenoient pour lui en quelque façon des devoirs. Les aſſociations étroites entre les ſeigneurs ou les guerriers tendoient ſouvent au même but. En un mot, on ne

ne reſpectoit plus rien. Les femmes ſe montrerent barbares ainſi que les hommes. Si le Louvre fut pluſieurs fois un théâtre de meurtres & de ſcélérateſſe, juſqu'où devoit ſe porter ailleurs une licence effrénée ?

Les François en Amérique.

Sous ce regne, il ſe paſſa en Amérique une choſe mémorable. L'amiral de Coligni y avoit envoyé une colonie, qui s'établit dans la Floride. Les Eſpagnols ne vouloient point de voiſins, s'imaginant avoir des droits excluſifs ſur cet immenſe hémiſphere. Ils ſurprirent les François, & les maſſacrerent tous, quoiqu'il n'y eût point de guerre entre les deux nations. La cour de Madrid approuva cette injuſte cruauté; celle de Paris ne pouvoit ou ne vouloit pas en tirer vengeance. Un gentilhomme Gaſcon, nommé Dominique Gourgues, entreprit de le faire ſans ſecours. Il vendit ſon bien en 1567, équipa quelques navires, attaqua les Eſpagnols, s'empara de leurs forts, & fit pendre ceux qui tomberent entre ſes mains. On trouva un monument de leur expédition, où ils ſe vantoient d'avoir exterminé les habitans de l'ancienne colonie, *non comme François, mais comme Luthériens.* Gourgues fit graver de même le récit de ſa victoire, en marquant qu'il avoit ainſi traité les Eſpagnols, *non comme Eſpagnols, mais comme traîtres, bri-*

Dominique Gourgues.

gands & meurtriers. Loin d'être récompenſé à ſon retour, il courut riſque de perdre la vie. Les Guiſes, par ménagement pour Philippe II, demanderent qu'on lui fit ſon procès. L'injuſtice ne fut pas pouſſée ſi loin. Eliſabeth, qui ſavoit mieux employer le mérite, offrit à ce brave capitaine le commandement d'une flotte Angloiſe. Il ſe diſpoſoit à partir, lorſqu'il mourut. Peut-on ne pas obſerver combien ce mot *mais comme Luthériens*, peint au naturel l'eſprit d'un ſiecle où la religion fut le prétexte des plus monſtrueuſes horreurs ?

HENRI III.

1574. Henri quitte la Pologne.

IL eſt étonnant que Henri III, dans ſa vingt-quatrieme année, ſoit monté ſur le trône après deux de ſes freres, François II & Charles IX. Il l'eſt encore plus que ce prince, qui s'étoit fait une brillante réputation n'étant que duc d'Anjou, ſe ſoit rendu ſi mépriſable étant roi. L'ennui le dévoroit en Pologne. Impatient de revenir dans ſa patrie & prevoyant que les Polonois mettroient obſtacle à ſon retour, il s'évada de nuit comme un captif qui briſe ſes chaînes. L'empereur, les Vénitiens & les plus ſages des François lui conſeillerent vainement de ménager les calviniſtes, & de

Bons conſeils qu'il ne ſuit pas.

rétablir le calme dans un royaume agité de factions meurtrieres. Il se déclara pour les voies de rigueur, comme il avoit fait au tems du massacre ; mais il ne tarda guere à s'en repentir. La petite ville de Livron, qu'il vouloit forcer, lui résista avec insulte. *Approchez, assassins*, crioit-on du haut des murailles, *vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.*

Vices de Henri III.

Dès le commencement de son regne, il se montra tel qu'il fut toujours, ennemi des affaires, occupé sérieusement de parure & de bagatelles, livré avec quelques jeunes seigneurs, ses mignons, aux plus infames débauches, & augmentant le scandale de ses mœurs par des grimaces de dévotion. Que devoit-on augurer d'un roi qui, souillé de vices abominables, affectoit d'aller en procession sous un sac de confrere pénitent, & de contrefaire le dévot en vivant comme un impie * ?

Factions, révoltes.

Le duc d'Alençon, à qui il avoit rendu la liberté ainsi qu'au roi de Navarre, conspira contre sa vie. Henri lui pardonna en frere ; ensuite sur quelques

* On lit dans le *Journal de Henri III*, non-seulement qu'il disoit son chapelet de *têtes de mort* le long des rues, mais qu'il le *marmotoit* jusques dans ses parties de débauche, & qu'il l'appeloit en plaisantant le *fouet de ses grandes haquenées.*

nouveaux ſoupçons, il conjura le roi de Navarre de le faire périr. Celui-ci ſeroit devenu par ce crime l'héritier préſomptif de la couronne ; mais il étoit incapable d'une noirceur, & refuſa d'y prêter la main. Des mécontentemens communs unirent les deux princes, quoique brouillés par antipathie & par des intrigues galantes. Le duc d'Alençon s'enfuit de la cour. La confédération des politiques & des proteſtans acquit de nouvelles forces, ayant à ſa tête le frere du roi. Il fut bientôt ſuivi du roi de Navarre, qui ne ſe vit pas plutôt libre, qu'à l'exemple du prince de Condé, il rétracta l'abjuration qu'on lui avoit arrachée ſous le dernier regne. La Saint-Barthelemi auroit-elle pu faire de bons catholiques ? La guerre civile ſe ralluma dans les provinces.

Inſolence de Montbrun.

Montbrun, chef des huguenots de Dauphiné, eſt fait priſonnier & on lui tranche la tête. Il avoit eu l'inſolence de dire tout haut : „ Le roi m'écrit comme „ roi, & comme ſi je devois le reconnoî„ tre ! Je veux qu'il ſache que cela ſeroit „ bon en tems de paix ; mais en tems de „ guerre, qu'on a le bras armé & le cu „ ſur la ſelle, tout le monde eſt compa„ gnon. „ *Il verra s'il eſt mon compagnon*, dit le roi en apprenant qu'il étoit maître de ſa perſonne. Le gain d'une

bataille ne lui eût pas cauſé plus de joie. Déjà des troupes Allemandes étoient venues au ſecours des confédérés. On ſentit la néceſſité de la paix. Il n'étoit plus tems de la faire avec honneur; on la fit telle que la voulurent les factieux.

Les plus grands avantages furent accordés aux calviniſtes par l'édit de pacification; liberté entiere de conſcience, exercice public de *la religion prétendue réformée*, (ce ſont les termes de l'édit,) excepté à deux lieues de Paris & de la cour; chambres mi-parties de catholiques & de proteſtans dans les huit parlemens du royaume; * la mémoire de l'amiral réhabilitée; les chefs de la confédération reconnus pour bons & fidelles ſujets. On déclare que les prêtres ou moines mariés ne pourront être inquiétés à ce ſujet,

1576. Les calviniſtes triomphans.

* Depuis que le parlement avoit eu une conſiſtance fixe à Paris, & que l'on avoit ſenti mieux que jamais la néceſſité des loix, & l'avantage des tribunaux chargés de rendre la juſtice, un parlement unique ne pouvant embraſſer toutes les provinces dans ſon reſſort, on en établit ſucceſſivement pluſieurs. Celui de Toulouſe fut créé par Philippe le Bel, & les autres enſuite par différens rois. Leur ſageſſe s'eſt quelquefois démentie dans des tems de troubles & de vertiges; mais leur établiſſement, comme l'obſerve Loiſeau, a ſauvé le royaume d'un démembrement, & l'a *maintenu en ſon entier*. Les loix ſont un des plus fermes remparts des états.

& que leurs enfans ſeront regardés comme légitimes. On augmente l'apanage du duc d'Alençon, qui devient dès-lors duc d'Anjou ; & pour comble d'opprobre, on achete le départ des Allemands, on leur donne des otages, on ſouffre qu'ils pillent les provinces en ſe retirant chez eux. Voilà les ſuites de la Saint-Barthélemi, à laquelle Henri III n'avoit que trop contribué. Jamais l'héréſie ne parut ſi triomphante, ni le gouvernement ſi avili.

Naiſſance de la Ligue.

L'indignation & le zele des catholiques produiſirent un mal encore plus funeſte : la *ſainte Ligue* prit naiſſance. On appella ainſi cette dangereuſe confédération, dont le motif ou le prétexte étoit de défendre l'égliſe, le roi & l'état ; mais dont le principal effet fut de bouleverſer l'état, d'aſſaſſiner le roi, & de déshonorer l'égliſe. Le cardinal de Lorraine (mort en 1574) paſſe pour en avoir ébauché le plan ; ouvrage digne de ſon exceſſive ambition. Les huguenots, animés de l'eſprit républicain, avoient formé de pareilles entrepriſes contre l'autorité ſouveraine. Celle des catholiques devint en quelque ſorte une révolte générale.

C'étoit une révolte manifeſte.

Dans un article de l'aſſociation, telle que la rapporte un auteur exact, il étoit dit que, pour la défenſe commune, on

procéderoit *ſoit par la voie de juſtice, ou des armes, ſans nulle acception de perſonnes.* La formule dreſſée par la Picardie, où la ligue prit naiſſance, porte que quiconque refuſeroit ou différeroit d'y entrer, ſeroit réputé *ennemi de Dieu, déſerteur de ſa religion, rebelle à ſon roi, traître & proditeur de ſa patrie, abandonné de tous, & expoſé à toutes les injures & oppreſſions qui lui pourroient ſurvenir.* Enfin il étoit dit qu'on éliroit au plutôt un chef, à qui tous les confédérés ſeroient obligés d'obéir; *& ceux qui refuſeront, ſeront punis ſelon ſa volonté... Le chef ſeul décidera les conteſtations qui pourroient ſurvenir entre les confédérés, & ils ne pourront recourir aux magiſtrats ordinaires ſans ſa permiſſion.* Voilà un chef à la place du roi.

Henri duc de Guiſe, ſurnommé le *Balafré* à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçue au viſage en combattant les calviniſtes, animoit ſourdement la cabale ſans paroître encore en être le chef. Elle fit des progrès rapides; les religionnaires furent inſultés en pluſieurs endroits, & la cour, malgré l'édit de pacification, ne penſa guere à réprimer ces violences. Ne pouvant contrebalancer un parti par l'autre, elle ſe déclara ouvertement aux états de Blois, contre celui qu'elle eſpéroit le plus d'accabler, & révoqua l'édit accor-

Henri duc de Guiſe.

Etats de Blois. Le roi autoriſe la ligue.

dé aux proteſtans. C'étoit peu de leur fournir un nouveau prétexte de guerre. Le roi par une politique inconcevable, autoriſa la ligue, s'en déclara le chef, ſe mit à la tête d'une faction formée contre lui-même. Tel fut le fruit des états de Blois : la guerre civile & nul ſecours d'argent pour la ſoutenir.

1577. Nouvelle paix.

A peine avoit-on repris les armes, que le roi deſira la paix. Il accorde un nouvel édit de pacification conforme en pluſieurs points au dernier, de nouvelles places de ſureté pour les calviniſtes ; *en attendant*, dit-il, *qu'il ait plu à Dieu de lui faire la grace, par le moyen d'un bon, libre & légitime concile, de réunir tous ſes ſujets à l'égliſe catholique.* (Expreſſions ſingulieres après le concile de Trente.) Dans ce court intervalle de tranquillité, Henri III inſtitua l'ordre du Saint-Eſprit. Celui de Saint-Michel, que les Guiſes avoient prodigué pour ſe faire des créatures, étoit tombé dans un tel aviliſſement, qu'on l'appeloit le *collier à toutes bêtes.* Les catholiques ſeuls pouvoient être admis dans le nouvel ordre : c'étoit un appât pour attirer les proteſtans. Mais le roi, mépriſé des premiers à cauſe de ſa conduite ſcandaleuſe, déteſté des autres comme un des auteurs de la Saint-Barthélemi, ne connoiſſoit pas les vrais moyens de ramener les eſ-

Ordre du Saint-Eſprit.

prits & de rétablir ſon autorité. En prodiguant tout à ſon luxe & à ſes mignons, il manquoit de tout pour les beſoins de l'état. Les deux partis ne voyoient dans ſa perſonne qu'un prince foible, débauché, & baſſement hypocrite. Auſſi le braverent-ils tour-à-tour.

Comme la cour étoit peu fidelle à ſes engagemens, le roi de Navarre ne crut pas devoir l'être davantage aux ſiens. Il recommença la guerre, & acquit une grande réputation au ſiége de Cahors. D'un autre côté, le duc d'Anjou, (auparavant duc d'Alençon,) dont l'humeur ne pouvoit ſympathiſer avec celle de Henri III ſon frere, s'évada ſecrétement, & alla profiter des troubles des Pays-bas, où la domination Eſpagnole déclinoit de plus en plus. Le duc d'Albe, après avoir livré à l'exécuteur dix-huit mille hérétiques en cinq ans, s'étoit retiré avec le chagrin de voir l'héréſie & la révolte plus audacieuſes que jamais. Tout le ſang verſé par les ordres de Philippe II n'avoit ſervi qu'à enflammer la haine des peuples contre lui, & celle des proteſtans contre l'égliſe. Le prince d'Orange, qu'il venoit de proſcrire, dont il avoit mis la tête à prix, détermina enfin les états à le déclarer ſolennellement *déchu de la principauté, pour avoir violé les priviléges des peu-*

1581.

Le Duc d'Anjou aux Pays-bas.

République de Hollande.

ples, contre ſon ſerment. Pour cette cauſe, ajoute la proclamation, *les états, ſuivant la permiſſion que le roi Philippe leur en avoit donnée lui-même lorſqu'il fut reconnu prince de Flandre, étant libres & dégagés de l'obéiſſance qu'ils lui avoient vouée, choiſiſſent pour leur prince, de leur bon gré & de leur propre mouvement, François de Valois, duc d'Alençon, frere du roi de France.* Le roi approuva l'élection, mais il falloit, pour la ſoutenir, plus de génie & de prudence que n'en avoit le duc d'Anjou.

1583. Mécontent de ce que les Provinces-unies gênoient ſon autorité, & jaloux du prince d'Orange qui n'avoit eu garde de ſe donner un maître abſolu, il tenta de s'emparer des principales villes. Cette entrepriſe ruina ſes affaires. Les bourgeois d'Anvers repouſſerent les François, qui crioient par-tout *vive le duc & la Meſſe*, & ils en firent un grand carnage. Ce malheureux prince fut obligé de revenir en France, ayant perdu par ſa faute un état où il pouvoit être heureux en reſpectant la liberté nationale. Il ſe flattoit d'épouſer la reine d'Angleterre ; il en avoit même reçu un anneau pour gage de ſa foi. C'étoit la coutume d'Eliſabeth de nourrir l'eſpoir des princes qui vouloient régner avec elle. Elle trompa le duc d'Anjou comme tant d'autres, quoi-

Mauvaiſe conduite du duc d'Anjou.

Malheurs & mort de ce prince.

que amoureuſe de lui. Conſumé de chagrin, il mourut en 1584. Le prince d'Orange ayant été aſſaſſiné par un fanatique, la nouvelle république offrit au roi de le reconnoître pour ſouverain. Une offre ſi avantageuſe ne fut point acceptée. Sous un gouvernement foible, les occaſions échappent ſans retour.

Les Hollandois veulent ſe donner à la France.

On vit enfin que la ſainte ligue, colorée d'une apparence de zele, n'étoit dans les vues des principaux chefs qu'une conſpiration contre l'autorité royale & les loix fondamentales du royaume. La mort du duc d'Anjou fit éclater le vrai deſſein des ligueurs. Comme le roi de Navarre étoit dès-lors l'héritier préſomptif de la couronne, ils affecterent plus que jamais de gémir ſur les dangers de l'égliſe, ſur les triomphes certains de l'héréſie, en cas qu'un prince hérétique vînt à régner. Henri III n'étoit point épargné dans leurs invectives. Les édits burſaux dont il écraſoit le peuple, ſes profuſions pour d'indignes favoris, ſes débauches monſtrueuſes, ſes confréries, ſes proceſſions fréquentes, le ſac dont il ſe couvroit, une diſcipline & un roſaire à ſa ceinture, fourniſſoient ample matiere de ſatire. Pour le décrier davantage, on le peignoit comme fauteur de l'héréſie, ami ſecret du roi de Navarre, protecteur déclaré de Geneve & des reli-

1584.

Projets des ligueurs.

Invectives contre le roi.

gionnaires Flamands. Les ecclésiastiques & les moines, transportés la plupart d'un zele aveugle, souffloient à l'envi le feu de la rebellion. Ils entraînoient aisément un peuple crédule & enthousiaste.

Le pape approuve la révolte.

Le duc de Guise faisoit jouer tous les ressorts avec autant de prudence que d'activité. Un Jésuite Lorrain, nommé Matthieu, fut un de ses principaux agens. On l'appeloit le courrier de la ligue. Grégoire XIII, qu'il avoit commission de consulter sur ce cas de conscience : *si le motif de maintenir la religion catholique pouvoit dispenser de l'obéissance due aux souverains*, décida verbalement, selon les anciennes maximes de Rome, que la guerre en ce cas étoit permise contre le roi. Les scrupules des ames droites étant levés par cette réponse, il n'y eut qu'une voix pour prendre les armes.

Le cardinal de Bourbon, chef de la ligue.

L'ambition effrénée de Henri de Guise aspiroit au trône. Il sut la couvrir d'un voile imposant. Il persuada au vieux Charles cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, que son neveu étant, comme hérétique, incapable de régner, c'étoit lui que la couronne regardoit. Ce prélat crédule, facile, imbu d'ailleurs des préjugés dominans, se laissa éblouir d'une espérance chimérique, qui redoubloit l'ardeur de son zele. Tout-à-

Son manifeste,

coup parut un manifeſte où il ſe déclaroit le chef de la ligue en expoſant les intentions des ligueurs. Les noms du pape, de l'empereur, du roi d'Eſpagne, de preſque tous les ſouverains catholiques, appuyoient cette déclaration. Elle portoit que tous les confédérés avoient fait ſerment de *tenir la main forte & armée* à ce que l'égliſe fût rétablie en ſa dignité, & la religion catholique maintenue, le peuple ſoulagé, les nouveaux impôts abolis, &c.

Le roi ne montre que de la foibleſſe.

Après ce ſignal de guerre, les ligueurs ſe mettent bientôt en campagne. Henri III, quoiqu'en état de les diſſiper, ſe contente de faire ſon apologie. Il invite le roi de Navarre à changer de religion, & à venir le ſeconder pour leurs communs intérêts. Celui-ci répond qu'il faut auparavant le convaincre de la fauſſeté de ſa religion; qu'il n'eſt point opiniâtre ſur cet article; mais qu'en attendant, il ſuivra les lumieres de ſa conſcience. La cour n'avoit ni prudence, ni courage; & Catherine de Médicis, ſoit penchant pour la ligue, ſoit envie de temporiſer, augmenta les frayeurs du roi.

1585.

Traité avec les ligueurs.

On fit donc à Nemours un traité de paix, le plus avantageux aux ligueurs, & le plus capable de révolter les proteſtans. On dépouilloit ces derniers de tout

ce qui leur avoit été accordé ; on accordoit aux autres tout ce que des rebelles peuvent desirer, pour l'anéantissement de la puissance royale. Le cardinal de Bourbon & les princes de la maison de Guise obtinrent des gardes, des villes de sureté, de l'argent, & une approbation authentique de tout ce qu'ils avoient entrepris contre l'état. Cette nouvelle frappa tellement le roi de Navarre, qu'un côté de sa moustache, dit son historiographe Matthieu, en blanchit tout-à-coup.

Sixte-Quint excommunie le roi de Navarre.

Cependant la ligue perdoit son crédit à Rome. Sixte-Quint ; ce pape fier & entreprenant, né d'un vigneron, nourri dans un cloître, parvenu à force d'artifices au pontificat, mais capable de gouverner un empire, la regardoit comme une cabale aussi dangereuse pour la religion que pour le royaume. Quoiqu'il en parlât avec mépris, il ne laissa pas de lui fournir des armes en publiant une fameuse bulle, par laquelle il excommunioit le roi de Navarre & le prince de Condé, comme hérétiques, relaps, ennemis de Dieu & de l'église, les appellant *génération bâtarde & déteſtable de l'illuſtre maiſon de Bourbon*, les déclarant privés de tous leurs droits, incapables de succéder à toute souveraineté, & déliant les sujets du roi de Navarre de leur serment. Le

parlement, indigné de cet attentat, en fit la matiere des plus fortes remontrances. Un conſeiller fut d'avis de faire brûler cette bulle injurieuſe. Les deux princes en appelerent à un concile libre.

Le roi de Navarre, dans ſa proteſtation, donne un démenti à Sixte-Quint, & ajoute que, *ſi par le paſſé les rois & princes ſes prédéceſſeurs ont bien ſu châtier la témérité de tels galants, comme eſt ce prétendu Sixte, lorſqu'ils ſe ſont oubliés de leur devoir, & paſſé les bornes de leur vocation, confondant le temporel avec le ſpirituel; il eſpere, lui qui n'eſt en rien inférieur à eux, que Dieu lui fera la grace de venger l'injure faite à ſon roi, à ſa maiſon, à ſon ſang, & à toutes les cours du parlement de France*, &c. Selon lui, c'eſt le pape qu'on doit regarder comme hérétique; & il prétend le prouver dans un concile légitime. Il eut le courage de faire afficher ce placard dans Rome même. Le pape admira ſa fermeté, mais les ligueurs ne manquerent pas de ſe prévaloir de la bulle. C'étoit tout pour eux de paroître n'attaquer que le ennemis de l'égliſe. Leur cauſe devenoit ainſi aux yeux du peuple la cauſe de la religion.

Proteſtation vigoureuſe de ce prince.

1586. Henri III fut forcé à lever des troupes contre le roi de Navarre & les calviniſtes, après avoir révoqué le dernier édit

Plaintes du roi ſur la né-

ceſſité de recommencer la guerre.

rendu en leur faveur. Il manda le premier préſident, le prévôt des marchands, le cardinal de Guiſe, & leur dit avec ironie, „ qu'il louoit le zele de la ma„ giſtrature, de la bourgeoiſie & du „ clergé pour la cauſe de la religion; „ mais que la guerre ne ſe faiſoit pas „ ſans argent; qu'ainſi tant qu'elle dure„ roit, le parlement trouveroit bon que „ ſes gages fuſſent ſupprimés; que les „ bourgeois fourniroient volontiers deux „ cent mille écus d'or, dont il avoit „ beſoin, qu'il ne ſe feroit pas ſcrupule „ de toucher aux revenus eccléſiaſtiques; „ car c'étoit une guerre ſainte, & le clergé „ devoit la ſoutenir. „ Comme on vouloit répliquer, *Il falloit donc m'en croire*, ajouta-t-il bruſquement, *& conſerver la paix, plutôt que de décider la guerre dans une boutique ou dans un chœur. J'appréhende fort que penſant à détruire le prêche, nous ne mettions la meſſe en grand péril.* Davila, qui rapporte ce fait, dit que le roi laiſſa tout confus ceux à la bourſe deſquels la guerre étoit ainſi déclarée.

Il prend les armes contre les calviniſtes.

Il venoit d'ordonner par un édit, ſous peine de crime de leſe-majeſté, que les hérétiques abjuraſſent dans quinze jours. Le roi de Navarre avoit ordonné à ſon tour, par une déclaration, que les catholiques fuſſent traités comme on trai-

teroit les calviniſtes. Cette guerre des *trois Henris*, (elle eſt déſignée ſous ce nom,) déchira les provinces, ſans produire de grands événemens. On manquoit de reſſources ; & le parlement rejetoit les édits burſaux, par leſquels on vouloit épuiſer la France, déjà trop malheureuſe. Catherine de Médicis tenta encore les voies de négociation.

Conférence de la reine mere avec Henri IV.

Elle eut une conférence en Saintonge avec le roi de Navarre. Elle y avoit mené les femmes galantes de ſa cour, moyen de ſéduction qui lui réuſſiſſoit ſouvent. Le prince en les voyant dit à la reine : *Il n'y a rien là que je veuille.* — *Quoi*, répliqua-t-elle, *aurois-je donc pris une peine inutile, moi qui n'aime que le repos?* — *Madame, je n'en ſuis pas cauſe*, répondit le prince, *ce n'eſt pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit ; c'eſt vous qui m'empêchez de coucher dans le mien. La peine que vous prenez vous plaît & vous nourrit, le repos eſt le plus grand ennemi de votre vie.* Le duc de Nevers lui repréſentant qu'il n'auroit pas même le pouvoir de lever un impôt à la Rochelle, il repartit fierement : *je fais à la Rochelle tout ce que je veux, parce que je n'y veux rien que ce que je dois.* Cette parole devoit donner une haute idée de Henri IV. Nous l'appellerons déſormais ainſi, puiſque, ſelon la re-

marque de M. de Voltaire, ce nom ſi célebre eſt devenu un nom propre. Comme il perſiſtoit à ne vouloir point abjurer le calviniſme par un pur motif d'intérêt, la conférence ſuſpendit à peine quelque tems les hoſtilités. On s'égorgeoit impitoyablement les uns les autres. *J'ai peur*, diſoit le vicomte de Turenne, *que cette guerre ne nous mange tous, ſi Dieu n'y met la main.*

1587. Supplice de Marie Stuart.

Un événement affreux augmenta la haine des catholiques contre les religionnaires, & acheva de manifeſter l'inertie du gouvernement. Marie Stuart reine d'Ecoſſe, après la mort de François II ſon époux, s'étoit retirée dans ſes états. Eliſabeth, qui voyoit en elle une dangereuſe rivale, fomenta ſoigneuſement la révolte des proteſtans Ecoſſois, plus furieux que les autres, parce qu'ils étoient plus fanatiques. Les foibleſſes de leur reine (car il eſt difficile de la juſtifier de galanterie, quand on peſe les témoignages pour & contre,) ſervirent peut-être à irriter leur fanatiſme. Chaſſée de ſon royaume en 1568, elle chercha un aſile auprès de ſon ennemie. Eliſabeth, moins généreuſe que politique, la tint en priſon dix-neuf ans, & lui fit trancher la tête, ſous prétexte des ſoulevemens qu'elle occaſionnoit dans l'état. Il eſt certain que les catholiques avoient

formé quelques conſpirations contre Eliſabeth. Mais quel droit la reine d'Angleterre pouvoit-elle avoir ſur les jours de la reine d'Ecoſſe? Celle-ci reçut la mort avec un héroïſme vraiment chrétien. Henri III ne penſa point à venger la veuve de ſon frere, ni les droits de la royauté. Il avoit tout à craindre pour lui-même.

Les Seize.

On découvrit en ce tems-là une nouvelle faction très-dangereuſe, la ligue des *Seize*, ainſi nommée parce que ceux qui la compoſoient étoient diſtribués dans les ſeize quartiers de Paris. Elle exiſtoit depuis deux ans, étroitement unie à la grande ligue, & formant le deſſein, non-ſeulement d'aſſujettir le roi, mais encore de le détrôner. Après avoir été averti de ce complot, il n'en fut ni plus actif, ni plus prévoyant. Les ligueurs, qu'il regardoit avec raiſon comme ſes ennemis mortels, l'obligent à continuer la guerre contre l'héritier préſomptif de la couronne. Il confie le commandement de l'armée au duc de Joyeuſe, l'un de ſes favoris, dont les qualités brillantes couvroient les vices ordinaires de la cour. Ce ſeigneur eſt défait par Henri IV à la journée de Coutras en Guienne.

Bataille de Coutras.

La différence des deux armées ſembloit annoncer l'événement. L'une étoit pleine

de jeune nobleſſe, brave, impétueuſe, mais ſans diſcipline, amollie par le luxe, couverte d'armes dorées & de magnifiques ajuſtemens : l'autre, compoſée de vrais guerriers, ſimplement vêtus, endurcis à la fatigue, & qui ne penſoient à briller que par leurs exploits. Avant la bataille, Henri dit aux princes de Condé & de Soiſſons : *ſouvenez-vous que vous êtes du ſang de Bourbon : & vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous*, répondirent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.* Des jeunes ſeigneurs libertins, voyant les calviniſtes faire la priere, dirent d'un ton moqueur : *Ils ſont à nous, les poltrons, ils tremblent & ſe confeſſent.* Quelqu'un plus ſenſé répondit : *ne nous y trompons pas ; quand les huguenots font cette mine, ils ont envie de ſe bien battre.* En moins d'une heure la victoire fut décidée.

Gloire de Henri IV.

Jamais le roi de Navarre n'avoit montré tant de conduite ni tant de valeur. Il ſe diſtingua encore plus par ſa modération, prenant ſoin des bleſſés, renvoyant les priſonniers gratuitement, & paroiſſant auſſi digne d'amour que la ligue le peignoit digne de haine. Il fit rendre les honneurs funebres au duc de Joyeuſe, qu'on avoit tué de ſang-froid après le combat. Ces ſortes de meurtres,

inſpirés par le fanatiſme, déshonoroient tour-à-tour les deux partis.

Le duc de Guiſe ſe ſignaloit d'un autre côté contre les Allemands, qui venoient au ſecours des huguenots. Leur armée étoit de huit mille Reîtres & de cinq mille Lanſquenets, auxquels devoient ſe joindre ſeize mille Suiſſes. (On appeloit *Reîtres* la cavalerie Allemande, & *Lanſquenets* l'infanterie.) Ce général les diſſipa aiſément; car déjà effrayés du mauvais ſuccès de leur entrepriſe, & le roi de Navarre ne marchant point à leur ſecours, ils ne penſoient qu'à précipiter leur retraite. Guiſe en fit un grand carnage. Alors on vit redoubler l'enthouſiaſme & l'inſolence des ligueurs. Tout Paris élevoit leur idole juſqu'aux nues. Les chaires ne retentiſſoient que de ſes louanges; les prédicateurs affectoient de rabaiſſer le roi en préconiſant le duc. Ces paroles, qu'ils répétoient avec enthouſiaſme, *Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille*, devinrent le cri univerſel de la populace. Les eſprits étoient ſi étrangement faſcinés, que la Sorbonne décida dans une aſſemblée ſecrete, qu'*on pouvoit ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvoit pas capables, comme l'adminiſtration au tuteur que l'on avoit pour ſuſpect*; maxime dictée par les Seize, & qu'ils préten-

Succès du duc de Guiſe.

Déciſion de la Sorbonne.

Mort du prince de Condé.

doient mettre en pratique. La mort du prince de Condé, empoiſonné à Saint-Jean d'Angeli, augmenta leur confiance. Leur impunité même ne prouvoit que trop combien ils étoient redoutables.

1588.

Aſſemblée ſéditieuſe de Nancy.

Cependant le duc de Guiſe, toujours occupé de ſes grands deſſeins, tandis que le roi demeuroit comme enſeveli dans une ſtupide léthargie, aſſemble à Nancy les chefs de la ligue & les princes de ſa maiſon. Ils conviennent entre eux de faire de nouvelles demandes à Henri III. On lui envoie un mémoire pour le prier d'éloigner de la cour les perſonnes ſuſpectes, de faire publier le concile de Trente, d'établir le tribunal de l'inquiſition dans les principales villes, & d'en commettre l'exercice à des étrangers; d'abandonner aux chefs de la ligue les places d'importance qu'on déſigneroit; de payer leurs troupes; &c, &c. De pareilles demandes mettoient le comble à la révolte. Le roi diſſimula, réſolu de faire un exemple ſur les Seize. Dans cette vue, il aſſembla quelques troupes, & envoya défenſe au duc de Guiſe, qui étoit alors à Soiſſons, de revenir à Paris. Il falloit vingt cinq écus au courrier chargé de la lettre; on ne les trouva point, & la lettre fut miſe à la poſte.

Demandes au roi.

Il prend un parti de vigueur.

Journée des barricades.

Au moment qu'on s'y attend le moins, arrive le duc de Guiſe. Préſenté au roi,

il jure qu'il n'a reçu aucun ordre. Deux jours après, Henri III fait entrer les Suiſſes, pour s'aſſurer de la ville. Les bourgeois ſéditieux prennent les armes, forment des barricades juſqu'au Louvre, enveloppent ou déſarment les ſoldats. Le roi s'enfuit, & abandonne ſa capitale au duc rebelle, qui auroit voulu ſe ſaiſir de ſa perſonne, mais qui appréhenda peut-être de ſe rendre trop odieux par cette violence. Les Pariſiens l'adoroient, Paris & la Baſtille étoient à ſa diſpoſition ; il eut bientôt rétabli l'ordre partout. Achille de Harlai, premier préſident, qu'il alla viſiter, plus indigné qu'effrayé de ſon triomphe, lui dit : *c'eſt grand pitié quand le valet chaſſe le maître. Au reſte, mon ame eſt à Dieu, mon cœur eſt à mon roi, & mon corps eſt entre les mains des méchans : qu'on en faſſe ce qu'on voudra.* Ainſi un magiſtrat illuſtre ſe montroit, par ſa fidélité & ſa vertu, bien ſupérieur à ce héros criminel. La plupart des membres du parlement partageoient les ſentimens de leur chef ; & l'état n'avoit plus guere d'autre reſſource.

Guiſe maître de Paris.

Courage du premier préſident.

Les Pariſiens rougirent bientôt de leurs excès, ou plutôt ils craignirent la vengeance. Une proceſſion de capucins alla juſqu'à Chartres pour fléchir le roi. Frere Ange (Henri de Joyeuſe, un de

Proceſſion bizarre des ligueurs.

ſes mignons, devenu novice capucin,) marchoit à la tête, portant ſur les épaules une grande croix, & frappé de coups de diſcipline par deux religieux, tandis que les autres chantoient le *Miſerere*, & que le peuple crioit d'un ton lamentable *miſéricorde*. A cette bizarre cérémonie ſuccéda une députation reſpectueuſe pour demander pardon, & le parlement ſollicita la grace du peuple. Henri III s'expliqua d'abord avec aſſez de fermeté; il accorda enſuite comme auparavant tout ce que pouvoient ſouhaiter les rebelles.

Edit honteux d'union.

Un édit *d'union*, ſigné à Rouen, porte qu'il fera ſerment d'exterminer l'héréſie dans ſon royaume: de ne faire jamais ni paix ni treve avec les hérétiques, ni aucun édit en leur faveur; que tous ſes ſujets jureront de ne recevoir pour roi après ſa mort aucun prince hérétique ou fauteur d'hérétique; que toutes les charges ſeront données aux catholiques; que le roi aura deux armées pour exterminer l'héréſie; que le concile de Trente ſera publié au plutôt, ſans préjudice de l'autorité royale & des libertés de l'égliſe Gallicane; que les ſujets ſe départiront de toutes intelligences, ligues, aſſociations, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors; qu'il y aura amniſtie générale pour le paſſé, & nommément pour la journée des

des barricades, attendu que tout s'eſt fait par zele pour la religion, &c. Le ſeul article avantageux au roi, étoit de lui rendre la Baſtille ; il ne fut point exécuté. Les autres le livroient en quelque maniere à la diſcrétion des factieux. Ainſi plus le gouvernement plie dans les orages, plus les chefs de partis ſavent profiter des circonſtances.

L'armement prodigieux de Philippe II, auquel on donnoit le nom de *Flotte invincible*, détermina peut-être la cour à céder avec tant de honte. Cette flotte, compoſée de cent trente gros vaiſſeaux où le maître du Pérou avoit déployé toutes ſes forces, devoit détrôner Eliſabeth, & ſembloit menacer la France auſſi bien que l'Angleterre. Mais elle fut battue par les vents & par les Anglois, de maniere que l'entrepriſe ne produiſit abſolument rien. Flotte *invincible* battue.

Outré de l'aviliſſement où il ſe voyoit réduit par les ligueurs, le roi réſolut enfin de faire des coups d'autorité. Ceux qui lui avoient conſeillé juſqu'alors les voies de douceur & de conciliation, perdirent ſa confiance, la reine mere en particulier, qui, indifférente pour tous les partis, ſacrifioit tout à l'ambition de gouverner. Les états généraux furent aſſemblés à Blois. Henri fit ſerment avec eux d'obſerver l'édit d'union comme une loi 1588. Etats de Blois.

fondamentale du royaume. Les partiſans des Seize, qui vouloient impoſer le joug au ſouverain, propoſerent hardiment que les délibérations fuſſent publiées ſans attendre les ordres du conſeil, dont les longueurs & les modifications, diſoient-ils, rendoient inutiles les remedes les plus ſalutaires. On fit au roi de nouvelles demandes propres à l'aigrir davantage. On vouloit qu'il exclût nommément de la couronne le roi de Navarre, déjà exclus en qualité d'hérétique par le traité de Rouen. On inſiſta ſur la publication du concile de Trente ; moyen infaillible dont le duc de Guiſe ſe ſervoit pour s'attacher la cour de Rome.

Diſpute ſur les libertés Gallicanes.

Cette propoſition excita de violentes diſputes au ſujet des libertés de l'égliſe Gallicane. L'archevêque de Lyon, Pierre d'Eſpinac, oſa les dépeindre comme des chimeres inventées contre l'autorité du ſaint ſiége ; mais l'avocat général d'Eſpeſſes les défendit en bon François, comme l'ancien droit commun que la France avoit eu le bonheur de conſerver. Il les réduiſit à ces deux maximes, 1°. que le pape n'avoit rien à commander dans le royaume, & ne pouvoit rien ſtatuer en matiere civile ; 2°. que, quoiqu'il fût reconnu en France pour le chef de l'égliſe, on n'y avoit jamais admis cette puiſſance abſolue qu'il exerçoit ail-

leurs. Le cardinal de Gondi ſe récria, diſant que ceux qui parloient de la ſorte ne ſavoient guere de théologie. D'Eſpeſſes lui ferma la bouche en répondant qu'il s'avoueroit vaincu, ſi celui qui le taxoit d'ignorance pouvoit ſeulement décliner ſon nom en latin. Cette diſpute, humiliante pour les ligueurs, augmenta leur animoſité, mais ſuſpendit une délibération embarraſſante.

Le marquiſat de Saluces envahi ſous prétexte de zele par le duc de Savoie, qu'on croyoit d'intelligence avec Henri de Guiſe; les deſſeins de ce dernier, dont le but étoit évidemment de détrôner le monarque; l'inſolence des Seize, qui lui étoient tous dévoués, & qui dominoient dans le tiers-état; le reſſentiment, la colere, la crainte déterminerent Henri III à faire périr un chef de parti, d'autant plus redoutable, qu'il effaçoit par ſes grandes qualités preſque tous les princes de ſon tems. „ Ce n'étoit point „ une terreur panique, dit M. Hénault, „ que la crainte des entrepriſes qu'il „ pouvoit former: il ſe trouvoit dans les „ circonſtances pareilles à celles dont „ Pépin profita: Henri III ne reſſembloit „ pas mal aux derniers rois de la premiere race, & le prétexte de la religion auroit fort bien pu ſuſciter quel-

Henri ſent qu'il riſque d'être détrôné.

„ que pape de l'humeur de Zacharie. „

Assassinat du duc & du cardinal de Guise.

Il paroissoit impossible dans les circonstances de faire le procès au duc de Guise, tout puissant dans le royaume. Un assassinat étoit la voie la plus sûre ; on ne pensa point que c'étoit la plus odieuse. Henri proposa au brave Crillon de s'en charger. Crillon répondit qu'il promettoit de tuer ce héros dans un combat singulier, mais que l'office de bourreau ne lui convenoit point. Les meurtriers furent choisis parmi les gardes appelés les Quarante-cinq. Le roi, en leur distribuant des poignards : *c'est un acte de justice*, dit-il, *que je vous commande sur l'homme le plus criminel de mon royaume. Les loix divines & humaines me permettent de le punir. Ne pouvant le faire par les voies ordinaires de la justice, je vous autorise à le faire par le droit que me donne ma puissance royale.* Guise reçut avis de plusieurs endroits qu'on tramoit quelque chose contre lui. Un billet qu'il trouva sous sa serviette lui annonçoit une prochaine catastrophe. Il écrivit sur ce billet avec un crayon, *on n'oseroit*, & le jetta sous la table. Son intrépidité le perdit. Les satellites le percerent de coups dans la chambre même du roi, qui fit assassiner le lendemain le cardinal de Guise son frere, homme aussi

violent que le duc étoit circonſpect & meſuré dans ſes démarches. *

Ce fameux duc, l'auteur de la *ſainte ligue*, qui avoit toujours la religion à la bouche, étoit ſi peu chrétien par les mœurs, qu'il ne diſſimuloit guere ſon libertinage, & que la jalouſie pour une maîtreſſe lui fit appeler un jour en duel ſon troiſieme frere le duc de Mayenne. On eut ſoin cependant de brûler ſon corps & celui du cardinal, & de jeter leurs cendres au vent, de peur qu'il ne reſtât au peuple un objet de fanatiſme, & qu'on ne rendît à leurs prétendues reliques le même culte qu'à celles des martyrs. *Ils avoient ſi bonne mine ces princes Lorrains*, diſoit la maréchale de Retz, *qu'auprès d'eux les autres princes paroiſſoient peuple.* Un tel avantage ajoutoit beaucoup aux talens, dans un pays où les femmes avoient déjà tant d'empire.

Mœurs du duc.

Au lieu de voler à Paris avec des troupes, & de profiter de la premiere conſternation des ligueurs, le roi retombe dans ſon indolence ordinaire, ne prend aucune meſure, ne donne aucun ordre pour prévenir les ſéditions. Bientôt tout

1589.

Tout Paris en combuſtion.

* Le cardinal diſoit ſouvent que ſon plaiſir ſeroit de tenir la tête du roi, quand on lui feroit une troiſieme *couronne* chez les capucins. Les deux premieres étoient celles de Pologne & de France. Il vouloit y ajouter celle de moine.

Paris eſt en feu. Les Seize s'abandonnent aux derniers excès. Leurs prédicateurs changent la morale chrétienne en maximes de révolte & de vengeance. Quelques-uns exigent de leur auditoire un ſerment de venger les princes maſſacrés. Un de ces fanatiques, apoſtrophant le premier préſident de Harlai, l'oblige de lever la main comme les autres, ſans quoi la populace l'eût mis en pieces. Un curé, faiſant l'oraiſon funebre du duc de Guiſe, déclame en furieux ces vers latins dictés par la rage :

Fanatiſme en chaire & ailleurs.

Exoriare aliquis noſtris ex oſſibus ultor,
Qui face Valeſios ferroque ſequare tyrannos.

La Sorbonne déclare les ſujets déliés de leurs obligations envers le ſouverain ; ſoixante & dix docteurs ſignent ce décret, & on le donne pour le ſentiment unanime du corps, quoiqu'il y eût quelques oppoſans parmi les anciens. La confeſſion même ſert à inſpirer le crime. Point d'abſolution dans la plupart des égliſes pour quiconque n'a pas les ſentimens d'un rebelle.

Le parlement, priſonnier des Seize.

Buſſi-le-Clerc, procureur, à qui le duc de Guiſe avoit confié la Baſtille comme au plus furieux des Seize, ſe rend au palais, ſuivi d'une troupe de ſatellites. Il préſente une requête pour

que le parlement déclare, conformément au décret de la Sorbonne, que les ſujets ſont déliés du ſerment de fidélité. Ne trouvant pas cette compagnie dans les diſpoſitions qu'il exigeoit, il ordonne au premier préſident & à quelques autres de le ſuivre. Tout le parlement ſe leve, marche à la ſuite de Harlai. On les conduit à la Baſtille; on forme un nouveau parlement compoſé des magiſtrats les moins ſuſpects aux ligueurs. La requête de Buſſi-le-Clerc y eſt entérinée, la ligue confirmée, & la réſolution priſe avec ſerment de venger la mort du duc & du cardinal de Guiſe, contre tous ceux qui en avoient été les auteurs ou les complices.

Mort de Catherine de Medicis

A cette multitude d'attentats, le roi n'oppoſoit que des manifeſtes, des apologies. Il venoit de perdre ſa mere Catherine de Médicis, qui, depuis trente ans, avoit, par ſon génie ambitieux & ſa perfide politique, fomenté toutes les factions pour les faire ſervir toutes au maintien de ſon autorité. * Quoiqu'elle

* Ces anciens vers, en forme d'épitaphe, ne peignent pas mal le caractere & le gouvernement de Catherine de Médicis.

La reine qui ci-gît fut un diable & un ange,
Toute pleine de blâme, & pleine de louange.
Elle ſoutint l'état, & l'état mit à bas,

eût toujours haï le roi de Navarre, elle recommanda en mourant à ſon fils de ſe réconcilier avec lui, & ajouta qu'il ne pouvoit rétablir la paix dans le royaume qu'en accordant la liberté de conſcience; les princes d'Allemagne & pluſieurs autres ſouverains de ſon ſiecle n'ayant jamais pu pacifier par les armes les troubles excités par la religion. La néceſſité donnoit du poids à ce double conſeil, fondé ſur des expériences palpables.

Le duc de Mayenne.

Un nouveau chef avoit remplacé le duc de Guiſe: c'étoit le duc de Mayenne, moins vif, moins audacieux, mais du reſte digne ſucceſſeur de ſon frere. Il ſe trouvoit à Lyon pendant les états de Blois. Henri III n'ayant pu s'aſſurer de ſa perſonne tâcha inutilement de la gagner par les offres les plus avantageuſes, qui tendoient à mettre le tiers du royaume entre les mains des princes Lorrains. On devoit bien s'attendre que le meurtre de ſes freres exciteroit ſa défiance, & autoriſeroit ſes refus. Les ligueurs & leur parlement (le roi venoit de transférer à Tours celui de Paris) le déclarerent

---

Elle fit maints accords, & pas moins de débats;
Elle enfanta cinq rois & deux guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux & ruiner des villes,
Fit bien de bonnes loix & de mauvais édits,
Souhaite-lui, paſſant, enfer & paradis.

lieutenant général de la couronne de France. Ils le faiſoient roi ſous un autre nom, car ils ſuppoſoient le trône vacant, & ne penſoient qu'à le remplir. Quantité de villes conſidérables embraſſerent hautement le parti du duc. A peine reſtoit-il au roi quelques provinces, contenues par l'autorité des gouverneurs.

Henri III & Henri IV unis contre la ligue.

Dans ces fatales circonſtances, il traite enfin avec Henri IV, dont on l'avoit forcé d'être l'ennemi. Ce grand prince ne balance point à venir le joindre, malgré les inquiétudes qu'on tâche de lui inſpirer. C'étoit une démarche haſardeuſe, après tant d'exemples de perfidie; mais la confiance d'un héros, excité par l'amour du bien public, l'emporte ſur les conſidérations perſonnelles. Les deux rois s'embraſſent avec tendreſſe, & s'uniſſent étroitement contre la ligue.

Générosité de la Noue.

Parmi des détails peu intéreſſans, nous trouvons un trait digne de reſter dans la mémoire des hommes. La Noue, gentilhomme Breton, le modele des proteſtans, loué par les catholiques mêmes, (tant la vertu a d'empire ſur les cœurs!) devoit ſecourir promptement Senlis, que l'armée des Seize alloit emporter. Il falloit y conduire des munitions. Elles étoient toutes prêtes; mais les marchands refuſoient de les livrer ſans argent ou ſans une caution sûre. La Noue s'adreſſe

à quelques traitans enrichis au ſervice du roi ; pas un ne veut ouvrir ſa bourſe. Indigné de leur avare ingratitude : *oh bien*, dit-il, *ce ſera donc moi qui ferai cette dépenſe. Garde ſon argent quiconque l'eſtime plus que ſon honneur. Tandis que j'aurai une goutte de ſang & un arpent de terre, je l'emploierai pour la défenſe de ma patrie.* Auſſitôt il engage ſes biens aux marchands, vole au ſecours de Senlis, défait les ligueurs, & ſauve la place.

Monitoire de Sixte-Quint.

L'union des deux rois étoit un ſujet d'alarmes pour la cour de Rome. Quoique Sixte-Quint n'eſtimât point la ligue, il la favoriſoit politiquement. Le maſſacre du duc de Guiſe lui avoit paru un acte de juſtice néceſſaire ; mais celui d'un cardinal & l'empriſonnement de quelques prélats ligueurs lui paroiſſoient des attentats crians contre l'égliſe & le ſaint ſiége. En vain le roi demanda l'abſolution ſans avoir été frappé d'anatheme. Ce pape altier, qui avoit l'ambition de maîtriſer les ſouverains, le voyant ligué avec un prince hérétique, fulmina contre lui un monitoire, par lequel il lui ordonnoit de mettre en liberté le cardinal de Bourbon, arrêté aux états de Blois, & le citoit à comparoître devant lui dans ſoixante jours ou en perſonne ou par procureur ; le déclarant excommunié, en vertu de la bulle *In cœna Domini*, s'il n'infor-

moit pas le ſaint ſiége de ſon obéiſſance dans l'eſpace de trente jours.

Cette bulle *In cœna Domini*, compoſée de pluſieurs bulles, publiée en 1568 par Pie V * toujours rejetée en France & en quelques autres états, toujours lue à Rome le jeudi ſaint, (excepté ſous le pontificat actuel de Clément XIV,) a principalement pour objet les immunités de l'égliſe, & va juſqu'au point d'excommunier les princes qui exigeront des eccléſiaſtiques quelque contribution que ce puiſſe être. Elle défend même d'impoſer de nouvelles taxes ſur les laïques ſans une permiſſion expreſſe de Rome. Les excommunications ſans nombre qu'elle porte ſont toutes réſervées au pape. Elle excommunie quiconque appelle au futur concile de ſes décrets ou ſentences, quiconque enſeigne ou croit qu'il eſt ſoumis au concile général. Toute la France ſeroit excommuniée à jamais par une bulle, en ſuivant la doctrine du concile de Conſtance ! tous les princes à jamais privés des droits de ſouverain ! & la cour de Rome toujours

Bulle *In cœna Domini.*

* On fait remonter cette bulle juſqu'au pontificat de Grégoire XI dans le quatorzieme ſiecle. Elle exiſtoit en partie depuis long-tems, lorſque Pie V, dominicain, exceſſivement zélé pour l'inquiſition, la publia telle qu'on la voit aujourd'hui.

armée de cenſures pour ſoutenir ſes anciennes prétentions ! Mais ſi les princes, les miniſtres & les peuples venoient un jour à ouvrir les yeux, quels effets devoit néceſſairement produire cet abus de l'autorité ſpirituelle ?

Siége de Paris. Le timide roi fut conſterné du monitoire de Rome. Henri IV eut beaucoup de peine à le raſſurer. *Vainquons*, lui dit-il, *& nous aurons l'abſolution ; mais ſi nous ſommes battus, nous ſerons excommuniés, aggravés & réaggravés.* Effectivement le cardinal de Joyeuſe avoit écrit de Rome qu'on donneroit ou refuſeroit l'abſolution, ſelon que les armes ſeroient heureuſes ou malheureuſes. Il falloit aſſiéger Paris, & étouffer la ligue dans ſon fort. Un ſecours de dix mille Suiſſes, que Sanci, maître des requêtes, obtint ſans argent par un prodige de zele & d'habileté, mit l'armée royale en état de former cette entrepriſe. Le roi s'empare de Saint-Cloud le 29 Juillet 1689. C'eſt-là que le fanatiſme devoit l'immoler.

Jacques Clément aſſaſſine le roi. Un jeune prêtre dominicain, nommé Jacques Clément, groſſier, libertin & fougueux, la tête échauffée par les déclamations des prédicateurs, par la doctrine courante du régicide, & par les entretiens journaliers des enthouſiaſtes, ſe croit inſpiré de délivrer le royaume

d'un tyran. (On ne donnoit pas d'autre nom à Henri III.) Bourgouin ſon prieur le confirma dans ſa réſolution. Il y a même tout ſujet de croire que des perſonnes du premier rang en furent les inſtigateurs, & la ducheſſe de Montpenſier, ſœur des Guiſes, femme d'un caractere violent & de mœurs très-peu reſpectables, fut particulierement ſoupçonnée. Muni de paſſeports & de lettres de créance, Clément ſe rend à Saint-Cloud, ſe fait préſenter au roi, ſous prétexte d'avoir des choſes eſſentielles à lui dire, & avec tout le ſang-froid d'un ſcélérat lui plonge ſon couteau dans le ventre. Henri III mourut le lendemain âgé de trente-huit ans, entre les bras du roi de Navarre, qu'il appeloit ſon frere & ſon ſucceſſeur. La race des Valois étant éteinte, la couronne lui appartenoit comme au premier prince du ſang.

Si le religieux parricide n'eût pas été maſſacré d'abord, on lui auroit ſans doute arraché des ſecrets étranges. Les tranſports des Pariſiens, après cet événement firent aſſez connoître l'eſprit de la ligue. La ducheſſe de Montpenſier parcourut les rues en carroſſe avec ſa mere, criant *bonnes nouvelles*, & excitant le peuple à la loi. Jacques Clément fut honoré comme un ſaint; on le com-

On préconiſe le régicide.

paroit dans les chaires à Judith, qui avoit abattu la tête d'Holopherne; on expoſa ſon image ſur les autels. Le pape s'exprima ſur ſon compte de la même façon que les ligueurs. Preſque tous les théologiens catholiques ſoutenoient cette doctrine atroce & abſurde, qui excite au meurtre, au régicide même, pour la défenſe de l'égliſe. Rien ne prouve mieux combien l'eſprit de parti & le faux zele peuvent éteindre non-ſeulement les lumieres de la raiſon, mais celles de la religion. Il faut avouer que la conduite de Henri III ne contribua pas peu à inſpirer cette démence. La ſuperſtition, jointe à ſes autres vices, le rendoit également mépriſable & odieux. On lui reprochoit la Saint-Barthélemi, & les catholiques ſemblerent être les vengeurs des proteſtans. Son regne fut appelé le *regne des favoris.*

Ordonnance ſur la nobleſſe.

Ce prince, par l'ordonnance de Blois, déclara que les roturiers qui acheteroient des fiefs nobles ne ſeroient plus ni anoblis par-là, ni mis au rang de la nobleſſe. Dès-lors la poſſeſſion des fiefs ceſſa de faire des nobles. Cet abus s'étoit introduit par la licence du gouvernement, & aviliſſoit la nobleſſe en la rendant trop commune. Il étoit d'ailleurs contraire aux droits du ſouverain, qui

ſeul doit conférer la nobleſſe. Henri IV ſupprima de même dans la ſuite celle qu'on acquéroit par la profeſſion des armes. Pour s'anoblir, il fallut déſormais des lettres du roi, ou un office auquel ce privilége fût attaché.

Ordonnance ſur les affaires eccléſiaſtiques.

L'ordonnance de Blois, de 1579, ainſi nommée parce qu'elle fut rendue en conſéquence des fameux états de Blois, renferme pluſieurs réglemens eccléſiaſtiques, conformes à la diſcipline du concile de Trente, que ces états s'étoient efforcés de faire publier dans le royaume. Elle fixe les vœux de religion à ſeize ans. L'ordonnance d'Orléans les avoit fixés à vingt ans pour les filles, & à vingt-cinq pour les hommes. Un changement ſi conſidérable occaſionné par le concile de Trente, ſe rapportoit plus à l'intérêt des religieux qu'à celui de la ſociété civile.

Raiſons qui ont empêché de recevoir le concile de Trente.

Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur quelques-uns des autres décrets du concile, on ſentira la force des raiſons qui empêcherent toujours la France de recevoir ſa diſcipline. Il ſoumet à la juridiction eccléſiaſtique non-ſeulement les adulteres, mais tous ceux qui ſont mariés ayant la tonſure cléricale; il attribue aux ſeuls ordinaires le jugement des livres, & condamne à une amende ceux qui en débitent de prohibés; il ordonne la con-

ſiſcation, la ſaiſie de biens, l'empriſonnement même des laïques, en certains cas, & permet aux évêques de dépoſer les adminiſtrateurs des hopitaux; il leur commande de publier les cenſures de Rome; il les fait exécuteurs des legs pieux; enfin il les ſuppoſe *délégués* du pape dans leurs fonctions; il excommunie les rois qui prennent les fruits des bénéfices pour quelque occaſion que ce puiſſe être, & par conſéquent anéantit le droit de régale. Autant de breches, ſoit à la puiſſance légiſlatrice, ſoit à l'autorité des magiſtrats, ſoit aux libertés de l'égliſe Gallicane, dont la plupart des évêques François ſe montroient alors peu jaloux, ou qu'ils ne connoiſſoient point.

Index de Rome pour les livres défendus.

On cherchoit tous les moyens d'arrêter le progrès de l'héréſie; l'eſſentiel étoit d'en trouver de bons, & l'on n'y réuſſit pas toujours. A la terreur des ſupplices, on ajouta des entraves pour l'eſprit humain, qui, en le tenant captif dans les ténebres, pouvoient nuire à la religion même autant qu'à la raiſon & aux ſciences. Philippe II fit imprimer le catalogue des livres défendus par l'inquiſition d'Eſpagne. Paul IV, l'année ſuivante 1559 ordonna que le *Saint Office* de Rome publiât auſſi un ſemblable catalogue. C'eſt l'origine de l'*Index*, où

ſe trouvent confondus avec les livres hérétiques tous les ouvrages anonymes imprimés depuis quarante ans, des livres de littérature, & généralement (ce qui paroît incroyable) tous les livres ſans diſtinction ſortis de la preſſe de ſoixante-deux imprimeurs, nommés dans une liſte particuliere. Excommunication réſervée au pape, privation de bénéfice, infamie perpétuelle, &c., c'étoient les peines prononcées contre les lecteurs. On vit des ouvrages de littérature, ſans rapport à la religion, défendus *en haine* de l'auteur qu'on jugeoit ou hérétique ou ſuſpect. Les livres que tel auteur pourroit compoſer, furent même condamnés ainſi avant que de naître.

Il n'eſt point reçu en France.

La France n'a point reconnu ce tribunal qui flétrit Eraſme, les Galilée, & tant d'écrivains reſpectables dont les lumieres ont éclairé toute l'Europe. Mais ſi les principes des ligueurs avoient prévalu, la France auroit porté le même joug que l'Eſpagne, le Portugal & l'Italie. On oublioit que *les paſteurs dans les premiers tems avoient ſoin de bien inſtruire les chrétiens, chacun ſelon ſa portée, ſans prétendre les gouverner par la ſoumiſſion aveugle, qui eſt l'effet & la cauſe de l'ignorance.* (Fleury, VII Diſc.)

Du Moulin condamné ſpécialement.

Aucun auteur n'a eſſuyé de plus terribles condamnations à Rome, que le

célebre juriſconſulte Charles du Moulin. Comme il étoit lu & admiré en dépit de l'*Index*, Clément VIII défendit de nouveau en 1602 tous ſes ouvrages, même ceux qui avoient été corrigés, parce que, dit ce pape, *ils ne peuvent être corrigés que par le feu.* Encore aujourd'hui quand la congrégation de l'*Index* permet la lecture des mauvais livres, elle excepte toujours les livres de du Moulin. Un poiſon ſi déteſtable ſe débite en France avec privilége du roi, & ne fait de mal qu'aux prétentions de la cour Romaine. On a rectifié par des notes ce qu'il y a de répréhenſible dans le texte. Cela vaut mieux ſans doute que de défendre la lecture d'excellens ouvrages où il s'eſt gliſſé quelques erreurs, mais qui renferment un tréſor de vérités.

Le calendrier réformé.

Cépendant Grégoire XIII s'immortaliſa par une entrepriſe digne du ſiecle d'Auguſte. Il employa d'habiles mathématiciens à réformer le calendrier. Cette réforme ſe fit d'une maniere très-ſimple, en retranchant dix jours de l'année 1582. Le calendrier Grégorien fut établi en France par un édit. Quelque néceſſaire que fût le changement, les pays proteſtans le rejeterent, parce qu'il venoit de Rome. On l'auroit peut-être de même rejeté à Rome, s'il étoit venu de Geneve. C'eſt la bizarrerie ordinaire des préjugés.

L'exemple du célebre Ramus étoit effrayant pour quiconque oſoit braver les opinions les plus abſurdes. Ce profeſſeur philoſophe, mathématicien, grand littérateur, eſſuya des perſécutions à Paris pour avoir enſeigné la véritable prononciation du Q. Il ſuffiſoit de prononcer comme lui *quanquam*, au lieu de *kankam*, pour encourir la cenſure. Il eut le courage de combattre la philoſophie péripatéticienne, & il fut traité en hérétique. Des meurtriers envoyés par un de ſes rivaux, le tuerent à la Saint-Barthélemi. Les écoliers, animés de l'eſprit des profeſſeurs, ſignalerent leur haine ſur ſon cadavre. On doit à Ramus une chaire de mathématique du collége royal, qui ſuffiroit pour rendre ſa mémoire précieuſe. Ramus perſécuté.

Qui étoient donc ces grands zélateurs, qui ſe prétendoient les ſoutiens de la religion en perſécutant le génie, en bouleverſant l'état, & détrônant le ſouverain ? Quels étoient leurs talens & leurs lumieres ? on peut en juger par un exemple rapporté dans les Mémoires de la ligue. En 1589 un prédicateur annonça qu'il prêcheroit non le ſaint du jour, mais les *déportemens de Henri de Valois*. Le ſermon finit par cette tirade: *Bref, c'eſt un Turc par la tête, un Allemand par le corps, une Harpie par les mains,* Impertinence des fanatiques.

un Anglois par la jarretiere, un Polonois par les pieds, & un vrai diable en l'ame.

HENRI IV.

1589. LA France ne pouvoit deſirer de maître plus digne que Henri IV de la gouverner, ni plus capable de réparer ſes malheurs. C'étoit un prince né avec une grande ame, un beau génie, un jugement admirable; formé par une éducation mâle & ſimple; endurci aux fatigues de la guerre, éprouvé par l'infortune, qui apprend aux rois à être hommes; parvenu à l'âge de trente-ſix ans où l'eſprit & le corps ont toute leur force; plein de droiture & de franchiſe, de généroſité pour ſes amis, d'affection pour les peuples; trop ſuſceptible des foibleſſes de l'amour, mais aimant la gloire & le bien public préférablement aux plaiſirs, calviniſte modéré & ſans entêtement, diſpoſé à maintenir la religion dominante, à l'embraſſer même quand on l'auroit détrompé de ſes erreurs.

Caractere de Henri IV.

Cependant la plus grande partie de la France refuſoit de le reconnoître. Chef de la branche de Bourbon-Vendôme, deſcendant de Robert comte de Clermont cinquieme fils de ſaint Louis, quoiqu'il ne fût parent du dernier roi qu'au

Sa religion empêche de le reconnoître.

vingt-deuxieme degré, les loix lui aſſuroient la couronne. Il n'avoit contre lui que ſa propre religion; barriere preſque inſurmontable dans un tems de fanatiſme & de révolte. Le duc d'Epernon & d'autres ſeigneurs ou gentilshommes de l'armée ſe retirerent d'abord, ſous prétexte que leur conſcience ne leur permettoit pas de ſervir un prince hérétique. La plupart des autres lui demeurerent fidelles, à condition qu'il s'en rapporteroit au jugement du concile. Mais le duc de Mayenne, qui, ſoit modération, ſoit politique, ne voulut point du titre de roi, le fit donner au vieux cardinal de Bourbon encore priſonnier, qu'on proclama quelques mois après ſous le nom de Charles X.

Avantages des ligueurs.

L'armée royale, forte de trente mille hommes au commencement du ſiége de Paris, diminuoit conſidérablement tous les jours. Les déſertions fréquentes, la retraite d'une foule d'officiers qui demandoient leur congé, le manque d'argent, les ſcrupules des catholiques, la défiance des huguenots, tout contribuoit à l'affoiblir. Henri IV leva le ſiége, & ſe retira vers Dieppe, n'ayant plus que cinq à ſix mille combattans. On délibéra dans le conſeil s'il paſſeroit en Angleterre; tant les ligueurs avoient de ſupériorité. Mayenne le pourſuivoit avec une

armée trois ou quatre fois plus nombreuſe que la ſienne. Il ſe vantoit déjà d'une victoire infaillible. Le *Béarnois* (c'eſt le nom que la ligue donnoit au monarque) ne pouvoit, diſoit-il, lui échapper, à moins de ſe jeter dans la mer. Le péril étoit effrayant; mais Henri n'en redoutoit aucun.

Mayenne battu par Henri IV.

La bataille d'Arques confondit les eſpérances des rebelles. Il les défit avec ſa petite armée *. Ce fut en partie la faute du duc de Mayenne, trop lent dans ſes opérations, appeſanti par la maſſe de ſon corps, & qui perdoit beaucoup de tems au lit & à table. *S'il n'y va pas d'un autre façon*, dit Henri IV, *je ſuis aſſuré de le battre toujours à la campagne.* L'activité infatigable & l'extrême ſobriété du roi lui donnoient tout l'avantage ſur ſon ennemi. On a écrit qu'il uſoit plus de bottes que l'autre n'uſoit de ſouliers.

Paris preſque forcé.

Après ſa victoire, ayant reçu un renfort de quatre mille Anglois, il va porter la terreur juſqu'à Paris, où l'on avoit répandu le bruit de ſa défaite. Il s'empare de cinq faubourgs l'épée à la main. Si le canon étoit arrivé un peu plutôt,

* Après cette bataille, Henri IV écrivit à Crillon, *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

la ville pouvoit être forcée. Les ducs de Mayenne & de Nemours y rentrerent à propos pour la défendre. Il s'en falloit bien que Henri fût au terme de ſes épreuves.

Tout le royaume étoit déchiré, & le parti de la ligue dominoit. Quelques parlemens autoriſoient la rebellion. Celui de Toulouſe rendit un arrêt fanatique, qui ordonnoit des proceſſions en mémoire de l'aſſaſſinat de Henri III, & qui déclaroit Henri IV incapable de ſuccéder à la couronne. Sixte-Quint avoit envoyé un légat avec commiſſion de faire élire un roi tel que la cour de Rome pouvoit le ſouhaiter; & ce légat, Gaétano, ne ménageoit rien, quoique les ordres du pontife l'obligeaſſent à des ménagemens. Philippe II, roi d'Eſpagne, demandoit le titre de protecteur de la France, pour la démembrer au gré de ſon ambition. Ce prince artificieux vouloit ſe rendre maître de la ligue. En lui accordant des ſecours médiocres, il ſe propoſoit de la tenir toujours dans la dépendance. Mais le duc de Mayenne, réſolu de ne pas ſe donner un maître, fit avorter ſes projets, ſans ſe priver de ſes ſecours. Il diminua le pouvoir des Seize, dont l'audace ne connoiſſoit plus de frein.

Entrepriſes contre le roi.

1590.

La journée d'Arques avoit terni ſa

Bataille d'Ivri.

réputation. Afin de la rétablir par une action d'éclat, il marcha contre le roi qui aſſiégeoit Dreux, & qui leva auſſitôt le ſiége pour aller combattre. Malgré l'avantage du nombre, le duc fut encore défait à Ivri. Cette fameuſe bataille pourroit ſeule immortaliſer Henri IV. Général & ſoldat, il montra autant d'habileté que de bravoure. C'eſt-là qu'avant l'action, parcourant les rangs avec un air de gaieté qui préſageoit la victoire, il dit aux troupes : *Enfans, ſi les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire. Dieu eſt pour nous.* On le crut mort dans la mêlée. Dès qu'il reparut, couvert du ſang des ennemis, ſes ſoldats devinrent autant de héros. Les ligueurs furent taillés en pieces. Le maréchal de Biron commandoit le corps de réſerve; & ſans être au fort du combat, eut beaucoup de part à la victoire. Il félicita le roi en ces termes : *Sire, vous avez fait aujourd'hui ce que devoit faire Biron; & Biron ce que le roi devoit faire.* La clémence du vainqueur releva la gloire de ſon triomphe. *Sauvez les François*, s'écrioit-il, en pourſuivant les fuyards. Tous ces traits peignent le grand homme, qui poſſede l'art de gagner les cœurs. On doit y ajouter les careſſes, les éloges dont

Bonté du roi.

il

il honora ſes officiers. Le maréchal d'Aumont étant venu le ſoir prendre ſes ordres, il l'embraſſa tendrement, l'invita à ſouper, le fit aſſeoir à ſa table. *Il eſt bien juſte*; dit-il, *qu'il ſoit du feſtin, puiſqu'il m'a ſi bien ſervi à mes noces.*

Réparation qu'il fit à Schomberg.

Nous devons ſurtout admirer la réparation qu'il avoit faite à Schomberg. Ce général des Allemands, quelques jours avant la bataille, lui demanda la paye de ſes troupes. Les finances manquoient; un mouvement de dépit emporte le roi: *Jamais homme de cœur*, répondit-il, *n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille.* Se repentant d'une vivacité injurieuſe, il ſaiſit pour la réparer le moment où l'on alloit ſe battre. *M. de Schomberg*, dit-il, *je vous ai offenſé. Cette journée ſera peut-être la derniere de ma vie: je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme; je ſais votre mérite & votre valeur: je vous prie de me pardonner, & embraſſez-moi.* Schomberg lui répondit: *Il eſt vrai que V. M. me bleſſa l'autre jour; aujourd'hui elle me tue: car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mourir en cette occaſion pour ſon ſervice.* Le brave Allemand ſignala en effet ſa valeur, & fut tué auprès du roi.

Blocus de Paris.

Après quelques lenteurs cauſées par le beſoin d'argent, Henri IV forme le blo-

cus de Paris. Le duc de Nemours, frere utérin du duc de Mayenne, y commandoit en qualité de gouverneur. Il pourvut à tout avec une prudence & une activité ſinguliere. Cependant le cardinal de Bourbon meurt dans ſa priſon de Fontenai en Poitou, bon prélat, affectionné au roi ſon neveu, & qui s'étoit prêté aux manéges des ligueurs moins par ambition de prince, que par zele de catholique. Alors la Sorbonne décide ſolennellement que Henri de Bourbon, hérétique, fauteur d'hérétiques, relaps & excommunié, *quand même il ſeroit abſous des cenſures*, ne peut être admis à la couronne; qu'on eſt obligé en conſcience de l'empêcher d'y parvenir; qu'en mourant pour une ſi ſainte cauſe, on s'aſſure *la palme du martyre*. Le parlement, ou plutôt le reſte de cette illuſtre compagnie, par une lâcheté ou un délire inconcevable, approuve ce décret auſſi plein d'extravagance que de fureur, & défend ſous peine de mort de parler d'aucune compoſition avec le roi.

Décret de la Sorbonne.

Fanatiſme des Pariſiens.

Pour comble de démence, on forme une eſpece de régiment de prêtres & de moines, qui parcourent les rues en proceſſion, la cuiraſſe ſur le dos & le mouſquet ſur l'épaule; ſpectacle ridicule, mais propre à exciter le fanatiſme de la populace. Le légat voulut animer la

Régiment de prêtres & de moines.

troupe par ſa préſence. Un de ces nouveaux ſoldats tire pour le ſaluer, ne ſachant pas ſans doute que ſon arquebuſe étoit chargée à balle. L'aumônier du légat reçoit le coup, & meurt dans le carroſſe. On s'écrie de toutes parts qu'il eſt heureux de mourir dans une ſi ſainte action; qu'*il falloit le croire, parce que monſeigneur le légat, qui ſavoit bien ce qui en étoit, l'aſſuroit ainſi.*

Famine dans Paris.

Il reſtoit environ deux cent vingt mille perſonnes dans Paris. Trois mois de blocus avoient épuiſé les vivres. La famine devenoit intolérable. On étoit déjà réduit à pulvériſer les os de morts pour en faire du pain. Les religieux qui inſpiroient l'ardeur du martyre, n'étoient pas les plus indifférens pour la vie. Une viſite faite dans les couvens dévoila leurs manœuvres intéreſſées; & Mézerai aſſure même qu'on trouva dans celui des capucins, d'abondantes proviſions. Cette découverte fut une petite reſſource. Mais Paris ne pouvoit échapper à Henri IV, ſi par un excès de bonté il n'eût ſouffert que les bouches inutiles ſe retiraſſent, que ſes propres officiers & ſes ſoldats fiſſent entrer des rafraîchiſſemens pour leurs amis. On raconte que deux payſans qui alloient être pendus pour avoir amené du pain à une poterne, s'étant jetés à ſes genoux, & lui repré-

Bonté exceſſive du roi

ſentant qu'ils n'avoient pas d'autre moyen de gagner leur vie : *Allez en paix*, lui dit-il, en leur donnant l'argent qu'il avoit ſur lui, *le Béarnois eſt pauvre ; s'il en avoit davantage, il vous le donneroit.* Il entroit ſans doute de l'imprudence dans cette conduite, mais une imprudence digne d'admiration. *J'aimerois quaſi mieux*, diſoit ce bon prince, *n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de perſonnes.*

Le duc de Parme délivre Paris.

Cependant la néceſſité rendoit les Pariſiens plus traitables. Malgré les décrets de la faculté de théologie & les arrêts du parlement de la ligue, il y eut quelques conférences pour un accommodement. On offrit de ſe ſoumettre, pourvu que le roi renonçât au calviniſme ; mais regardant le ſuccès comme infaillible, il vouloit impoſer les conditions. Un événement imprévu lui fit perdre le fruit de tant de travaux. Philippe II, qui craignoit la fin des troubles, & qui ſe flattoit d'y gagner la couronne de France, avoit ordonné au duc de Parme, Alexandre Farneſe, gouverneur des Pays-bas, de marcher au ſecours de Paris, quelque dangereux qu'il fût de dégarnir des Provinces expoſées aux entrepriſes des Hollandois. Ce fameux général approche avec une puiſſante armée. Henri IV au déſeſpoir lui préſente la bataille, &

lui fait dire que de ſon côté il ne l'eſquivoit jamais. *Pour moi*, répond le duc de Parme, *je l'eſquiverai à ſes dépens, & quiconque m'y contraindra en ſaura plus que moi.* La délivrance de Paris étoit le but de ſon expédition : il réuſſit ſans peine. Ce coup de foudre répandit le découragement parmi les troupes du roi. Elles manquoient d'argent, d'habits, de nourriture. Le roi lui-même, n'ayant pas de quoi dîner, alla manger un jour dans la tente de François d'O, ſurintendant des finances, dont la table n'étoit que trop bien ſervie.

Embarras & pauvreté du roi.

Le duc de Parme ſe retira bientôt dans les Pays-bas; la guerre continua en France avec la même animoſité, ſans rien produire de mémorable. Un ennemi étranger augmenta les malheurs publics. C'étoit le duc de Savoie, qui, non content d'avoir uſurpé le marquiſat de Saluces, vouloit envahir le Dauphiné & la Provence. Leſdiguieres, un des plus grands hommes de guerre de ce tems-là, rebelle ſous les regnes précédens en qualité de calviniſte, mais fidelle à Henri IV, & zélé pour ſa propre fortune, mit le Dauphiné à couvert de l'invaſion. Il envoya demander enſuite le gouvernement de Grenoble. Le roi refuſa d'abord, de l'avis de ſon conſeil, parce qu'il s'étoit engagé à réſerver les gou-

Invaſion du duc de Savoie.

Leſdiguieres ſauve le Dauphiné.

vernemens pour les catholiques. *Meſſieurs*, dit l'envoyé de Leſdiguieres, *votre réponſe inopinée m'a fait oublier un mot : c'eſt que, puiſque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, vous ſongiez aux moyens de le lui ôter.* Cette hardieſſe ne déplut point à Henri IV. Leſdiguieres étoit tout puiſſant dans ſa province ; on avoit beſoin de lui ; on jugea que dans un cas extraordinaire il falloit paſſer ſur les regles. Il eſt des conjonctures où l'autorité affoiblie ne ſe ſoutient qu'en molliſſant.

L'ennemi reçu en Provence.

C'étoit beaucoup de garantir le Dauphiné ; mais le Duc de Savoie fut plus heureux en Provence. On le reçut dans le pays, comme s'il en eût été le ſouverain. Le parlement d'Aix l'en déclara gouverneur, & lui donna le titre de général *ſous la couronne de France.* Le meilleur des rois étoit toujours regardé comme un tyran par ceux qui ne croyoient pas qu'on pût régner ſans être catholique : préjugé fatal dont l'ambition ſe ſervoit pour exercer une véritable tyrannie.

1591. Entrepriſes de Rome.

Rome fut toujours redoutable dans ces conjonctures orageuſes. Sixte-Quint étoit mort en 1590, mépriſant la ligue qu'il favoriſoit par une fauſſe bienſéance, & eſtimant Henri IV qu'il outrageoit par politique. Grégoire XIV, né

ſujet du roi d'Eſpagne, abuſa encore plus que Sixte de l'autorité pontificale. Il publia des monitoires pour ordonner ſous peine d'excommunication, à toute ſorte de perſonnes, de quitter le parti d'un roi *hérétique, relaps, perſécuteur de l'égliſe, excommunié & privé de tous ſes domaines*; (c'étoit le ſtyle ordinaire.) Il envoya de l'argent & promit des troupes aux ligueurs. En vain le roi ne ceſſoit de proteſter qu'il étoit prêt à ſe faire inſtruire, & que ſes ennemis l'en empêchoient par une guerre opiniâtre. On ne daignoit avoir égard ni à ſes raiſons ni à ſes promeſſes, & l'eſprit de faction envenimoit l'aigreur du faux zele.

Politique de Philippe II.

A Rome & à Paris, on travailloit moins pour la religion que pour le roi d'Eſpagne. Cet ambitieux monarque ſe flattoit d'uſurper la France, comme il s'étoit emparé du Portugal; il prétendoit y régner, ou du moins y faire régner ſa fille. Comptant ſur ſa politique & ſes tréſors, il diſoit déjà *ma ville de Paris, ma ville de Rouen*, &c. Les Seize entroient avec ardeur dans ſes vues. Leur inſolence croiſſoit tous les jours, juſqu'à vouloir maîtriſer le duc de Mayenne. Furieux de ce que le parlement avoit renvoyé abſous un particulier dont ils ſollicitoient la mort, ils ſaiſirent trois magiſtrats, entre autres le préſident Briſ-

Inſolence des Seize.

ſon, qui étoit alors à la tête du parlement ; ils les condamnerent à être pendus, & les firent exécuter.

Mayenne les réprime.

A la nouvelle de cet attentat, Mayenne abſent ſe hâte de revenir ; il diſſimule quelques jours ; il livre enfin au ſupplice quelques-uns de ces furieux. Buſſi-le-Clerc, le plus coupable de tous, devenu gouverneur de la Baſtille, obtint la permiſſion de ſe retirer. Ainſi fut détruite la tyrannie des Seize, faction compoſée de quelques curés fanatiques, & d'un grand nombre de gens de la lie du peuple, auſſi redoutable aux chefs de la ligue qu'à l'héritier de la couronne. Le curé Pelletier avoit eu le front de leur dire en pleine aſſemblée, avant l'exécution des trois magiſtrats : *C'eſt trop endurer, il faut jouer des couteaux.* Voilà comme des prêtres mêmes prétendoient défendre la cauſe de Dieu ! Il s'étoit formé un troiſieme parti en faveur du jeune cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé tué à Jarnac. Le roi découvrit l'intrigue, & l'étouffa en s'aſſurant de la perſonne du cardinal. Peu auparavant il avoit fait une tentative inutile ſur Paris. C'eſt ce qu'on appelle la *journée des farines.*

Le jeune cardinal de Bourbon.

Henri aſſiége Rouen.

Eliſabeth & les princes proteſtans d'Allemagne lui ayant envoyé des troupes, il entreprit le ſiége de Rouen, l'un des

boulevards de la ligue. On avoit dit des Parisiens qu'ils *savoient mieux jeûner que se battre.* Ce fut le contraire à Rouen. Villars-Brancas, parfaitement secondé par la garnison & les bourgeois, se défendit avec une valeur dont il y a peu d'exemples dans l'histoire. Henri IV s'exposa souvent comme un officier de fortune. Rosni l'invitant à se ménager : *mon ami*, répondit-il, *c'est pour ma gloire & pour ma couronne que je combats, ma vie & toute autre chose doivent être comptées pour rien.* L'attaque & la défense étoient également vives ; mais les rebelles auroient enfin succombé, si le duc de Parme n'étoit encore venu à leur secours.

Le roi marcha avec une partie de l'armée pour le combattre. Il fut blessé d'un coup de mousquet dans une action, où, suivi de quarante chevaux seulement, il affronta témérairement trente mille hommes. Les ennemis pouvoient le poursuivre & le prendre. Le duc de Parme, le croyant soutenu de toute sa cavalerie, manqua cette occasion décisive. On en murmura ; sa prudence fut taxée de foiblesse. *J'avois pensé*, dit-il pour sa justification, *avoir affaire à un général d'armée, & non pas à un capitaine de chevaux-légers, tel que je connois maintenant le roi de Navarre.* Duplessis Mornai écrivit au roi sur cette action : *Sire*,

1592. Farnese délivre la place.

vous avez aſſez fait l'Alexandre ; il eſt tems que vous ſoyez Auguſte. C'eſt à nous à mourir pour vous, & c'eſt-là notre gloire ; à vous, Sire, de vivre pour la France, & j'oſe vous dire que ce vous eſt un devoir. Henri fut contraint de lever le ſiége de Rouen. Mais les revers n'étoient qu'un aiguillon pour exciter ſon courage.

Belle retraite du duc de Parme,

Il pourſuit le duc de Parme, engagé dans le pays de Caux. Ce général manquant de vivres, ſerré de près, malade d'une bleſſure, ſe voit à ſon tour dans un extrême péril. Il ne peut échapper qu'en paſſant la Seine à Caudebec, où elle eſt fort large. L'entrepriſe paroiſſoit impoſſible. Le roi ne ſongea pas même à y mettre obſtacle. Un pont de bateaux ſe trouve prêt, ſans qu'il en ait le moindre ſoupçon. Les ennemis paſſent, détruiſent le pont, & retournent vers Paris. On dit que le duc de Parme ayant envoyé demander au Roi ce qu'il penſoit de ſa retraite, il répondit bruſquement qu'il ne ſe connoiſſoit point en retraite, & que la plus belle du monde lui paroiſſoit une véritable fuite. Ce mot échappé peut-être dans un premier mouvement, n'eſt pas digne d'un prince ſi éclairé, & ſi juſte eſtimateur du mérite. Péréfixe aſſure qu'*il eſtima cette retraite plus glorieuſe que deux batailles* ; *recon-*

noiſſant que le chef-d'œuvre d'un grand capitaine n'eſt pas tant de combattre & de vaincre, comme de faire ce qu'il a entrepris ſans haſarder de combat.

Ambition de Biron.

Selon le même auteur, le maréchal de Biron, intéreſſé à la prolongation de la guerre, négligea les moyens de faire périr l'armée Eſpagnole. Son fils lui demandant quelques troupes pour une entrepriſe eſſentielle & immanquable : *quoi donc, maraud*, lui dit le maréchal en jurant, *nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron* ? Si Biron ne dit pas ce que l'hiſtorien lui fait dire, on peut préſumer qu'il le penſa ; car il rapportoit tout à lui-même.

Suite de la guerre.

Les affaires prenoient une meilleure face en Provence, où le duc de Savoie perdit toutes ſes conquêtes. Leſdiguieres avoit diſſipé les troupes du pape. La ligue avoit perdu ſon héros, le Chevalier d'Aumale, prince Lorrain, tué en attaquant Saint-Denis. Mais le roi regrettoit auſſi le brave & vertueux la Noue, tué au ſiége de Lambale. Toutes les provinces étoient inondées de ſang, les villes priſes & repriſes, les campagnes ravagées, une infinité de petits combats exterminoient la nobleſſe & dépeuploient le royaume. Le maréchal de Biron eut la tête emportée d'un coup de canon devant la ville d'Epernai. C'étoit le premier

général de France, auſſi prudent que brave, auſſi diſtingué par ſon ſavoir que par ſes exploits. Henri IV lui devoit beaucoup, & auroit été infiniment ſenſible à ſa perte, ſi la hauteur & les prétentions de ce ſeigneur n'avoient un peu affoibli la reconnoiſſance de ſes ſervices.

1593. Différentes factions à Paris.

Dans la criſe violente de l'état, Paris étoit le centre des troubles. Il y avoit alors deux factions. Celle des Seize, conſidérablement déchue, vouée aux Eſpagnols, irritée contre Mayenne, vouloit pour roi le jeune duc de Guiſe, qui venoit de s'échapper de la priſon où il avoit été mis après le meurtre de ſon pere. Celle des Politiques, compoſée de gentilshommes, de magiſtrats, des meilleurs bourgeois, ne demandoit pour reconnoître Henri IV, que de le voir ſoumis à l'égliſe. Le duc de Mayenne, penchant auſſi à la paix, ſe ménageoit habilement entre le roi d'Eſpagne, dont il ne pouvoit encore ſe paſſer, & le roi de France, dont il prétendoit tirer bon parti.

Aſſemblée pour élire un roi.

Les ligueurs zélés demanderent une aſſemblée des états pour l'élection d'un roi. Clément VIII, qui ſuivoit les traces de Grégoire XIV, ordonna aux François de ſe réunir au plutôt, & de diſpoſer de la couronne. Mayenne aſſemble ces prétendus états généraux. Le légat du pape

oſe leur demander un ſerment de ne point ſe concilier avec le roi de Navarre, quand même il abjureroit l'héréſie. Les Eſpagnols de leur côté demandent l'abolition de la loi ſalique, & que l'infante d'Eſpagne ſoit déclarée reine de France. Comment des citoyens, des François, pouvoient-ils ne pas frémir à ces demandes ? La ſuperſtition avoit donc changé la nature.

Le roi penſe à ſe faire catholique.

Jamais Henri IV ne ſe trouva dans de ſi cruelles perplexités. Un roi élu par les états auroit vraiſemblablement entraîné tous les catholiques. Ceux mêmes de ſon parti murmuroient avec aigreur de ſa perſévérance dans une ſecte déteſtée. Il falloit ſe réſoudre ou à ſoutenir éternellement la guerre, ou à changer de religion. Ce qu'il y avoit de plus ſage parmi les huguenots lui conſeilloient de ſe décider promptement. Le *canon* de la meſſe, diſoient-ils, étoit le meilleur pour réduire les rebelles. Roſni, (depuis duc de Sully,) quoique ſincerement attaché au calviniſme, lui fit regarder cette démarche comme auſſi juſte que néceſſaire. Quelques miniſtres proteſtans, plus modérés que les autres, applanirent les voies, en avouant qu'il pouvoit faire ſon ſalut dans l'égliſe Romaine. Si l'on en croit Daniel, il étoit déjà catholique au fond du cœur. De fortes raiſons peuvent

au moins en faire douter. Quoi qu'il en ſoit, (car Dieu ſeul pénetre le fond des cœurs,) il promit de ſe faire inſtruire ſans délai.

Conférences de Surene.

Alors les catholiques attachés à ſa perſonne propoſent des conférences à ceux de Paris. Le légat, les Eſpagnols & leurs partiſans combattent en vain un projet ſi raiſonnable. Ces conférences s'ouvrent à Surene. Les prélats ligueurs, l'archevêque de Lyon (d'Eſpinac) à leur tête, y portent leurs préjugés contre le roi, affectant de révoquer en doute ſa ſincérité; alléguant des preuves de ſon attachement à l'héréſie; ſoutenant d'ailleurs qu'on ne pouvoit rien conclure ſans le pape; qu'il avoit défendu de traiter avec un prince hérétique, & que l'obéiſſance due au chef de l'égliſe devoit l'emporter ſur tout le reſte. L'archevêque de Bourges, Semblançai, réfute leurs chicanes par les vrais principes du droit des couronnes & des libertés de l'égliſe nationale. Il étoit facile de démontrer que l'intérêt de l'égliſe univerſelle, comme celui de l'état, exigeoit en cette occaſion une ſage condeſcendance. Mais les zélateurs fougueux & obſtinés ne voient point qu'ils ruinent la religion en ſe glorifiant de la ſoutenir. Les conférences produiſirent peu d'effet.

Les Eſpa-

Cependant l'ambaſſadeur d'Eſpagne

insistoit sur l'élection de l'infante. Afin de parvenir à son but, il déclara que l'intention de Philippe étoit de lui faire épouser le duc de Guise, qui seroit élu roi conjointement avec elle. Les Seize le desiroient; le duc de Mayenne n'avoit garde d'y consentir. Au milieu de ces agitations, le parlement, *quoique captif & estropié*, (ce sont les termes de Péréfixe) *se ressouvenant de son ancienne vigueur*, rendit un arrêt pour le maintien des loix fondamentales du royaume, & „ pour empêcher que, sous prétexte „ de religion, la couronne ne fût trans„ férée en mains étrangeres. „ L'Espagnol déconcerté par cet arrêt, le fut bien davantage par la conversion de Henri IV.

Espagnols demandent la couronne pour l'infante.

Arrêt en faveur de la loi salique.

Après un ou deux jours de conférence avec des évêques, le roi fit son abjuration à Saint-Denis entre les mains de l'archevêque de Bourges, & reçut de lui l'absolution de toutes censures. C'étoit le plus heureux événement qu'on pût desirer. Le fougueux Séga, évêque de Plaisance, légat depuis plusieurs années, au lieu d'y donner les mains, defendit, sous peine d'excommunication, d'assister à la cérémonie. Les Parisiens ne laisserent pas d'y courir en foule. On vit alors que leur haine pour la religion du roi ne s'étendoit point à sa personne. Mais il y avoit de ces hommes fanati-

Abjuration du roi.

ques par ſyſteme, qui reviennent plus difficilement que le peuple. Le docteur Boucher, furieux ligueur, ſe déchaîna en chaire neuf jours de ſuite contre le monarque catholique. Pluſieurs théologiens & prédicateurs déclamerent, écrivirent avec un redoublement de frénéſie. Cette année même, Henri courut riſque d'être aſſaſſiné.

Attentat contre le roi.

Un jeune batelier, nommé Barriere, en avoit formé le deſſein. Découvert par un jacobin, & mis à la queſtion, il nomma un capucin, un Jéſuite, un curé de Paris, & un autre prêtre, qui l'avoient, diſoit-il, exhorté à cet attentat. Les maximes des ligueurs devoient produire tôt ou tard un parricide exécrable. Barriere fut exécuté, & le roi ne permit point qu'on recherchât les complices.

Conduite de Mayenne.

Mayenne ſigna une treve de trois mois. Il promit néanmoins avec ſerment au légat, & de maintenir la ligue, & de ne point faire de paix. Sa politique cherchoit l'appui de la cour de Rome. Pour s'en aſſurer, il fit recevoir par les états le concile de Trente, & le fit publier *ſans reſtrictions ni modifications quelconques*: démarche auſſi vaine que cette aſſemblée étoit illégale. Clément VIII ſe montroit toujours inflexible, au point de refuſer audience à l'ambaſſadeur du roi. *Saint pere*, lui dit un auditeur de

Et de Clément VIII.

Rote Italien, *quand ce ſeroit le diable qui vous demanderoit audience, s'il y avoit eſpérance de le convertir, vous ne pourriez pas en conſcience la lui refuſer.* Malgré cet obſtacle, les François rentrerent peu à peu dans le devoir; la ligue perdoit ſon crédit & ſa puiſſance. La ſatire *Ménippée* *, qui parut alors, en la rendant ridicule, lui porta peut-être un coup mortel; car rien ne réſiſte au ridicule, lorſque la réflexion ſuccede à la fureur des partis. Meaux, Pontoiſe, Orléans, Bourges, Lyon, ſe ſoumirent bientôt. La ligue tombe.

Le duc de Mayenne quitta Paris, ne s'y croyant plus en ſureté. Il en avoit fait gouverneur le comte de Briſſac, qui préféra le devoir de ſujet à tout autre engagement; & qui vint à bout par ſa prudence d'y introduire le roi ſans tumulte & ſans combat. Les Eſpagnols furent réduits à capituler. On les laiſſa ſortir avec les honneurs de la guerre. Henri IV les regarda paſſer d'une fenêtre, & ſaluant les officiers avec bonté: *Meſſieurs*, leur dit-il, *recommandez-moi à votre maître; mais n'y revenez plus.* Le légat, obſtiné à ne point le voir, obtint la permiſſion de ſe retirer, d'emmener même le curé Aubri & le Jéſuite 1594. Le roi entre à Paris.

* C'eſt un recueil de diverſes pieces, publié par Nicolas Rapin.

Varade, que Barriere avoit chargés comme ſes complices.

Le parlement rétabli.

Il importoit ſurtout de rendre au parlement ſa ſplendeur, & de raffermir la monarchie par l'autorité des loix. Les magiſtrats fidelles revinrent dans la capitale, ayant Achille de Harlai à leur tête. Les autres furent rétablis, à condition que les premiers auroient le pas ſur eux. On ne vit dès-lors dans le parlement qu'un même eſprit de patriotiſme. Il caſſa tous les arrêts, décrets & ſermens faits depuis 1588, *qui ſe trouveroient préjudiciables à l'autorité du roi & aux loix du royaume, comme ayant été extorqués par force*; il révoqua les pouvoirs donnés au duc de Mayenne, & annulla les actes de la derniere aſſemblée de Paris ſous le nom d'états généraux, &c. Tout ce que le fanatiſme avoit inſpiré parut condamné à l'oubli, grace au changement des conjonctures.

Conduite de Henri IV.

Si quelque choſe eût été capable de réunir les cœurs de la nation, c'étoit la conduite du roi. On peut en juger par ce trait particulier. Lorſqu'il entra dans Paris, des ſergens arrêterent le bagage de la Noue, pour dettes que ſon pere avoit contractées au ſervice de l'état. Ce gentilhomme, très-digne de conſidération, ſe plaignit de la violence. Henri IV lui répondit publiquement :

la Noue, il faut payer ſes dettes; je paye bien les miennes; & l'ayant tiré à part, il lui donna des pierreries à engager pour les effets qu'on avoit ſaiſis.

Les ligueurs lui font acheter leur ſoumiſſion.

Mais tant de bonté n'attiroit que foiblement les principaux ſeigneurs de la ligue. L'intérêt ſeul pouvoit les ramener. Ils mirent au plus haut prix leur ſoumiſſion, prouvant aſſez que la religion étoit le moindre motif de leur révolte. Villars rendit Rouen, en exigeant douze cent mille livres pour payer ſes dettes, ſoixante mille livres de penſion, outre la charge d'amiral & le gouvernement de pluſieurs places. Selon les mémoires de Sulli, il en coûta trente-deux millions pour ſatisfaire la cupidité de ces hommes avides. Un autre prince auroit ſu éluder dans la ſuite des promeſſes arrachées par le beſoin. Henri acquitta fidellement les ſiennes, lorſqu'il ſe vit en état de les violer impunément.

Jean Châtel attente ſur ſa vie.

Cependant l'eſprit ſuperſtitieux de la ligue ſubſiſtoit encore. Des préjugés de religion, quelqu'atroces qu'ils puiſſent être, ne s'effacent qu'avec lenteur. L'attentat projeté par Barriere fut exécuté par Jean Châtel, fils d'un marchand de Paris, jeune homme ſuſceptible de toutes les impreſſions du fanatiſme. S'étant gliſſé dans une chambre parmi la foule qui environnoit le roi, il lui porta un

coup de couteau à la gorge. Heureuſement, Henri ſe penchoit pour embraſſer un ſeigneur. Le coup ne le bleſſa qu'à la levre, & lui rompit une dent. On arrête l'aſſaſſin. Il dit dans ſon interrogatoire que, ſe ſentant coupable de grands péchés, il avoit cru éviter l'enfer par cette action, qu'il la croyoit juſte & méritoire, parce que le roi n'étoit pas réconcilié avec l'égliſe, & devoit être réputé tyran; qu'il l'avoit entendu décider en pluſieurs endroits, ainſi que chez les Jéſuites où il avoit fait une partie de ſes études. Il ajouta que ces peres l'avoient ſouvent introduit dans une *chambre de méditations*, pleine de figures effroyables de l'enfer, dont ſans doute ſon imagination avoit été trop émue. On croyoit alors ces figures propres à imprimer au fond de l'ame des vérités éternelles, qui doivent y entrer par la foi & non par les ſens.

Son interrogatoire.

Haine pour les jéſuites.

Les jéſuites étoient haïs d'une infinité de perſonnes conſidérables. Outre les proteſtans, dont ils faiſoient gloire d'exciter la haine, (mais dont il eût mieux valu attirer la confiance, pour les ramener au ſein de l'égliſe,) le parlement s'étoit toujours oppoſé avec vigueur à leur établiſſement; les religieux qu'ils avoient comme ſupplantés, les voyoient en général de mauvais œil; l'évêque de

Paris, Euſtache du Bellai, avoit déclaré leur ordre contraire aux droits de la couronne & à ceux de l'épiſcopat; l'Univerſité ne leur pardonnoit pas le tort que la concurrence faiſoit à ſes colléges; elle leur avoit ſuſcité un grand procès, où Paſquier & Arnaud, célebres avocats, attaquerent leur inſtitut par les mêmes moyens à peu près qui l'ont fait proſcrire de nos jours. Les dépoſitions de Jean Châtel précipiterent leur diſgrace.

Il eſt certain qu'on pouvoit reprocher à la plupart des corps de Paris, tant eccléſiaſtiques que religieux, un zele aveugle pour la cour de Rome, un attachement criminel pour le roi d'Eſpagne, & ces maximes déteſtables qui conduiſoient au régicide. Mais on crut devoir faire un exemple ſur des hommes plus attachés par état aux opinions ultramontaines, & plus capables par leurs intrigues, leurs talens & leurs emplois, par leur régularité même, de les répandre ou de les maintenir. La ſociété avoit trop contribué à la naiſſance & aux progrès de la ligue, pour que la chute de l'une ne fût pas funeſte à l'autre.

Ce qui les faiſoit paroître plus dangereux.

Le parlement chaſſa les jéſuites comme *corrupteurs de la jeuneſſe, perturbateurs du repos public, ennemis du roi & de l'état.* Guinard, bibliothécaire du collége, fut pendu pour avoir gardé des

1595. On les bannit du royaume.

écrits ſéditieux dont il étoit l'auteur. Ils contenoient les mêmes extravagances qui avoient retenti juſques dans les chaires : *Jacques Clément a fait un acte héroïque, inſpiré par le Saint-Eſprit. Si on peut guerroyer le Béarnois, qu'on le guerroye ; ſi on ne peut le guerroyer, qu'on l'aſſaſſine*, &c. Ce malheureux invoqua en vain l'amniſtie générale. On avoit ordonné de brûler tous les ouvrages écrits avant l'amniſtie. En contrevenant à l'arrêt, il s'étoit expoſé à la peine, & on le jugea ſelon la rigueur des loix. Les parlemens de Bordeaux & de Toulouſe retinrent les jéſuites. Celui de Paris, ſe fondant ſur le motif de la ſureté du roi, n'avoit point obſervé à leur égard les formes ordinaires. C'eſt ce qui facilita leur rappel.

Négociations à Rome.

Pour éloigner tout prétexte de révolte, on ſollicitoit vivement à Rome l'abſolution de Henri IV. Du Perron & d'Oſſat (depuis cardinaux) y travailloient avec autant de prudence que d'activité, tandis que la cour d'Eſpagne employoit ſon or à corrompre le ſacré collége. Le cardinal Tolet, quoique jéſuite & Eſpagnol, ſeconda utilement les vœux des François. Le pape fut enfin ébranlé. Olivieri, auditeur de Rote, qui lui parloit librement, le frappa un jour par ces mots pleins de raiſon : *Clément*

VII perdit l'Angleterre pour avoir voulu complaire à Charles-Quint ; Clément VIII perdra la France s'il continue de vouloir complaire à Philippe II. Rien n'étoit plus propre en effet que l'expérience des derniers ſchiſmes à tempérer l'extrême rigueur du pontife. Les cardinaux de la faction Eſpagnole vouloient du moins des conditions conformes à leurs ſentimens ; ils demandoient qu'on effaçât cette clauſe de l'arrêt rendu contre Châtel, *que le roi devoit être reconnu pour roi, quand même il n'auroit pas l'abſolution du pape.* Leur cabale ne prévalut pas ſur l'intérêt manifeſte de l'égliſe.

Clément VIII accorda l'abſolution d'une maniere dont Henri parut content, & Rome en témoigna une joie extraordinaire. Le roi s'obligeoit à faire publier & exécuter le concile de Trente, excepté dans les choſes, s'il y en avoit de telles, qui pourroient troubler la tranquillité publique. Il devoit, à moins qu'il n'y eût empêchement légitime, dire le chapelet tous les jours, les litanies le mercredi, le roſaire le ſamedi ; entendre tous les jours la meſſe. Il devoit ſe confeſſer & communier en public pour le mois quatre fois l'an, bâtir un couvent dans chaque province, &c. Ces pratiques ou pénitences étoient peu de choſe, en comparaiſon de l'humiliante cérémo-

Abſolution du roi par le pape.

nie que ſubirent pour lui ſes ambaſſadeurs, en recevant à genoux des coups de verges de la main du pontife.

Le roi pourſuit Mayenne.

Du petit nombre de ſeigneurs qui perſiſtoient dans la rebellion, le duc de Mayenne étoit le plus dangereux & le plus coupable. Le roi va l'attaquer dans ſon gouvernement de Bourgogne. Il y trouve une armée d'Eſpagnols ſous les ordres du connétable de Caſtille. Ayant été reconnoître l'ennemi à la tête de trois cents chevaux, il rencontre tout-à-coup l'armée entiere. On l'attaque bruſquement. *A moi*, s'écrie-t-il, *& faites comme vous m'allez voir faire.* Jamais il ne courut tant de riſque, & ne montra tant de valeur qu'en cette journée de Fontaine-Françoiſe. Le général Eſpagnol ne voulant point haſarder de bataille, & perſuadé, comme autrefois le duc de Parme, que le roi ne s'expoſoit pas de la ſorte ſans être ſoutenu de la plus grande partie de ſes troupes, ſe retire avec précipitation, vaincu par une poignée de combattans. Henri IV diſoit qu'auparavant il avoit combattu pour la victoire, mais que dans cette occaſion il l'avoit fait pour la vie. Il accorda une treve au duc de Mayenne. La paix fut conclue l'année ſuivante.

Combat de Fontaine-Françoiſe.

1596.

Mayenne ſoumis.

Cet illuſtre chef de parti, qu'on ne vouloit pas pouſſer à bout, obtint des conditions

conditions plus avantageuſes qu'il ne devoit l'eſpérer. La bonté & la politique du roi le ramenerent au devoir. Comblé de careſſes quand il vint lui rendre ſes hommages, il aſſura que c'étoit alors ſeulement que ſon ſouverain l'avoit vaincu. Mayenne étoit extrêmement replet. Henri IV l'ayant laſſé à plaiſir dans une partie de promenade : *mon couſin*, lui dit-il en riant, *voilà le ſeul mal que je vous ferai de ma vie.* Le duc fut déſormais un ſujet fidelle. Tout le royaume rentra dans l'obéiſſance, excepté le parti qu'avoit en Bretagne le duc de Mercœur, l'un des princes de la maiſon de Lorraine, ſi féconde alors en hommes redoutables aux rois de France.

Insolence & révolte du duc d'Epernon.

Mais le duc d'Epernon, eſprit hautain & ambitieux, gouverneur de Provence où il avoit ſervi utilement, excitoit dans cette province, par ſon deſpotiſme, un ſoulevement funeſte. Les choſes allerent ſi loin, qu'après d'inutiles efforts pour l'engager à ſe démettre de ſa place, un envoyé de Henri lui déclara qu'il eût à le faire, ou que le roi viendroit lui-même l'en chaſſer. *Qu'il vienne*, dit inſolemment le duc; *je lui ſervirai de fourrier, non pas pour lui préparer les logis, mais pour brûler ceux qui ſeront ſur ſon paſſage.* Il ſe révolta, ſe ſoutint quelque tems à main armée contre le duc de

Guiſe, nouveau gouverneur. Vaincu, mais toujours à craindre, il obtint aiſément ſa grace. Les Provençaux lui firent préſent de cinquante mille écus pour accélérer ſon départ, & le roi lui accorda le gouvernement du Limouſin.

Les Eſpagnols prennent Calais.

Henri avoit enfin déclaré la guerre à Philippe II, le principal moteur des troubles civils; & cette guerre fut dans les commencemens malheureuſe. Les Eſpagnols s'étoient emparés de Cambrai. Ils firent une conquête plus importante, en prenant Calais & Ardres. Un excellent officier François, nommé de Roſne, leur procura cet avantage par une fatalité. Réſolu de rentrer au ſervice du roi, il traitoit ſecrétement avec la cour. Les ennemis l'ayant découvert, pour éviter la mort qu'on lui préparoit, & pour diſſiper leurs ſoupçons à force de ſervices, il offrit de faire le ſiége de ces deux places, auquel ils n'oſoient penſer eux-mêmes. Le roi ſollicita le ſecours d'Eliſabeth. Elle avoit paru très-ſenſible à ſon changement de religion, & lui avoit fait des reproches d'une démarche qu'elle eût ſans doute imitée en pareilles circonſtances. Son ambaſſadeur promit néanmoins des efforts pour ſauver Calais, à condition qu'on remettroit la places aux Anglois juſqu'au payement des ſommes que la reine avoit prêtées.

Conduite d'Eliſabeth envers le roi.

La noble fierté du monarque ne pouvoit ſouſcrire à cette propoſition. Il refuſa en diſant que *s'il avoit à être mordu, il aimoit autant l'être d'un lion que d'une lionne.*

Preſſé par le beſoin & dépourvu de moyens, il convoque à Rouen une aſſemblée de *notables*, pour ſubvenir aux néceſſités du royaume. Là il prononce ce diſcours, qu'on ne peut lire ſans une tendre admiration. *Si je faiſois gloire de paſſer pour excellent orateur, j'aurois apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté. Mais mon ambition tend à quelque choſe de plus haut que de bien parler. J'aſpire au glorieux titre de libérateur & de reſtaurateur de la France. Déjà, par la faveur du ciel, par les conſeils de mes fidelles ſerviteurs, & par l'épée de ma brave & généreuſe nobleſſe, (de laquelle je ne diſtingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous poſſédions,) je l'ai tirée de la ſervitude & de la ruine. Je deſire maintenant la remettre en ſa premiere force & en ſon ancienne ſplendeur. Participez, mes ſujets, à cette ſeconde gloire, comme vous avez participé à la premiere. Je ne vous ai point appellés, comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, je vous ai fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour*

Aſſemblée de Rouen. Diſcours du roi.

les croire, pour les ſuivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. * *C'eſt une envie qui ne prend guere aux rois, aux barbes griſes, & aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes ſujets & l'extrême deſir que jai de conſerver mon état me font trouver tout facile & honorable.* L'aſſemblée témoigna beaucoup de zele, & fit peu de choſe. Elle ne propoſa que des moyens chimériques pour remédier aux maux de l'état.

Mauvais état des finances.

Un vice radical, auquel le roi n'avoit encore pu remédier, la mauvaiſe adminiſtration des finances, rendoit inutiles les meilleurs deſſeins. Le roi écrivit à Sulli, pendant la guerre contre l'Eſpagne: *Je ſuis fort proche de mes ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre. Mes chemiſes ſont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude, & depuis deux jours je dîne chez les uns & chez les autres, parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table.* On levoit cent cinquante millions ſur le peuple, & le tréſor royal en recevoit environ trente.

Elles ſont confiées à Sulli.

Béthune, marquis de Roſni, ſi célebre ſous le nom de duc de Sulli, étoit

* Gabrielle d'Eſtrées, ſa maîtreſſe, lui ayant dit qu'elle étoit ſurpriſe de ce qu'il avoit parlé de ſe mettre en tutelle. *Ventre-ſaint-gris*, répondit-il, *il eſt vrai; mais je l'entends avec mon épée au côté.*

né heureuſement pour Henri IV & pour la France. Les talens militaires, les talens politiques, réunis au plus haut degré dans ſa perſonne à l'héroïſme, à la probité & à toutes les vertus du citoyen, en faiſoient un de ces hommes rares qui immortaliſent la gloire de leur patrie. Dès ſa jeuneſſe, il avoit mérité l'eſtime & l'amitié de ſon maître. Après avoir prodigué pour lui & ſon ſang & ſa fortune, il devoit tirer le royaume de l'état affreux où les guerres civiles l'avoient réduit. Le roi lui confia les finances: tout changea de face.

Les concuſſions ceſſerent, l'avarice des ſeigneurs & des financiers fut réprimée, l'ordre rétabli par-tout, l'argent des peuples porté directement au tréſor & conſacré au bien public, les emprunts faits avec ſageſſe, les dettes acquittées fidellement. Une féconde économie enrichit le prince & le royaume. En un mot dans l'intervalle de quinze ans que dura le miniſtere de Sulli, malgré la diminution conſidérable de tailles & d'autres impôts, & le payement de toutes les dettes, les revenus de la couronne augmenterent de quatre millions. Et dans quelles circonſtances? Mais auſſi quel roi & quel miniſtre!

Fruits de ſon miniſtere.

Reprenons la ſuite des événemens. Les Eſpagnols s'emparerent d'Amiens

1597. Les Eſpa-

Espagnols prennent Amiens.

par ſurpriſe, tandis que les bourgeois étoient au ſermon. Ceux-ci s'étoient malheureuſement obſtinés à vouloir garder leur ville; imprudence qui leur coûta cher. Sous un autre regne, cet accident auroit pu produire une révolution. Le danger menaçoit Paris, la terreur ſe répandoit de toutes parts. Le roi en fut d'autant plus inquiet, que les calviniſtes lui donnoient eux-mêmes beaucoup d'inquiétude. Les uns étoient indignés de ſa converſion, les autres jaloux des graces que les catholiques, les ligueurs mêmes obtenoient ou arrachoient de lui. Non contens de la liberté de conſcience qu'on leur avoit accordée, & que les catholiques ſages jugeoient néceſſaire, ils vouloient des prêches dans tout le royaume; ils demandoient qu'on leur fournît de l'argent, ſoit pour l'entretien des garniſons de leurs villes de ſureté, ſoit pour les appointemens de leurs miniſtres. Des aſſemblées ſéditieuſes, des entrepriſes inſolentes contre l'autorité royale, faiſoient craindre de leur part une prochaine révolte. Leſdiguieres, quoique attaché à leur ſecte, leur reprocha une conduite ſi contraire aux devoirs de citoyens. Mais Henri IV ne put s'empêcher de les ſatisfaire.

Mouvemens des calviniſtes.

Le roi reprend Amiens,

Son grand objet étoit alors de recouvrer la capitale de la Picardie. Il oſa

l'entreprendre ſans le ſecours des calviniſtes ; tant leur aſſemblée de Saumur ſe montroit indocile à ſes demandes. *C'eſt aſſez faire le roi de France*, dit-il un jour, *il eſt tems de faire le roi de Navarre.* Il court aſſiéger Amiens, & donner de nouvelles preuves de vaillance. Une armée Eſpagnole, arrivée des Pays-bas, ſe retire ſans avoir oſé attaquer ſes lignes. La garniſon capitule après une réſiſtance vigoureuſe. Le commandant dit au vainqueur qu'*il remettoit cette ville à un roi ſoldat, puiſqu'il n'avoit pas plu à ſon maître de la ſecourir par des capitaines ſoldats.* Nul ſeigneur ne s'étoit autant diſtingué au ſiége que le maréchal de Biron, fils de celui dont nous avons raconté la mort. Henri, toujours attentif à exciter & à récompenſer le mérite, fit ſon éloge par un de ces traits ingénieux qui ſe gravent dans la mémoire des hommes. Le prévôt des marchands & les échevins de Paris étant venus le complimenter à ſon retour : *Meſſieurs*, leur dit-il, *voilà le maréchal de Biron, que je préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis.*

Louange qu'il donne à Biron.

1598.

La Bretagne ſoumiſe.

Il reſtoit à ſoumettre le duc de Mercœur, toujours révolté dans ſon gouvernement de Bretagne, où le roi n'avoit point encore paru. Il y alla enfin. Les villes s'empreſſerent à le recevoir, & le duc fut trop heureux d'obtenir la paix,

en donnant ſa fille héritiere de tous ſes biens au jeune duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV & de Gabrielle d'Eſtrées.

Edit de Nantes. Pendant ce voyage, les calviniſtes obtinrent l'édit de Nantes, ſi favorable à leur parti. Liberté entiere de conſcience, exercice public de leur religion dans pluſieurs villes, faculté de poſſéder toute ſorte de charges & d'emplois, places de ſureté pour huit ans, quarante-cinq mille écus par an pour l'entretien des miniſtres: c'étoit plus qu'on ne leur avoit jamais accordé. Leur penchant à la révolte & la néceſſité de prévenir de nouveaux troubles, déterminerent le roi à cette démarche. Le clergé, la Sorbonne, l'univerſité, les prédicateurs, ſe récrierent contre lui. Il trouva beaucoup de réſiſtance de la part du parlement. Mais ſes raiſons l'emporterent.

Raiſons qu'il en donne au parlement. *La religion catholique*, dit-il aux magiſtrats, *ne peut être maintenue que par la paix; & la paix de l'état eſt la paix de l'égliſe.... Je reſſemble au berger qui veut ramener ſes brebis en la bergerie avec douceur..... Il ne faut plus faire de diſtinction de catholiques & de huguenots: il faut que tous ſoient bons François, & que les catholiques convertiſſent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie..... Quand on faiſoit des édits contre ceux*

de la religion, lorſque j'étois avec eux, je faiſois des caprioles; je diſois : loué ſoit Dieu ! car tantôt nous aurons quatre mille hommes, & tantot ſix mille. Et nous les trouvions enfin, car ceux qui étoient diſperſés auparavant étoit contraints de ſe réunir.... Si j'avois envie de ruiner la religion catholique, vous ne m'en ſauriez empêcher. Je ferois venir vingt mille hommes, je chaſſerois d'ici ceux qu'il me plairoit ; je dirois : meſſieurs les juges, il faut vérifier l'édit, ou je vous ferai mourir. Mais alors je ferois le tyran, &c.

Conſéquence à tirer de ces raiſons.

On voit par ces morceaux du diſcours de Henri IV, qu'il ne ſéparoit point les intérêts de la religion de ceux de l'état. Si dès le commencement des troubles, les mêmes maximes avoient prévalu, l'héréſie eût elle ſervi de prétexte aux emportemens de la ligue ? la ligue eût-elle fini par augmenter les avantages de l'héréſie ? L'expérience eſt la bouſſole d'un ſage gouvernement; & quiconque réfléchit ſur les événemens de tous les ſiecles, ſentira combien, dans les querelles eccléſiaſtiques, une modération circonſpecte eſt préférable à une dangereuſe violence.

Traité de Vervins.

Le traité de Vervins avec le roi d'Eſpagne acheva de rétablir la tranquillité du royaume. Il ne pouvoit être plus honorable. Les Eſpagnols rendirent tout

ce qu'ils avoient pris en Picardie; Henri IV ne rendit rien. Philippe II mourut peu après. Sa politique avoit agité ſans fruit l'Europe entiere. La Hollande ſouſtraite à ſa domination, la France délivrée de ſes injuſtices, cinq mille cinq cent millions d'or diſſipés en projets infructueux, prouvent qu'avec toute ſa puiſſance il ne fut ni un grand roi ni un grand homme.* Son zele affecté contre le proteſtantiſme, qui ne l'empêchoit pas d'animer les proteſtans contre les catholiques au gré de ſes intérêts, lui attira plus de haine que de gloire. On l'appela le *Démon du midi*. La religion auroit dû le rendre plutôt un ange de paix. La monarchie Eſpagnole languit ſous Philippe III ſon ſucceſſeur.

Mort de Philippe II.

Il eſt triſte de ne pouvoir diſſimuler le foible des grands hommes; mais leurs fautes mêmes doivent être des leçons pour le genre humain. Henri IV, en triomphant de ſes ennemis, étoit dominé par l'amour. Gabrielle d'Eſtrées, ducheſſe de Beaufort, l'avoit tellement captivé, qu'il penſa, dit-on, à la faire

Amours de Henri IV.

Gabrielle d'Eſtrées.

* Ecrivant à Henri IV, il ſe donnoit des titres ſans fin. La réponſe du roi fut ſignée, *Henri, bourgeois de Paris*. François I avoit de même tourné en ridicule la vanité de Charles-Quint, en ſignant, *François, premier gentilhomme de France, ſeigneur de Vauvres & de Gentilli*.

reine. Depuis long-tems il vivoit ſéparé de ſa femme Marguerite de Valois, dont la conduite dès le commencement du mariage avoit mérité de grands reproches. Une antipathie mutuelle les diviſoit ſans retour. L'un & l'autre deſiroient le divorce & le ſollicitoient à Rome, fondés ſur ce que leur mariage avoit été forcé, & qu'ils n'avoient pas eu les diſpenſes néceſſaires. Une mort ſoudaine enleve la belle Gabrielle. Le roi devient éperdûment amoureux de Henriette d'Entragues, fille d'une maîtreſſe de Charles IX. Elle irrite adroitement ſa paſſion, & lui déclare qu'elle ne peut le ſatisfaire ſans une promeſſe de mariage. La promeſſe étoit ſignée. Henri IV la montre à Sulli, * & lui demande conſeil. Ce courageux miniſtre prend le papier, le déchire pour toute réponſe. *Comment morbleu*, s'écrie le roi en colere, *je crois que vous êtes fou* ! Sulli répond froidement : *il eſt vrai, ſire, je ſuis fou, & je voudrois l'être ſi fort que je fuſſe le ſeul en France.* Il ne douta point de ſa diſgrace. Quelques jours après, il fut fait grand-maître de l'artillerie. Son zele parut encore mieux récompenſé par la réſolution que prit le roi, de conclure un

Promeſſe de mariage à mlle. d'Entragues.

Sulli la déchire.

* La terre de Sulli ne fut érigée en duché-pairie que pluſieurs années après. Mais il faut donner à Roſni le nom ſous lequel il eſt ſi célebre.

autre mariage. Les commiſſaires du pape ayant prononcé la ſentence de divorce, il épouſa Marie de Médicis, qui lui donna Louis XIII.

Catherine de Rohan.

Parmi les femmes qu'il aima, une du moins mérite d'être célebrée dans l'hiſtoire. Catherine de Rohan répondit à ſes déclarations d'amour: *Je ſuis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne maiſon pour être votre maitreſſe.*

1600. Guerre avec le duc de Savoie.

Dans le tems que la galanterie ſembloit l'enchaîner, il pourſuivit avec vigueur ſes droits ſur le marquiſat de Saluces, dont le duc de Savoie s'étoit emparé ſous le dernier regne. Ce prince habile & ruſé vint en France comme pour traiter avec le roi, ſe flattant, ou de conſerver par adreſſe le fruit de ſon uſurpation, ou de former un parti des mécontens du royaume. Mais il avoit affaire au monarque le plus prudent & le plus ferme. Henri, en le comblant d'amitiés, preſſoit toujours la reſtitution de Saluces. Le duc promit, ſe retira, & manqua de parole. Auſſitôt la guerre fut déclarée, la Savoie & la Breſſe conquiſes en trois mois. L'ennemi fit la paix, & céda la Breſſe & le Bugei pour le marquiſat de Saluces. Selon quelques hiſtoriens, Leſdiguieres dit que le roi avoit conclu cette paix en marchand, & le duc de Savoie en prince. Mais outre

La Breſſe & le Bugei pour Saluces.

que l'échange étoit avantageux (Saluces n'étant guere qu'une occaſion de dépenſes,) le roi préféroit la ſolide gloire à des chimeres de vanité. Il avoit plus à cœur de guérir les maux de la France, que de s'ouvrir un paſſage en Italie. D'ailleurs, un levain de révolte fermentoit dans quelques eſprits remuans, & il importoit de finir la guerre pour les contenir.

Diſpute entre du Perron & Mornai.

On vit pendant ces démêlés politiques une diſpute ſinguliere de religion, entre deux hommes qui n'étoient point faits pour ſe meſurer enſemble. Dupleſſis-Mornai, grend homme de guerre, grand négociateur, calviniſte également zélé pour ſa ſecte & pour ſon roi, (on le nommoit le pape des huguenots,) ayant publié un livre contre la Meſſe, l'évêque d'Evreux, du Perron, s'engagea hautement à prouver qu'il y avoit plus de cinq cents paſſages falſifiés dans ce livre. L'auteur accepta le défi. Le roi nomma des juges, & voulut aſſiſter aux conférences avec une nombreuſe aſſemblée. Vérifier une multitude de paſſages amaſſés par des compilateurs, gens ordinairement peu exacts, comme l'obſerve Mezerai, *& ne ſe ſouciant pas de fournir de bons matériaux, pourvu qu'ils en fourniſſent quantité*, étoit une entrepriſe trop haſardeuſe pour le calviniſte, qui ne s'é-

toit point donné la peine d'examiner les originaux : du Perron eut tout l'avantage dans la diſpute. Elle devoit recommencer les jours ſuivans. Une maladie ſoudaine, cauſée peut-être par le chagrin, tira Mornai de ce mauvais pas. Durant la conférence où il fut accablé par ſon adverſaire, le roi dit à Sulli : *Hé bien, que vous en ſemble, de votre pape ? Il me ſemble*, répondit-il, *qu'il eſt plus pape que vous ne penſez ; car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à monſieur d'Evreux ?* Le chapeau rouge fut en effet la récompenſe de l'évêque.

Du Perron vainqueur & cardinal.

Ces deux antagoniſtes, au jugement de M. Huet, avoient plus de réputation l'un & l'autre que de ſavoir. Leur rang contribuoit ſans doute beaucoup à cette réputation. Ce qui ne ſeroit pas remarqué dans un ſimple particulier, eſt ſouvent admiré dans un homme en place, dont la gloire en ce genre dépend beaucoup de ceux qu'il emploie. Un mot peut faire juger le cardinal du Perron : dans ſon Rituel d'Evreux, il donne la bulle *In cœna Domini* pour regle de pénitence.

Jugement ſur ces antagoniſtes.

Quelque zele qu'eût Henri IV pour le ſoulagement des peuples, il étoit impoſſible, après des agitations ſi violentes, de jouir d'une parfaite tranquillité. Un impôt octroyé par l'aſſemblée des

Sédition calmée.

notables, tenue à Rouen, excitoit des murmures ; les murmures produisirent des séditions du côté de la Loire. La présence du roi, qui se rendit à Poitiers, ses bontés, ses promesses, eurent bientôt calmé les esprits. Dès qu'il vit qu'on respectoit l'autorité, il signala sa bienveillance en supprimant cet impôt.

La perfidie du maréchal de Biron lui causa des chagrins bien plus cruels. Ce seigneur avoit hérité des vices, comme des talens militaires de son pere. Il passoit pour le plus grand général du royaume ; il étoit tout couvert de cicatrices, glorieuses marques de sa valeur ; mais une ambition démesurée, un orgueil, une arrogance insupportable ternissoient sa gloire. L'amitié & les graces du roi ne firent qu'un ingrat. Lorsque le duc de Savoie vint en France, le maréchal se lia étroitement avec lui, malgré l'avis de son maître qui lui dit un jour ; *ne laissez point approcher cet homme-là de vous ; c'est une peste, il vous perdra.* Ses intrigues continuerent. Il avoit traité avec le duc & avec l'Espagne. Le roi, ayant des preuves certaines de la conjuration, fit tous ses efforts, dans des entretiens particuliers, pour engager Biron à reconnoître son crime, résolu de pardonner au repentir. La fierté hautaine & inflexible du coupable l'obligea malgré lui de

1602.

Crime du maréchal de Biron.

Son obstination le perd.

faire un exemple. Biron fut arrêté & jugé; le parlement le condamna à perdre la tête. Cet homme si intrépide dans les combats devint foible & furieux aux approches du supplice. Il eut la double honte d'avoir mérité la mort, & de ne savoir pas mourir. *Qu'on ne m'approche pas*, s'écria-t-il en jurant sur l'échafaud; *si l'on me met en fougue, j'étranglerai la moitié de ce qui est ici.* Le duc de Bouillon avoit eu part à ses complots. On le pressa en vain de revenir à la cour. Son génie remuant méditoit de nouvelles entreprises qui éclaterent bientôt.

Il meurt avec foiblesse.

1603. Elisabeth, après le regne le plus glorieux qu'on eût jamais vu en Angleterre, venoit de mourir âgée de 69 ans, laissant à Jacques I son royaume enrichi par le commerce, & redoutable aux étrangers par la marine. Elle apprit aux souverains que l'autorité, maniée avec sagesse, peut maintenir le calme dans un état, malgré la diversité des religions; mais tous les siecles lui reprocheront la mort de Marie Stuart. Henri IV perdoit une alliée dont il avoit tiré de grands secours. Le nouveau roi, le premier qui ait réuni l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecosse, pouvoit influer beaucoup dans les affaires de l'Europe. Sulli fut envoyé en ambassade pour le mettre dans les intérêts de la France. Il triompha des

Mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre.

Traités

intrigues de l'Eſpagne, de la mauvaiſe volonté du miniſtere Anglois, & conclut une ligue défenſive en faveur des Provinces-unies, toujours en guerre avec les Eſpagnols. On avoit auſſi renouvelé l'alliance avec les Suiſſes. Ces ſages meſures mettoient le royaume en ſureté. avec l'Angleterre & avec les Suiſſes.

Depuis long-tems le pape ſollicitoit le rétabliſſement des jéſuites. C'étoit, ſelon toute apparence, une des conditions ſecretes de l'abſolution du roi. Le P. Cotton, par ſon eſprit, ſa ſoupleſſe, ſes manieres inſinuantes & ſes ſermons, vint à bout de gagner les bonnes graces de Henri, & ne perdit pas de vue les intérêts de la ſociété. * Sulli, moins comme proteſtant que comme miniſtre d'état, ne vouloit point des jéſuites, inſiſtant en particulier ſur leur zele pour la maiſon d'Autriche & ſur leur obéiſſance aveugle pour un général étranger. Mais il ſe rendit à cette raiſon de ſon maître : que, „ s'ils étoient capables de „ mauvais deſſeins, on auroit moins à „ craindre en les captivant par des bien„ faits, qu'en les aigriſſant par des ri„ gueurs „. L'édit de rappel fut envoyé au parlement. Le premier préſident de Harlai y oppoſa des remontrances capa- Rétabliſſement des jéſuites.

* On diſoit communément : *Notre roi eſt un bon prince, il aime la vérité ; mais il a du* coton *dans les oreilles.* (*Longueruana.*)

bles d'ébranler le monarque, s'il avoit été moins ferme dans ſes réſolutions. Il répondit par un diſcours fort honorable aux jéſuites, & ordonna l'enregiſtrement.

A quelles conditions. Un des articles de l'édit porte qu'il y auroit toujours à la cour un religieux de cet ordre, en qualité de prédicateur du roi, pour répondre de la conduite de ſes confreres. Cette condition, qui paroiſſoit humiliante, devint la principale ſource de leur pouvoir. Chargés de la conſcience des princes, habiles à profiter des conjonctures, ils acquirent bientôt ce dangereux crédit, peu compatible avec la ſimplicité religieuſe, & plus propre à faire beaucoup d'ennemis ſecrets que beaucoup de partiſans déclarés. On ne pardonne point à des hommes voués à l'obéiſſance, l'envie ou le pouvoir de dominer. Un ſeul intrigant, un ſeul ambitieux dans ce corps, pouvoit attirer la haine publique à ceux que leurs talens & leurs vertus rendoient reſpectables.

Le royaume floriſſant. Nous ſommes parvenus aux belles années du regne de Henri IV. Tout le royaume recueillit au ſein de la paix les fruits d'un gouvernement plein de ſageſſe. La juſtice, l'économie, les arts, le commerce, l'agriculture, réparerent ſenſiblement les anciens malheurs. Trois

cent trente millions de dettes, qui en feroient huit cent deux de notre monnoie d'aujourd'hui, n'effrayoient point le zele du ſurintendant.

En 1607 il avoit déjà acquitté quatre-vingt-ſept millions. Les financiers engloutiſſoient auparavant les revenus de l'état, dont il n'entroit qu'une cinquieme partie dans le tréſor. Sulli eut beſoin de toutes ſes lumieres pour approfondir leurs manœuvres, & de tout ſon courage pour les réprimer. Ces harpies avoient beaucoup de crédit à la cour. Les grands profitoient de leurs déprédations. Le ſurintendant ne craignit point de ſe faire des ennemis pour ſervir le roi & la patrie. Ils travaillerent à le perdre, & peu s'en fallut qu'ils n'y réuſſiſſent; *car il n'y a rien*, dit-il, *dont il ſoit plus difficile de ſe défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtiſan.* Déjà preſque diſgracié, un entretien qu'il eut avec le roi diſſipa enfin les nuages. Son génie infatigable trouvoit des reſſources pour tous les beſoins. Il favoriſa le commerce, mais il donna ſes premiers ſoins à l'agriculture. Le roi, en épargnant les finances, trouva encore de quoi élever de ſuperbes édifices. La galerie du Louvre & le pont-neuf ſont ſes ouvrages. Il commença le canal de Briare, qui joint la Seine à la Loire.

Adminiſtration de Sulli.

1605. Parmi tant de ſoins, également nobles & utiles, ſa malheureuſe foibleſſe pour les femmes lui attira de nouveaux chagrins. Henriette d'Entragues, qu'il avoit fait marquiſe de Verneuil, conſervoit trop d'empire ſur ſon cœur. La reine Marie de Médicis en étoit cruellement bleſſée, & le déſoloit par des manieres choquantes. Ce grand prince éprouvoit comme tant d'autres toute l'amertume des paſſions. D'Entragues le pere & la marquiſe de Verneuil porterent l'ingratitude juſqu'à conſpirer contre lui, voulant faire valoir la promeſſe de mariage qu'il avoit eu l'imprudence de donner. Le comte d'Auvergne étoit de la conſpiration, que M. Hénault dit avoir été conduite par un capucin confeſſeur de la marquiſe. On inſtruiſit leur procès, on les condamna, & ils obtinrent leur grace.

Conſpiration de d'Entragues

D'un autre côté, le duc de Bouillon, quoique redevable à Henri IV de ſon mariage avec l'héritiere de Sedan, travaille à ſoulever les huguenots. Le roi ne gagnant rien par la douceur, prend la réſolution d'employer la force. Il part avec des troupes. Le duc s'humilie, & livre Sedan, qui lui eſt rendu preſque auſſitôt.

Le duc de Bouillon réprimé.

1606. Le différent de la république de Veniſe avec Paul V fournit au roi une nou-

Querelle

velle matiere de gloire. Ce pape voulut exercer en Italie l'ancien deſpotiſme de la cour de Rome. Les Vénitiens avoient défendu de bâtir des monaſteres & d'aliéner des biens aux gens d'égliſe, ſans la permiſſion du ſénat; ils avoient fait exécuter un moine & empriſonner deux eccléſiaſtiques, coupables de crimes énormes. Paul V regarda ces actes d'autorité comme des attentats contre Dieu & contre l'égliſe. Ses menaces, ſes ordres, ne furent point écoutés; l'intérêt des citoyens parut préférable aux prétentions de Rome. Le pape irrité lança les foudres de l'excommunication ſur le doge & ſur le ſénat, & un interdit général ſur la république. Les jéſuites, les théatins, les capucins, crurent devoir s'y ſoumettre. Les premiers, qu'on craignoit plus que les autres, furent bannis à perpétuité.

des Vénitiens avec le pape.

Tout annonçoit une guerre. Le pape s'y préparoit pour ſoutenir ſes cenſures, les Vénitiens pour ſoutenir les droits de la république. Henri IV, en prince véritablement chrétien, offrit ſa médiation. Depuis long-tems la cour de France étoit ſans crédit à Rome; celle d'Eſpagne y dominoit. Cependant il eut la gloire d'être choiſi pour médiateur & de terminer le différent. Les Vénitiens plierent en ſuſpendant l'exécution de leurs loix, &

Henri médiateur.

en remettant les deux priſonniers entre les mains d'un délégué du pontife ; mais Paul V ne put obtenir le rétabliſſement des jéſuites, l'un des objets qu'il avoit le plus à cœur. On ne les a rappelés qu'environ cinquante ans après, & ils ſe ſont toujours ſentis à Veniſe de leur ancienne diſgrace.

Il ménage un traité entre l'Eſpagne & la Hollande.

Le titre de pacificateur, plus digne d'un grand prince que celui de conquérant, étoit alors réſervé au roi de France. Il ménagea le premier traité entre l'Eſpagne & les Provinces-unies. Une guerre furieuſe, qui duroit depuis quarante ans, ſembloit les rendre irréconciliables. D'un côté, le prince d'Orange, Maurice, vouloit la continuer pour ſon intérêt particulier, tandis que le ſage Barnevelt en déſiroit la fin pour le bien de la patrie ; de l'autre, les Eſpagnols traitant toujours les Hollandois de rebelles, étoient fort éloignés de les ſatisfaire. Le préſident Jeannin, ambaſſadeur en Hollande, remplit les vues bienfaiſantes de Henri IV par un prodige de négociation. Il mania ſi habilement les eſprits, que tous les obſtacles diſparurent. Philippe III conclut avec les Etats une treve de douze ans, les reconnoiſſant pour *états & provinces libres, ſur leſquels il ne prétendoit rien*. Ainſi furent établis authentiquement leur liberté & leur ſou-

1609.

Les Hollandois reconnus indépendans.

veraineté. Ils en étoient redevables à leur courage, à la tyrannie du gouvernement Eſpagnol, & à la protection de la France. Rapportons un fait qui peint les mœurs de ces indomptables républicains. On raconte que les ambaſſadeurs d'Eſpagne allant à la Haie en 1608, rencontrerent les députés de la république, aſſis ſur l'herbe pour prendre leur repas. Chacun d'eux avoit apporté ſes proviſions. C'étoit du pain, du fromage & de la biere. A cette vue, les Eſpagnols ſaiſis d'étonnement s'écrierent : *voilà des gens qu'on ne ſauroit vaincre, & avec leſquels il faut néceſſairement faire la paix.*

Leurs mœurs frugales.

Rien ne manquoit au bonheur & à la gloire du roi, que de ſurmonter la plus dangereuſe des paſſions. Le jeune prince de Condé venoit d'épouſer la fille du maréchal de Montmorenci. Les charmes de cette princeſſe frapperent vivement Henri IV. Il ne diſſimula point ſon penchant, & s'attira un nouveau chagrin. Tout-à-coup le premier prince du ſang diſparoît, & emmene ſa femme à Bruxelles, où la cour d'Eſpagne ne manque pas de lui offrir toute ſorte d'avantages. Le roi en fut extrêmement affligé; mais plus il avoit à ſe reprocher les fautes de l'amour, plus il les effaçoit par les ſoins du gouvernement & par de grandes entrepriſes.

Evaſion du prince de Condé.

Projet contre la maiſon d'Autriche.

Il devoit bientôt porter la guerre en Allemagne. La maiſon d'Autriche y diſputoit à celles de Brandebourg & de Neubourg la ſucceſſion de Cleves & de Juliers. En ſoutenant les droits de ſes alliés, il ſaiſiſſoit l'occaſion d'abaiſſer la puiſſance Autrichienne, & de la reſſerrer dans de juſtes bornes. C'étoit-là ſans doute l'objet de ſon armement. On voit dans les mémoires de Sulli, qu'il avoit conçu le grand projet de former, de quinze dominations de l'Europe, un corps appelé la *république chrétienne*, qui auroit ſes loix, ſon conſeil, ſes armées, & dans lequel on maintiendroit l'équilibre, en s'uniſſant contre ceux qui voudroient le rompre. Projet admirable en théorie, mais dont l'exécution devoit paroître trop chimérique, pour qu'un prince éclairé ſe flattât d'en venir à bout. On ne peut douter au contraire que la maiſon d'Autriche ne fût menacée d'une révolution preſque inévitable. Toutes les meſures étoient concertées; quarante millions deſtinés à cette guerre; des troupes nombreuſes & aguerries, des proviſions immenſes, des alliances sûres: avec tant de forces & de reſſources, un roi courageux, expérimenté, ne voyoit point d'ennemis en état de lui tenir tête. Il preſſoit le départ avec une extrême impatience. La cérémonie du couronnement

Idée pour la paix perpétuelle.

Meſures pour la guerre.

ment de la reine, qu'elle desiroit trop, l'arrêta malgré lui, & fut l'occasion de sa perte. On assure que des pressentimens & de vives inquiétudes lui annonçoient un coup fatal. Plusieurs historiens parlent de prédictions, de présages dont le merveilleux se détruit assez de lui-même.

Ce qu'il y a de trop certain, c'est que le meilleur des rois fut assassiné au milieu de son peuple, à l'âge de cinquante-sept ans. Ravaillac méditoit depuis long-tems le parricide. Il saisit le moment où le carrosse de Henri IV étoit arrêté par un embarras de voitures, & lui plongea son couteau dans la poitrine. Ce scélérat, né à Angoulême, qui avoit été novice chez les feuillans de Paris, respiroit, comme Jean Châtel, le fanatisme de la ligue. Le nom seul de huguenot le faisoit frémir d'horreur, & il crut expier ses crimes par le martyre, en égorgeant un héros dont quelques insensés suspectoient la religion. Il soutint toujours qu'il n'avoit point de complices.

1610. Henri IV. assassiné.

On assure que c'étoit au moins la cinquantieme conspiration contre Henri IV. Deux dominicains de Flandre, un frere lai sorti de chez les capucins de Milan, étoient venus exprès pour le tuer, & avoient été punis de mort. Ces faits ne doivent pas être dérobés à la

Effets du fanatisme.

connoiſſance des hommes. Ils font abhorrer la frénéſie du faux zele ; ils font aimer les vraies maximes de l'évangile. Si au lieu d'échauffer les têtes par des invectives atroces, ont eût prêché la douceur & la charité chrétienne, qui caractériſent la plus ſainte des religions, auroit-on vu des Poltrot, des Jacques Clément, des Jean Châtel, des Ravaillac, & une infinité d'autres, chercher par des aſſaſſinats à s'ouvrir la porte du ciel ? Les calviniſtes de France auroient-ils allumé les feux de la guerre civile pour ſe ſouſtraire à la perſécution, ou pour établir la réforme ſur les ruines de la monarchie ? Et les catholiques d'Angleterre auroient-ils tenté en 1605, de faire périr Jacques I, la famille royale & tous les pairs du royaume, par la conjuration des poudres ? événement que nous indiquons ici, comme une nouvelle preuve de la démence fanatique répandue alors dans toute l'Europe. Les premiers chrétiens, qui ne mêloient à la pureté du culte & de la morale ni ſyſtemes contentieux, ni pratiques bizarres & arbitraires, furent les plus doux, les plus patiens, les plus ſoumis de tous les hommes. Avons-nous d'autres vérités à croire, d'autres maximes à pratiquer ?

Henri IV étant un modele pour les rois, le but de cet ouvrage permet d'ajouter quelques traits à l'abrégé de ſon regne. „ Il unit à une extrême franchiſe „ la plus adroite politique, aux ſenti- „ mens les plus élevés une ſimplicité de „ mœurs charmante, & à un courage „ de ſoldat un fond d'humanité inépui- „ ſable. (*Hénault*) „ Tout en lui étoit l'expreſſion de ſa bonté d'ame. Souvent il ſe familiariſoit avec les ſoldats & avec le peuple, de maniere à n'en être que plus reſpecté. Tantôt aſſis dans un corps-de-garde, il mangeoit un morceau de pain noir pour inſpirer aux troupes la patience; tantôt il conſoloit les payſans des miſeres cauſées par la ligue, en leur témoignant qu'il les partageoit avec eux.

Particularités ſur Henri IV.

Sa bonté.

Sa grande ambition étoit de rendre heureux ſes ſujets. Le duc de Savoie lui demandant un jour ce que la France pouvoit lui valoir de revenu: *elle me vaut ce que je veux*, lui dit-il; *oui ce que je veux; parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai. Si Dieu me donne la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans ſon pot. Et ſi*, ajouta-t-il fierement, *je ne laiſſerai pas d'entretenir des gens de guerre*

Il vouloit que la France fût heureuſe.

pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité.

Il protégeoit les payſans.

Quelques maiſons de payſans avoient été pillées en Champagne par des ſoldats. Il le ſut, manda auſſitôt les capitaines qui étoient à Paris, & leur dit d'un ton ſévere : *partez en diligence, mettez-y ordre ; vous m'en répondrez. Quoi, ſi on ruine mon peuple, qui me nourrira? qui ſoutiendra les charges publiques? qui payera vos penſions, meſſieurs? Vive Dieu! s'en prendre à mon peuple, c'eſt s'en prendre à moi.* Paroles où l'on reconnoît le grand politique dans le bon prince.

Il ſe faiſoit aimer des officiers.

Il étoit l'ami des officiers, comme le pere du peuple. L'ambaſſadeur d'Eſpagne lui témoignant ſa ſurpriſe, de le voir en quelque ſorte aſſiégé par une troupe de gentilshommes : *ſi vous m'aviez vu un jour de bataille*, lui dit-il ; *ils me preſſent bien davantage.* Un jour, en préſence des grands de la cour & des miniſtres étrangers, mettant la main ſur l'épaule de Crillon : *Meſſieurs*, dit-il ; *voilà le premier capitaine du monde.* Crillon répliqua avec ſa naïveté militaire : *vous en avez menti, ſire, c'eſt vous.* Un tel démenti avoit de quoi charmer le héros, plus ſenſible à l'expreſſion ingénue du ſentiment, qu'aux ſerviles adorations de la baſſeſſe.

Trait de juſtice.

Cette bonté ne dégénéroit point en

une molle complaiſance. Il ſavoit refuſer à propos, & faire goûter la juſtice de ſes refus. Un homme de condition lui demandoit grace pour ſon neveu, coupable d'un meurtre. Sa réponſe eſt celle d'un bon prince qui voudroit pardonner, & qui ne peut s'empêcher de punir: *je ſuis bien marri que je ne puis accorder ce que vous demandez. Il vous ſied bien de faire l'oncle, & à moi de faire le roi. J'excuſe votre requête; excuſez mon refus.*

Il eſt ſurprenant qu'un roi ſi guerrier ait ſupprimé en 1600 la nobleſſe qui s'acquéroit par la profeſſion des armes, comme Henri III avoit ſupprimé celle que donnoit la poſſeſſion des fiefs. Les ſervices militaires avoient un droit particulier à ſa reconnoiſſance. Mais on doit obſerver que la profeſſion des armes ſuffiſant pour faire un gentilhomme, ſans lettres du roi, il en réſultoit des inconvéniens auxquels Henri cherchoit à remédier. En ſupprimant les abus, on ne peut pas toujours y ſubſtituer de bonnes loix. Louis XV, par ſon édit de 1750, a excité l'émulation des officiers avec la plus grande ſageſſe.

Nobleſſe militaire ſupprimée.

Si Henri IV prodigua quelquefois les graces à des ſeigneurs mal intentionnés, & récompenſa moins généreuſement les ſervices de ſes fidelles capitaines; s'il

Son regne glorieux, malgré des abus.

établit la *Paulette*, ſorte d'impoſition qui conſerve dans les familles les charges qu'on devroit donner au mérite; s'il laiſſa ſubſiſter beaucoup de mauvaiſes coutumes; s'il ne fit pas tout le bien qu'il méditoit, & qu'il auroit pu faire en d'autres tems; ce fut moins ſa faute que celle des conjonctures. Tout étoit à réformer, à renouveler. Mais il conquit & pacifia ſon royaume; il étouffa la ligue & les guerres de religion, rétablit l'ordre dans les finances, ſe fit aimer des François, & reſpecter des puiſſances étrangeres; il régna enfin glorieuſement, malgré tant d'obſtacles, tant de déſordres & tant d'ennemis. C'eſt un prodige auquel il n'y a preſque rien de comparable dans l'hiſtoire.

Zele pour l'agriculture.

Un des grands objets de ſa politique, conformément aux principes de Sulli, étoit de vivifier les provinces par le moyen de l'agriculture, la ſource des véritables richeſſes; la liberté du commerce des grains y contribua beaucoup, comme il eſt arrivé en Angleterre. Ennemi du luxe, qui a toujours plus d'inconvéniens que d'avantages, même dans une vaſte monarchie, le roi le décréditoit par ſon exemple & par ſes diſcours. Il invitoit les ſeigneurs à ſe retirer dans leurs terres, leur apprenant, dit Péréfixe, *que le meilleur fonds qu'on puiſſe*

faire eſt le bon ménage. Il railloit ceux *qui portoient leurs moulins & leurs bois de haute futaie ſur leur dos*; (c'eſt une des expreſſions naïves de ce grand roi,) La ſimplicité de ſes habits étoit une aſſez bonne leçon.

Il fit défenſe de porter ni or ni argent ſur les habits, *excepté pourtant* (dit-il) *aux filles de joie & aux filoux, en qui nous ne prenons pas aſſez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite.* Si ce tour paroît peu digne de la gravité des loix, du moins étoit-il propre à inſpirer du mépris pour des vanités ruineuſes. Sulli avoit pour maxime: *Que les bonnes mœurs & les bonnes loix ſe forment réciproquement.* Le peu de fruit des loix mêmes les plus ſages confirme malheureuſement cette maxime. Edit contre le luxe.

Tandis que le gouvernement s'appliquoit aux moyens de détourner ſur les campagnes des dépenſes qui appauviſſent ailleurs, & dont la terre dédommage avec uſure, la ſoif de l'or, excitée par l'exemple des Eſpagnols & des Portugais, attiroit quelques François en Amérique. Mais l'établiſſement du Canada fait en 1604 peut-il être regardé comme un avantage? L'expérience n'a que trop décidé cette queſtion. Les mines du Perou & du Mexique ne va- L'Amérique moins avantageuſe que l'agriculture.

loient pas même pour l'Eſpagne ce qu'elle auroit tiré de ſon propre fonds en le cultivant. Avec tant de tréſors, Philippe II fit banqueroute. „ L'Eſpagne, dit „ Monteſquieu, a fait comme ce roi „ inſenſé qui demanda que tout ce qu'il „ toucheroit ſe convertît en or, & qui „ fut obligé de revenir aux Dieux pour „ les prier de finir ſa miſere. „ (*Voyez l'Eſp. des loix XXI*, 22.) Henri IV, éclairé par Sulli, tendoit au ſolide. Il parvint à ſon but, puiſqu'en ſoulageant le peuple, il rétablit les finances.

Attachement à l'égliſe.

Depuis ſon abjuration, il parut toujours ſincerement attaché à l'égliſe. Le clergé lui ayant fait des remontrances en 1598 ſur divers abus, ſpécialement dans ſa nomination des bénéfices, il répondit que ces abus étoient réels, qu'il les avoit trouvés établis, qu'il eſpéroit les réformer, & remettre l'égliſe dans un état floriſſant. *Mais*, ajouta-t-il, *contribuez-y, je vous prie, de votre côté. Faites par vos bons exemples que le peuple ſoit auſſi incité à bien faire, qu'il en a été ci-divant détourné. Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. Faiſons bien à l'envi les uns des autres.* Malheureuſement, il ne trouva pas toujours dans les eccléſiaſtiques cet amour de la verru, qui réuſſit mieux par l'exemple que par les paroles, & il diſoit

Avis au clergé.

quelquefois : *je voudrois bien faire ce qu'ils prêchent ; mais ils ne penſent pas que je ſache ce qu'ils font.* Il étoit réſervé au ſiecle de Louis XIV d'épurer les mœurs du clergé, comme de polir celles de la nation.

Conduite ſage envers les calviniſtes.

Quant aux calviniſtes, ſa modération & ſa fermeté arrêterent, non ſans peine, le cours de leurs cabales. Un jour qu'ils lui demandoient des places de ſureté, diſant qu'ils en avoient bien obtenu du feu roi ; *je ſuis*, leur répondit-il, *la ſeule aſſurance de mes ſujets ; je n'ai encore manqué de foi à perſonne. Henri III vous craignoit, & ne vous aimoit point, mais moi je vous aime, & ne vous crains guere.* Son ſyſteme étoit de gagner les eſprits par la douceur. Il en donnoit la raiſon : c'eſt *qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Foibleſſes de Henri.

On lui reproche avec juſtice un excès de paſſion pour les femmes & pour le jeu. Voilà les taches d'une ſi belle vie. Il eſt ſi rare de trouver de grandes vertus ſans quelque mélange de vice ! Heureux les peuples lorſqu'un prince fait ainſi oublier ſes fautes par l'humanité, la juſtice, par la gloire de ſon gouvernement ! Henri IV eut ſix enfans de Marie de Médicis, & huit de différentes maîtreſſes, outre ceux qu'il n'avoua point. Toute

la France pleura ſa mort. Les troubles dont elle fut bientôt agitée firent encore mieux ſentir le malheur de l'avoir perdu.

Protection accordée aux gens de lettres.

Ce grand roi, avec beaucoup d'eſprit & d'éloquence, ne pouvoit être inſenſible au goût des lettres, quoique l'agitation perpétuelle de ſa vie ne lui permît pas de les cultiver. En 1599, les profeſſeurs du collége royal, qu'on ceſſoit depuis long-tems de payer, lui préſenterent leur requête. *J'eſtime mieux*, dit-il, *qu'on diminue de ma dépenſe & qu'on ôte de ma table pour en payer mes lecteurs : M. de Roſni les payera.* Roſni ajouta : *Les autres vous ont donné du papier, du parchemin, de la cire ; le roi vous a donné ſa parole, & moi je vous donnerai de l'argent.* La bibliothéque royale doit beaucoup au zele de Henri IV pour le progrès des connoiſſances humaines.

Libertés de l'égliſe Gallicane.

Sous ce regne parut le fameux *Traité des Libertés de l'Egliſe Gallicane*, ouvrage de Pierre Pithou, qui a preſque force de loi dans le royaume. Les maximes en ſont ſi évidemment fondées ſur les premiers principes de la raiſon, & ſur les anciennes regles du gouvernement eccléſiaſtique, qu'il a fallu des ſiecles d'uſurpation & d'ignorance pour en effacer la trace. *L'Index* de Rome a proſcrit les meilleurs ouvrages en ce

genre ; mais aujourd'hui que les princes & les peuples ſentent la néceſſité de s'inſtruire, il n'eſt plus poſſible de leur ôter les moyens de connoître ce qu'il eſt ſi dangereux d'ignorer. Pithou & d'autres ſavans juriſconſultes du tems de la ligue ont rendu de grands ſervices aux nations. S'ils n'avoient pas toute la philoſophie néceſſaire pour bien ſaiſir l'eſprit des loix, ils avoient aſſez d'érudition & de lumieres pour diſſiper beaucoup d'erreurs & pour préparer les matériaux d'une meilleure légiſlation. Juriſconſultes utiles.

LOUIS XIII.

DÈS que le bruit de l'aſſaſſinat de Henri IV eut pénétré juſqu'au Louvre, la reine Marie de Médicis ſortit de ſon cabinet toute éplorée, & dit au chancelier de Silleri qu'elle rencontra : le roi eſt mort ! *Madame*, répondit-il ſans marquer d'émotion, *votre majeſté m'excuſera, les rois ne meurent point en France.* On diſſimuloit ce malheur pour prendre les meſures néceſſaires. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Il falloit pourvoir à la régence. Le duc d'Epernon, l'un des ſeigneurs qui avoit le plus remué ſous le dernier regne, courut au parlement pour faire nommer la reine régente. Il s'aſſit ſur le banc des pairs, & portant 1610. Marie de Médicis régente.

la main à la garde de ſon épée: *elle eſt encore dans le fourreau*, dit-il, *mais il faudra qu'elle en ſorte, ſi on n'accorde pas dans l'inſtant à la reine mere un titre qui lui eſt dû ſelon l'ordre de la nature & de la juſtice.* Les conjonctures demandoient de la célérité; les menaces de ce duc, auſſi puiſſant que hautain, firent d'ailleurs impreſſion ſur les magiſtrats; & la reine fut déclarée régente par un arrêt.

Mauvais gouvernement.

On vit bientôt naître une nouvelle forme de gouvernement qui annonçoit la décadence du royaume. La reine étoit gouvernée par le Florentin Concini, & ſurtout par Eléonore Galigaï ſa femme, occupés uniquement de leur fortune, & n'aimant la France que pour s'enrichir de ſes dépouilles. Le conſeil étoit une aſſemblée confuſe d'où il ne pouvoit rien ſortir de ſalutaire. Dans un conſeil ſecret qu'on tenoit à heures indues, étoient admis le nonce du pape, l'ambaſſadeur d'Eſpagne, Concini & ſa femme, le P. Cotton, &c. On abandonna les grands projets de Henri IV. Autant il avoit à cœur de ſe venger de la cour d'Eſpagne, autant marqua-t on d'empreſſement à ſe réconcilier avec elle. En vain Sulli s'efforça de ſoutenir l'honneur de la nation. Un traité fait avec le duc de Savoie, pour l'aider à con-

quérir le Milanès, fut heureuſement rompu, & ce prince obligé de demander grace à Philippe III.

Le plus grand homme d'état qu'il y eût alors, le duc de Sulli, toujours déteſté des courtiſans & des financiers, dont il avoit toujours bravé l'injuſtice & les murmures; trop fier pour changer de vues & de ſentimens au gré de la nouvelle cour, ne tarda guere à perdre tout ſon crédit. Il donna la démiſſion de ſes charges, & ſe retira. Rappelé quelques années après, parce qu'on avoit beſoin de ſes avis, ſon habillement, ſes manieres, qui n'étoient plus à la mode, le firent tourner en ridicule par les jeunes courtiſans. Il en fut indigné. *Sire*, dit-il alors à Louis XIII, *quand le roi votre pere me faiſoit l'honneur de me conſulter, au préalable il faiſoit ſortir tous les bouffons & baladins de cour.* Sulli mourut dans ſa retraite en 1641. De tels hommes ſont faits pour des Henri IV. Retraite de Sulli.

Un autre perſonnage illuſtre, le préſident de Thou, auſſi grand magiſtrat qu'excellent hiſtorien, ne put ſuccéder à ſon parent Achille de harlai, dans la charge de premier préſident, parce que ſon hiſtoire avoit bleſſé la cour de Rome. C'eſt un des plus mauvais préſages pour l'état, lorſque le mérite reconnu ſuccombe ſous le poids des préventions & de la brigue. Le préſident de Thou.

1613. A mesure que le gouvernement s'affoiblit & dégénere, les factions se forment, les mécontens deviennent audacieux. L'esprit de révolte que Henri IV avoit eu tant de peine à contenir, éclate parmi les protestans & jusques au sein de la cour. Henri prince de Condé, le duc de Vendôme & le grand prieur de France, fils naturel du dernier roi, le jeune duc de Mayenne, les ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, &c. se retirent tout prêts à prendre les armes. Le duc de Bouillon souffloit le feu. Il excitoit les princes contre le marquis d'Ancre, Concini, *ce faquin de Florentin*, disoit-il, qui avoit l'insolence de les opprimer. Les plaintes contre le favori tomboient indirectement sur la reine. On manquoit de force & de prudence pour vaincre un parti si redoutable. Les mécontens obtinrent tout ce qu'ils voulurent par le traité de Sainte-Menehould.

Les factions éclatent.

1614. Un des principaux objets de leurs demandes étoit la convocation des états généraux. Ils se tinrent à Paris, & ne produisirent que ce qu'avoient souvent produit ces assemblées tumultueuses, beaucoup de disputes & des remontrances inutiles. Le clergé sollicita vivement la publication du concile de Trente; le tiers-état eut la même ardeur à s'y op-

Etats généraux.

poſer, & fit éclater ſon zele, en demandant qu'on établît en forme de loi, *qu'aucune puiſſance temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité; & que l'opinion qu'il ſoit loiſible de tuer les rois eſt impie & déteſtable.* Mais le clergé, en convenant qu'il n'étoit pas permis de tuer les rois, s'éleva contre le reſte de la propoſition, & entraîna la nobleſſe dans ſon ſentiment. Tel étoit encore l'empire de ces préjugés, qui ſont devenus enfin mépriſables aux yeux des François. Le cardinal du Perron parla comme un zélé ultramontain ſur la puiſſance temporelle des papes: *pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel, & indirecte au temporel.* Il eût penſé autrement dans notre ſiecle; mais comment pouvoit-on ſoutenir alors une chimere ſi pernicieuſe? Comment la cour en particulier étoit-elle aſſez aveugle ou aſſez lâche pour favoriſer une opinion contraire à l'autorité ſouveraine? Elle ſupprima un arrêt du parlement par lequel l'indépendance de la couronne étoit déclarée *loi fondamentale du royaume.* Les états préſenterent des cahiers immenſes; on promit de les lire; on congédia l'aſſemblée ſans avoir rien fait. C'eſt la derniere de cette nature qu'il y ait eu en France.

Préventions du clergé.

Aveuglement de la cour.

Le parlement, pour y ſuppléer, con- 1615.

Démarches du parlement.

voqua les pairs *ſous le bon plaiſir du roi*, afin d'aviſer en commun *ſur les propoſitions qui ſeroïent pour le ſervice du roi, le ſoulagement de ſes peuples & le bien de l'état*. Cet arrêté choque la cour. On défend aux pairs de ſe rendre à la convocation. Le parlement fait des remontrances, & inſiſte ſur la diſſipation du tréſor, dont il reſtoit peu de choſe; ſur l'augmentation des dépenſes de la cour, ſur une infinité d'abus funeſtes. Il ne reſtoit plus que deux millions cinquante mille livres du tréſor de Henri IV. Les penſions, qui ne montoient de ſon tems qu'à dix-huit cent mille livres, paſſoient déjà quatre millions. La dépenſe de ſa maiſon n'étoit que de onze cent mille livres: on en dépenſoit cinq cent mille de plus. C'eſt de quoi ſe plaignoit le parlement.

Ses remontrances ſont mal reçues.

J'ai entendu vos remontrances, répond le roi déjà déclaré majeur, *je n'en ſuis point content*; *la reine ma mere vous dira le ſurplus*. Un arrêt du conſeil décide que le parlement n'eſt point en droit de prendre connoiſſance des affaires d'état. Marie de Médicis ordonne au procureur général Molé de porter lui-même cet arrêt. Après l'avoir ſuppliée à genoux de l'en diſpenſer, il lui dit: „ Madame, „ vous nous faites porter un flambeau „ qui allumera un feu dont les cendres

Diſcours de Molé à la reine.

„ dureront long-tems; nous en craignons „ l'événement. „ *Quel événement*, réprit la reine ? *Eſt-ce que le peuple remuera* ? „ Non, madame, répliqua „ Molé; mais nous craignons un changement dans l'affection des peuples, „ & la déſolation des grandes compagnies du royaume qui exercent la „ juſtice, laquelle fait régner les rois. „ Louis XIII coupa court par ce mot, *je le veux, & la reine auſſi.* Cependant l'arrêt du conſeil fut ſans exécution, comme les remontrances du parlement ſans effet.

Continuation des troubles.

Le prince de Condé ſe révolta de nouveau, & engagea les proteſtans, qu'il n'aimoit point, à ſe déclarer pour lui. Il publia ſes intentions dans un violent manifeſte, où le marquis d'Ancre, devenu maréchal de France, étoit peint des plus noires couleurs. Les mouvemens des rebelles n'empêcherent pas la reine de conduire ſon fils juſqu'à Bordeaux, pour recevoir Anne d'Autriche, infante d'Eſpagne, dont le mariage avec le roi excitoit depuis long-tems beaucoup de murmures. Une paix trompeuſe aſſoupit la guerre civile. Le prince revint avec l'eſpérance de dominer. On le fit arrêter au milieu du Louvre par Thémines, qui reçut en récompenſe le bâton de maréchal. Un moment avant qu'on le

1616.

On arrête le prince de Condé.

saisît, le roi lui avoit dit d'un air de gaieté : *bon jour, monsieur le prince. Je vais à la chasse ; en voulez-vous être ?* Le garde des sceaux du Vair, le président Jeannin, & Villeroi, ministres en crédit, n'approuvant point la conduite de la reine, furent sacrifiés à la maréchale d'Ancre ; & Richelieu, évêque de Luçon, sa créature, fut nommé secrétaire d'état. Son ambition aspiroit depuis longtems au ministere. Il étoit né pour avoir les plus grands succès.

Richelieu.

1617. On voyoit déjà la quatrieme guerre civile allumée sous ce regne, par le mécontentement des princes & des seigneurs. Le maréchal d'Ancre offrit de soudoyer à ses frais une armée de sept mille hommes, lui qui peu auparavant n'avoit pas de quoi payer un domestique. Sa fortune justifioit assez les cris du public ; mais elle ne pouvoit se soutenir contre tant d'orages. La chute de l'Italien fut aussi étrange que son élévation. Les princes n'avoient encore pu le renverser ; le jeune de Luynes en vint à bout. Ce gentilhomme, né dans le Comtat, avoit été page de Henri IV, & s'étoit insinué dans les bonnes graces de Louis XIII, en lui dressant des oiseaux de proie. Sa faveur augmenta de jour en jour. Maître de la confiance du roi, dont l'ame foible se laissa toujours gou-

Mort de Concini, Maréchal d'Ancre.

Luynes favori, auteur de sa disgrace.

verner, il lui inſpira l'envie de ſe tirer de la tutelle d'une mere qui régnoit ſous ſon nom, & lui perſuada de commencer par ſe défaire du maréchal qui exerçoit toute l'autorité de la reine. Vitri, capitaine des gardes du corps, fut chargé de l'arrêter, avec ordre de le tuer en cas de réſiſtance. On eut ſoin d'interpréter cet ordre de maniere que Concini n'échappât point à la mort. Il reçut des coups de piſtolet en entrant au Louvre.

Grande récompenſe pour une petite action.

Vitri ſe mit auſſitôt à crier *vive le roi.* Louis parut à la fenêtre, & témoigna ſon contentement. Ce capitaine des gardes fut honoré du bâton de maréchal de France. C'eſt avilir les grandes places que de les donner pour de petites cauſes. Auſſi le duc de Bouillon, en parlant de Vitri & de Thémines, aſſura, dit-on, qu'il rougiſſoit d'être maréchal depuis que cette dignité étoit la récompenſe du métier de ſergent & de celui d'aſſaſſin. Depuis long-tems les maréchaux de France commandoient les armées ſous le connétable. Leur office étoit d'abord amovible; il n'y en avoit que deux à la fois. François I en créa quatre, & régla qu'ils le ſeroient à vie. Le nombre n'en a plus été fixe depuis ſon regne.

Maréchaux de France.

La reine mere reléguée.

A peine Concini fut-il mort, que la reine mere ſe vit priſonniere au Louvre, & enſuite reléguée à Blois. Son fils montra

autant de dureté pour elle qu'il avoit eu jusqu'alors de soumission. La maréchale d'Ancre pouvoit être renvoyée en Italie; nulle raison d'état n'obligeoit à la poursuivre, & l'humanité sembloit parler en sa faveur. Cependant on ordonna au parlement de lui faire son procès. La sorcellerie & la magie furent un des principaux chefs d'accusation. Elle & son mari avoient effectivement attiré nombre de ces imposteurs qui, sous le nom d'astrologues & de devins, abusoient encore de la crédulité des grands. * Mais interrogée par le commissaire du parlement, de quel charme elle s'étoit servie pour fasciner la reine mere, elle répondit: *de l'ascendant qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit foible.* La reine a si peu d'esprit, disoit-elle quelquefois, qu'il ne faut pas être sorciere pour la gouverner. Le parlement la déclara criminelle de lese-majesté divine & humaine, sans spécifier la nature du dernier crime. Elle fut exécutée sur l'échafaud, & son corps jeté au feu.

Procès de la maréchale d'Ancre.

Tant de richesses, accumulées en ven-

Luynes profite des dépouilles.

* Le prince de Condé, dans son manifeste, accusa le maréchal d'avoir appelé à Paris & à la cour *des personnes détestables envers Dieu & envers les hommes, comme juifs, magiciens, empoisonneurs, meurtriers, par le ministere desquels on avoit fait plusieurs entreprises contre sa vie.*

dant toutes les graces, faiſoient ſans doute ſon plus grand crime. On en vouloit à ſes biens & à ceux du maréchal. Le roi donna leur dépouille à ſon favori. Luynes devint tout-à-coup un des plus riches ſeigneurs du royaume. Auſſi épouſa-t-il une Rohan, pouvant aſpirer à tout ſous un maître dont il dictoit les volontés.

Pour couvrir ſes intrigues d'une apparence de zele, il engagea Louis XIII à convoquer une aſſemblée de notables à Rouen, où l'on délibéreroit ſur les moyens de réformer les abus. Cette aſſemblée n'étoit qu'un prétexte honnête de continuer les impôts. Elle propoſa de beaux réglemens, auxquels on n'eut point égard. L'unique fruit qu'en retirerent les peuples, fut la ſuppreſſion de *la Paulette*, par un édit qui fut révoqué trois ans après.

1618. Aſſemblée de Rouen.

Luynes avoit fait ceſſer la guerre civile en faiſant périr Concini; mais il avoit ſuccédé à la haine qu'on lui portoit, en ſuccédant à la fortune qui le rendoit odieux; & la paix ne pouvoit ſe maintenir avec un mécontentement général. Le fier duc d'Epernon conſpire avec la reine mere; elle s'évade de Blois, & le ſuit à Angoulême. Ils écrivent au roi des lettres pleines de ſoumiſſion, en même tems qu'ils levent des troupes pour

1619. Révolte de la reine mere.

lui réſiſter. Cette guerre finit par un accommodement honteux. On donne à la reine le gouvernement d'Anjou, au lieu de celui de Normandie; le duc d'Epernon, quoique criminel de leſe-majeſté, conſerve toutes ſes charges, & triomphe en quelque maniere du ſouverain.

Luynes connétable.

Cependant la fortune de Luynes franchiſſoit tous les obſtacles. Il étoit déjà duc & pair, maréchal de France: on ne doutoit pas qu'il n'obtînt auſſi la charge de connétable, vacante par la mort de Henri de Montmorenci. Le duc de Mayenne eut beau dire qu'il ſeroit fort étonnant, qu'on fît connétable un homme *qui ne ſavoit pas ce que peſoit une épée*; la qualité de favori ſuppléoit à tout, & Luynes obtint bientôt l'épée de connétable. Il avoit procuré la délivrance du prince de Condé, eſpérant de s'en faire un appui contre les jaloux. Ce prince n'oublia plus ſon devoir; mais les factions ſe ranimerent.

Nouvelle révolte.

De toutes parts les mécontens ſe rendoient auprès de la reine mere, qui tenoit ſa cour à Angers, & qui refuſoit de revenir à Paris. Le fils & la mere reprirent les armes l'un contre l'autre. Un nouvel accommodement parut rétablir la tranquillité. Ce fut en partie l'ouvrage de l'évêque de Luçon, Richelieu, dont la fortune s'avançoit rapidement. Relé-

Richelieu reprend du crédit.

gué loin de la cour & même de ſon dioceſe après la chute de Concini, il avoit affecté dans ſa retraite de faire des livres de dévotion en épiant l'occaſion de ſe relever. La reine mere ayant eu beſoin de lui, il s'étoit rendu le maître de ſon conſeil à force de politique & de génie. On croit qu'il traita ſecrétement avec Luynes pour moyenner l'accommodement, & que le favori le gagna en lui promettant un chapeau de cardinal. Richelieu ſervoit du moins l'état en même tems qu'il travailloit pour lui-même.

1620. Réſolution de faire la guerre aux calviniſtes.

Ces petites guerres civiles, preſque auſſitôt finies que commencées, n'avoient rien produit de conſidérable. La diverſité de religion en alluma de plus opiniâtres & de plus ſanglantes. Les zélés catholiques ſouffroient impatiemment la liberté que l'édit de Nantes procuroit aux calviniſtes. Ceux-ci, avec un zele auſſi ardent, irrité encore par la défiance, cabaloient pour ſe maintenir dans leurs priviléges. Louis XIII leur avoit enlevé les biens eccléſiaſtiques du Béarn, dont ils étoient depuis ſoixante ans en poſſeſſion; & quoiqu'il ſe fût obligé à leur donner l'équivalent des revenus ſur ſes domaines, (obligation digne d'un ſi mauvais gouvernement,) leur réſiſtance n'en étoit pas moins opiniâtre. Il

avoit ſoutenu de ſa préſence cet acte d'autorité, auquel le parlement de Pau s'oppoſa en vain. L'inquiétude des religionnaires ne ſe bornoit point à de ſtériles murmures. Leurs aſſemblées ſéditieuſes annonçoient une révolte. Ils formerent à la Rochelle le projet de changer la France en république. Le nouveau connétable ſe flatta de les écraſer, & la guerre fut réſolue.

Dupleſſis-Mornai, trompé par la cour.

Dupleſſis-Mornai, gouverneur de Saumur, l'une de leurs plus importantes places de ſureté, n'entroit point dans la rebellion. Le roi ſe rend à Saumur. On propoſe à Mornai de remettre ſon gouvernement pour cent mille écus & pour le bâton de maréchal. Il répond fierement qu'il n'a tenu qu'à lui d'avoir des millions; qu'il a été plus jaloux de mériter les charges, que de les obtenir, comme tant d'autres, par des importunités & des baſſeſſes; & qu'il ne peut ſe réſoudre à vendre la liberté & la ſureté de ſes concitoyens, dont il ſe trouve reſponſable. Le roi lui ordonne cependant de remettre la place pour trois mois entre les mains d'un autre. Il obéit; il ne put jamais y rentrer.

1621.

Le duc de Rohan, chef des huguenots.

Le chef des calviniſtes étoit le duc de Rohan, attaché par conviction à leur parti, très-capable de le ſoutenir par ſes qualités ſupérieures. Le duc de Soubiſe ſon frere, ſommé de rendre Saint-Jean

Jean d'Angeli, répondit par ce billet : *je ſuis très-humble ſerviteur du roi ; mais l'exécution de ſes commandemens n'eſt pas en mon pouvoir.* La ville capitula. Montauban fut aſſiégé par Louis XIII en perſonne. Rohan s'y étoit rendu pour animer le courage des calviniſtes. *Vous avez juré*, leur dit-il, *l'union des égliſes en ma préſence. Ce ſerment eſt ſacré ; vous devez le garder inviolablement. Quand il n'y auroit que deux perſonnes de la religion, je ſerai un des deux. Mes maiſons & mes revenus ſont ſaiſis ; mais l'épée & la vie me reſtent, & j'emploierai l'une & l'autre pour votre défenſe.* Il tint parole.

Le roi leve le ſiége de Montauban.

En vain le connétable ſon allié, dans une conférence qu'il eut avec lui, s'efforça de ménager un accommodement ; le duc, peu ſenſible à l'intérêt particulier, vouloit une paix générale. On continua le ſiége. Hommes & femmes combattoient ſur les ramparts avec une ardeur invincible, tandis que les chefs de l'armée royale ne s'entendoient pas entre eux, que Leſdiguieres n'étoit point écouté, & que Luynes commandoit mal, faute d'expérience. Le duc de Mayenne fut tué au ſiége de Montauban, le roi eut la honte de décamper, & le ſuccès enfla le courage des rebelles.

Bravoure de Leſdiguieres.

Leſdiguieres s'étoit expoſé aux plus grands périls. On le blâmoit, on l'accuſoit de témérité. *Bon*, dit-il, *il y a ſoixante ans que les mouſquetades & moi nous connoiſſons ; ne vous en mettez pas en peine.* La valeur étoit ſouvent pouſſée à cet excès.

Mort de Luynes.

Il auroit fallu quelque entrepriſe mémorable pour effacer l'affront que Louis avoit reçu devant Montauban. On ſe contenta d'aſſiéger la petite ville de Monheur. C'eſt là que Luynes fut attaqué d'une fievre dont il mourut, âgé de quarante-trois ans. Il étoit tout à la fois connétable & garde des ſceaux. Perſonne n'eut tant d'adreſſe à profiter de la faveur. Le monarque ſentoit déjà qu'il s'étoit donné un maître. Le voyant arriver un jour avec un cortége faſtueux, il avoit dit à un ſeigneur : *Voyez, c'eſt le roi qui entre.* Mais peut-être n'auroit-il jamais eu la force de rompre ſes chaînes. Il ſe plaignoit, & ne ſavoit pas régner. Auſſi vaillant que Henri IV, il manquoit de cette vigueur de caractere & de ce courage d'eſprit, qui font les grands hommes & les vrais héros. La campagne ſuivante lui procura la gloire dont il étoit le plus jaloux. Il s'expoſa aux dangers, & affronta pluſieurs fois la mort.

Caractere du Roi.

1622. Le maréchal de Leſdiguieres, ſi céle-

bre par ſes exploits, le ſervit en qualité de connétable, ayant enfin ſacrifié ſa religion à ſa fortune; car l'épée de connétable ne ſe donnoit qu'aux catholiques. Louis XIII, après diverſes expéditions en Poitou & en Saintonge, aſſiégea Montpellier. Cette ville ſe défendoit comme Montauban, & paroiſſoit réſolue aux dernieres extrémités. On négocia. La paix ſe fit à des conditions avantageuſes pour les huguenots. Ils obtinrent la confirmation de l'édit de Nantes & de tous leurs priviléges. Le roi ne devoit entrer dans Montpellier qu'avec ſes gardes & les Suiſſes. Il y eut amniſtie générale pour le paſſé; huit cent mille livres pour le duc de Rohan. La foibleſſe du monarque le réduiſoit à récompenſer les chefs de la rebellion. Le marquis de la Force, qui avoit ſoutenu le ſiége de Montauban, s'étoit déjà accommodé au prix de deux cent mille écus & du bâton de maréchal. De pareils traités ne pouvoient guere inſpirer ni de zele aux bons citoyens, ni de ſoumiſſion aux ſéditieux.

Lesdiguieres connétable.

Paix avantageuſe aux calviniſtes.

Cette guerre, que le duc de Rohan taxoit de violence & de tyrannie, étoit, ſelon le continuateur de Daniel, „ très-„ juſte & même néceſſaire, à moins „ qu'on ne diſe qu'il étoit de la bonne „ politique de laiſſer ſubſiſter dans l'état

Cette guerre étoit imprudente.

„ une eſpece de république, toujours „ prête à combattre contre l'autorité du „ ſouverain. „ Mais en violant les traités conclus avec les calviniſtes, on leur avoit malheureuſement fourni des prétextes de révolte, & l'on n'avoit ni la prudence ni la force néceſſaires pour les dompter. Leur génie républicain étoit ſans ceſſe excité par l'exemple des Hollandois. Il ne pouvoit céder qu'au génie de Richelieu.

Guerre de religion en Allemagne.

Durant ces troubles du royaume, une guerre de religion avoit cauſé les mêmes malheurs en Allemagne. Les proteſtans de Boheme ayant ſecoué le joug de l'empereur Ferdinand II, ſe donnerent à l'électeur palatin Frédéric V. Ce prince, gendre de Jacques I, roi puſillanime d'Angleterre, n'en reçut aucun ſecours. La bataille de Prague en 1620 lui fit perdre la Boheme avec ſes propres états. C'étoit la plus belle occaſion d'abaiſſer la maiſon d'Autriche. Richelieu ne l'eût pas manquée, mais il ne gouvernoit pas encore. Louis favoriſa l'empereur, aimant mieux faire la guerre à ſes ſujets, que d'affoiblir une puiſſance naturellement ennemie de ſa couronne.

1624. Elévation du cardinal de Richelieu.

On avoit beſoin d'un grand génie pour corriger ces fautes de politique. Il exiſtoit, & força bientôt tous les obſtacles qui arrêtoient ſa fortune. La reine

mere, depuis sa réconciliation avec le roi, étoit rentrée au conseil, & désiroit d'y introduire Richelieu devenu enfin cardinal. Les ministres, craignant son ambition & surtout la supériorité de ses lumieres, l'avoient décrié dans l'esprit de Louis XIII. Les galanteries qu'on lui reprochoit ne pouvoient manquer de choquer un prince dévot, trop soupçonneux d'ailleurs & trop jaloux de l'autorité, pour ne pas craindre celui qu'on dépeignoit comme le plus ambitieux des courtisans. Marie de Médicis ne se rebuta point. Le chancelier de Silleri & Puisieux son fils, l'un & l'autre contraires au cardinal, furent disgraciés, & ses ennemis eurent le chagrin de le voir admis au ministere. Plus il briguoit cette place, plus il affecta de répugnance à l'accepter. Sa mauvaise santé, disoit-il, le rendoit incapable d'un long travail; tout ce qu'il pouvoit faire étoit d'assister au conseil de tems en tems, sans se mêler d'affaires d'état. Le roi le prétendoit bien ainsi; mais Richelieu avoit d'autres vues, & quelques années après, l'autorité royale fut toute entiere entre ses mains.

Il déguise son ambition.

Dès qu'il entra au conseil, le gouvernement parut changer de politique. On conçut de plus grands desseins, & l'on prit de meilleures mesures. On conclut

Le gouvernement devient meilleur.

le mariage d'Henriette de France, ſœur du roi, avec le prince de Galles, (Charles I,) à condition que cette princeſſe & ſa maiſon auroient le libre exercice de la religion catholique, & que ſes enfans ſeroient élevés par la mere, c'eſt-à-dire, dans ſa religion, juſqu'à l'âge de douze ans. On fit un nouveau traité avec la Hollande qui avoit repris les armes contre l'Eſpagne, & qui étoit déchirée elle-même par une controverſe théologique devenue une affaire d'état. Les Gomariſtes & les Arminiens s'acharnoient entre eux au ſujet de la grace, du libre arbitre, de la prédeſtination, objets impénétrables à l'eſprit humain. Le célebre Barneveldt, l'un des plus grands hommes & des meilleurs citoyens qu'ait eu la Hollande, avoit perdu la tête ſur un échafaud en 1619, comme partiſan de l'arminianiſme. L'ambition de Maurice, prince d'Orange, s'étoit ſervi de ce vain prétexte pour l'immoler. On reconnoît par-tout l'eſprit de ſecte, & par-tout on voit les ambitieux tourner à leur profit la crédulité ou le fanatiſme du peuple.

Guerre théologique en Hollande.

Enfin l'expédition de la Valteline commença à relever l'honneur de la France. Le roi d'Eſpagne avoit enlevé aux Griſons cette petite province, de peur, diſoit-il, que l'héréſie n'y pénè-

Expédition de la Valteline.

trât ; mais en effet pour s'assurer un passage en Italie. Louis XIII s'étoit contenté jusqu'alors des voies de négociation, quoique l'entrepriſe des Espagnols fût contraire au bien du royaume. Tout ce qu'il avoit gagné étoit que le pape tînt en séquestre les places de la Valteline. Richelieu lui fit comprendre que sa gloire & son intérêt demandoient plus de vigueur. Ce ministre déclara fierement au nonce du pape qu'on suivoit d'autres maximes, depuis qu'il n'y avoit plus de *têtes légeres* dans le conseil. Le marquis de Cœuvres, à la tête d'une armée, pénétra dans la Valteline, traita avec les habitans, & les délivra du joug de Rome & de l'Espagne.

Avant la fin de cette expédition, les huguenots se soulevérent encore. Ils se plaignoient toujours du peu d'égard que l'on avoit aux traités, & leur penchant à la révolte s'autoriſoit de griefs sans nombre. Les duc de Rohan & de Soubise les animerent par leurs discours. Richelieu, déjà maître du gouvernement sans être premier ministre, engagea les Anglois & les Hollandois à tourner leurs armes contre ceux qu'ils regardoient comme leurs freres. On employa des vaisseaux étrangers pour combattre la flotte des Rochelois, plus considérable que toute la marine de France. Les

1625. Guerre & paix avec les huguenots.

rebelles furent battus ſur mer, & chaſſés enſuite de l'île de Rhé. Malgré ces avantages, on leur accorda la paix aux mêmes conditions qu'auparavant.

Projets de Richelieu.

Le cardinal méditoit leur ruine; mais il penſoit ſurtout à humilier la maiſon d'Autriche. Pour exécuter ce grand deſſein, il ne pouvoit, diſoit-il, ſe diſpenſer de *ſcandaliſer le monde encore une fois*, en paroiſſant favorable aux hérétiques. Auſſi fut-il déchiré par des libelles pleins de fiel & de fanatiſme. On l'appela *le cardinal de la Rochelle*, *le pontife des calviniſtes*, *le patriarche des athées*. Ces ſortes d'injures ſont les armes de ceux qui manquent de raiſons. La meilleure réponſe à y faire eſt le mépris. Richelieu, en s'y montrant fort ſenſible, aiguiſa contre lui-même les traits de la ſatire, qui le pourſuivit opiniâtrément. Un traité conclu avec l'Eſpagne, au ſujet de la Valteline qu'on reſtitua aux Griſons, termina entierement cette guerre, dont il déſiroit la fin pour affermir ſon autorité & la puiſſance royale.

1626.

Richelieu terrible aux grands.

Avant que d'agir au dehors, il ſe propoſoit d'étouffer les factions au dedans. Les princes & les grands ſeigneurs étoient devenus trop redoutables ſous un roi qui ne ſavoit pas les réprimer. Maîtres dans leurs gouvernemens, ils cabaloient à la cour. Gaſton duc d'Or-

léans, frere de Louis XIII, avoit un parti. Le maréchal d'Ornano ſon gouverneur l'aigriſſoit contre le ſouverain & le miniſtre. Il ſe forma un complot pour aſſaſſiner Richelieu. On crut que Gaſton prétendoit à la couronne & à la femme de ſon frere. Alors commencerent les rigueurs qui ont rendu ce regne comparable à celui de Louis XI.

Rigueurs du gouvernement.

Ornano eſt mis en priſon; les Vendômes ſont arrêtés; Chalais, maître de la garderobe, eſt jugé à Nantes, & meurt ſur un échafaud: il étoit accuſé d'une conſpiration; les ſoupçons s'étendoient juſques ſur la reine Anne d'Autriche; le roi conçut pour elle une averſion inſurmontable, & ſi l'on en croit le maréchal de Baſſompierre, il interdit aux hommes l'entrée de ſon appartement. Gaſton conſent à épouſer l'héritiere de Montpenſier; & ſe réconcilie avec Louis pour ſe brouiller de nouveau quand il y ſera excité par ſes confidens. Le danger qu'avoit couru le cardinal lui fit donner une compagnie de gardes du corps. Il étoit devenu néceſſaire; en demandant à ſe retirer, il avoit comme forcé le monarque à lui faire des inſtances pour le retenir. Cet habile courtiſan offrit même de céder la place de miniſtre à Barradas, nouveau favori, (car il en falloit toujours un.) Mais le favori

Garde donnée au miniſtre.

dont il ſe défioit fut bientôt ſacrifié lui-même au miniſtre.

Son pouvoir augmente.

Son pouvoir s'accrut encore par la ſuppreſſion des charges d'amiral & de connétable. Leſdiguieres étoit mort : il ne fut point remplacé. Le duc de Montmorenci ſe démit de l'amirauté, & obtint en dédommagement un million. Le cardinal, ſous le titre de ſurintendant de la navigation, fut maître de la marine. Elle étoit entierement ruinée ; il ſentoit la néceſſité de la rétablir, & en fit l'objet de ſes ſoins. Pour autoriſer les changemens qu'il méditoit, on convoqua une aſſemblée de notables.

Aſſemblée de notables.

On y repréſenta que les revenus ne montant qu'à ſeize millions, il s'en dépenſoit chaque année près de quarante ; qu'il falloit diminuer la dépenſe & augmenter la recette ; que le roi étoit obligé de faire des retranchemens conſidérables, d'animer le commerce & la marine, d'empêcher la diſſipation des finances, & de groſſir l'épargne ſans fouler le peuple. Richelieu propoſa ſes vues, & dit ſagement qu'on devoit racheter les domaines, &c. ſans dépouiller les particuliers de ce qu'ils poſſédoient de bonne foi ; que *le plus grand bien que puiſſent faire les rois & les états eſt de garder la foi publique* ; qu'il s'agiſſoit moins de faire beaucoup d'ordon-

nances que de procurer une exécution réelle ; qu'il falloit *peu de paroles & beaucoup d'effet*. L'assemblée approuva tout, excepté une demande qu'il n'eût point faite si elle avoit pu être approuvée : c'étoit qu'on modérât les peines établies contre les criminels d'état. Il vouloit se faire une réputation de douceur, assez démentie par sa conduite. Auroit-il pardonné aux criminels d'état, lui qui fut inexorable pour les comtes des Chappelles & de Bourteville, seigneurs distingués par leur bravoure, dont le seul crime étoit de s'être battus en duel ? Ils eurent la tête tranchée en 1627.

Demande politique du ministre.

La fureur des duels faisoit alors les plus terribles ravages. C'étoit une véritable frénésie. Le caprice & la vanité, comme les passions violentes, imposoient l'obligation de se battre. Les amis devoient entrer dans les querelles de leurs amis, & les vengeances devenoient héréditaires dans les familles. On comptoit près de huit mille lettres de grace, accordées en moins de vingt ans à des gentilshommes qui en avoient tué d'autres dans ces combats singuliers. C'est ce qui avoit déterminé Henri IV à renouveler la défense des duels ; mais imbu lui-même de certains préjugés de bravoure, il ferma les yeux sur les infractions de la loi. La sévérité de Louis

Fureur des duels.

XIII, ou plutôt de Richelieu, ſembloit néceſſaire pour extirper cet abus. Ils n'en vinrent pas à bout. L'humanité & la raiſon ont plus de force que les loix contre un préjugé barbare. Il falloit adoucir les mœurs, & faire ſentir aux hommes l'abſurdité d'un point d'honneur, qui les rend injuſtes & meurtriers.

1627. Rupture avec l'Angleterre.

Tandis que le cardinal de Richelieu diſpoſoit de tout le royaume, le duc de Buckingham, miniſtre & favori de Charles I armoit l'Angleterre contre la France. Les catholiques François qui accompagnerent Henriette à Londres, avoient donné beaucoup d'ombrages aux Anglois par l'imprudence de leur zele. C'étoit un ſujet de plaintes; mais la vanité ſeule de Buckingham fut cauſe de la rupture entre les deux couronnes. Il étoit infatué d'une paſſion romaneſque pour la reine Anne d'Autriche; il avoit oſé en faire l'aveu, & ſouhaitoit de revenir à Paris, ſous prétexte de ſigner un traité contre l'Eſpagne, pour ſe rapprocher de l'objet de ſon amour. Louis XIII lui en refuſa la permiſſion. Piqué de ce refus, & jaloux du cardinal, il ſe détermine à la guerre, excite les Rochelois à une nouvelle révolte, & ſe met en mer pour les ſecourir. La témérité du miniſtre Anglois entraîna la ruine de la Rochelle.

Buckingham en eſt cauſe par vanité.

Richelieu entreprit enfin d'abattre ce boulevard du calviniſme. Buckingham, auſſi mauvais général qu'audacieux courtiſan, échoua à l'île de Rhé, d'où le marquis de Thoiras chaſſa les Anglois. La Rochelle fut inveſtie. On vouloit la prendre par famine. Mais comment fermer le port aux flottes Angloiſes? Richelieu imite Alexandre. Il fait conſtruire dans l'océan une digue prodigieuſe, dont le projet étoit regardé comme chimérique. Louis XIII le laiſſe commander au ſiége en qualité de général. On vit alors combien le génie peut ſuppléer à l'expérience, même dans la guerre. L'ordre, la diſcipline, l'abondance ne manquerent jamais. Le cardinal étonnoit les ſoldats par ſa valeur, & les capitaines par ſon habileté. Cependant les Rochelois ſembloient invincibles. Ils avoient élu pour maire un homme ſupérieur à tout danger. Guiton, (c'eſt le nom de l'intrépide magiſtrat,) en acceptant cette charge après quelque réſiſtance, prit un poignard, & le montrant aux citoyens : *je ſerai maire, puiſque vous le voulez*, leur dit-il, *à condition d'enfoncer ce poignard dans le ſein du premier qui parlera de ſe rendre ; & qu'on s'en ſerve contre moi, ſi je propoſe de capituler. Je demande qu'on le laiſſe toujours pour cet effet ſur la table du conſeil.*

Siége de la Rochelle.

Richelieu s'y diſtingue.

Le maire Guiton.

Famine à la Rochelle.

Le ſiége traînoit en longueur. Les Anglois s'étoient montrés ſans agir. Mais Buckingham alloit s'embarquer avec une flotte plus formidable, lorſqu'un Irlandois fanatique l'aſſaſſina. Toutes les horreurs de la famine ſe firent enfin ſentir dans la Rochelle. On refuſa le paſſage aux bouches inutiles. Une infinité de malheureux périſſoient de miſere & de déſeſpoir. Quelqu'un repréſentant au maire que bientôt il ne reſteroit plus qu'une poignée d'habitans: *Hé bien*, répondit-il ſans s'émouvoir, *il ſuffit qu'il en reſte un pour fermer les portes.* Guiton déclara en plein conſeil que, ſi l'on vouloit le tuer pour ſe nourrir de ſa chair, il y conſentiroit plutôt que de ſe rendre à l'ennemi. Son audace étoit ſecondée par le fanatiſme des miniſtres. La mere & la ſœur du duc de Rohan, martyres de leur ſecte, donnoient l'exemple d'une patience héroïque.

1628. La ville ſe rend.

Mais la flotte Angloiſe, ſi long-tems attendue, n'ayant pu forcer la digue & ayant été repouſſée; toute eſpérance de ſalut s'étant évanouie avec elle, la faim dompta le courage des Rochelois: ils ſe rendirent après onze mois de réſiſtance. Louis XIII étoit revenu au ſiége, & s'étoit ſignalé par ſa valeur. Plus de trois cents boulets lui paſſerent ſur la tête. Le cardinal diſoit néanmoins qu'il avoit

pris la Rochelle malgre le roi d'Eſpagne, le roi d'Angleterre, & ſurtout le roi de France. C'eſt que d'une part, la flotte Eſpagnole qui devoit ſecourir les aſſiégeans, s'étoit retirée ſans rien faire; & de l'autre les ennemis du miniſtre travailloient ſourdement auprès du monarque à faire avorter une entrepriſe ſi glorieuſe. La plupart des grands, plus attachés à leur fortune qu'au bien de l'état, craignoient la ruine d'un parti dont ils pouvoient tirer dans l'occaſion de grands avantages; & le maréchal de Baſſompierre avoit oſé dire publiquement: *nous ſerons peut-être aſſez fous pour prendre la Rochelle.*

Importance de cette conquête.

Cette ville fameuſe par ſa puiſſance & par ſes révoltes, qui depuis deux cents ans s'étoit rendue redoutable à ſes ſouverains, toujours prête à ſe ſoulever contre eux dans les circonſtances les plus critiques, la Rochelle ne conſerva que ſes biens & l'exercice de ſa religion. Ses fortifications furent raſées, & ſes priviléges abolis. Il en coûta quarante millions pour la réduire à l'obéiſſance. Le calviniſme avoit reçu une plaie mortelle, mais il reſpiroit encore par la fermeté du duc de Rohan, l'homme le plus propre à être l'ame & le ſoutien d'un parti. On continua la guerre en Languedoc. Louis XIII alla cependant au 1629.

Guerre d'Italie.

ſecours du duc de Nevers, Charles de Gonzague, nouveau duc de Mantoue, dévoué à la France, auquel l'empereur, le roi d'Eſpagne & le duc de Savoie vouloient enlever ſes états. Il força en perſonne le pas de Suze, prit cette ville, délivra Caſal aſſiégé par les Eſpagnols, & revint triomphant achever de ſoumettre les huguenots.

Les calviniſtes ſoumis par les armes.

Un traité conclu avec l'Angleterre ne leur laiſſoit aucune eſpérance de ſecours. Le duc de Rohan fut réduit à l'extrémité, & demanda enfin la paix. Ce ſeigneur, que le parlement de Toulouſe avoit fait exécuter en effigie, obtint encore l'abolition du paſſé pour tous les rebelles, & cent mille écus pour lui-même; mais on exigea qu'il ſortît du royaume juſqu'à ce qu'il plût au roi d'en ordonner autrement. Les calviniſtes ayant perdu leurs places fortes, furent déſormais hors d'état de lutter contre le monarque. Si la France n'avoit pas eu Richelieu, ils auroient peut-être exécuté ce grand projet de république dont ils voyoient un modele dans les Provinces-unies. La liberté de conſcience ne reçut aucune atteinte. Les temples, les prêches ſubſiſterent; chacun pouvoit ſuivre ſa religion ſans troubler l'état, & ce n'étoit pas le moindre fruit de la politique du cardinal.

Ces entrepriſes, glorieuſement exécutées, ne faiſoient qu'irriter la jalouſie & la haine de ſes ennemis. En arrivant à la cour, il fut mal reçu de la reine mere, dont il avoit autrefois la confiance. Le cardinal de Bérulle, fondateur & général de l'Oratoire, la gouvernoit alors & l'indiſpoſoit contre le miniſtre. Quand il parut, cette princeſſe lui demanda froidement des nouvelles de ſa ſanté. *Je me porte mieux*, répondit-il en préſence de Bérulle, *que ceux qui ſont ici ne voudroient.* Cependant le roi, moins par affection que par beſoin, lui donna la patente de premier miniſtre, le nomma lieutenant général de l'armée d'Italie, avec des pouvoirs ſi vaſtes, qu'il ne s'étoit réſervé, diſoient les plaiſans de la cour, que celui *de guérir les écrouelles.*

Cabale contre Richelieu.

Tandis que Richelieu faiſoit la guerre en Italie pour le duc de Mantoue, & travailloit par ſes négociations à miner la maiſon d'Autriche, Marie de Médicis redoubla ſes efforts pour le perdre. Il penſa en être la victime. Louis XIII étant dangereuſement malade à Lyon, les importunités & les emportemens de ſa mere lui arrachent la promeſſe de renvoyer le cardinal, & chacun s'attend à un changement de ſcene qui pouvoit bouleverſer le royaume. A peine guéri le roi tâche de les réconcilier. Richelieu

1630.

Il triomphe au moment de ſa diſgrace.

ſe met pluſieurs fois aux pieds de la reine ſans pouvoir fléchir ſa rigueur. *Je me donnerai plutôt au diable*, diſoit-elle, *que de ne pas me venger*. Louis, fort ſcandaliſé de ſes diſcours, cede encore à ſes inſtances. Le miniſtre, quelque tems après, ſe voit au moment d'une diſgrace ſans retour. Il étoit ſur le point de partir; il mettoit déjà ſes tréſors en ſureté. Le favori Saint-Simon vient l'avertir que le roi veut le revoir. Auſſitôt il court à Verſailles, pendant que Marie de Médicis triomphe imprudemment dans ſon palais de Luxembourg. L'orage ſe diſſipe en un inſtant. Richelieu eſt reçu comme un ami regretté. *Continuez à me ſervir comme vous avez fait*, lui dit le monarque, *& je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Ce jour fut appelé la *journée des dupes*. On n'a guere vu dans les cours de révolution plus ſinguliere, ni plus fatale à ceux qui ſe croyoient au comble de la faveur.

Il ſe venge ſur les Marillac.

Le garde des ſceaux Marillac, & le maréchal de Marillac ſon frere, créatures de Marie de Médicis, devoient ſuccéder au crédit du premier miniſtre. Ils ſentirent tout le poids de ſa vengeance. L'un fut forcé de rendre les ſceaux; l'autre arrêté en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandoit. Ses longs ſervices,

ſes bleſſures, ſa fidélité, ſembloient le mettre à l'abri d'une procédure criminelle. Mais Richelieu vouloit un exemple qui fît trembler ſes ennemis.

Procès du maréchal.

On nomma des commiſſaires pour faire le procès au maréchal. En vain le parlement prétendit avoir droit de le juger : l'autorité ſuſpendit le cours ordinaire de la juſtice. Les bienſéances furent ſi peu ménagées en cette occaſion, qu'on avoit mis au nombre des juges l'auteur d'une ſanglante ſatire contre les Marillac. Ce fameux procès, qui dura deux ans, rouloit uniquement ſur des concuſſions & des profits illicites, dont le maréchal s'étoit autrefois rendu coupable, à l'exemple de preſque tous ſes pareils. Sa ſentence fut prononcée dans la maiſon de campagne du miniſtre. On le condamna au ſupplice des criminels d'état. „ C'eſt une choſe bien étrange, „ dit-il, qu'on m'ait pourſuivi comme „ on a fait. Il ne s'agit dans mon procès „ que de foin, de paille, de bois, de „ pierres & de chaux : il n'y a pas „ de quoi faire fouetter un laquais. Un „ homme de ma qualité accuſé de pécu- „ lat ! „ L'ennemi d'un miniſtre vindicatif & tout-puiſſant étoit aux yeux des commiſſaires l'ennemi du roi. Il eut la tête tranchée en 1632.

Il eſt condamné à mort.

Paroles du

La plupart des auteurs du tems aſſurent

miniſtre ſur ce jugement.

que Richelieu dit lui-même : *il faut avouer que Dieu donne aux juges des lumieres que les autres n'ont pas. Je ne me ſerois jamais imaginé qu'il y eût de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac.* Suppoſé qu'il tînt un pareil diſcours, ce fut apparemment pour rejeter ſur les juges l'odieux de cette affaire ; mais des paroles n'en impoſent pas au public : on voyoit aſſez la paſſion qui avoit dicté le jugement.

1631. La mere & le frere du roi ſacrifiés à Richelieu.

C'étoit une déplorable fatalité, que l'intérêt public ne pût éteindre les haines perſonnelles, & que ce miniſtre néceſſaire au roi fût un ſujet de diſcorde dans la famille royale. Les deux reines étoient furieuſes contre lui ; le duc d'Orléans, après une feinte réconciliation, ſe déclara ſon ennemi mortel, & ſe retira en Lorraine, ſous prétexte de fuir ſa tyrannie. On ne voit plus que diſſentions à la cour. Richelieu, quoique redevable de ſa fortune à Marie de Médicis, eſt forcé par les conjonctures à devenir ſon perſécuteur. Louis prend parti contre ſa mere pour un ſujet dont il a beſoin. Il la laiſſe priſonniere à Compiegne : il exile ou fait arrêter ſes amis, ſes domeſtiques. Le maréchal de Baſſompierre, ſur de légers ſoupçons, eſt enfermé pour douze ans à la Baſtille. Ceux qui ont ſervi le duc d'Orléans ſont déclarés

criminels de leſe-majeſté, & le parlement traité avec rigueur, pour n'avoir pas enregiſtré d'abord cette déclaration. Le cardinal s'éleve de plus en plus ſur les ruines de ſes adverſaires. On érige en duché-pairie la terre de Richelieu pour lui & ſa famille. De Bruxelles, où s'étoit réfugiée la reine mere, partoient une infinité de libelles atroces contre ce miniſtre. Mais des coups portés de loin lui faiſoient d'autant moins de tort, que les ſuccès de ſa politique étoient plus brillans.

Succès de ſa politique au dehors.

Il venoit de terminer la guerre d'Italie par des traités avantageux. Le duc de Mantoue étoit rétabli, & le duc de Savoie avoit cédé Pignerol. Le grand projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche commençoit à s'exécuter. Ferdinand II, en ordonnant la reſtitution des biens eccléſiaſtiques enlevés par les proteſtans, s'étoit attiré ſur les bras une partie de l'Allemagne; & Richelieu, malgré les clameurs des catholiques, animoit la ligue proteſtante favorable à ſes projets. La religion eſt un motif de guerre pour les peuples; la raiſon d'état décide les politiques. Il avoit armé contre l'empereur le plus redoutable des princes luthériens, ce fameux Guſtave Adolphe roi de Suede, dont les victoires ébranlerent tout l'empire. La France fourniſſoit douze

cent mille livres ſeulement ; la valeur de Guſtave faiſoit le reſte.

1632. Révolte du duc d'Orléans.

Cependant Gaſton, aidé par le duc de Lorraine, dont il avoit épouſé la ſœur en ſecondes noces, ſe diſpoſoit à la guerre civile pour ſe venger du cardinal. Celui-ci n'ignoroit aucune de ſes démarches : il avoit des eſpions par-tout, qui le ſervoient avec zele, parce que leurs ſervices étoient bien payés. Les correſpondances de Monſieur, (on nommoit ainſi le frere du roi,) avec la reine mere & la cour d'Eſpagne, ſes intrigues pour engager les ſeigneurs à la révolte, ſon opiniâtreté, ſes inveſtives, ne pouvoient reſter impunies ſous un gouvernement ferme & ſévere. Le duc de Lorraine en fut puni le premier. Le roi ſaiſit quelques-unes de ſes meilleures places, & lui fit promettre par deux traités d'abandonner entierement Gaſton.

Montmorenci ſe joint à Gaſton.

Ce dernier n'avoit plus de reſſources que dans le duc de Montmorenci, gouverneur de Languedoc, l'un des plus braves & des plus aimables ſeigneurs de ſon tems, beau-frere du prince de Condé; heureux s'il avoit ſu borner ſes deſirs ! Mais il auroit voulu être connétable, & il ſe plaignoit de la cour, comme les ambitieux à qui l'on n'accorde pas tout ce qu'ils veulent. Le duc d'Orléans l'ayant entraîné dans ſon parti, prit la route du

Languedoc avec quelques troupes étrangeres. Il publia un manifeſte contre le miniſtre, & ſe donna le titre de *lieutenant général du roi, pour la réformation des déſordres introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.*

La révolte eſt diſſipée.

Gaſton plus foible encore que ſon frere, livré à des favoris ſans mérite, s'imaginoit qu'un manifeſte & trois ou quatre mille ſoldats lui attireroient bientôt une foule de partiſans. Perſonne ne remua en ſa faveur. Les villes lui fermerent leurs portes. Sa petite armée ne ſubſiſta que de rapines. Richelieu tenoit tout dans la crainte & l'obéiſſance. Montmorenci, épuiſé de dettes, ne pouvoit de ſon côté raſſembler beaucoup de troupes, ni ſe faire un parti conſidérable. A peine arrivé en Languedoc, le prince fut pourſuivi par l'armée royale. Une eſcarmouche, plutôt qu'un combat, finit la guerre à la journée de Caſtelnaudari. L'impétueux Montmorenci ayant franchi un foſſé preſque ſeul, ſe jeta ſur les eſcadrons du maréchal de Schomberg, reçut un coup de piſtolet dans la bouche, & tomba couvert de bleſſures après s'être battu en furieux. Gaſton, ſoit lâcheté, ſoit déférence pour ſes favoris, ſe retira ſans combattre, quoiqu'il eût l'avantage du nombre; & Schomberg ne crut pas devoir pouſſer l'héritier préſomptif de la couronne.

Combat de Caſtelnaudari.

Procès de Montmorenci.

Cette journée déciſive amena des propoſitions de paix. Le roi pardonna à ſon frere, qui promit de lui demeurer fidelle & d'aimer le cardinal. L'eſpérance d'obtenir la grace de Montmorenci inſpiroit ces vaines promeſſes. Mais Richelieu ne connoiſſoit pas la clémence: il vouloit effrayer les grands par une inflexible ſévérité. Le priſonnier prévit d'abord ſon malheur. Un chirurgien le félicitant de ce qu'aucune de ſes bleſſures n'étoit dangereuſe : *vous avez oublié votre métier*, lui dit-il ; *car il n'y en a pas une ſeule, juſqu'à la plus petite, qui ne ſoit mortelle.* Le parlement de Toulouſe reçut ordre de lui faire inceſſamment ſon procès. On tenta tous les efforts imaginables pour fléchir le roi en faveur de l'homme de France le plus chéri. Naturellement ſévere, excité à la rigueur par les conſeils du miniſtre, il ferma l'oreille aux prieres. *Je ne ſerois pas roi*, répondoit-il, *ſi j'avois les ſentimens des particuliers.*

Son exécution.

La conſtance avec laquelle le maréchal de Montmorenci ſubit ſon ſort, augmenta les regrets de la cour & du public. Il ne voulut point décliner la juridiction des Toulouſains. *Mon parti eſt pris*, dit-il d'abord : *je ne veux pas chicaner ma vie.* Le jour de l'exécution, les rues de Toulouſe, l'appartement même

de

de Louis XIII qui étoit venu dans cette ville, retentirent de gémiſſemens. Les courtiſans à genoux, fondant en larmes, firent de nouveaux efforts pour ſauver le duc. *Il faut qu'il meure*, dit le roi d'un ton chagrin; *allez lui dire que toute la grace que je puis lui faire, c'eſt que le bourreau ne le touchera point, qu'il ne lui mettra point la corde ſur les épaules, & qu'il ne fera que lui couper le cou.* Paroles qui étonneroient moins dans la bouche de Richelieu. L'illuſtre coupable avouoit ſon crime, & s'en repentoit: ſa grace auroit pu gagner les cœurs, ſon ſupplice les aigrit davantage. Dureté du roi.

Gaſton furieux quitte de nouveau la France, & ſe retire à Bruxelles, accuſant ſon frere de lui avoir manqué de parole. On a cru que le roi avoit promis réellement la grace du maréchal, mais elle n'étoit point ſtipulée dans le traité, & il paroît que le prince mécontent prenoit des paroles vagues pour une promeſſe poſitive. Quelques évêques du Languedoc qui avoient embraſſé ſon parti, furent jugés par des commiſſaires du pape. Il n'y en eut que deux de dépoſés. L'archevêque d'Albi, ayant eu beaucoup de part à la rebellion, devoit s'attendre à un traitement plus rigoureux, & le cardinal ne l'auroit pas ſans doute épargné, s'il n'avoit été que grand ſeigneur. Suites de cette affaire.

Richelieu ferme dans ſes projets.

Tout le royaume trembloit. Les exils, les empriſonnemens & les exécutions ſe multiplioient chaque jour. Richelieu bravoit la haine, & ſuivoit toujours le plan de ſa politique. Guſtave avec ſon ſecours écraſoit en Allemagne la puiſſance Autrichienne. Ce héros fut tué à la bataille de Lutzen; les Suédois ne laiſſerent pas d'être vainqueurs. On fit un nouveau traité avec la Suede, on maintint la ligue proteſtante, on excita même à la révolte le célebre Walſtein, général de l'empereur. Le génie du cardinal ſembloit remuer à ſon gré toute l'Europe.

1633. Mariage du duc d'Orléans, déclaré nul.

Cependant le duc de Lorraine, autant par légereté de caractere que par zele pour la maiſon d'Autriche, viola encore ſes promeſſes, & s'attira un nouvel orage. Le roi prit Nanci, réſolu de le garder juſqu'à ce qu'on lui eût remis entre les mains Marguerite de Lorraine, que Gaſton avoit épouſée ſecrétement. Le mariage s'étoit fait en préſence de témoins, avec le conſentement du duc & des princes de ſa maiſon. L'univerſité de Louvain l'avoit déclaré indiſſoluble. Les docteurs de Paris le déclaroient nul, comme contraire aux loix de l'état, par le défaut de conſentement du roi; conſentement d'autant plus indiſpenſable, que Gaſton étoit encore l'héritier préſomptif de la couronne. Le par-

lement cassa ce mariage. Gaston tint ferme, malgré sa foiblesse & son inconstance.

Mais les liaisons qu'il entretenoit avec l'Espagne faisoient desirer son retour dans le royaume. Puilaurens son favori, gagné par les offres du ministre, le ramena, & obtint pour récompense une niece de Richelieu, avec la dignité de duc & pair. Trop fier de son élévation, & infidelle à ses engagemens, il affermit le duc d'Orléans dans le dessein de soutenir son mariage. Manquer au cardinal, c'étoit courir à une perte certaine. Le nouveau duc fut mis à la Bastille, où il mourut quelque tems après. Gaston l'oublia dès le moment de sa disgrace. Si telle est d'ordinaire l'amitié des grands, il ne faut pas s'étonner qu'on s'attache plus à leur fortune qu'à leur personne.

On tâche de ramener ce prince.

Au milieu des cabales & des conspirations qui se formoient sans cesse contre Richelieu, il méditoit de nouvelles entreprises contre la maison d'Autriche. C'étoit le moyen de se rendre de plus en plus nécessaire au roi, incapable de soutenir par lui-même un si grand fardeau. Les Suédois, à qui l'on ne donnoit que des subsides, avoient été défaits à Nordlingue l'année précédente, & la puissance & la fierté Autrichienne triomphoient de cet événement. Par un traité

1635. Guerre avec l'Espagne.

conclu avec la Hollande, on s'engage à faire la guerre au roi d'Eſpagne Philippe IV, s'il ne donnoit point ſatisfaction ſur différens griefs dont on ſe plaignoit; on projette de conquérir les Pays bas Eſpagnols, & l'on en fait d'avance le partage. Philippe IV, informé de ce deſſein, fait ſurprendre la ville de Treves, où l'électeur eſt arrêté priſonnier. Sous prétexte que Philippe a violé le droit des gens à l'égard d'un prince ami de la France, le roi lui envoie déclarer la guerre par un héraut; cérémonie qui ne s'eſt plus pratiquée depuis. Une armée Françoiſe marche dans les Pays-bas, tandis que le cardinal de la Vallette, fils du fameux duc d'Epernon, va commander en Allemagne.

Les commencemens en ſont malheureux.

On ne réuſſit d'abord ni en Allemagne ni en Flandre. Les Flamands demeurerent fidelles, parce que le gouvernement Eſpagnol, plus modéré & plus ſage que ſous Philippe II, les laiſſoit jouir de leurs priviléges. Les Hollandois agirent foiblement, de peur que la république ne devînt frontiere du royaume. Le cardinal de la Vallette, manquant de vivres, fut obligé de revenir ſur ſes pas. Une ſemblable diſette avoit rendu l'expédition des Pays-bas infructueuſe. Louis ſe plaignoit amerement du peu de ſuccès de ſes armes; mais Richelieu le

maîtriſoit ſi adroitement, que ces plaintes ne lui faiſoient aucun tort. Il avoit eu la ſageſſe de rappeller le duc de Rohan, dont les talens ſupérieurs furent employés enfin au ſervice de l'état. Ce grand général battit pluſieurs fois les Eſpagnols dans la Valteline, & ſe montra auſſi zélé pour le ſouverain qu'il l'avoit été pour le parti proteſtant.

Comme la guerre épuiſoit les finances, on eut recours à l'expédient des édits burſaux. Le roi dans un lit de juſtice en fit enregiſtrer quarante-deux, ſans qu'il fût poſſible de les lire & de les examiner. Deux jours après, quelques membres du parlement demanderent l'examen des édits. On ſe plaignoit en particulier de la création de pluſieurs charges nouvelles. Ce moyen d'avoir de l'argent fut toujours un des moins conformes à la ſaine politique. Il dégradoit la magiſtrature en multipliant les juges, qui étoient déjà en trop grand nombre; il procuroit des reſſources momentanées, mais en augmentant, avec les abus, les dettes publiques. Le parlement voulut faire des remontrances, démarche haſardeuſe ſous un miniſtre ſi abſolu. Cinq magiſtrats furent d'abord exilés; on reçut enſuite les remontrances, & la cour mit quelques légeres modifications à ſes ordres. Edits burſaux.

Prélats guerriers ; capucin homme de cour.

Urbain VIII, fort mécontent de Richelieu, qu'il accuſoit de combattre les catholiques pour les proteſtans, défendit au cardinal de la Vallette de commander l'armée d'Allemagne. Richelieu s'en plaignit hautement, & cita l'exemple du cardinal infant frere de Philippe IV, qui commandoit les troupes d'Eſpagne. Le pape répondit que l'un attaquoit les hérétiques & l'autre les catholiques. On répliqua qu'il ne s'agiſſoit point de religion dans cette guerre. La Vallette fut maintenu dans le commandement, mais le pape ſaiſit dès-lors les occaſions de mortifier le miniſtre. Il refuſa conſtamment un chapeau pour le P. Joſeph, (du Tremblai) ce fameux capucin, le confident de Richelieu, employé dans la plupart des intrigues de cour, & dans les négociations avec les cours étrangeres. * Un capucin mêlé dans les affaires d'état, négociateur en 1630 à la diete de Ratisbonne ; des cardinaux marchant à la tête des armées ; c'eſt une preuve que l'on étoit encore peu délicat ſur les bienſéances.

Le P. Joſeph.

Sourdis, archevêque de Bordeaux.

D'un autre côté les diſputes violentes de l'archevêque de Bordeaux, Sourdis,

* Le cardinal diſoit : *Je ne connois aucun miniſtre ni plénipotentiaire en Europe capable de faire la barbe à ce capucin, quoiqu'il y ait belle priſe.*

avec le duc d'Epernon & le maréchal de Vitri, ſcandaliſerent tout le royaume. Un ſecrétaire d'état écrivoit au cardinal de la Vallette : *M. l'archevêque de Bordeaux a eu une grande priſe avec M. le maréchal de Vitri : mais il a reçu quelques vingt coups de canne, ou de bâton, comme il vous plaira. Je crois qu'il a deſſein de ſe faire battre de tout le monde, afin de remplir la France d'excommunications.* Cet archevêque guerrier s'étoit effectivement vengé par les cenſures, avec auſſi peu de décence qu'il en avoit mis dans ſes querelles.

1636. Siége de Dole, par le prince de Condé.

Pour réparer le mauvais ſuccès de la derniere campagne, Richelieu ſuivit un nouveau plan qui manqua encore dans l'exécution. Quoique les Francomtois euſſent fait un traité de neutralité avec la France, il entreprit la conquête de leur province ſous prétexte de quelques infractions, dont ils eurent beau ſe juſtifier. Le prince de Condé fut chargé de prendre Dole. La place, diſoit-on, ne pouvoit tenir que ſept ou huit jours. Mais lorſque les habitans furent ſommés de ſe rendre, ils répondirent : *rien ne nous preſſe : après un an de ſiége, nous délibérerons ſur la réponſe que nous avons à vous faire.* Ce n'étoit point une vaine rodomontade. Leur réſiſtance déconcerta bientôt les François. Un capucin,

qui conduiſoit l'artillerie de la ville, ſeconda très-utilement la valeur des aſſiégés.

Les ennemis dans le royaume.

Cependant les Eſpagnols entrent par les Pays-bas dans la Picardie, & prennent en peu de jours la Capelle, Corbie, le Catelet. Richelieu avoit négligé de fortifier cette frontiere. Il impute aux commandans une perte qu'on attribuoit à ſa négligence. Il ordonne qu'on leur faſſe leur procès. *N'épargnez ni gouverneurs, ni lieutenans, ni capitaines, ni officiers, ni ſoldats*, écrivoit des Noyers aux commiſſaires chargés de la vengeance du cardinal. L'épouvante trouble Paris & la cour; mais le zele ſe ranime dans le péril: tous les corps s'empreſſent à offrir des ſecours au roi. Louis donne audience à leurs députés; il embraſſe même les ſavetiers; tant l'adverſité, comme l'obſerve un auteur du tems, humilie les hommes. On envoie ordre au prince de Condé de lever le ſiége de Dole, après trois mois d'efforts inutiles, & l'on ne penſe qu'à chaſſer l'ennemi du royaume.

Zele de la Nation.

Danger du miniſtre.

Dans ces fâcheuſes circonſtances, Richelieu, en butte aux traits de la haine, fut ſur le point de quitter le miniſtere. Le P. Joſeph le raſſura, lui perſuada de ſe montrer ſans gardes dans les principales rues de Paris, ſoit pour calmer le

peuple par un air de confiance, soit pour l'effrayer en faisant voir qu'il ne craignoit rien. L'événement justifia ce conseil. Le cardinal flatta le peuple, & n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien*, lui dit le capucin à son retour, *ne vous avois-je pas dit que vous n'étiez qu'une poulle mouillée, & qu'avec un peu de courage & de fermeté vous rétabliriez les affaires* ?

Complot de deux princes.

Mais des ennemis plus puissans tramoient la perte du ministre. Le duc d'Orléans & le comte de Soissons, qui commandoient l'armée de Picardie, résolurent de le faire poignarder chez le roi même à la sortie du conseil. Le moment étoit venu : les assassins n'attendoient qu'un signal de Gaston; ce prince changeant, irrésolu, effrayé tout-à-coup de l'idée d'un assassinat, se retira brusquement, & Richelieu sans le savoir échappa au danger d'une mort inévitable. Le complot ne pouvant être long-tems ignoré, les deux princes quitterent la cour. Nouveau sujet d'inquiétude pour le cardinal, dans un tems où les ennemis du dehors étoient trop à craindre. Il négocia un accommodement, & le roi pour regagner son frere, promit enfin de consentir à son mariage avec Marguerite de Lorraine.

Les Espagnols furent chassés de la Pi- 1637.

Les ennemis chaſſés.

cardie; le cardinal de la Vallette & le duc de Weimar repouſſerent le duc de Lorraine & les Impériaux, qui avoient pénétré dans la Bourgogne. La petite ville de ſaint-Jean-de-Lône leur avoit réſiſté avec un courage héroïque, Rantzau étoit ſurvenu à tems pour leur faire lever le ſiége. Il reſtoit cependant toujours un grand obſtacle au ſuccès des armes, le beſoin d'argent. L'inexécution des derniers édits par leſquels on avoit créé de nouvelles charges de judicature, irrita Louis XIII contre le parlement. Il en fit des reproches très-vifs aux députés de ce corps. *L'argent que je vous demande*, leur dit-il, *n'eſt pas pour jouer ni pour faire de folles dépenſes. Ce n'eſt pas moi qui parle; c'eſt mon état; c'eſt le beſoin que l'on en a. Ceux qui contrediſent mes volontés me font plus de mal que les Eſpagnols. Vous voyez que j'ai affaire de vous; vous vous tenez forts; mais je trouverai bien moyen d'avoir ma revanche.* L'économie de Henri IV eût été la meilleure de toutes les reſſources.

Epuiſement des finances.

Reproches du roi au parlement.

Faſte de Richelieu.

Malheureuſement elle ne convenoit point au faſte de Richelieu. La dépenſe de ſa maiſon abſorboit ſeule quatre millions chaque année. Il vivoit en roi, & éclipſoit la ſplendeur du trône. Louis s'en plaignoit ſouvent ainſi que les particuliers. C'eſt ce qui engagea peut-être

le cardinal à lui faire don du palais qu'il avoit bâti, (aujourd'hui le palais Royal,) & dans lequel il étaloit ſa magnificence. La poſtérité lui reprochera toujours de n'avoir pas ménagé, comme Sulli, les revenus de l'état, & d'avoir fait pour les autres des loix ſomptuaires, ſans mettre des bornes à ſon propre luxe. L'épuiſement des finances fit perdre de nouveau la Valteline. On n'envoya point de ſubſides au duc de Rohan, qui s'en étoit rendu maître. Il fut contraint d'abandonner cette importante conquête; & ſe retira à Geneve, de peur que le miniſtre ne le punît d'un malheur, cauſé par la faute du miniſtere.

Perte de la Valteline.

De petites intrigues de cour inquiéterent encore plus Richelieu que les événemens de la guerre. Il avoit donné pour confeſſeur à Louis XIII le P. Cauſſin, auteur de la *Cour Sainte*, mauvais ouvrage de dévotion; le croyant un homme ſimple, incapable de remuer, & qu'il feroit entrer aiſément dans toutes ſes vues. Peu s'en fallut que la ſimplicité même de ce jéſuite ne changeât la face du gouvernement. Ses préjugés lui faiſoient regarder comme une choſe abominable l'alliance avec les proteſtans contre la maiſon d'Autriche. Il oſoit l'attribuer à l'ambition du cardinal; il l'accuſoit d'accabler les peuples d'impôts, de traiter

Le P. Cauſſin anime le roi contre le miniſtre.

inhumainement la reine mere qui manquoit de tout à Bruxelles, & de rendre le gouvernement odieux par ſes injuſtices. Le monarque dévot prêtoit volontiers l'oreille aux diſcours de l'imprudent confeſſeur. Il aimoit à l'entendre déclamer contre le miniſtre; il étoit le premier à le blâmer en ſecret; il deſcendoit juſqu'aux moindres détails de ſa vie privée, trouvant fort mauvais, par exemple, qu'il ne dît point de bréviaire, lui qui avoit tant de bénéfices. La conſolation des ames foibles eſt de ſe plaindre ſans pouvoir agir.

Richelieu a le deſſus.

Louis deſiroit de ſecouer le joug du cardinal, & avouoit ingénument qu'il n'oſoit même lui parler de certaines choſes. Cependant les ſcrupules l'agitoient; le confeſſeur gagnoit du terrain; mais Richelieu ne s'endormoit pas. Dans un entretien qu'il eut avec le roi, il diſſipa ſans peine, à force de raiſons & d'éloquence, les impreſſions que le jéſuite avoit faites dans cet eſprit flexible; il ſe vengea par l'exil de Cauſſin, qui n'emporta que le blâme de ſa propre compagnie. Il obligea même la ducheſſe de Savoie à renvoyer de ſa cour le pere Monod, autre jéſuite, confeſſeur de cette princeſſe, lequel avoit, diſoit-il, *autant d'eſprit & de malice que Cauſſin avoit de ſimplicité & d'ignorance.* Monod ſe dé-

Autre jéſuite dont il ſe venge.

chaînoit ouvertement contre lui. Sa disgrace fut une affaire d'état pour le miniſtre, & il n'y réuſſit que par des coups d'autorité. Les jéſuites avoient beſoin de toute leur habileté, de tout leur crédit, pour conjurer les orages que ces téméraires confeſſeurs pouvoient attirer ſur eux. Quelques années auparavant, ils s'étoient vus au moment d'être chaſſés du royaume, à l'occaſion du livre ſéditieux de Santarelli, dont nous parlerons dans les remarques particulieres.

La guerre allumée en Europe par la politique du cardinal produiſoit une infinité d'événemens, dont le détail ne fournit rien d'inſtructif. Le duc de Weimar, après avoir été battu par Jean de Wert, fixa enfin la fortune en gagnant la bataille de Rheinfeld, où quatre généraux de l'empereur furent faits priſonniers. Jean de Wert, le plus célebre de tous, fut envoyé à Paris. Les armes Françoiſes étoient moins heureuſes, & le prince de Condé ne réuſſit pas mieux au ſiége de Fontarabie qu'à celui de Dole.

1638. Suites de la guerre. Bataille de Rheinfeld.

C'étoit la coutume de Richelieu après les revers, d'en punir quelque illuſtre victime, ſoit pour ſatisfaire ſa vengeance, ſoit pour exciter au devoir par la terreur. Il rendit le duc de la Vallette, qu'il n'aimoit point, reſponſable de la levée du

Procès du duc de la Vallette.

ſiége de Fontarabie. Il le fit juger par des commiſſaires dont il pouvoit régler les démarches. Le roi préſida lui-même au jugement. On lit dans une relation que le préſident de Bellievre eut le courage de lui dire : *votre majeſté pourroit-elle ſoutenir la vue d'un gentilhomme ſur la ſellette, qui ne ſortiroit de votre préſence que pour aller mourir ſur un échafaud ? Cela eſt incompatible avec la majeſté royale. Le prince porte par-tout les graces avec ſoi : tous ceux qui paroiſſent devant lui doivent ſe retirer contens & joyeux.* Mais Louis XIII n'avoit pas moins de penchant que ſon miniſtre à une extrême ſévérité. Il reprocha aux chefs du parlement de manquer d'égards à ſes ordres abſolus. „ Ceux qui diſent, ajouta-t-il, que je „ ne puis pas donner les juges qu'il me „ plaît à mes ſujets quand ils m'ont of- „ fenſé, ſont des ignorans, indignes de „ poſſéder leurs charges. „ Le duc de la Vallette fut condamné à mort, & exécuté en effigie. Cette ſentence pouvoit être regardée comme un renverſement des loix. Elle fut caſſée dès le commencement du regne de Louis XIV.

Particularités ſur ce procès.

Si la relation publiée par les amis de la Vallette n'eſt point fauſſe, elle préſente un étrange tableau des procédés de la cour. Après que le procureur général eut requis que le duc fût décrété de priſe

de corps & conduit à la Baſtille, le roi demanda l'avis de Pinon doyen du parlement. *Sire*, dit ce magiſtrat, *puiſque M. de la Vallette eſt duc & pair de France, je ſupplie V. M. de le renvoyer au parlement.* — *Opinez*, réplique le roi. Pinon ajoute : *je ſuis d'avis que M. de la Vallette ſoit renvoyé au parlement pour être jugé.* Le roi dit bruſquement : *je ne le veux pas*; *ce n'eſt pas là opiner.* — *Sire*, répond le magiſtrat avec modeſtie, *un renvoi eſt un avis légitime.* — *Opinez ſur le fond*, s'écrie Louis en colere, *autrement je ſais bien ce que j'aurai à faire.* Alors Pinon, effrayé ſans doute: *puiſque V. M. me l'ordonne*, dit-il, *je ſuis de l'avis des concluſions.* Le célebre Talon ne rapporte point ce détail ; mais il eſt difficile de n'y pas reconnoître le génie du prince & du miniſtre.

Quatre cents nouvelles charges de procureur créées au parlement de Paris, & d'autres moyens extraordinaires employés pour avoir de l'argent, augmenterent les murmures de la nation. Il y eut une grande révolte en Normandie. On l'étouffa par des exécutions militaires, & le parlement de Rouen fut interdit, pour n'avoir pas montré aſſez de vigueur contre les ſéditieux. Sous un gouvernement dur & impitoyablement ſévere, le peuple auroit-il oſé faire du

1639. Révolte en Normandie.

bruit, ſi la miſere ne l'eût point réduit au déſeſpoir ?

1640. Malgré ces obſtacles, la France avoit pluſieurs armées en campagne, & continuoit la guerre avec plus de ſuccès qu'auparavant. Le comte d'Harcourt ſe fit admirer par la priſe de Turin. Son camp étoit aſſiégé tandis qu'il aſſiégeoit cette place. Pendant vingt-deux jours il manqua preſque entierement de vivres. Le fameux Jean de Wert, ayant appris les circonſtances du ſiége, dit qu'il aimeroit mieux être *général Harcourt qu'empereur*. La conquête d'Arras ne fut pas moins glorieuſe. On démentit l'ancien proverbe uſité dans cette ville: *quand les François prendront Arras, les ſouris prendront les rats*. Le maréchal de Chatillon y ſignala ſon zele par un trait digne de mémoire. Son fils, ayant été renverſé d'un coup de mouſquet, le bruit courut qu'il étoit mort, & la nouvelle en vint promptement aux oreilles du maréchal. *Il eſt bien heureux*, dit-il, *d'être mort dans une ſi belle occaſion pour le ſervice du roi*. Ce généreux pere eut bientôt le plaiſir de revoir ſon fils couvert de gloire.

Priſe de Turin & d'Arras.

Trait remarquable.

1641. La priſe d'Arras ne fut pas le coup le plus funeſte à l'Eſpagne. Philippe IV, ou plutôt le duc d'Olivarès, miniſtre tout-puiſſant comme Richelieu, com-

L'Eſpagne perd la Catalogne & le Portugal.

mit à l'égard des Catalans la même faute qui avoit révolté les Flamands contre Philippe II. Ce peuple, infiniment jaloux de ſes priviléges, ne put ſouffrir qu'on voulût l'en dépouiller. Des troupes envoyées dans la province acheverent, par leurs violences & leurs profanations, d'inſpirer la haine du gouvernement. La Catalogne entiere ſecoua le joug, & ſe donna enſuite à la France. Les intrigues de Richelieu contribuerent beaucoup à cette révolution. Il avoit auſſi jeté les ſemences de celle qui détacha le Portugal de la monarchie Eſpagnole. Philippe II s'en étoit autrefois emparé au préjudice de la maiſon de Bragance. Une conjuration imprévue rétablit la maiſon de Bragance ſur le trône dont elle jouit encore. Ainſi l'Eſpagne, trop redoutable ſous Charles-Quint, s'affoiblit tout-à-coup au gré du miniſtre François. Il y a pour les empires un point d'élévation d'où ils ne peuvent ordinairement que déchoir lorſqu'ils y ſont parvenus. Mais il falloit un Richelieu pour profiter des circonſtances.

Richelieu brave la cour de Rome.

Ce miniſtre étoit par-tout le même. La cour de Rome, le clergé, le parlement, éprouvoient, comme les grands & les peuples, la force de ſon pouvoir. En 1639, Urbain VIII, après la mort du cardinal de la Vallette, défendit à une

congrégation dont il étoit membre, de faire pour lui un ſervice, ſelon la coutume; le cardinal Barberin, neveu du pape, fut ſoupçonné d'avoir commandé le meurtre d'un écuyer de l'ambaſſadeur de France, dont la tête fut expoſée en public comme celle d'un criminel, parce qu'il avoit arraché ſon domeſtique des mains d'une troupe de sbirres; on ſe plaignoit d'ailleurs d'un nonce extraordinaire que le pape avoit envoyé. Ces griefs déterminerent Richelieu à faire un éclat. On ſignifia aux évêques la défenſe d'avoir aucune communication avec le nonce Scoti. Ayant été averti de ne plus ſe préſenter à l'audience du roi, il avoit oſé dire que la plupart des évêques de France ſoutiendroient les intérêts du pape préférablement à ceux de ſa majeſté. Ce propos ſeul devoit exciter l'indignation.

Aſſemblée du clergé à Mantes.

Richelieu fait tenir à Mantes une aſſemblée du clergé en 1641, pour obtenir des ſecours pécuniaires dont il avoit grand beſoin. Deux commiſſaires du roi s'y rendent le premier mars; ils demandent ſix millions ſix cent mille livres, repréſentant que tous les autres ordres ſont épuiſés, & aſſurant que le monarque, par reconnoiſſance, accordera au premier corps de l'état toutes les prérogatives d'honneur, & de dignité, qui

pouvoient lui donner un nouveau luſtre. On renvoie la réponſe à huit jours : l'affaire traîne en longueur d'un mois à l'autre ; le cardinal exhorte, conjure, preſſe, menace ; il verſe même quelques larmes pour gagner l'archevêque de Toulouſe, (préſident avec l'archevêque de Sens) le plus oppoſé aux vues de la cour. Enfin le 27 mai, on délibere à la pluralité des voix d'accorder cinq millions cinq cent mille livres, à quoi la premiere ſomme étoit réduite. Les deux préſidens & quelques prélats refuſent de ſigner la délibération : ils reçoivent ordre de ſe retirer auſſitôt dans leurs dioceſes ſans paſſer à Paris.

Diſcours ſingulier fait au cardinal au nom du clergé.

L'évêque de Grenoble complimenta Richelieu au nom du clergé, & après l'avoir comblé de flatteries : „ le ſau-
„ veur de nos ames, notre ſouverain
„ pontife, ajouta-t-il, préſente à votre
„ éminence, pour les vœux de cette
„ compagnie, l'égliſe Gallicane ſa fille
„ aînée, afin que par vos ſoins elle
„ croiſſe de biens, d'honneurs & d'au-
„ torité : c'eſt la faveur que nous vou-
„ lons eſpérer de la bonté de V. E.,
„ nous promettant auſſi qu'elle balan-
„ cera toujours ſes graces entre les
„ avantages de la France & les intérêts
„ de l'égliſe, puiſque ſa qualité l'oblige
„ à l'une & ſon caractere à l'autre. Ce

discours fut imprimé sous le titre de *Harangue en forme de très-humble remercîment fait à monseigneur l'éminentissime cardinal*; & le discours que le même évêque adressa au roi, le fut sous le titre de *Harangue en forme de remontrance faite au roi.* On pouvoit demander lequel des deux étoit le monarque.

Lit de justice sur les fonctions du parlement.

Comme le parlement ne se plioit pas à toutes les volontés du cardinal, le roi tint un lit de justice pour faire enregistrer une déclaration, portant défense à toutes ses cours de prendre aucune connoissance des affaires d'état, à moins que S. M. ne leur en donnât le pouvoir & commandement spécial par ses lettres-patentes; ordre d'enregistrer les édits qui concernoient le gouvernement de l'état, *sans aucune délibération* sur ces édits; &, pour ceux qui regardoient les finances, ordre de les vérifier tels qu'on les enverroit, lorsqu'après avoir entendu les remontrances, le roi jugeroit à propos d'ordonner l'enregistrement. On déclara ensuite la suppression des charges de quelques magistrats, dont le ministre étoit mécontent. L'avocat-général Talon s'efforça en vain de fléchir par un long discours le courroux de Louis XIII. *Nous avons entendu*, lui dit-il, *des paroles de colere & d'indignation, semblables aux foudres, qui tombant au milieu*

d'une aſſemblée, quoiqu'ils n'en frappent que cinq ou ſix, laiſſent par-tout des marques de la frayeur & l'image de la mort. On enregiſtra la déclaration; car il n'étoit pas poſſible de s'en défendre.

Guerre civile du comte de Soiſſons.

Cependant le comte de Soiſſons, toujours réfugié à Sédan, ſe préparoit à la guerre civile. Il avoit traité avec l'Eſpagne, & étoit ſoutenu par les ducs de Bouillon & de Guiſe. Avant que le complot éclatât, Richelieu voulut engager le brave Gaſſion, alors ſimple colonel, à feindre d'embraſſer le parti du comte, afin de pénétrer dans ſes ſecrets, & d'en inſtruire la cour. C'étoit un moyen infaillible de parvenir à la plus haute fortune. Gaſſion ne vouloit s'élever que par des voies honorables. *Je ne puis vous rien donner de plus que ma vie*, dit-il au miniſtre; *je la perdrai volontiers pour le ſervice de votre éminence; mais il ne m'eſt pas poſſible de lui ſacrifier mon honneur.* — *C'eſt aſſez*, reprit le cardinal; *votre fortune en pourra ſouffrir; mais vous ne perdrez pas mon eſtime.* Gaſſion garda le ſecret, & Richelieu, qui avoit l'ame noble, lui témoigna ſon contentement. Bientôt les rebelles eurent une armée conſidérable. Le maréchal de Chatillon commandoit celle du roi. Il fut battu à la Marfée par le comte de Soiſſons. Si ce prince n'avoit pas été tué

Trait de Gaſſion.

dans le combat, ſa victoire auroit eu ſans doute de grandes ſuites. Le duc de Bouillon, pour ſe conſerver Sédan, ſe hâta de faire un accommodement ſimulé, & trama une nouvelle conſpiration, en jurant une fidélité inviolable. Cinqmars, favori de Louis XIII, fils du maréchal d'Effiat, fut le principal auteur du complot : Richelieu devoit en être la victime.

1642. Cinqmars favori.

Ce jeune homme, parvenu à la dignité de grand écuyer, étoit redevable de ſa fortune au cardinal, qui lui avoit appris la maniere de captiver le cœur du roi. L'ambition étouffa en lui la reconnoiſſance. Il déteſtoit ſon bienfaiteur, parce que celui-ci prétendoit le maîtriſer ; il n'aimoit guere plus le monarque, dont le ſérieux & la triſteſſe gênoient extrêmement ſon goût pour le luxe & les plaiſirs. *Je ſuis bien malheureux*, diſoit-il à ſes amis, *de vivre avec un homme qui m'ennuie depuis le matin juſqu'au ſoir.* Il ne diſſimuloit pas au roi même ce ſentiment. C'étoit entr'eux un ſujet continuel de brouilleries, ſans que le favori en fût moins aimé ; tant la foibleſſe du prince lui donnoit d'empire. Louis pardonnoit tout, pour avoir la petite ſatisfaction de blâmer dans ſes confidences un miniſtre auquel il abandonnoit les rênes de l'état. Cinqmars

Sa conſpiration.

changea enfin de ſyſteme. Autant il avoit paru ennuyé de la faveur, autant s'appliqua-t-il à la cultiver. Séduit par l'eſpérance de ſupplanter le miniſtre & de gouverner le royaume, il excita le duc d'Orléans à la révolte, il attira le duc de Bouillon dans ſa cabale. On envoya un émiſſaire en Eſpagne, & l'on fit un traité au nom de Gaſton pour ouvrir la France aux ennemis.

Richelieu la découvre.

Louis XIII étoit allé en perſonne conquérir le Rouſſillon. Jamais le crédit de Cinqmars ne parut mieux établi que dans ce voyage. Il ne ménageoit plus rien; il déchiroit le cardinal; il propoſoit tantôt de le faire aſſaſſiner, tantôt de le chaſſer de la cour. Le roi ſembloit réſolu à prendre ce dernier parti, & Richelieu, dangereuſement malade à Taraſcon, ne doutoit plus de ſa diſgrace. Mais ſa fortune le tire encore de ce danger. Il découvre le traité conclu par les factieux avec l'Eſpagne, & en donne avis au roi. Tout change auſſitôt. L'imprudent Cinqmars eſt mis en priſon; le duc de Bouillon eſt arrêté en Italie, où il commandoit l'armée de France. Le fils du fameux préſident de Thou, leur ami & leur confident, ſubit le même ſort. On avoit beſoin de nouvelles preuves pour les condamner: Gaſton n'eut pas honte de les fournir pour acheter ſa pro-

pre grace. Tel avoit toujours été le rôle de ce prince, rebelle par caprice, & ſacrifiant ſes amis par lâcheté. L'abbé de la Riviere, qu'un hiſtorien appelle *le plus fameux, le plus riche & le mieux récompenſé de tous les traîtres du royaume*, fut ſoupçonné d'avoir trahi le ſecret de Gaſton, dont il gouvernoit l'eſprit à ſon gré. *

Procès des conſpirateurs.

On inſtruiſit à Lyon le procès des conſpirateurs, ſous les yeux du miniſtre, qui voulut que de Thou fût traité comme Cinqmars, quoique ſon crime ſe réduisît à n'avoir pas révélé une conſpiration qu'il déſapprouvoit. *M. le Chancelier a beau dire*, (ce ſont les termes de Richelieu,) *il faut que Thou meure.* Celui-ci repréſenta qu'en accuſant le frere du roi, le duc de Bouillon & le grand écuyer, ſans avoir de preuves pour les convaincre, il auroit dû paſſer pour un calomniateur. Les juges ne laiſſerent pas de le condamner avec ſon ami à perdre la tête, fondés ſur un édit de Louis XI, que Richelieu cita lui-même au chancelier, & qui étoit oublié com-

* Avec le ton déciſif que donne la fatuité, il vouloit déterminer le duc d'Orléans à lever le ſiége de Tournai en 1646. *Monſieur l'abbé*, lui dit le maréchal de Gaſſion, *les beaux-eſprits ſont de pauvres engins à la guerre.* Heureuſement Gaſſion l'emporta, & Tournai fut pris.

me une loi trop rigide. Le duc de Bouillon en fut quitte pour ſa principauté de Sédan, qu'il céda au roi ; il reçut en échange des terres d'un revenu plus conſidérable. Monſieur ſe ſoumit humblement à vivre en ſimple particulier, ſans gardes, ſans gouvernement & ſans crédit. Après l'exécution de Cinqmars & de Thou, le cardinal ayant reçu la nouvelle de la priſe de Perpignan, écrivit au roi qui étoit retourné à Paris : *ſire, vos ennemis ſont morts, & vos armes ſont dans Perpignan.* *

Fin du cardinal de Richelieu.

Triomphant lui-même de ſes ennemis, plutôt que de ceux du roi, mais abattu par la maladie, il prit le chemin de la cour, & fit une partie du voyage dans une eſpece de chambre couverte de damas, que ſes gardes portoient ſur leurs épaules. L'épuiſement du corps n'ôtoit rien à la vigueur de ſon eſprit. Il penſoit encore à s'aſſurer la régence après le trépas de Louis XIII, lorſqu'il mourut âgé de cinquante-ſept ans. En recevant le viatique, il avoit pris Dieu à témoin que dans le cours de ſon miniſtere, *il n'avoit jamais eu en vue que le bien de la*

* On raconte que le roi, ſachant à peu près l'heure de l'exécution, regardoit quelquefois ſa montre, & qu'il diſoit : *dans une heure d'ici M. le Grand paſſera mal ſon tems.* Louis XI eût peut-être diſſimulé ce plaiſir.

religion & de l'état. La voix publique ne lui rendoit pas un témoignage si flatteur.

Son caractere.

Son ambition, son despotisme, ses vengeances cruelles, ses petites jalousies, sa vanité d'auteur ne peuvent effacer la gloire de ses grandes entreprises. On lui reproche d'avoir sacrifié à ses passions & les loix & l'humanité. Mais il dompta la Rochelle, contint les séditieux, & rendit la France respectable à ses ennemis. Il disoit : *je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé : mais quand une fois j'ai pris ma résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, & ensuite je couvre tout de ma soutane rouge.* Tel étoit son caractere : beaucoup de profondeur dans les projets & de force dans l'exécution. Le czar Pierre avoit une si haute idée de ce ministre, qu'à la vue de son mausolée dans l'église de la Sorbonne, il s'écria transporté d'enthousiasme : *oh, grand homme ! si tu vivois, je te donnerois la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Marc-Aurele eût préféré un ministre humain, équitable, plus occupé du bonheur des peuples que de la gloire des grandes & périlleuses entreprises.

1643. Mort de Louis XIII.

La reine mere, Marie de Médicis, mourut à Cologne, dans l'indigence. Louis XIII ne lui survécut pas long-tems.

Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de ſtérilité, lui avoit donné deux fils. Il auroit voulu ne laiſſer le gouvernement ni à cette princeſſe qu'il n'aimoit pas, ni au duc d'Orléans qui méritoit bien moins ſon eſtime & ſa tendreſſe. Il fit une déclaration par laquelle, en donnant la régence à ſa femme, & le titre de lieutenant général du roi mineur à ſon frere, il établit un conſeil de régence pour reſtreindre leur autorité. On verra le peu d'effet de cette déclaration. Sa volonté ne fut rien après ſa mort.

„ Fils & pere de deux de nos plus „ grands rois, dit M. Hénault, il affermit „ le trône encore ébranlé de Henri IV, & „ prépara les merveilles du ſiecle de Louis „ XIV. „ C'eſt moins faire l'éloge de Louis XIII que du cardinal de Richelieu. Celui-ci régna véritablement: l'autre fut toujours gouverné; mais il conſerva, malgré ſes dégoûts & ſa jalouſie, un miniſtre ſans lequel il n'eût été vraiſemblablement que le jouet des factieux, de ſes indignes favoris, & de quelques maîtreſſes à qui il ſe livroit ſans paſſion, pour leur confier ſes ennuis & ſes peines. Selon le continuateur de Daniel, *il eut très-peu de défauts, & beaucoup de vertus qui ont toujours été ſans éclat.* Sa vie publique & ſa vie privée offrent cependant plus de matiere de blâme que de

Jugement ſur ce roi.

louange. S'il eſt vrai, comme le diſent quelques hiſtoriens, qu'on lui donna dès ſon enfance le ſurnom de Juſte, parce qu'il étoit né ſous le ſigne de la balance, ce beau nom ne lui fait aucun honneur, & jette du ridicule ſur la crédulité ou la ſuperſtition de ſon ſiecle.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu.

Il eſt ſingulier que dans le tems même où l'Angleterre, ſous Charles I, s'agitoit violemment pour anéantir le pouvoir de la couronne, Richelieu ſoit venu à bout en France d'affermir & d'augmenter ce pouvoir. Le fanatiſme des presbytériens Anglois, partiſans du ſyſteme rigide de Calvin, produiſit une révolution que l'amour ſeul de la liberté n'auroit pas produite. Le fanatiſme des calviniſtes François pouvoit devenir également funeſte à la monarchie. En continuant de l'irriter, il falloit que la Rochelle tombât pour que le roi fût le maître: & pour abattre la Rochelle, il falloit un Richelieu.

Il employa trop la terreur & les ſupplices.

Ce coup de vigueur & la hache du bourreau ſervirent à réprimer les grands, qui, au commencement du regne, affectoient l'indépendance. Leſdiguieres étoit ſi abſolu dans le Dauphiné, qu'en 1617 il faiſoit la guerre aux Eſpagnols ſans ordre du roi. A en juger par les révoltes & les guerres civiles, toujours

au déſavantage de la cour, les fondemens du trône euſſent été fort ébranlés, ſi Louis XIII, eſclave de ſes favoris, n'avoit eu pour ſoutien un miniſtre inébranlable. Mais le paſſage du mal au bien ne peut-il ſe faire que par les voies de la violence ? Falloit-il qu'un ſceptre de fer écrasât l'orgueil des ſujets ? que les échafauds fiſſent craindre & haïr plutôt que reſpecter la couronne ? que les loix qui protegent l'innocence ne devinſſent qu'un ſujet de terreur ? que les arrêts de mort fuſſent dictés par le ſouverain ? & que les jugemens mêmes donnaſſent lieu de crier à l'injuſtice ? Le miniſtere de Richelieu avoit excité une haine générale ; il n'eût excité que de l'admiration, s'il eût été auſſi équitable que vigoureux.

Etat pitoyable des finances & du commerce.

La guerre contre la maiſon d'Autriche augmenta beaucoup les maux publics. Il fallut épuiſer pour la ſoutenir toutes les reſſources de la nation. Le commerce n'étoit rien moins que floriſſant. Dans l'aſſemblée des notables, en 1626, le garde des ſceaux déploroit la léthargie des François à cet égard. „ Nos voiſins „ (ſelon lui) mettoient le prix à nos „ denrées, & nous obligeoient de pren„ dre les leurs au prix qu'ils vouloient ; „ en quoi nous étions d'autant plus blâ„ mables, que le royaume poſſédoit les

„ plus grands avantages pour la marine ; „ qu'il fourniſſoit à ces peuples le fer & „ les bois de conſtruction, le chanvre, „ les toiles, le vin, le cidre, la biere, „ le biſcuit. „ On voyoit l'Angleterre & la Hollande s'enrichir tous les jours par le commerce maritime ; mais on avoit beſoin de circonſtances plus heureuſes pour profiter de leur exemple. Le génie actif & induſtrieux du François paroiſſoit engourdi dans la miſere, ou ne reſpiroit que les factions & les armes.

Requête de la nobleſſe en 1626.

Une requête de la nobleſſe, préſentée au roi pendant cette même aſſemblée, renferme quelques vues utiles, dont une partie a été miſe en exécution par les derniers rois. Entr'autres articles, on demandoit que la vénalité des gouvernemens, des emplois militaires, des charges conſidérables de la cour, fût abolie avec les ſurvivances qui les rendoient héréditaires ; que le nombre exceſſif des colléges fût retranché, & qu'à leur place, des écoles militaires fuſſent établies dans les villes métropolitaines, pour l'éducation des pauvres gentilshommes depuis douze ans juſqu'à dix-ſept : (on bornoit à deux mille écus de rente l'entretien de chacune de ces écoles ;) qu'il plût au roi d'inſtituer un ordre de chevalerie ſous le titre de S. Louis, auquel ſeroient attachées des comman-

deries ; la moindre de cinq cents livres de rente, & la plus forte de ſix mille, à prendre ſur les bénéfices vacans avec le conſentement du pape. La nobleſſe demandoit encore que le tiers des bénéfices fût affecté aux ſeuls gentilshommes, ainſi que les emplois militaires & les principales charges de la maiſon du roi. L'intérêt de corps avoit dicté cette requête : on oublioit que l'émulation fait de grands hommes dans tous les états ; mais on donnoit la premiere idée d'une école militaire & de l'ordre de S. Louis. C'étoit préparer de loin deux établiſſemens très avantageux au royaume.

Code Marillac rejetté par le parlement.

Michel de Marillac, garde des ſceaux, avoit compoſé un code qu'on appelle vulgairement *le code Michau*. Le roi tint en 1629 un lit de juſtice pour le faire enregiſtrer en forme d'édit. Marillac y prononça un long diſcours ſur l'autorité royale. *Nous ſommes tous d'accord*, dit-il, *que le roi ne doit rien faire que juſtement : il le ſait & le croit lui-même ; & quoiqu'il ſoit au-deſſus de la loi, il veut bien néanmoins être au-deſſous de la raiſon. Mais le point de la queſtion eſt, qui ſera juge des actions du roi pour dire qu'elles ſont juſtes ou non ?... Si les princes abuſent de leur pouvoir, s'ils ſuivent l'injuſtice, Dieu qui eſt leur juge ne manquera pas d'y pourvoir par les*

moyens qu'il ſait pratiquer en tel cas. On demanda du tems pour examiner ce code ; le roi voulut qu'on obéît ſur le champ. On enregiſtra donc ; mais les chambres aſſemblées le lendemain ſe plaignirent d'un enregiſtrement ſi précipité, & le déclarerent nul juſqu'à ce qu'on eût examiné les loix contenues dans l'édit, & que le roi eût écouté les remontrances du parlement ſur les changemens qu'on jugeroit néceſſaires. Le parlement tint ferme contre les ordres de la cour ; d'autres affaires ſurvinrent qui firent tomber le code ; les avocats même n'oſerent pas le citer. Etoit-ce une bonne politique de fermer la bouche aux magiſtrats ſur des objets ſi eſſentiels à la ſociété, & de leur faire enregiſtrer ſans examen, ſans délibération, des loix nouvelles dont il importoit de peſer les avantages & les inconvéniens ? Conſultons l'auteur de l'Eſprit des loix.

Réflexions ſur l'obéiſſance des magiſtrats.

„ Le cardinal de Richelieu, dit-il, „ veut que l'on évite dans les monar- „ chies les épines des compagnies qui „ forment des difficultés ſur tout : „ quand cet homme n'auroit pas eu le „ deſpotiſme dans le cœur, il l'auroit eu „ dans la tête. Les corps qui ont le dépôt „ des loix n'obéiſſent jamais mieux que „ quand ils vont à pas tardifs, & qu'ils „ apportent dans les affaires du prince

„ cette réflexion qu'on ne peut gueres „ attendre du défaut de lumieres de la „ cour ſur les loix de l'état, ni de la pré- „ cipitation de ſes conſeils. Que ſeroit „ devenue la plus belle monarchie du „ monde, ſi les magiſtrats, par leurs „ lenteurs, par leurs plaintes, par leurs „ prieres, n'avoient arrêté le cours des „ vertus même de ſes rois, lorſque ces „ monarques, ne conſultant que leur „ grande ame, auroient voulu récom- „ penſer ſans meſure des ſervices ren- „ dus avec un courage & une fidélité „ auſſi ſans meſure ? „ (*Eſp. des Loix, L. V.* 11.)

Loi contre les jeux de haſard.

On remarque dans le code Marillac l'article 137 contre les jeux de haſard, conforme aux loix romaines. „ Celui „ qui aura gagné aux jeux de haſard, „ dit Julien, n'aura point d'action pour „ ſe faire payer ; & celui qui aura perdu, „ pourra répéter ce qu'il aura perdu „ volontairement ; cette action ſera per- „ pétuelle, impreſcriptible, & paſſera „ de lui à ſes héritiers & contre les héri- „ tiers de celui qui aura gagné, &c. „ (*V. Hénault.*) L'étrange fureur du jeu a rendu comme ſacrées des dettes illégitimes, au mépris ſouvent des obligations les plus inviolables.

Affaires de Santarelli & des jéſuites.

Sans la barriere que les magiſtrats oppoſoient aux opinions ultramontai-

nes, toujours enracinées dans le royaume, la cour de Rome y auroit peut-être conſervé long-tems ſon ancien empire. Santarelli, jéſuite Italien, avoit imprimé comme d'autres théologiens de ſa compagnie, les maximes les plus outrées ſur la puiſſance des papes, & les plus ſéditieuſes contre les droits des ſouverains. La Sorbonne cenſura ſon livre, le parlement le fit brûler; & Richelieu qui attribuoit aux jéſuites une partie des libelles, qu'on ne ceſſoit de publier contre lui, les alloit faire chaſſer par un arrêt en 1626, s'ils n'euſſent enfin ſouſcrit à la cenſure de l'ouvrage.

Affaire du docteur Richer.

Mais le cardinal du Perron, & Richelieu lui-même, & des membres de la Sorbonne, pourſuivirent le fameux docteur Edmond Richer, à l'occaſion du petit ouvrage *de la puiſſance eccléſiaſtique, & politique*, où il ſoutenoit que le pape n'eſt point un monarque dans l'égliſe, qu'il eſt ſoumis au concile général; que les princes ont part au gouvernement eccléſiaſtique, en ce qui regarde les biens temporels & les peines corporelles, le maintien de la diſcipline & des canons dans leur état. Selon des auteurs dignes de foi, le P. Joſeph ayant attiré chez lui le docteur, par ordre du cardinal, fit paroître des aſſaſſins, en diſant: *il faut mourir, ou rétracter votre*

Comment on le force de ſe rétracter.

livre; & le força à ſigner la rétractation, en préſence d'un notaire apoſtolique venu exprès de Rome. Richer perſécuté, dépoſé du ſyndicat, mis en priſon, auroit été livré au pape, ſi le parlement & le chancelier ne ſe fuſſent déclarés en ſa faveur. Il eut beau ſoumettre ſon livre au jugement du ſaint ſiége, & offrir de l'expliquer dans le ſens le plus orthodoxe. Richelieu ſollicitoit alors pour ſon frere un chapeau de cardinal; le docteur fut ſacrifié à la politique; il mourut en ſe reprochant une rétractation forcée. On lui reproche, dit l'abbé Ladvocat, des ſentimens trop républicains.

La concorde du ſacerdoce & de l'empire.

L'ouvrage de la *concorde du ſacerdoce & de l'empire* étoit propre à éclairer tous les eſprits. Pierre de Marca, conſeiller d'état, y avoit développé les meilleurs principes; mais ces principes choquerent la cour de Rome. L'illuſtre auteur, trop flexible dans ſes ſentimens au gré des conjonctures & de la fortune, ayant été nommé à l'évêché de Conſerans, & ne pouvant obtenir ſes bulles, donna des explications de ſon livre, auſſi favorables qu'il étoit poſſible à la doctrine ultramontaine. A ce prix, les bulles lui furent enfin accordées en 1647. Croiroit-on que pour être évêque en France, il fallût en quelque ſorte déſavouer les maximes françoiſes?

Livres anonymes défendus.

Tout gênoit encore l'amour de la vérité. On renouvela en 1626 la défenſe faite par Henri II, d'imprimer aucun livre ſans nom d'auteur ; comme ſi un livre anonyme ne pouvoit pas être examiné & approuvé ; comme ſi l'homme le plus ſage & le plus habile ne pouvoit pas avoir des raiſons pour ſe cacher au public, en l'inſtruiſant même ſur des matieres eſſentielles au bonheur ? C'eſt un probleme difficile à réſoudre, ſi la la licence de la preſſe a fait plus de mal en certains pays, que la contrainte exceſſive de la preſſe n'a empêché de bien en pluſieurs autres.

Licence ſatirique du P. Garaſſe.

Il y avoit d'autant plus d'abſurdité à défendre les livres anonymes, qu'on laiſſoit en proie à la ſatire les auteurs reſpectables qui avoient le courage d'éclairer leur ſiecle. Quand le P. Garaſſe, jéſuite François, vomiſſoit la bile & le fiel ſur la mémoire de Paſquier ; quand il l'appelloit *ſot par nature, ſot par béquarre, ſot par bémol, ſot à double ſemelle, ſot en cramoiſi, ſot en toute ſorte de ſottiſes*, &c. &c. ; on pouvoit regarder ces injures comme celles des harangeres, dont perſonne ne daigne s'offenſer. Mais quand il l'accuſoit d'être un *chrétien ſans religion*, & qu'il prodiguoit les noms d'impie & d'athée aux écrivans du prémier mérite, n'étoit-ce pas jouer le

rôle d'Ariſtophane ſous le maſque de la religion ?

Etat des lettres & des ſciences.

Cependant l'eſprit humain commençoit à uſer de ſes droits, pour diſſiper les ténebres de la barbarie & de l'erreur. Malherbe & Corneille créerent en quelque ſorte notre poéſie. Deſcartes foudroya les abſurdités de l'école, & ouvrit par un doute ſage le chemin de la vérité. Grotius en Hollande jeta les premiers principes des droits précieux de l'humanité. Le chancelier Bacon en Angleterre cultiva le germe d'une infinité de connoiſſances utiles. Galilée en Italie démontra le mouvement de la terre autour du ſoleil. Mais les préjugés aveugloient toujours la multitude. L'Inquiſition empriſonna Galilée, comme un impie, parce qu'il avoit connu le ciel ; Deſcartes fut accuſé d'athéiſme, parce qu'il avoit de plus grandes idées de Dieu & de la nature que ſes imbécilles accuſateurs ; & Grotius auroit péri en Hollande même, avec Barneveldt, ſous prétexte d'héréſie, s'il n'avoit été tiré de priſon par ſa généreuſe épouſe. A peine peut-on croire maintenant que le parlement de Paris défendit ſous peine de mort d'enſeigner une doctrine contraire à celle d'Ariſtote. Le procès d'Urbain Grandier, curé de Loudun, condamné au feu en 1634 pour avoir, diſoit-on, enſorcelé

Tyrannie des préjugés.

Urbain Grandier.

tout un couvent de religieuſes, eſt encore un monument célebre de l'ignorance de nos ancêtres, quoique la haine de Richelieu eût dirigé la procédure.

Salutaires effets de la ſcience.

Cette ignorance dictoit des loix injuſtes, faiſoit périr dans les ſupplices des malheureux, qu'elle ſuppoſoit fauſſement coupables. * Pour ſentir la néceſſité & les avantages de la ſcience, il ne faut que voir les abus & les malheurs dont elle a délivré le genre humain. Si le fanatiſme ne ſe baigne plus dans le ſang; ſi la ſuperſtition n'éteint plus les lumieres naturelles; ſi la religion prêchée avec douceur, & pratiquée avec ſageſſe, ne ſert qu'au bonheur des citoyens; s'ils jouiſſent en paix d'une ſociété douce & polie; rendons en grace à cette raiſon ſupérieure qui ébaucha ſous le regne de Louis XIII le grand ouvrage qu'elle a perfectionné depuis.

Etabliſſement de l'académie Françoiſe.

L'académie françoiſe, établie en 1635 par les ſoins du cardinal de Richelieu, a contribué, plus qu'il ne ſemble d'abord, à une révolution ſi néceſſaire. Les talens excités ſe développerent en peu de tems; l'exemple & les ſecours mutuels rendirent

* Le parlement de Dole condamna au feu en 1574 un homme qui, *ayant renoncé à Dieu, & s'étant obligé par ſerment de ne plus ſervir que le diable, avoit été changé en loup-garou.* (*V. Mém. de l'Acad. des Inſcr. t.* 16.)

leurs progrès plus rapides ; des gens de lettres, libres & ſans pédantiſme, réunis en ſociété ſous la protection du prince, devoient épurer le goût ; l'art d'écrire devoit conduire à l'art de penſer ; & de ces deux arts devoient naître les plaiſirs de l'eſprit, la délicateſſe du ſentiment, l'amour du beau, du vrai, de l'utile. Par un article des ſtatuts préſentés à Richelieu, *chacun des académiciens promettoit de révérer la vertu & la mémoire de monſeigneur leur protecteur.* Il fit effacer cette flatterie qu'on peut à peine pardonner au premier enthouſiaſme d'une compagnie naiſſante. L'idée d'académie inquiéta le parlement, toujours en garde contre la nouveauté. Craignant que ce ne fût quelque tribunal, auquel le miniſtre attribueroit le jugement de ce qui concernoit les livres & les études, il refuſoit d'enregiſtrer les lettres-patentes. Richelieu en écrivit au premier préſident ; le roi envoya des lettres de cachet ; les inſtances & les ordres furent inutiles juſqu'en 1637, qu'on enregiſtra enfin avec cette clauſe : *à la charge que les académiciens ne connoîtront que de l'ornement, embelliſſement & augmentation de la langue Françoiſe, & des livres qui ſeront par eux faits, & par autres perſonnes qui le deſireront & voudront.* Si l'académie Françoiſe inſpiroit

Le parlement s'y oppoſe.

de la défiance au parlement, quels obſtacles ne devoit pas trouver encore la vérité dans l'eſprit de parti, dans les intérêts & les préjugés de corps ?

LOUIS XIV.

1643. Minorité orageuſe.

LOUIS XIV, né en 1638, commença dans la foibleſſe & dans les troubles d'une minorité orageuſe un regne, qui devoit porter au plus haut degré la gloire de la nation & la puiſſance royale. Sa mere, Anne d'Autriche, eut par arrêt du parlement la régence abſolue ; le conſeil de régence, établi par Louis XIII pour la limiter, tomba dans l'oubli. Ce n'eſt pas la premiere fois que les volontés des ſouverains avoient été annullées après leur mort : l'autorité actuelle l'emporte aiſément ſur un pouvoir qui n'exiſte plus. La reine changea le conſeil comme elle jugea à propos, & nomma premier miniſtre le cardinal Jules Mazarin, devenu dès-lors, quoiqu'étranger, maître du gouvernement de l'état. Richelieu l'avoit connu en Italie pendant la guerre de 1630. Témoin de ſon habileté dans les négociations, il l'avoit enſuite fixé en France, comme un homme capable de ſeconder ſes vues & de manier habilement les affaires. Le prudent Italien juſtifia ſon choix, mais

Mazarin premier miniſtre.

éprouva combien il étoit dangereux de lui ſuccéder.

La guerre entrepriſe contre la puiſſance Autrichienne, uniquement pour l'affoiblir, faiſoit depuis long-tems murmurer la nation, qui en portoit les charges & n'en ſentoit point la néceſſité. On ne laiſſa pas de ſuivre le plan du dernier regne. Des victoires éclatantes rendirent le nom François reſpectable. Les Eſpagnols étoient ſur les frontieres de Champagne. Louis duc d'Enguien, fils du prince de Condé, héros de vingt-un ans, leur livra bataille devant Rocroi, malgré les ordres de la cour, & détruiſit ces vieilles bandes eſtimées la meilleure infanterie de l'Europe. A leur tête mourut le comte de Fuentes leur général, & le prince dit *qu'il voudroit être mort comme lui, s'il n'avoit pas vaincu.*

Bataille de Rocroi, gagnée par le duc d'Enguien.

Il défit, l'année ſuivante, les impériaux à Fribourg. Quelques hiſtoriens aſſurent que, pour animer les troupes, il jeta ſon bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & qu'il courut le reprendre l'épée à la main. Le pommeau de ſa ſelle fut emporté d'un coup de canon, le fourreau de ſon épée briſé d'un coup de mouſquet. L'impétuoſité de ſon courage égaloit cette vivacité de génie, qui le rendoit déjà ſupérieur aux plus grands hommes de

1644. Bataille de Fribourg.

guerre. Thionville, Philipsbourg & Mayence furent les fruits de ces deux victoires.

Querelle des généraux à Gravelines.

Le duc d'Orléans prit Gravelines dans les Pays-bas, après quarante-huit jours de tranchée ; mais peu s'en fallut que cette conquête ne devînt funeſte par une jalouſie de rang. Les maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion ſe diſputerent à qui prendroit poſſeſſion de la place. Ils alloient ſe battre ; leurs régimens étoient ſur le point de charger. Le marquis de Lambert, maréchal de camp, ſe jette entre deux avec une noble hardieſſe, & adreſſant la parole aux régimens : „ Meſ-„ ſieurs, dit-il, vous êtes les troupes du „ roi ; il ne faut pas que la méſintelligence „ de deux généraux vous faſſe couper la „ gorge. Je vous commande de la part „ du roi de ne plus obéir ni à M. de la „ Meilleraie, ni à M. de Gaſſion ; & je „ vais donner avis de ce qui ſe paſſe à „ M. le duc d'Orléans, afin qu'il or-„ donne ce qu'il lui plaira. „ Ces paroles imprimerent le reſpect ; on s'arrêta, & le prince termina le différent. Il eſt beau de voir un inférieur l'emporter par le ſeul aſcendant du devoir ſur la fougue de ſes ſupérieurs.

1645. Bataille de Nordlingue.

Le maréchal de Turenne, dont la réputation n'étoit pas encore auſſi brillante que celle du duc d'Enguien beau-

coup plus jeune que lui, s'étant laiſſé ſurprendre par le général Merci à Mariendal ; le vainqueur de Rocroi marche à ſon ſecours, & gagne la bataille de Nordlingue, où Merci eſt tué. Il s'empare de Dunkerque, (1646) cette place ſi importante au royaume. On l'envoya enſuite en Catalogne faire le ſiége de Lérida, que les Eſpagnols avoient repriſe. Il n'y réuſſit point, faute de ſecours. Ses ſervices excitoient déjà plus de jalouſie que de reconnoiſſance, & les ennemis de ſa gloire déſiroient qu'il échouât.

Sur ces entrefaites, la Hollande, malgré des promeſſes authentiques de ne point traiter ſans les François, fit la paix avec le roi d'Eſpagne Philippe IV, qui abandonna toute eſpece de droits ſur les Provinces-unies, & reconnut leur ſouveraineté. C'étoit le fruit d'une guerre de quatre-vingts ans, ſoutenue par l'héroïſme républicain contre toute la puiſſance Eſpagnole. Déjà la Hollande s'enrichiſſoit dans les Indes, avec autant de ſuccès qu'elle ſe ſoutenoit en Europe. Un traité ſi avantageux couronnoit ſa politique ; & la politique en pareil cas oublie aiſément l'intérêt d'un allié.

1647. L'Eſpagne fait la paix avec la Hollande.

On négocioit depuis long-tems pour la paix générale, mais en continuant la guerre avec chaleur. Le prince de Condé (ce ſera déſormais le nom du duc d'En-

1648. Bataille de Lens.

guien, dont le pere ne vivoit plus) fut choiſi pour combattre en Flandre les ennemis, qui commençoient à ſe faire craindre. Il gagna la fameuſe bataille de Lens ſur l'archiduc Léopold. *Amis*, s'écria-t-il avant l'action, *ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg & de Nordlingue.* Ces paroles, & encore plus ſon exemple, rendoient l'armée invincible. Turenne, ſon rival de gloire, contribua beaucoup au ſuccès. L'ame d'un grand homme ne connoît point cette baſſe jalouſie, qui trahit la cauſe commune par intérêt perſonnel.

On s'oppoſe à l'éloge d'un grand général calviniſte.

La France avoit une foule de grands capitaines, Rantzau, Harcourt, Gaſſion, Schomberg, Choiſeul Pralin, &c. qu'il eſt impoſſible de faire connoître dans cet ouvrage par le récit de leurs exploits. Les raconter ſeroit trop long; les déſigner ſeulement ſeroit inutile & fatigant. Comme la connoiſſance des mœurs nous intéreſſe davantage, je ne dois pas omettre ce fait ſingulier. Le maréchal de Gaſſion, qui n'avoit pas voulu ſe marier, parce qu'il faiſoit, diſoit-il, trop peu de cas de la vie pour la communiquer à perſonne, mourut calviniſte en 1647. Un profeſſeur de rhétorique de Paris avoit compoſé ſon éloge; il devoit le prononcer le jour marqué par des affiches; l'univerſité s'y oppoſa, regar-

dant comme honteux qu'un héros proteſtant fût loué par un de ſes profeſſeurs. Celui-ci s'adreſſa au chancelier, qui appuya la déciſion de l'univerſité. En ce tems-là un maréchal de Saxe auroit pu ſauver la France, ſans paroître digne d'un hommage purement littéraire.

Traité de Weſtphalie.

Enfin, après tant d'expéditions meurtrieres, dont le détail rempliroit pluſieurs volumes; après de longues négociations où ſe déploya toute l'habileté des politiques; le traité de Weſtphalie rétablit le calme dans une partie de l'Europe. Il mit des bornes étroites au pouvoir de l'empereur, établit ou cimenta le droit des dietes de l'empire, fixa les droits des différens princes d'Allemagne, aſſura aux proteſtans de ce pays la poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques dont ils s'étoient emparés. Le roi de France ſe fit céder la ſouveraineté de Metz, Toul & Verdun, qu'il poſſédoit déjà, & celle d'Alſace, qui augmenta ſa puiſſance. Les Suedois obtinrent des avantages plus conſidérables, Bremen, Verden, Stettin, Wiſmar, la Poméranie citérieure, &c. outre cinq millions d'écus. La valeur & la diſcipline merveilleuſe de leurs troupes avoient décidé en grande partie du ſuccès de la guerre. Cette armée de héros ne coûta qu'environ un million de livres par an à la France, & ruina le deſpo-

Avantages des Suédois.

tisme de la maison d'Autriche. Les catholiques signerent à Munster le traité de Westphalie, & les protestans à Osnabruk. L'Espagne refusa d'y accéder. La guerre civile prête à s'allumer dans le royaume, lui offroit une belle occasion de vengeance.

Soulevement contre Mazarin.

Quoique Mazarin eût affecté dans les commencemens autant de modestie & de douceur que Richelieu avoit eu de hauteur & de dureté, il étoit l'objet du mépris & de la haine publique. On ne pardonnoit point à un étranger cette fortune immense qui le rendoit maître de l'état; on jetoit du ridicule sur sa personne, sur ses manieres, sur sa mauvaise prononciation, & le ridicule en France peut devenir très-sérieux par ses effets. Un arrêt d'union entre le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides & le grand conseil, inspirant de l'inquiétude au ministre, il mande les députés du parlement, pour leur dire que la reine ne veut point de pareils arrêts. Les magistrats répondent qu'il n'y a rien de contraire au service du roi. „ Si „ le roi, réplique Mazarin, ne vouloit pas „ qu'on portât des glands à son collet, „ il n'en faudroit point porter, parce „ que ce n'est pas tant la chose défen„ due que la défense qui fait le crime. „ La comparaison fournit matiere à des

Arrêt d'union.

vaudevilles ; & l'arrêt d'*oignon* (car c'eſt ainſi qu'il prononçoit *union*) fut célébré de toute part à ſes dépens.

Un Italien fort inférieur au cardinal, ſoit par la naiſſance, ſoit par le mérite, étoit ſurintendant des finances. Emeri (c'eſt ſon nom) ne penſoit qu'à ſatisfaire ſa propre avidité, & à multiplier ces dangereuſes reſſources que les financiers de ſon pays avoient tant de fois imaginées. Quelques édits burſaux envoyés au parlement exciterent un cri général. Le préſident de Blancménil & le conſeiller Brouſſel, ayant opiné avec plus de force que les autres contre les intentions de la cour, dont ils étoient mécontens en particulier, furent arrêtés avec un éclat propre à ſoulever le peuple. Cet événement mit bientôt la capitale en combuſtion. Un prélat auſſi factieux que libertin, le coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, attiſa le feu de la révolte. En moins de deux heures, il y eut dans la ville plus de douze cents barricades, derriere leſquelles les bourgeois en fureté tiroient ſur les troupes. Il fallut rendre les deux magiſtrats. Les *Frondeurs* (on nomma ainſi les ſéditieux) n'en devinrent que plus hardis. Ils avoient à leur tête le duc de Beaufort (Vendôme), le coadjuteur, le prince de Conti, le duc de Bouillon,

Magiſtrats arrêtés.

Le coadjuteur. Barricades.

le maréchal de Turenne ſon frere, &c. Mais Condé étoit pour la cour. Une étincelle alluma la guerre civile. Jamais il n'y en eut de plus bizarre dans ſes principes ni dans ſes événemens.

1649. On vit le parlement, entraîné par la violence des factions, rendre des arrêts pour favoriſer la guerre; & un évêque, employer tout ſon génie à fomenter la diſcorde, ſans aucun prétexte de religion. Louis XIV, qui venoit de donner des loix à l'Europe par le traité de Weſtphalie, fut contraint de ſortir de ſa capitale. Condé l'aſſiégea, & le parlement leva des troupes pour la défendre. Ce qui caractériſe ſingulierement cette révolte, c'eſt le ridicule dont elle fut accompagnée. On plaiſantoit les armes à la main. Le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, fut appelé *le roi des Halles*, parce que ſes manieres populaires enchantoient le peuple. Le régiment du coadjuteur, (nommé *régiment de Corinthe*, parce que ſon chef portoit le titre d'archevêque de Corinthe,) ayant été battu dans une ſortie, ſa déroute devint un ſujet de bons mots: c'étoit la *premiere aux Corinthiens*. Vingt conſeillers de nouvelle création qui avoient fourni quinze mille livres chacun au commencement de la guerre, furent connus ſous le nom de *Quinze-Vingt*. Tandis que l'état menaçoit

Ridicule de cette guerre civile.

çoit ruine, ce goût de raillerie devenoit plus vif de jour en jour. Cependant les Eſpagnols profitoient des conjonctures. La crainte de les voir bientôt en France produiſit un accommodement, dont ni la cour ni les frondeurs ne furent ſatisfaits. Mazarin conſerva ſa place, & le parlement ſon autorité.

Quelque tems après, le prince de Condé, ſe croyant mal récompenſé de ſes ſervices, inſulte le miniſtre, brave le gouvernement, s'unit avec le prince de Conti ſon frere & le duc de Longueville ſon beau-frere. La reine fait arrêter ces trois princes, comme ſi le gouvernement étoit aſſez ferme pour ſoutenir une démarche ſi haſardeuſe. Le peuple, également aveugle & volage, célebre leur détention par des feux de joie. Bientôt il ſe forme des partis pour les tirer de priſon. Le parlement lance des arrêts contre Mazarin, le bannit à perpétuité. Ce miniſtre voulant ſe faire honneur de la délivrance des princes, va lui-même les remettre en liberté, & ne reçoit de leur part que des mépris. Cédant enfin à l'orage, il quitte le royaume, ſans rien perdre de ſon crédit auprès de la reine. On l'avoit forcée de donner une déclaration qui interdiſoit l'entrée du conſeil aux étrangers, & même aux cardinaux de la nation.

1650. Trois princes arrêtés.

1651. Mazarin quitte la France.

Toujours dirigée par les conſeils de Révolte de

prince de Condé.

Mazarin, elle feint de se réconcilier avec le prince de Condé, mais en travaillant sous main à lui attirer la haine des frondeurs. La vivacité emportoit ce héros. Trop fier pour ménager aucun parti, il se défioit des uns & des autres. La guerre civile lui parut préférable à cet état de perplexité, & il devint rebelle par caprice & par imprudence. Il avoit quitté brusquement la cour. On lui dépêche un courrier chargé de propositions qui devoient l'engager à revenir. Le courrier se trompe, confond *Angerville* avec *Augerville*, & n'exécute point à tems sa commission. A quoi tient souvent le sort des peuples ! Le prince avoua que s'il avoit reçu la lettre à Angerville, les offres de la cour l'auroient empêché d'aller plus loin.

1652.

Retour de Mazarin.

Au premier signal de la guerre civile, Mazarin rentra en France à la tête de sept mille hommes. Sa tête n'en fut pas moins mise à prix par un arrêt du parlement, obstiné à poursuivre le ministre, tandis qu'il déclaroit criminel de lese-majesté le prince de Condé, l'ennemi du ministre.

Condé & Turenne opposés dans la guerre civile.

Condé s'étoit malheureusement ligué avec les Espagnols, & Turenne les avoit abandonnés pour servir la cour. Ces deux grands hommes mesurerent leurs forces, d'abord à Gien, où Turenne sauva le roi & la famille royale; ensuite sous les murs

de Paris, au combat de ſaint Antoine, célebre par la valeur des combattans & par l'habileté des généraux. Condé eût été vaincu, ſi Mademoiſelle, fille du duc d'Orléans, n'eût pas fait tirer le canon de la Baſtille ſur l'armée royale. *Ce canon-là vient de tuer ſon mari*, dit Mazarin en parlant de cette princeſſe, qui deſiroit un établiſſement digne de ſa naiſſance, & qui dès-lors fut perdue dans l'eſprit du roi.

Combat de Saint-Antoine.

Quoique Louis XIV eût atteint l'âge de majorité, le parlement déclara lieutenant général du royaume le foible Gaſton, toujours flottant par caractere, mais fixé alors par la préſence du prince de Condé. Pour punir le parlement, on le transféra à Pontoiſe. Quelques-uns de ſes membres obéirent; le plus grand nombre ſe roidit contre la cour. Le roi ſacrifia de nouveau ſon miniſtre au bien de la paix. Le départ de Mazarin appaiſa les troubles. Paris rentra dans l'obéiſſance; & Condé chercha un aſyle aux Pays-bas, où le roi d'Eſpagne le fit généraliſſime de ſon armée.

Nouveaux troubles. Mazarin ſe retire encore.

„ Charles I roi d'Angleterre, venoit „ de perdre la tête ſur un échafaud (en „ 1649) pour avoir, dans le commence„ ment des troubles, abandonné le ſang „ de Strafford ſon ami à ſon parlement. „ Louis XIV au contraire devint le maî-

Charles I décapité en Angleterre.

„ tre paiſible de ſon royaume en ſouf-
„ frant l'exil de Mazarin. Ainſi les mê-
„ mes foibleſſes eurent des ſuccès bien
„ différens. Le roi d'Angleterre, en aban-
„ donnant ſon favori, enhardit un peu-
„ ple qui reſpiroit la guerre & qui haïſ-
„ ſoit les rois : & Louis XIV, ou plu-
„ tôt la reine mere, en renvoyant le car-
„ dinal, ôta tout prétexte de révolte à
„ un peuple las de la guerre & qui ai-
„ moit la royauté. „ (*Siecle de Louis XIV.*) Ce contraſte peint le caractere des deux nations; mais on doit obſerver une différence plus eſſentielle dans les deux guerres.

Principes de révolte différens en France & en Angleterre.

Un eſprit de cabale, ſans objet fixe, ſans vues profondes, plein de légereté & de caprice, avoit agité la France comme un orage paſſager trouble la ſurface de la mer : au lieu qu'un fanatiſme violent & l'enthouſiaſme de la liberté avoient armé les Anglois contre le malheureux Charles. Les Puritains & les Indépendans, plus fanatiques encore que les ligueurs ſous Henri III, ſe firent un devoir de religion d'abattre le trône ; l'hypocrite Cromwel ſut employer ces puiſſans reſſorts qui tranſportent les hommes hors d'eux-mêmes. Après avoir vaincu ſon maître & ſubjugué ſes propres partiſans, il dicta l'horrible ſentence par laquelle des ſujets attenterent

juridiquement ſur la vie d'un roi, digne de leur vénération & de leur amour. On ne peut diſſimuler que le cardinal de Richelieu, mécontent de la cour d'Angleterre, avoit fomenté les premiers mouvemens des Puritains. Il ne prévoyoit pas ſans doute la cataſtrophe; mais pour faire connoître *qu'on ne devoit pas le mépriſer*, (ce ſont ſes termes) devoit-il rendre ſa politique odieuſe, en favoriſant les ennemis de la raiſon, de la religion, de la royauté?

1653. La *fronde* diſſipée.

La *fronde* diſparut dès que le roi fut rentré dans la capitale. Il relégua ſon oncle Gaſton, qui alla finir ſes jours à Blois, n'ayant jamais mérité ni la gloire de bon ſujet, ni la réputation de chef de parti; toujours factieux ſans courage & ſans fermeté; craignant tout pour ſa perſonne, & rien pour ceux qui le ſervoient. Le coadjuteur parvenu au cardinalat par ſes intrigues, plus audacieux que le duc d'Orléans n'étoit timide, brava le danger en ſe montrant à la cour. On l'envoya en priſon. L'archevêque de Paris étant mort, il prit poſſeſſion de l'archevêché par procureur, & refuſa longtems de s'en démettre. Ce fameux cardinal de Retz, après avoir joué un ſi grand rôle, ne fut plus rien dans l'état juſqu'en 1679, qu'il mourut dans la retraite où il faiſoit les délices de ſes amis.

Sort du coadjuteur.

Mazarin triomphe.

Pour Mazarin, l'objet de tant de haines & de conſpirations, il revint à Paris comme en triomphe. Le peuple, le parlement même le reçurent avec les plus grands honneurs; le prince de Conti épouſa une de ſes nieces; enfin, à force de ſoupleſſe & de patience, il devint auſſi abſolu que Richelieu. Qu'avoit donc produit la guerre civile? du ridicule, des diſgraces pour les frondeurs, & une augmentation d'autorité pour le miniſtre qu'on vouloit abattre.

Succès des Eſpagnols.

Les Eſpagnols, profitant de la folie des François, avoient repris Barcelone, Caſal, Gravelines & Dunkerque. Turenne les arrêta. Il fit lever le ſiége d'Arras au prince de Condé, qui, avec le malheur de combattre contre ſa patrie, eſſuyoit mille déſagrémens au ſervice de l'Eſpagne. Il ſe montroit toujours grand général; mais ſa deſtinée ſembloit être de ne vaincre que pour la France. Une guerre ſi opiniâtre avoit épuiſé les deux nations. On brigua de part & d'autre l'alliance de Cromwel, dont l'attentat étoit généralement abhorré.

1655. Traité avec Cromwel.

Cet homme ſingulier régnoit à Londres ſous le titre de protecteur, faiſant fleurir le commerce, la marine & la juſtice en Angleterre, après avoir ſouillé le royaume du ſang de ſon roi. Les têtes couronnées s'efforçoient de l'attirer

dans leur parti ; tant la politique l'emporte quelquefois ſur les bienſéances. Mazarin, à force de ſoupleſſes, le décida contre les Eſpagnols. La condition du traité fut que l'on abandonneroit Charles II. Il fallut ſacrifier la cauſe des rois à l'uſurpateur. La reine d'Angleterre, Henriette fille de Henri IV, vécut en France dans la pauvreté. Ses deux fils ſe retirerent en Eſpagne. Les Eſpagnols remplirent l'Europe d'invectives contre le miniſtre François, comme ſi on avoit pu ignorer les offres qu'ils avoient faites eux-mêmes au protecteur.

Expéditions en Flandre.

Dans les expéditions de Flandre, Condé & Turenne augmenterent leur réputation en combattant l'un contre l'autre. Le premier eut la gloire de ſauver Cambrai, où il ſe jeta avant qu'on eût achevé de l'inveſtir ; mais il perdit la bataille des Dunes, ſuivie de la priſe de Dunkerque. Cette place fut livrée aux Anglois. On l'avoit promiſe à Cromwel, qui mourut bientôt après dans les inquiétudes inſéparables de la tyrannie.

Dunkerque livrée aux Anglois.

1659. Traités des Pyrénées.

Enfin la France & l'Eſpagne finirent une guerre également funeſte aux deux nations ; mais dont l'Eſpagne ſe trouvoit ſurtout accablée, parce qu'elle venoit d'eſſuyer les plus grands revers. Les conférences pour la paix ſe tinrent dans l'île des Faiſans, ſur les confins des deux

royaumes. Mazarin & don Louis de Haro y négocierent pluſieurs mois. Celui-ci reprochoit, dit-on, à l'autre de vouloir toujours tromper ; & la fineſſe de l'Italien trouvoit de grands obſtacles dans la défiance de l'Eſpagnol. Cependant le traité fut conclu d'une maniere avantageuſe. On garda le Rouſſillon & une partie de l'Artois ; le roi d'Eſpagne Philippe IV renonça à ſes prétentions ſur l'Alſace, l'infante Marie Thereſe fut accordée à Louis XIV. Ce mariage étoit depuis long-tems le principal objet de la politique de Mazarin, qui prévoyoit l'inutilité des renonciations qu'on exigeroit de l'infante, en cas qu'il n'y eût point d'hériter mâle de la monarchie Eſpagnole. Marie-Thereſe renonça en effet à la ſucceſſion ; mais ſes droits n'ont pas laiſſé de revivre, & ſa poſtérité jouit maintenant de la couronne de ſes peres.

L'infante accordée au roi.

Le rétabliſſement du prince de Condé fut une des conditions de la paix. Mazarin n'y auroit point conſenti, ſi les Eſpagnols n'avoient paru diſpoſés à donner au prince des places fortes dans les Pays-bas. Ne devoit-il pas plutôt s'empreſſer à faciliter le retour de ce grand homme, né pour la défenſe & pour la gloire de ſa patrie ? Un roi détrôné & fugitif, parent des rois de France & d'Eſ-

Rétabliſſement de Condé.

Charles II.

pagne, l'infortuné Charles II, ne put obtenir qu'on fît mention de lui dans le traité. Les deux miniſtres, de peur d'offenſer les Anglois, refuſerent même de le voir. Il fut cependant rétabli quelques mois après, par une de ces révolutions ſoudaines dont l'Angleterre fournit ſeule tant d'exemples. Un autre prince, que ſa légereté, ſon imprudence, ſa mauvaiſe foi, avoient toujours rendu malheureux, Charles IV, duc de Lorraine, obtint la reſtitution de ſes états; mais à condition qu'il n'auroit plus de troupes, & que les fortifications de Nanci ſeroient démolies.

Le duc de Lorraine.

Ainſi le traité des Pyrénées conſomma le grand ouvrage de la paix, que celui de Weſtphalie avoit déjà fort avancé. L'un & l'autre fait la gloire de Mazarin; gloire préférable en un ſens à celle de Richelieu, dont la politique embraſa l'Europe pour laiſſer à ſon ſucceſſeur le ſoin d'éteindre l'incendie.

Cette paix glorieuſe à Mazarin.

Louis XIV alla recevoir ſon épouſe ſur les frontieres d'Eſpagne. Avant les négociations, il étoit devenu amoureux d'une des nieces du cardinal. Ce miniſtre, dit-on, ſe flatta d'abord qu'il l'épouſeroit, & en parla un jour à la reine mere pour la preſſentir, feignant de craindre ce que l'ambition lui faiſoit apparemment deſirer. *Si le roi étoit capable*

1660. Mariage du roi. Son goût pour une Mancini.

de cette indignité, lui dit Anne d'Autriche, *je me mettrois avec mon ſecond fils à la tête de la nation contre le roi & contre vous.*

1661. Mort du cardinal Mazarin.

Quoi qu'il en ſoit de cette anecdote, Mazarin, épuiſé par le travail, mourut comme Richelieu avant l'âge de ſoixante ans. Autant l'un étoit naturellement fier, ſublime & hardi, autant l'autre étoit ſouple, ruſé, & circonſpect. Il avoit procuré les plus grands établiſſemens à ſes ſept nieces, & le duché de Nevers à ſon neveu Mancini, dont la poſtérité eſt un des ornemens du royaume. * Ses richeſſes, qu'on fait monter à près de deux cent millions de notre monnoie actuelle, ſont une preuve de l'avarice dont il étoit accuſé. *Il faut quitter tout cela*, diſoit-il en ſoupirant quand le médecin lui eut annoncé la mort. Les beſoins de l'état rendoient cette opulence du miniſtre trop odieuſe, pour n'être pas flétrie par le jugement du public. Du reſte, les riches abbayes accumulées ſur ſur ſa tête, outre l'évêché de Metz, étoient la principale ſource de cette opulence. Agité de remords à la fin de ſa carriere,

* En ſaiſiſſant cette occaſion de rendre publique ma reconnoiſſance, pour les bontés dont m'honore M. le duc de Nivernois, je ne crains pas qu'on me ſoupçonne de donner ici la moindre atteinte à la vérité hiſtorique.

il fit au roi une donation de tous ſes biens. Le roi la lui remit, comme il l'avoit ſans doute prévu, & parut le regretter ſincerement, quoiqu'impatient d'exercer lui-même ſon autorité.

En 1655, après ſa premiere campagne, il avoit montré par une action d'éclat combien il en ſeroit jaloux. Le parlement s'étant aſſemblé au ſujet de quelques édits, il entra dans la ſalle en habit de chaſſe, en bottes, le fouet à la main; & d'un ton de maître irrité & abſolu, il ordonna de rompre l'aſſemblée, & défendit d'en faire de nouvelles. Ses ordres furent dans la ſuite accompagnés de toute la dignité royale, & n'en furent que plus reſpectés. Le roi jaloux de l'autorité.

Le tems étoit venu où la France devoit changer de face. Deux miniſtres tout-puiſſans l'avoient gouvernée avec empire ſans faire ſon bonheur. Partagés entre leurs intérêts particuliers & ceux de la nation, en lui procurant de la gloire ils l'avoient laiſſée plus pauvre, moins floriſſante, qu'elle ne l'étoit ſous Henri IV. Mais on vit bientôt ce que peut un roi, qui joint à la nobleſſe des ſentimens la pénétration de l'eſprit & l'application aux affaires. Dès que Louis XIV voulut régner, il devint l'idole des François, & excita l'admiration de l'Europe. Preſqu'aucun ſouverain ne ſe diſ- Il gouverne par lui-même.

Christine, reine de Suede.

tinguoit alors par un mérite personnel. La fille de Gustave Adolphe, Christine reine de Suede, avoit abdiqué sa couronne en 1654, pour aller cultiver dans Rome la philosophie & les beaux-arts; exemple singulier, qui lui attira de la part des gens de lettres plus d'éloges que n'en méritoient sa conduite & son caractere; car la véritable gloire des rois consiste à faire le bien des peuples. On ne s'attendoit point qu'un monarque de vingt-deux ans, aimant les plaisirs, ayant à peine une teinture de politique, si long-tems soumis aux volontés de Mazarin, voulût se charger des rênes de l'état, & fût capable de les soutenir. Sa résolution étoit prise: il l'exécuta sur le champ.

Louis parle en maître.

Au premier conseil qui se tint après la mort du ministre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même, & défendit de rien faire sans ses ordres. *La face du théâtre change*, ajouta-t-il; *j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, & dans les négociations au dehors, que n'avoit feu M. le cardinal. Vous savez mes volontés; c'est à vous maintenant, messieurs, de les exécuter.* Dès ce moment, le conseil prit une forme respectable. Mazarin l'avoit en quelque sorte avili, en le tenant dans sa chambre,

Le conseil devient respectable.

pendant qu'on le raſoit, qu'on l'habilloit, ou qu'il badinoit avec un oiſeau & une guenon. Le roi aimoit l'ordre & la décence dans les choſes les plus communes.

Une des plus dangereuſes plaies du royaume étoit l'épuiſement des finances, également funeſte, & au prince dont il traverſe les deſſeins, & aux ſujets ſur leſquels il attire des impôts. Louis ſentoit le beſoin preſſant d'y remédier. Les déprédations du ſurintendant Fouquet, auſſi prodigue que Mazarin étoit avare aux dépens de l'état, l'avoient décidé à le perdre. Il le fit arrêter après l'avoir comblé de careſſes. La crainte d'une révolte peu vraiſemblable fut le motif de cette étrange diſſimulation. Colbert, l'un des auteurs de la ruine de Fouquet, lui ſuccéda ſous le titre de controleur-général des finances, & l'on abolit la charge de ſurintendant. Beaucoup de zele, d'application, de ſagacité, rendoit ce miniſtre digne du choix de Louis XIV. Les impôts furent d'abord conſidérablement diminués; & le commerce devint en peu de tems une ſource de richeſſes. Après trois années de procédures, on condamna le ſurintendant à un banniſſement, qui fut commué en priſon perpétuelle. L'académicien Péliſſon eut le courage de le défendre, tandis que la

Diſgrace de Fouquet.

Colbert controleur-général.

plupart de ſes amis l'abandonnoient dans la diſgrace. Ce trait de généroſité ornera toujours les faſtes de la litterature.

1662. Louis humilie le roi d'Eſpagne.

Les occaſions développent le caractere des hommes. Le roi, naturellement fier, paſſionné pour la gloire, dont il n'avoit pas des idées parfaitement juſtes, fit bientôt connoître à quel point il vouloit être reſpecté au-dehors. Son ambaſſadeur à Londres ayant été inſulté par celui d'Eſpagne, qui lui diſputoit le pas, il menaça Philippe IV ſon beau-pere de reprendre les armes contre lui s'il ne réparoit cette inſulte. Depuis Philippe II, la monarchie Eſpagnole languiſſoit, foible & pauvre avec tous les tréſors du nouveau monde. Le roi d'Eſpagne eut la ſageſſe de plier. Un ambaſſadeur extraordinaire qu'il envoya exprès à Louis XIV, déclara publiquement que les miniſtres Eſpagnols ne concourroient plus avec ceux de France.

Affaire de Rome.

Un pape lui-même, Alexandre VII, fut contraint de s'humilier devant le jeune monarque. Les laquais du duc de Créqui, ambaſſadeur de France, avoient attaqué quelques ſoldats de la garde Corſe. Ces ſortes de violences n'étoient alors que trop ordinaires aux François, dont la pétulance & l'audace bravoient ſouvent toute diſcipline. Les Corſes furieux aſſiégerent l'hôtel de l'ambaſſadeur,

& lui tuerent quelques domeſtiques. On tira même ſur lui : on attaqua le carroſſe de l'ambaſſadrice au milieu des rues. A cette nouvelle, le roi demanda ſatisfaction au pape. La cour de Rome veut gagner du tems pour ſe tirer d'embarras. Mais on ſe ſaiſit d'Avignon ; moyen facile de lui arracher ce qu'on deſiroit. Alexandre envoya le cardinal Chigi ſon neveu demander pardon au roi ; il fallut caſſer la garde Corſe, & élever une pyramide en mémoire de cet événement Tant de vigueur, dans les affaires médiocres, annonçoit aux princes de l'Europe ce qu'ils devoient attendre d'un jeune roi, ſi délicat ſur le point d'honneur.

1664. Le pape s'humilie devant le roi.

Il acquit une gloire plus ſolide en ſecourant l'empereur contre les Turcs, & en procurant au royaume des avantages réels. Charles II lui vendit Dunkerque cinq millions, (à vingt ſix livres dix ſous le marc d'argent.) Ce port, par les ouvrages immenſes qu'on y fit, devint un objet de jalouſie & de terreur pour l'Angleterre, qui ne pardonna jamais à Charles un marché contraire au bien de la nation. Les finances que Colbert avoit rétablies, mettoient Louis XIV en état de former les plus grands deſſeins.

Acquiſition de Dunkerque.

Déjà il faiſoit renaître le ſiecle d'Au- Savans récompenſés,

guſte par les bienfaits prodigués aux gens de lettres, même dans les pays étrangers. * Il faiſoit commencer ce merveilleux canal du Languedoc, qui joint les deux mers, malgré les montagnes qui les ſéparent; il fondoit la compagnie des Indes, & quantité de manufactures propres à enrichir le royaume; il créoit une nouvelle marine, d'autant plus néceſſaire que la Hollande & l'Angleterre couvroient l'océan de vaiſſeaux, tandis que la France en avoit à peine quinze ou ſeize. Sa politique veilloit en même tems ſur les affaires de l'Europe, & n'attendoit que l'occaſion de ſe ſignaler par des entrepriſes éclatantes. Il ambitionnoit ſurtout cette eſpece de gloire qui coûte trop de larmes à l'humanité, la gloire des conquérans; l'occaſion de l'acquérir ſe préſenta bientôt.

Canal de Languedoc.

Marine créée.

1667. Guerre contre l'Eſpagne.

Après la mort de Philippe IV, on prétendit en France que la reine Marie-Thérese d'Autriche, ſa fille du premier lit, avoit des droits ſur le Brabant, à l'excluſion du nouveau roi d'Eſpagne, Charles II, enfant du ſecond lit. „ Si les „ cauſes des rois, dit M. de Voltaire, pou-

* Colbert écrivit à Voſſius : *Quoique le roi ne ſoit pas votre ſouverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme une marque de ſon eſtime & un gage de ſa protection.*

„ voient ſe juger par les loix des nations „ à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût „ été un peu douteuſe. „ Elle parut certaine à ceux que Louis chargea de l'examiner. On n'eut point d'égard aux renonciations faites par la reine; on ſe plaignoit de la cour de Madrid, qui n'avoit point payé ſa dot. Les droits reſpectifs furent diſcutés dans divers ouvrages publiés en France & en Eſpagne; mais les armes devoient décider le procès. Un monarque abſolu, riche & bien ſervi, étoit sûr de vaincre l'Eſpagne, que gouvernoit le P. Nitard, jéſuite Allemand, confeſſeur de la reine mere, maître de l'eſprit de ſa pénitente, maître de l'état.

Louvois, miniſtre de la guerre.

Le marquis de Louvois, miniſtre de la guerre, admirable dans cette partie, applanit toutes les difficultés de la conquête. Il établit des magaſins pour la ſubſiſtance des troupes; méthode excellente, inconnue dans des ſiecles moins heureux. Le roi, ayant ſous lui le maréchal de Turenne avec des troupes parfaitement diſciplinées, ſe rend maître en une ſeule campagne de preſque toute la Flandre. Lille, la plus forte place du pays, ne ſoutient que neuf jours de ſiége. A peine le vainqueur s'eſt-il délaſſé de ſes fatigues, qu'il va fondre ſur la Franche-comté, au cœur de l'hiver. Condé

Conquête du roi en Flandre.

1668.

Conquête de la Franche-Comté.

le ſuit dans cette expédition. La province eſt conquiſe en trois ſemaines. Il s'y trouva des traîtres que l'argent de France avoit corrompus. Rien ne réſiſta. Dole même, qui s'étoit ſi bien défendue contre le pere du grand Condé, fut priſe par Louis XIV le quatrieme jour du ſiége.

Triple alliance contre Louis.

Ces rapides conquêtes ne pouvoient manquer de lui faire des ennemis. Elles annonçoient une ambition & une puiſſance capables d'alarmer toute l'Europe. La Hollande craignit le voiſinage des François, dont le ſecours lui avoit été ſi avantageux juſqu'alors. Elle ſe ligua tout-à-coup avec l'Angleterre ſon ennemie, & avec la Suede long tems amie de la France, en faveur de l'Eſpagne, contre qui elle avoit toujours combattu. C'eſt ainſi que la politique rompt tous les liens, & en forme de nouveaux au gré de l'intérêt préſent. Le roi prévint les effets de cette triple alliance, en offrant la paix à l'Eſpagne. Elle fut ſignée à Aix-la-Chapelle. On rendit la Franche-comté; mais on garda toutes les conquêtes de Flandre, Charleroi, Ath, Douai, Lille, Oudenarde, Courtrai, Armentieres, &c.

Traité d'Aix-la Chapelle.

Vauban.

Vauban avoit déjà fortifié quelques-unes de ces places ſelon ſa nouvelle méthode. Ce grand ingénieur, au lieu d'é-

lever les fortifications comme on faiſoit autrefois, les mettoit preſque au niveau de la campagne. Moins expoſées au canon, elles rendoient les approches de l'ennemi plus difficiles. L'art de la guerre ſe perfectionnoit tous les jours; mais les autres peuples profiterent de l'exemple des François.

Police dans Paris.

Si Louis inſpiroit la terreur aux étrangers, il travailloit ſans relâche à rendre le royaume plus floriſſant. Les beaux-arts, excités par ſes bienfaits, augmenterent les richeſſes & le bonheur de la nation. Paris devint un ſéjour délicieux & magnifique. Toutes les rues furent pavées, éclairées de lanternes pendant la nuit. Une police exacte pourvut à la ſureté des habitans. On avoit ordonné ſous Henri IV que les ſpectacles commenceroient en hiver à deux heures après midi; tant les boues, l'obſcurité & les voleurs rendoient la ville impraticable ſur la fin du jour. Le bel ordre qu'on y voit régner en tout tems n'eſt pas le moindre ouvrage de Louis XIV.

Invalides, Verſailles, &c.

Il fondoit les Invalides; il forçoit la nature à Verſailles avec trop de dépenſes; il relevoit la ſplendeur du trône par des fêtes ſomptueuſes, ſans perdre de vue les affaires de l'Europe. Un ſecours de ſept mille hommes qu'il envoya à Candie, retarda plus de trois mois la prife

Secours à Candie.

de cette importante place, dont les Turcs faiſoient le ſiége. Les autres princes eurent à rougir d'un exemple de généroſité qu'aucun n'imita.

Le roi irrité contre la Hollande.

Exceſſivement jaloux de ſa gloire, il ne pardonnoit pas aux Hollandois d'avoir oſé contrarier ſes deſſeins. La fierté républicaine de leur ambaſſadeur, Van-Beuning, l'avoit choqué dans le tems qu'on négocioit le dernier traité avec l'Eſpagne. C'eſt lui qui, à cette queſtion d'un miniſtre, *ne vous fiez-vous pas à la parole du roi*? répondit librement: *j'ignore ce que veut le roi, je conſidere ce qu'il peut.* L'inſolence des gazetiers de Hollande, & quelques médailles orgueilleuſes frappées dans le pays, parurent un attentat contre la perſonne de Louis XIV. Cette république, ſi foible par elle-même & par la ſtérilité de ſes campagnes, étoit devenue, par l'induſtrie & le commerce, aſſez puiſſante pour s'enorgueillir. Ses conquêtes, ſes établiſſemens dans les Indes orientales, une marine prodigieuſe, lui faiſoient diſputer aux Anglois l'empire de l'océan, & ſes flottes avoient ſouvent combattu celles d'Angleterre pour le vain honneur du pavillon. Elle ceſſa de ménager la France, lorſqu'elle put ſe paſſer de ſon appui, & qu'elle ſe crut intéreſſée à ſe liguer contre ſon pouvoir.

Etat de cette république.

Louis ſe croyant offenſé ne daigna point demander ſatisfaction aux états. La modération lui eût attiré des éloges : il aima mieux faire éclater ſa grandeur par une vengeance terrible. Réſolu de ſubjuguer la Hollande, il détache d'abord de ſes intérêts le roi d'Angleterre, Charles II, prince voluptueux & prodigue, que le beſoin d'argent rendoit fort traitable. La Suede gagnée auſſi renonce à la triple alliance. Toutes les meſures étant priſes, avec autant de ſecret que d'activité, on déclare & l'on commence la guerre.

Ligue contre elle avec Charles II.

Près de deux cent mille hommes étoient deſtinés à conquérir un petit état, qui n'avoit qu'environ vingt-cinq mille ſoldats pour ſa défenſe. Le roi y entra, ſuivi de ſon frere, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, de Louvois, &c. répandant de loin la terreur & le déſeſpoir. Le paſſage du Rhin, célébré peut-être avec trop d'emphaſe, fut une action moins périlleuſe que brillante. Les chaleurs avoient rendu guéable un bras de ce fleuve. La cavalerie ne trouva qu'un eſpace médiocre à nager, & diſſipa ſans peine quelques troupes qui gardoient la rive. L'infanterie paſſa enſuite ſur un pont de bateaux. On perdit le jeune duc de Longueville ; mais il ſe fit tuer par ſa faute. Quoique

1672.

Invaſion de la Hollande.

Paſſage du Rhin.

les ennemis demandaſſent quartier, il tira ſur eux, en criant, *point de quartier pour cette canaille.* Auſſitôt partit une décharge qui le coucha ſur le carreau.

Campagne étonnante.

La rapidité des ſuccès de cette campagne tient du prodige. Trois provinces (Utrecht, Overiſſel & Gueldres) & plus de quarante places fortifiées furent conquiſes en peu de mois. Amſterdam voyoit preſque les François à ſes portes. Malgré le prince d'Orange, oppoſé au grand penſionnaire Jean de Wit, les états implorerent la clémence du vainqueur. Les conditions de paix qu'il propoſa parurent accablantes à un peuple libre, dont le courage, comme il arrive ordinairement, fut ranimé par le déſeſpoir. Exiger le rétabliſſement de la religion catholique, tout le pays au-delà du Rhin, des places au centre même de la république; c'étoit forcer les Hollandois à vaincre ou à mourir.

Le prince d'Orange, ſtathouder.

Jean de Wit, que ſes longs ſervices devoient faire reſpecter, devint odieux pour avoir deſiré la paix. L'injuſte fureur de la populace l'immola cruellement à la haine du prince d'Orange, nommé ſtathouder, quoique le ſtathoudérat eût été nouvellement aboli. On ne penſa plus qu'à ſauver la république; ou à s'enſevelir ſous ſes ruines. On perça les digues de la mer; on s'expoſa par

cette inondation aux plus dures incommodités ; une pinte d'eau douce ſe vendit juſqu'à ſix ſous : mais l'amour de la liberté & de la patrie rend tout ſupportable. Tandis que la Hollande étoit ſous les eaux ou entre les mains des François, les flottes Hollandoiſes combattirent ſouvent celles de France & d'Angleterre, & le fameux amiral Ruyter ſoutint la gloire de ſa nation.

Cependant l'empereur Léopold, le roi d'Eſpagne Charles II, la plupart des princes de l'empire, alarmés des conquêtes de Louis XIV, s'unirent avec la Hollande pour arrêter un torrent qui ſembloit menacer l'Europe entiere. Le roi d'Angleterre fut comme forcé par ſon parlement de faire la paix. On ſe repentit alors de n'avoir pas, ſuivant le conſeil de Condé & de Turenne, démoli cette multitude de places dont les garniſons devoient trop affoiblir l'armée. Louis, après le ſiége de Maeſtricht, où il mérita beaucoup de gloire, eut le chagrin d'abandonner les trois provinces qu'il venoit de ſubjuguer rapidement. Une grande partie de l'Europe lui tomboit ſur les bras ; mais ce fut pour lui un nouveau ſujet de triomphes. Il ſut ſe défendre, & faire encore des conquêtes. 1673. Evacuation de la Hollande.

La Franche-comté, ſoumiſe pour la ſeconde fois en ſix ſemaines, fut enle- 1674.

Conquête de la Franche-Comté.

vée ſans retour à la monarchie Eſpagnole, ſous laquelle cette province formoit une eſpece de république, contente de ſa pauvreté en jouiſſant de ſes priviléges. Du côté de l'Allemagne, Turenne, avec une armée fort inférieure à celle des ennemis, déconcerta toutes leurs meſures, & remporta des avantages conſidérables. La dévaſtation du Palatinat, où deux villes & vingt-cinq villages furent impitoyablement réduits en cendres, vengea les François des cruautés qu'on avoit exercées ſur quelques particuliers. Le miniſtere avoit ordonné cette vengeance; le vertueux Turenne en fut malgré lui l'inſtrument.

Turenne dans le Palatinat.

Condé contre le prince d'Orange. Bataille de Senef.

Condé tenoit tête dans les Pays-bas au prince d'Orange, plus fort de moitié par le nombre de ſes troupes. La ſanglante bataille de Senef fit périr des hommes ſans produire de bien. Au rapport des curés, on enterra vingt-cinq mille cadavres dans un eſpace de deux lieues. Le prince François eut trois chevaux tués ſous lui. Il ne ménagea pas plus ſa perſonne que ſes troupes. *C'eſt tout au plus une nuit de Paris*, dit-il au ſujet de la boucherie de Senef. Turenne diſoit avec beaucoup plus de raiſon, qu'il falloit trente ans pour faire un ſoldat. Toutes ces horreurs de la guerre retombent ſur le genre humain, victime trop peu regrettée

grettée de l'ambition des rois & de la gloire des héros. De part & d'autre on chanta des *Te Deum*, avec beaucoup plus de raiſons de pleurer que de ſe rejouir.

L'empereur avoit oppoſé au maréchal de Turenne le célebre général Montécuculi. Ces deux rivaux, après avoir excité l'admiration de l'Europe, par des marches & des campemens plus glorieux que des victoires, étoient ſur le point d'en venir à une action déciſive, lorſque Turenne fut tué d'un coup de canon, en examinant la place d'une batterie. Le même boulet ayant emporté le bras du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général, ſon fils courut à lui tout éploré. *Mon fils*, s'écria Saint-Hilaire, *ce n'eſt pas moi qu'il faut pleurer, c'eſt ce grand homme.* Turenne méritoit un pareil éloge, autant par les qualités de ſon ame, que par la ſupériorité de ſes talens. Il avoit abjuré le calviniſme en 1668. Les proteſtans déſolés de ſa converſion ne la crurent point ſincere. On ſoupçonna qu'il aſpiroit à la dignité de connétable; mais ſa franchiſe & ſa noble ſimplicité le mettoient à l'abri de ces malignes conjectures. Si l'amour lui fit faire des fautes, même ſur le retour de l'âge, il les couvrit de tant de vertus, auſſi-bien que les éga-

1675. Mort de Turenne.

remens de ſa jeuneſſe, qu'à peine trouve-t-on dans notre hiſtoire un guerrier digne de lui être comparé. Louvois étoit jaloux de ce héros, & ſe réjouit de ſa mort, dont il auroit dû être affligé en miniſtre comme en citoyen.

Derniere campagne de Condé.

Malgré la conſternation que la mort de Turenne répandit dans toute l'armée, le Comte de Lorges fit une retraite honorable. Cependant Montécuculli paſſa le Rhin, pénétra en Alſace. Le grand Condé marcha contre lui & l'arrêta. Renonçant enſuite au commandement, que ſa ſanté ne lui permettoit plus de ſoutenir, il alla jouir dans la retraite de lui-même, de ſa gloire, des ſciences, des lettres & des beaux-arts. Cette même année, Montécuculli quitta le ſervice de l'empereur, parce que, dit-il, un homme qui avoit combattu les Condé & les Turenne, ne devoit pas compromettre ſa réputation contre des généraux commençans.

1676, 77. Succès de la France.

Telle étoit la force du gouvernement, les reſſources du miniſtere, l'habileté des généraux, la diſcipline & le courage des troupes, que la France conſerva ſa ſupériorité juſqu'à la fin de cette guerre, quoique le maréchal de Créqui eût été battu à Conſarbruk; malheur qu'il répara par deux campagnes glorieuſes. La Sicile révoltée contre l'Eſpagne s'é-

tant livrée aux François, Ruyter vint au ſecours des Eſpagnols; mais il trouva dans le célebre du Queſne un émule redoutable. Notre flotte fut trois fois victorieuſe, & la Hollande perdit Ruyter, que Louis XIV lui-même honora de ſes regrets. De mouſſe & valet de vaiſſeau, il étoit devenu par ſon mérite l'un des premiers hommes de la république; & la baſſeſſe de ſon origine donna un nouveau luſtre à ſa renommée. Le roi fit deux campagnes en Flandre, auſſi glorieuſes que les premieres. Son frere, quoiqu'énervé par la molleſſe, ſignala auſſi ſa valeur. La priſe de Valenciennes *, de Cambrai, de Saint-Omer, & la bataille de Caſſel, gagnée par le duc d'Orléans ſur le prince d'Orange, ſont les événemens mémorables de l'année 1677. Ruyter.

Louis de retour à Verſailles dès le mois de mai, dit à Racine & à Deſpréaux, ſes hiſtoriographes: *je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas venus à cette derniere campagne: vous auriez vu la guer-* Mot flatteur de Racine au roi.

* Valenciennes, place extrêmement forte, défendue par une bonne garniſon, fut emportée d'aſſaut, après ſept à huit jours de tranchée ouverte. Vauban perſuada, contre l'avis du miniſtre & de cinq maréchaux, de faire l'attaque en plein jour. Les mouſquetaires y firent des prodiges de valeur, & même d'habileté.

re, & votre voyage n'eût pas été long. Votre majeſté, répondit Racine, *ne nous a pas donné le tems de faire faire nos habits.* Réponſe ingénieuſe, où l'on reconnoît l'art ſi commun à la cour d'aſſaiſonner finement la flatterie. Ce grand poëte étoit peut-être trop courtiſan pour bien remplir les devoirs d'hiſtorien. Auſſi n'a-t-il rien laiſſé de conſidérable ſur Louis XIV. L'hiſtoire des rois, à parler en général, ne doit pas s'écrire ſous leurs yeux.

1678. Paix de Nimegue.

Le roi triomphoit de tous côtés, ou par lui-même, ou par ſes généraux. Quoiqu'il eût évacué la Sicile, que la licence des François avoit ſouvent révoltée, le ſuccès de ſes armes le rendoit l'arbitre de l'Europe. Il lui donna la paix, & en impoſa les conditions. Le traité de Nimegue fut ſon ouvrage. Les Hollandois ſeuls, qui avoient conclu les premiers ſéparément, ne perdirent aucune de leurs villes. L'Eſpagne céda la Franche-comté & une grande partie de la Flandre. L'empereur céda Fribourg, dont Créqui s'étoit emparé. Le jeune duc de Lorraine, ſucceſſeur de Charles IV, devoit être rétabli dans ſes états, mais à des conditions qu'il eut le courage de refuſer, aimant mieux vivre dépouillé & fugitif, que de ſubir la loi de Louis XIV.

Quatre jours après que le traité de Nimegue eut été ſigné avec la Hollande, le prince d'Orange, qui pouvoit en être inſtruit, qui du moins ne pouvoit douter que la paix ne fût très-prochaine, vint à la tête de cinquante mille hommes attaquer près de Mons le maréchal de Luxembourg. Cet éleve du grand Condé, ayant reçu la nouvelle de la paix, ne s'attendoit à rien moins qu'à une bataille. Il eut la gloire de repouſſer l'ennemi, & le prince d'Orange ne put ſe juſtifier aux yeux du public d'avoir prodigué le ſang humain par une cruelle & ſtérile ambition.

Le prince d'Orange attaque après le traité.

Louis étoit alors au comble de la grandeur. On lui donna en France le ſurnom de grand; l'Europe jalouſe n'oſa réclamer contre ce titre. La paix, dont il avoit preſcrit les conditions, ne l'empêcha point d'étendre encore ſes domaines. Deux chambres établies à Metz & à Briſac, pour réunir à la couronne toutes les anciennes dépendances des trois évêchés & de l'Alſace, enleverent par leurs arrêts un grand nombre de ſeigneuries à des ſouverains qui en jouiſſoient depuis long-tems.

Chambres de Metz & de Briſac.

Strasbourg conſervoit ſa liberté; ville puiſſante, d'autant plus redoutable, qu'ayant un pont ſur le Rhin, elle ouvroit aux ennemis l'entrée du royaume.

1681. Reddition de Strasbourg.

Louvois entreprend de la réduire. Il traite avec les magiſtrats, gagne les uns, intimide les autres. En même-tems une armée Françoiſe menace Strasbourg. Le traité de reddition eſt conclu, malgré les gémiſſemens d'un peuple républicain. Bientôt cette grande place fortifiée par Vauban devint le rempart de la France du côte de l'Allemagne.

1682. Bombardement d'Alger.

Colbert avoit mis la marine dans un état ſi floriſſant, que le roi ordonna de faire baïſſer pavillon à tous les vaiſſeaux Eſpagnols. Il avoit ſoixante mille matelots. L'Angleterre ni la Hollande n'en pouvoient entretenir un ſi grand nombre. Les corſaires qui infeſtoient la méditerranée diſparurent devant ſes eſcadres. Du Queſne alla bombarder Alger. On fit uſage pour la premiere fois des galiotes à bombes, inventées par un François (Bernard Renaud), mais dont les ennemis profiterent à leur tour contre la France. Juſqu'alors on n'avoit pas cru poſſible que les mortiers jouaſſent avec effet ſur une machine flottante. Alger, après avoir été foudroyée, envoya faire des ſoumiſſions. Tunis & Tripoli ſubirent le même ſort.

Bombardement de Genes.

Mécontent de Genes, qui avoit vendu de la poudre aux corſaires, le roi lui fit ſentir comme à eux tout le poids de ſa vengeance. Quatorze mille bombes écra-

ſerent une grande partie de cette ville ſuperbe. Il fallut que le doge vînt en perſonne demander grace. Au milieu des magnificences de Verſailles, interrogé ſur ce qu'il y trouvoit de plus ſingulier, il répondit: *c'eſt de m'y voir.* M. de Voltaire ajoute qu'il fut charmé de la politeſſe du monarque, & bleſſé de la fierté des miniſtres. *Le roi*, diſoit-il, *ôte à nos cœurs la liberté par la maniere dont il nous reçoit; mais ſes miniſtres nous la rendent.* Il étoit plus glorieux à Louis XIV de mériter cet éloge, que de voir à ſes pieds le chef d'une république, traitée avec tant de rigueur pour une faute qui paroît légere.

Le doge à Verſailles.

Cependant le pape Innocent XI, vertueux, mais altier & inflexible, bravoit ce monarque ſi redoutable. Ils étoient brouillés depuis long-tems au ſujet de la régale. C'eſt un droit particulier aux rois de France, qui remonte juſqu'aux tems les plus reculés, par lequel ils perçoivent les revenus des évêchés vacans, & nomment pendant la vacance aux bénéfices dépendans de l'évêque. Quelques égliſes ſe prétendoient exemptes de ce droit: Louis XIV déclara par un édit, en 1673, que la régale s'étendoit à tout le royaume. Les évêques d'Alet & de Pamiers, célebres par leur oppoſition au formulaire concernant Janſé-

Démêlés avec Innocent XI.

nius, (nous en parlerons ailleurs,) oſerent ſeuls ſe roidir contre l'autorité, &, ce qu'il y a de plus ſingulier, furent ſoutenus par Innocent XI, quoique rebelles au décret d'un pape. La diſpute s'échauffa; l'aſſemblée générale du clergé en 1682 prit le parti de la cour.

Les quatre articles du clergé.

Le pape ayant condamné cette démarche, on ſaiſit l'occaſion d'examiner les droits & les prétentions du pape même; & l'aſſemblée ſe ſignala par ces quatre fameux articles, où fut expoſée la doctrine de l'égliſe Gallicane. Ils portent en ſubſtance, 1°. que la puiſſance eccléſiaſtique n'a aucun pouvoir ſur le temporel des princes; 2°. que le concile général eſt ſupérieur au pape, comme le concile de Conſtance l'a décidé; 3°. que les coutumes & les loix reçues dans l'égliſe Gallicane doivent être maintenues; 4°. que le jugement du ſouverain pontife, en matiere de foi, n'eſt infaillible qu'après le conſentement de l'égliſe. Des vérités que le ſimple bonſens, joint à une connoiſſance médiocre de l'antiquité, fait ſentir à tout homme non prévenu, parurent alors des déciſions hardies. A Rome, elles étoient taxées d'erreurs, & les préjugés ultramontains, qui avoient inſpiré la ligue n'étoient pas encore étouffés dans tout le royaume. L'affaire fit beaucoup de

bruit : elle n'en feroit point de nos jours.

Roideur du pape.

Innocent XI, plus irrité que jamais, condamna les propoſitions du clergé, & refuſa des bulles à tous les évêques nommés par le roi. Cette inflexible roideur pouvoit produire une ſciſſion. Pluſieurs parloient déjà d'établir en France un patriarche indépendant de Rome. La religion du roi l'empêcha toujours d'en venir à cette extrémité.

Affaires des franchiſes.

Mais il étoit trop fier pour céder au pape. Celui-ci vouloit abolir les franchiſes des ambaſſadeurs, dont les hôtels, & même les quartiers d'alentour, étoient comme un aſyle inviolable. Voleurs, aſſaſſins, s'y mettoient à couvert de la juſtice. Un tel abus dans la capitale du monde chrétien ne ſubſiſtoit que parce que l'honneur des couronnes y paroiſſoit intéreſſé. L'empereur, les rois d'Eſpagne & de Pologne ſe rendirent aux vœux d'Innocent. Louis déclara, dit-on, au nonce, que *jamais il n'avoit pris pour regle l'exemple d'autrui, & que c'étoit à lui à ſervir d'exemple.* Cette hauteur fut ſoutenue par des effets. Le marquis de Lavardin, nouvel ambaſſadeur en France, entra dans Rome en 1687 avec un cortége de gens de guerre, & affecta de braver le pontife, qui avoit ſupprimé abſolument les franchiſes. Les cenſures dont il fut frappé ne

Excommunication de l'ambaſſadeur.

ſervirent qu'à aigrir le roi. On s'empara d'Avignon. Si Louis XIV. avoit eu moins de reſpect pour le ſaint ſiége, l'imprudence du pape lui eût ſans doute attiré de plus grands malheurs. La France, dans l'opinion des politiques, ne tenoit plus à Rome que par un fil prêt à ſe rompre.

Projet de détruire le calviniſme.

Dans le tems même de ces violens démêlés avec Innocent XI, Louis ſignala ſon zele pour la catholicité, en portant le coup mortel au calviniſme. Depuis la priſe de la Rochelle, les calviniſtes, hors d'état de former des factions, jouiſſoient paiſiblement de leurs priviléges ſans inquiéter le gouvernement. Leur génie ſéditieux avoit fléchi ſous l'autorité ſuprême. Le monarque ne les craignoit point, & profitoit de leurs ſervices. Mais on lui perſuada aiſément que ſa gloire & l'intérêt de la couronne demandoient l'extinction de l'héréſie, qu'il pouvoit tout, que tout céderoit à ſa volonté. Plein de ces idées flatteuſes, ambitionnant d'ailleurs le mérite de ſervir la religion malgré ſes griefs contre le pape, il commença par gêner les proteſtans, par reſtreindre de plus en plus leur liberté, & employa bientôt la violence, qui ne ſupplée jamais à la perſuaſion.

Violences contre les calviniſtes.

Des miſſionnaires envoyés dans les provinces, & l'argent diſtribué aux convertis, ne produiſant pas un effet aſſez

rapide, on envoya des troupes pour inſpirer la terreur. Le chancelier le Tellier & Louvois ſon fils étoient naturellement portés aux voies dangereuſes du deſpotiſme. La mort de Colbert *, qui avoit protégé les calviniſtes comme citoyens, laiſſoit à ces deux miniſtres tout pouvoir de ſuivre leur penchant. Louvois s'exprima ainſi dans des lettres écrites de ſa main : *ſa majeſté veut qu'on faſſe éprouver les dernieres rigueurs à ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa religion ; & ceux qui auront la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être pouſſés juſqu'à la derniere extrémité* ; comme ſi la façon de penſer dépendoit d'un ordre de la cour. Les troupes chargées de la commiſſion, les dragons ſurtout, ne l'exécuterent que trop bien. L'Europe retentit des plaintes excitées par leurs violences. Dans les égliſes proteſtantes, la *dragonade* étoit comparée aux perſécutions de l'ancienne égliſe. Cette rigueur produiſit l'effet ordinaire ; elle changea d'abord en enthouſiaſme

Dragonade & ſes effets.

* Colbert mourut en 1683. C'eſt à lui principalement que le royaume devoit ſa ſplendeur & ſes richeſſes ; mais comme la guerre & les dépenſes exceſſives de la cour l'avoient enfin obligé d'employer des moyens extraordinaires, qu'il ne goûtoit point, le peuple oubliant ce qu'il avoit fait de bien, s'emporta juſqu'à vouloir outrager ſon cadavre.

le zele des calviniſtes. Ils ne regardoient leur patrie que comme une nouvelle Babylone; & plus on prenoit de précautions pour les empêcher de s'enfuir, plus ils ſe croyoient obligés de rompre leurs fers.

1685. Révocation de l'édit de Nantes.

Enfin Louis XIV révoque le fameux édit de Nantes donné par Henri IV, & confirmé par Louis XIII. La liberté de conſcience eſt ôtée aux proteſtans, leurs temples ſont démolis, & les enfans arrachés des bras de leurs peres & meres, pour être élevés dans la religion catholique. Les défenſes de ſortir du royaume, les gardes répandus en foule ſur les côtes & les frontieres, l'amour du pays natal, les liens du ſang, l'intérêt de la fortune, rien ne peut arrêter des hommes qu'entraîne le fanatiſme ou le déſeſpoir. Ils déſertent par milliers. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, leur tendent les bras. Ils y emportent des ſommes immenſes, une induſtrie plus précieuſe encore, les manufactures qui enrichiſſoient le royaume. En peu d'années la France perdit environ cinq cent mille citoyens, quelques-uns diſent huit cent mille: perte difficile à réparer.

Déſertion des proteſtans.

Réflexions ſur cette affaire.

C'étoit ſans doute un grand bien que de rétablir l'uniformité de culte & de croyance. Mais c'étoit un grand mal, & pour le roi, & pour la religion même,

que d'allumer la haine d'une infinité de François, devenus dès-lors les plus implacables ennemis de la patrie & de l'égliſe. Pluſieurs, par eſprit de zele, ont admiré cette démarche de Louis XIV. La politique humaine, en balançant le pour & contre, préfere la conduite de Henri IV. Il eſt impoſſible d'ailleurs de concilier avec les maximes évangéliques, bien différentes de celles de l'impitoyable Louvois, des cruautés qui révoltent au lieu de convertir. Ce ne fut qu'après ces vexations que les calviniſtes remuerent dans l'état.

La reine Chriſtine écrivit de Rome, où elle avoit abjuré le proteſtantiſme : *je conſidere aujourd'hui la France comme un malade à qui on coupe bras & jambes, pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & de douceur auroit entierement guéri ; mais je crains fort que ce mal ne s'aigriſſe & ne devienne enfin incurable*, &c. Cette princeſſe affectoit pourtant beaucoup de zele pour la religion catholique ; & le meurtre de ſon grand écuyer Monaldeſchi, qu'elle fit aſſaſſiner en 1657 dans la galerie de Fontainebleau, étoit une preuve de ſon penchant au deſpotiſme. Paroles de Chriſtine.

1687. Ligue d'Augſbourg.

La hauteur & la puiſſance du roi, ſes entrepriſes en pleine paix, les confiſtions ſur ſes voiſins, la conquête de

Strasbourg, ſuivie en 1683 du bombardement & de la priſe de Luxembourg, ſans parler de la proſcription du calviniſme, lui firent preſqu'autant d'ennemis, qu'il y avoit de princes en Europe. Le plus dangereux de tous, ſoit par ſon exceſſive ambition, ſoit par ſa profonde politique, c'étoit Guillaume prince d'Orange, alors mépriſé des François, parce qu'il n'étoit point heureux à la guerre, mais qui leur apprit bientôt de quoi ſon génie le rendoit capable. Il fut le moteur de la fameuſe ligue projetée ſecrétement à Augsbourg en 1686, & conclue à Veniſe l'année ſuivante. L'empereur & la plus grande partie de l'empire, le roi d'Eſpagne, la Hollande, le duc de Savoie, preſque toute l'Italie, s'unirent contre la France. Innocent XI, auſſi fier que Louis XIV dont il éprouvoit alors le reſſentiment, ſecondoit par ſes intrigues celles du prince Hollandois. On vit un pape & un proteſtant, ſans agir de concert, travailler avec le même zele à l'abaiſſement du roi très-chrétien.

1688. Siége de Philipſbourg par le dauphin.

Dès que Louis ſut qu'on vouloit l'attaquer, il porta les premiers coups. Le dauphin, nommé *Monſeigneur*, fut chargé d'aller prendre Philipsbourg, qui étoit la clé de l'Allemagne. *Mon fils*, lui dit le roi à ſon départ, *en vous*

envoyant commander mes armées, je vous donne les occaſions de faire connoître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai a mourir, on ne s'apperçoive pas que le roi ſoit mort. Le dauphin ſe montra digne en effet de ſa confiance. Adoré des troupes, chéri de tout le monde, plein de douceur & de courage, mais d'un courage prudent tel que celui de ſon pere, la gloire qu'il acquit par la priſe de Philipsbourg cauſa une joie univerſelle dans le royaume.

Comment Montauſier le félicite.

Le duc de Montauſier ſon gouverneur, homme d'une vertu rare, lui écrivit après cet événement : *Monſeigneur, je ne vous fais point de compliment ſur la priſe de Philipsbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, & Vauban. Je ne vous en fais point auſſi ſur ce que vous êtes brave : c'eſt une vertu héréditaire dans votre maiſon ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, & faiſant valoir les ſervices de ceux qui ſont bien.* Montauſier pouvoit ſe féliciter d'avoir cultivé avec fruit les vertus de ſon éleve. Les leçons de Boſſuet ſon précepteur, & d'Huet ſous-précepteur, produiſirent moins d'effet. On lit dans les lettres de madame de Maintenon, que le dauphin *ſavoit à cinq ou ſix ans mille mots la-*

tins, & pas un quand il fut maître de lui.

Jacques II haï & ſur le point d'être detrôné.

Il n'y avoit encore qu'une premiere étincelle de guerre. La révolution qui précipita du trône les Stuarts acheva l'embraſement. Charles II avoit laiſſé la couronne d'Angleterre à Jacques II ſon frere, devenu catholique, par conſéquent odieux à ſes peuples, d'autant plus que ſe croyant abſolu ou voulant l'être, il ne ménageoit point leur religion ni leur liberté. Des évêques Anglicans mis en priſon, un nonce du pape reçu à la cour, les jéſuites en faveur, un d'eux gouvernant l'eſprit du monarque, & admis au conſeil privé; le projet mal concerté de rétablir le catholiciſme, que les Anglois ne peuvent ſouffrir; toute la conduite de Jacques les diſpoſoit à la révolte. L'imprudence de ſon zele le faiſoit blâmer dans Rome même. Les ſages prévirent qu'il en ſeroit la victime, & que loin de ſervir l'égliſe, il la ruineroit pour toujours en Angleterre.

Le prince d'Orange fait la révolution.

Après des plaintes inutiles, les Anglois conſpirerent. Le prince d'Orange, qui avoit épouſé la fille de Jacques, ſollicité de ſe mettre à leur tête, étoit trop ambitieux pour ne pas ſaiſir cette occaſion de fortune. Le complot fut conduit avec un ſecret & une prudence admirables. Jacques ſurpris ne réſiſte point.

Pluſieurs officiers l'abandonnent, entre autres Churchill ſon favori, que nous verrons bientôt s'immortaliſer ſous le nom de Marlborough. Le malheureux roi tombe entre les mains du prince d'Orange, ſon gendre & ſon oppreſſeur. On le laiſſe bientôt s'évader. Il cherche un aſile auprès de Louis XIV, dont il avoit négligé les avis & refuſé les ſecours. L'uſurpateur eſt déclaré roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III, conjointement avec ſa femme, la princeſſe Marie; & la nation fixe des bornes plus étroites à l'autorité royale, qui reſte néanmoins fort étendue. 1689.

Louis XIV protege le roi détrôné.

C'eſt alors que Louis commença une guerre ouverte avec l'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne déclarée auſſi contre Jacques. Ayant reçu ce prince de la maniere la plus généreuſe, il fit les plus grands efforts pour le rétablir. Une flotte conſidérable devoit le conduire en Irlande. Le roi lui dit en le quittant : *tout ce que je puis vous ſouhaiter de mieux eſt de ne vous jamais revoir.* Les eſcadres Françoiſes diſſiperent celles des ennemis. Tourville, vice-amiral, remporta en 1690 à la hauteur de Dieppe une célebre victoire, après laquelle ils n'oſerent plus ſe montrer. Louis XIV conſerva deux ans l'empire de la mer, lui qui au commencement de ſon regne étoit ſans vaiſſeaux.

1690. Mais tant de secours ne changerent point la destinée de Jacques. Son ancienne valeur sembloit s'être évanouie avec sa fortune. Il fut défait par son gendre à la bataille décisive de la Boyne. Le vieux maréchal de Scomberg, protestant, y fut tué en combattant à la tête des réfugiés François. *Voilà vos persécuteurs*, avoit-il dit pour les animer. On vit dès-lors quels ennemis s'étoit fait Louis XIV parmi ses sujets, par la révocation de l'édit de Nantes. Le bruit courut que le prince d'Orange étoit mort dans la bataille, parce qu'il avoit eu l'épaule effleurée d'un coup de canon. A cette nouvelle, le peuple de Paris, sans égard pour la bienséance, fit éclater une folle joie, & le brûla même en effigie. Jacques revint en France. Louis redoubla inutilement ses efforts en faveur d'un roi qui ne savoit plus combattre, depuis qu'il avoit sa couronne à recouvrer, & qui, vivant avec les jésuites, paroissoit plus occupé de théologie & d'exercices de dévotion, que de moyens de réparer sa disgrace.

Bataille de la Boyne, décisive contre Jacques.

Guerre de tous côtés.

L'Allemagne, les Pays-bas, les frontieres d'Espagne & d'Italie, furent tout à la fois le théâtre de la guerre. Il suffit d'en indiquer les principaux événemens. On avoit pris le Palatinat, l'une des plus belles contrées de l'empire, où il ne restoit aucune trace de l'embrasement exé-

cuté par Turenne. Pour empêcher les ennemis d'y ſubſiſter, Louis XIV ſuivant le conſeil de Louvois, commanda un nouvel incendie. Villes, châteaux, villages, tout fut livré aux flammes avec une rigueur exceſſive. On ne reſpecta pas même les tombeaux des électeurs Palatins. Le ſoldat les ouvrit dans l'eſpérance d'y trouver de l'or, & jeta au vent les cendres qu'ils renfermoient. Cette affreuſe expédition fut généralement déteſtée. Le roi n'avoit pas cru ſans doute que ſes ordres produiroient tant de malheurs; mais pour peu qu'on lâche la bride à une ſoldateſque avide & brutale, elle ſe porte d'elle-même aux plus grands excès. Si les loix de la guerre autoriſent des actions qui répugnent à l'humanité, la politique comme on l'obſervoit alors, ſembloit exiger des ménagemens. Les ennemis ne pouvoient-ils pas pénétrer dans le royaume? & juſqu'où auroient-ils porté le droit de repréſailles?

Embraſement du Palatinat.

Le duc de Lorraine Charles V, prince ſans états, mais général redoutable, commandoit les Impériaux. Il reprit Bonn & Maïence, où les François ſe défendirent glorieuſement, quoique ces deux places fuſſent mal fortifiées. Après vingt-&-une ſorties, le marquis d'Uxelles rendit Maïence faute de pou-

Belle défenſe de Maïence, mal jugée à Paris.

dre. Il ne méritoit que des éloges, il ne reçut à Paris que des huées en plein théâtre. Telle eſt ſouvent l'injuſtice d'un peuple léger, qui décide ſans examen, qui fronde ou qui admire ſans raiſon, & qui ne revient de ſes bizarres préventions qu'après avoir inſulté au mérite ou encenſé la fortune.

Batailles du maréchal de Luxembourg.

Aux Pays-bas & en Italie, les premieres années de la guerre furent un enchaînement de victoires mémorables. Le maréchal de Luxembourg marchoit ſur les traces du grand Condé, dont il ſembloit avoir le génie, la vivacité & le courage. Il gagna la bataille de Fleurus en 1690 par la ſupériorité de ſes talens. Surpris à Steinkerque en 1692, par une ruſe du roi Guillaume, il vint à bout, quoique malade, de le repouſſer & de le vaincre. Pluſieurs princes du ſang, à la tête de la maiſon du roi, firent dans cette occaſion des prodiges de valeur qui décidérent la victoire. L'année ſuivante, Luxembourg avec ces mêmes héros, ſurprit lui-même Guillaume à Nerwinde, & gagna une nouvelle bataille. Vingt mille hommes environ y furent tués, parmi leſquels huit mille François.

Fleurus.

Steinkerque.

Nerwinde.

Autres victoires des François;

Dans cet intervalle de tems, le roi en perſonne prit Mons & Namur; le maréchal de Catinat, vrai philoſophe &

grand capitaine, qui ne devoit ſon élévation qu'à ſon mérite, défit le duc de Savoie à Stafarde & à la Marſaille ; le maréchal de Noailles fut vainqueur en Catalogne ; le maréchal de Lorges l'avoit été en Allemagne. Jamais tant de victoires éclatantes. Une ſeule auroit ſuffi autrefois pour produire une révolution : cependant tout reſtoit à peu près dans le même état. Tuer des hommes, ruiner des villes, dévaſter des provinces, épuiſer les nations : c'eſt ordinairement l'unique fruit de la guerre, lorſque les forces ſont à peu près en équilibre, comme il arrive dans le ſyſteme moderne de l'Europe.

preſque ſans fruit.

Louis XIV, malgré ſes victoires, ne paroiſſoit plus invincible. Il perdit quatorze grands vaiſſeaux en 1692 après la journée de la Hogue, où Tourville attaqua par ſes ordres la flotte ennemie, une fois plus nombreuſe que la ſienne. A la nouvelle de ce malheur : *Tourville eſt-il ſauvé*, dit le roi ? *car pour des vaiſſeaux on peut en trouver ; mais on ne trouveroit pas aiſément un officier comme lui.* Paroles qui font autant d'honneur au prince qu'au général. La mort de Luxembourg arrêta le cours de ſes triomphes en Flandre. Le roi Guillaume, ſouvent battu, mais qui ſavoit admirablement réparer ſes pertes, reprit Namur en

Revers. Journée de la Hogue.

Priſe de Namur par Guillaume.

1695, à la vue du maréchal de Villeroi qui commandoit plus de quatre-vingt mille hommes; & malgré les efforts du maréchal de Boufflers qui défendoit la place. Les flottes Angloiſes bombarderent Dieppe, le Havre, Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La confiance diminuoit parmi les troupes, les recrues devenoient difficiles, les finances étoient affoiblies depuis la mort de Colbert. On ne devoit plus s'attendre aux anciennes proſpérités.

Pointis, Duguay-Trouin.

Cependant Pointis, chef d'eſcadre, prit Carthagene en Amérique, où les Eſpagnols perdirent environ vingt millions. Duguay-Trouin, le plus célebre des armateurs, ruinoit le commerce maritime des ennemis. Le fléau de la guerre ſe faiſoit ſentir à tout le monde; & le roi deſira la paix.

Traité avec le duc de Savoie.

Il commença par détacher de la ligue le duc de Savoie Victor-Amédée, beaucoup moins ſcrupuleux ſur ſes engagemens, que zélé pour ſes intérêts. Catinat fut le négociateur du traité. On rendit à ce prince ſes états, & l'on deſtina ſa fille au duc de Bourgogne, fils du dauphin. Cet événement, ſuivi de la priſe de Barcelone par Vendôme, hâta le ſuccès des négociations, qui ſe faiſoient à Riſwick avec les autres confédérés.

1697. Louis montra une modération dont

l'Europe ne le croyoit pas capable. Il sacrifia les conquêtes qu'il avoit faites sur l'Espagne, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai, & ce qu'on avoit pris vers les Pyrénées ; il rendit à l'empire Fribourg, Philipsbourg, avec tout ce que les chambres de Metz & de Brisac avoient réuni à la couronne ; Guillaume fut reconnu pour roi légitime d'Angleterre, & Jacques II abandonné ; enfin le duc de Lorraine rétabli. Ce n'étoit plus Charles V, ce grand général de l'empereur, mais son fils Léopold, dont la Lorraine bénira éternellement la mémoire, comme celle de Stanislas le Bienfaisant. Paix de Riswick.

Cette paix de Riswick causa en France moins de joie que de mécontentement & de murmures. Il parut honteux que le roi, accoutumé à faire la loi aux nations, eût cédé tant d'avantages à ses ennemis, malgré la supériorité de ses armes. Plusieurs ont cru que c'étoit une politique adroite pour parvenir à la succession d'Espagne ; que l'on vouloit écarter le reproche d'ambition, & se ménager le tems de faire des préparatifs, de concerter les mesures & de lever les obstacles. L'auteur du Siecle de Louis XIV prouve la fausseté de ces conjectures. On fit la paix selon lui, par lassitude de la guerre. „ Des sentimens vertueux, ajou- „ te-t-il, y influerent certainement. Murmures en France. Necessité de la paix.

„ Ceux qui penſent que les rois & leurs „ miniſtres ſacrifient ſans ceſſe & ſans „ meſure à l'ambition, ne ſe trompent „ pas moins que celui qui penſeroit „ qu'ils ſacrifient toujours au bonheur „ du monde.

Triſte état des finances.

Qu'on juge par l'état des finances, du beſoin que le royaume avoit de la paix. Les cinq premieres campagnes avoient abſorbé plus de deux cents millions d'extraordinaire. Il étoit dangereux d'augmenter les taxes. Cependant, après des emprunts, des créations d'offices, & autres pareilles opérations de finance; après avoir augmenté de trois livres la valeur numéraire du marc d'argent, on établit la capitation en 1695. Cet impôt, auparavant inconnu, produiſit vingt-&-un millions; mais les revenus du roi ne paſſerent que de dix millions ceux de l'année précédente. Les grandes armées de Louis XIV, ſes bâtimens, ſa magnificence, devenoient un fardeau capable d'écraſer la France.

Le prince de Conti élu roi de Pologne.

Lorſqu'on étoit ſur le point de ſigner la paix générale à Riſwick, l'abbé de Polignac, par ſon eſprit & ſon éloquence, fit élire roi de Pologne le prince de Conti, dont la valeur avoit brillé à Steinkerque & à Nerwinde. Deux heures après, un autre parti beaucoup moins nombreux proclama l'électeur de Saxe.

Saxe. La premiere élection étoit la ſeule légitime, mais l'argent de Saxe prévalut. Louis XIV ne pouvant donner au prince de Conti aſſez de ſecours, auroit dû peut-être l'empêcher de faire une fauſſe démarche. Ce prince alla ſe montrer dans la rade de Dantzick; on lui ferma les portes, & il revint ſur ſes pas.

Paix générale de peu de durée.

Toute l'Europe jouit alors d'une paix profonde. Il ſemble que cet état de bonheur ſoit un état violent pour le genre humain; tant la durée en eſt courte. Le nord fut bientôt déſolé par une guerre ſanglante, que l'ambition ſuſcita au jeune roi de Suede Charles XII, héros & général dès l'âge de ſeize ans. Les autres puiſſances qui venoient de quitter les armes, les reprirent preſque auſſitôt contre le roi, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne. C'eſt ici ſurtout, qu'on peut admirer cet ordre de providence qui enchaîne les événemens d'une maniere inexplicable, & qui conduit chaque choſe à ſa fin, par des voies ſouvent oppoſées en apparence aux effets qui en réſultent.

Succeſſion de Charles II roi d'Eſpagne.

Charles II, roi d'Eſpagne, dépériſſoit ſans avoir de poſtérité. Ses plus proches héritiers étoient Monſeigneur, fils de Louis XIV, & Joſeph roi des Romains, fils de l'empereur Léopold; mais Marie-Thérèſe d'Autriche, mere du premier,

étoit l'aînée de la mere de Joſeph. On craignoit également en Europe la réunion de l'Eſpagne, ſoit à la couronne de France, ſoit aux états de la branche allemande d'Autriche. Le roi Guillaume propoſa un partage de la ſucceſſion, propre à maintenir l'équilibre qu'on déſiroit. Le dauphin devoit avoir la Sicile, Naples & pluſieurs villes d'Eſpagne; Milan étoit deſtiné à l'archiduc Charles, & le reſte au jeune prince de Baviere enfant de huit ans. Le roi d'Eſpagne indigné qu'on diſpoſât de ſon bien avant ſa mort, fit un teſtament en faveur du jeune prince de Baviere, qu'il déclara ſon ſeul héritier. Cet enfant mourut. Nouveau traité de partage en 1700, concerté entre le roi de France, le roi d'Angleterre & les états généraux, par lequel on met l'archiduc à la place du prince de Baviere, on ajoute la Lorraine à la portion du dauphin, & l'on aſſigne le Milanès au duc de Lorraine.

1698. Premier traité de partage.

Second traité de partage.

Le roi d'Eſpagne ne pouvoit ſouffrir, non plus que les Eſpagnols, l'idée d'un démembrement de la monarchie. Il offrit alors tous ſes états à l'empereur pour l'archiduc ſon ſecond fils, prévoyant que s'il les donnoit à l'aîné, toute l'Europe concourroit à lui ravir ce grand héritage. La fierté mépriſante de la cour de Vienne, les épines qu'elle mit dans

Charles mécontent de la cour de Vienne.

ſes négociations, l'indiſpoſerent contre elle, tandis que le maréchal d'Harcourt, ambaſſadeur de France à Madrid, commençoit à y faire aimer ſa nation par une conduite aimable, pleine de ſageſſe & de dignité. Cependant le triſte monarque, auſſi foible d'eſprit que de corps, déchiré d'inquiétudes & d'irréſolutions, approchoit du tombeau ſans ſavoir à qui laiſſer ſa dépouille. Il parut ſe réconcilier avec l'empereur. Louis XIV menaça, rappela ſon ambaſſadeur & leva des troupes.

1700. Son teſtament en faveur du duc d'Anjou.

Quelques grands d'Eſpagne perſuaderent à leur maître moribond, que, pour éviter le démembrement de la monarchie, il falloit la donner à un petit-fils du roi de France, plus capable de la défendre qu'un prince éloigné, qui trouveroit ſur la route une infinité d'obſtacles. En vain l'on oppoſeroit la renonciation de Marie-Thérese : l'objet de cette renonciation étoit rempli, dès qu'on prenoit des meſures pour empêcher la réunion des deux couronnes ſur une même tête : l'Eſpagne ſeroit le partage des cadets, & ne pourroit paſſer aux aînés. Ces raiſons étoient plauſibles. Charles, par délicateſſe de conſcience, fit conſulter des théologiens, & demanda l'avis du pape. Les théologiens penſerent comme les grands ; le pape Innocent

XII répondit que les loix d'Eſpagne & le bien de la chrétienté exigeoient qu'il préférât la maiſon de France. Il ne balança plus à choiſir pour héritier le duc d'Anjou, ſecond fils du dauphin, déclarant qu'au défaut des puînés de France, la ſucceſſion retourneroit à l'archiduc, de maniere que l'empire & l'Eſpagne ne puſſent jamais être réunis. Ces dernieres diſpoſitions de Charles II furent ſi ſecretes, qu'après ſa mort l'ambaſſadeur de Vienne les croyoit encore favorables à l'archiduc. Quelle fut ſa ſurpriſe & celle de l'Europe entiere, lorſqu'on vit un prince François héritier de cette monarchie, qui depuis deux cents ans étoit en guerre avec la France!

Louis XIV accepte le teſtament.

Louis XIV fut regardé comme l'auteur d'un teſtament auquel il n'avoit eu aucune part, & qu'il n'avoit pas même eſpéré. On délibéra au conſeil s'il falloit l'accepter ou s'en tenir au dernier traité de partage. Quelques-uns préféroient le ſecond parti, pour éviter une guerre dangereuſe. Le roi accepta le teſtament. *Quelque parti que je prenne*, diſoit-il, *je ſais bien que je ſerai blâmé.* Mais il comptoit ſur ſes forces, & vouloit ſoutenir la gloire de ſa maiſon. D'ailleurs pouvoit-on eſpérer que l'Angleterre & la Hollande ſoutiendroient ce traité de partage, qui tendoit à l'agrandiſſement

de la monarchie ? pouvoit-on même ſe flatter qu'elles n'y oppoſeroient pas toutes leurs forces ? Le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Eſpagne, ſous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à ſon départ : *il n'y a plus de Pyrénées* : belle parole pour exprimer l'union future des deux peuples. D'abord l'Angleterre & la Hollande le reconnurent ; le duc de Savoie, dont il alloit épouſer la fille, ſe montra zélé pour ſes intérêts. Ces trois puiſſances devoient bientôt s'armer pour le perdre.

1701. Il irrite l'Angleterre en reconnoiſſant le prince de Galles.

Loin de ménager les Anglois dans des conjonctures ſi critiques, Louis les irrita par un trait de généroſité qui leur parut un outrage. Jacques II étant mort, il donna au prince de Galles ſon fils, le titre de roi d'Angleterre, contre l'avis unanime du conſeil, auquel il avoit ſouſcrit lui-même. Les larmes de la veuve du mort, appuyées des inſtances de madame de Maintenon, le firent changer ſubitement de deſſein, & il reconnut Jacques III le jour même qu'il étoit convenu de ne point le reconnoître. Deux femmes l'emporterent ſur les raiſons du conſeil ; c'eſt que leurs deſirs s'accordoient avec le penchant du roi pour les entrepriſes glorieuſes. Il eut beau déclarer ſon intention de s'en tenir fidellement au traité de Riſwick, qui aſſuroit les droits de

Guillaume. Les Anglois & les Hollandois ne tarderent point à s'unir avec l'empereur.

Mort de Guillaume XII.

Guillaume, quoiqu'infirme & languiſſant, imprimoit le mouvement à cette ligue. Il mourut au milieu de ſes préparatifs: ennemi dangereux, dont le génie & la politique profonde étoient inépuiſables en reſſources. Sans être aimé des Anglois, il conſerva ſa couronne, en reſpectant la liberté d'un peuple fier & ombrageux; mais il eut toujours plus de pouvoir dans ſa patrie que dans ſon royaume. On l'appeloit le ſtathouder des Anglois & le roi des Hollandois.

La reine Anne.

La princeſſe Anne, ſa belle-ſœur, ſeconde fille de Jacques II & femme du prince de Danemarck, lui ſuccéda, & ſuivit d'abord toutes ſes vues, parce qu'elles étoient conformes au vœu de la nation. De toutes parts ſe formoit un orage terrible contre la France.

Commencement de la guerre.

Avant que les autres alliés ſe déclaraſſent, l'empereur commençoit la guerre en Italie. Il avoit pour général le

Le prince Eugene.

prince Eugene de Savoie, né en France du comte de Soiſſons * & d'une niece du cardinal Mazarin; connu à la cour

* L'héritiere du comte de Soiſſons, tué à Sedan, avoit épouſé un prince de Carignan. C'eſt ce qui avoit fait paſſer le nom de Soiſſons à des princes de la maiſon de Savoie.

dans ſa jeuneſſe ſous le nom d'abbé de Savoie, & ſi mal connu alors, que, quand il quitta le royaume en 1684, Louis XIV parut le mépriſer, & les courtiſans parlerent de lui comme d'une tête dérangée, incapable de tout bien. Jamais prévention ne fut plus injuſte, ni mieux démentie par les faits. Le prince Eugene, avec toutes les qualités d'un grand homme, ne pouvoit manquer de faire repentir un jour ceux qui ne lui avoient pas rendu juſtice. Agé de trente-ſept ans, & déjà célebre par ſes victoires ſur les Turcs, il commandoit trente mille hommes, dont il diſpoſoit à ſon gré.

Catinat & Villeroi.

Catinat, adverſaire digne de lui, étoit gêné par des ordres ſupérieurs, qui l'empêcherent de réuſſir, en donnant des entraves à ſon génie. Il fit une campagne malheureuſe, recula toujours devant Eugene, & perdit une grande étendue de pays. Le maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, plein de courage & de confiance, mais qui avoit le mérite d'un grand ſeigneur, plutôt que celui d'un grand capitaine, ſe flatta de réparer ce malheur. On lui donna le commandement de l'armée, ſous le duc de Savoie. Ce prince, avec le titre de généraliſſime, étoit preſque ſans autorité. Les airs dédaigneux du maréchal le

diſpoſerent à une rupture. Cependant il le ſeconda vaillamment à Chiari, près de l'Oglio, où Villeroi ſe fit battre par ſon imprudence, & où Catinat fit une belle retraite, après avoir cherché inutilement la mort.

1702. L'année ſuivante, au fort de l'hiver, le prince Eugene introduit des troupes dans Crémone par un égout. Le maréchal de Villeroi dormoit tranquillement. On le réveille. Il ſort de ſa maiſon, & tombe entre les mains des ennemis. Crémone étoit priſe, ſi un régiment François, qui devoit paſſer en revue, ne s'étoit mis de grand matin ſous les armes. Sa réſiſtance donna au reſte de la garniſon le tems de ſe reconnoître. Elle chaſſa les ennemis après un combat opiniâtre.

Surpriſe de Crémone.

Vendôme en Italie. On envoie le duc de Vendôme remplacer le général priſonnier. Ce petit-fils de Henri IV avoit paſſé par tous les grades militaires. Ses défauts conſidérables, une prodigalité ſans meſure, beaucoup de négligence & de molleſſe, peu de ſoin d'entretenir la diſcipline, étoient effacés par de grands talens : les ſoldats l'adoroient : & dans les jours d'action, ſon génie excité par le péril faiſoit des miracles. Le prince Eugene pouvoit ſeul lui tenir tête. Ils livrerent la bataille de Luzara, où ſe trouva le jeune roi d'Eſpagne. Les François eurent l'avan-

Bataille de Luzara.

tage ; les Impériaux ſe l'attribuerent également. Bientôt après, Victor-Amédée trahit la France. Beau-pere du roi d'Eſpagne & du duc de Bourgogne, il abandonna ſes gendres, pour profiter des offres avantageuſes de l'empereur. Si la politique peut approuver cette démarche, elle compte pour bien peu de choſe les loix de la nature & de l'honneur.

Défection de Victor-Amédée.

La guerre ſe faiſoit aux Pays-bas moins heureuſement encore qu'en Italie. Le fameux duc de Marlboroug, ce même Churchill qui avoit trahi Jacques II, commandoit les troupes d'Angleterre & de Hollande. Ses talens ſublimes, ſoit pour le commandement, ſoit pour les négociations, le rendoient d'autant plus à craindre, que la reine Anne, le parlement Anglois & les Etats généraux entroient dans toutes ſes vues. Il eut l'avantage de la campagne ſur le duc de Bourgogne, le plus reſpectable des princes par ſes vertus ; & ſur le maréchal de Boufflers, l'un des plus grands hommes de France.

Marlborough déjà vainqueur.

Mais Villars, qui n'étoit alors que lieutenant général, & qui devoit un jour ſauver l'état, gagna en Allemagne la bataille de Fridlingen, après laquelle il reçut le bâton de maréchal, que le ſuffrage de l'Armée lui donna d'avance. Réuni enſuite à l'électeur de Ba-

Succès de Villars en Allemagne.

1703.

viere, allié du roi, il le força en quelque maniere à combattre dans les plaines de Hochſtet, près de Donavert, & remporta une ſeconde victoire. Le maréchal de Tallard fut auſſi vainqueur auprès de Spire. On pouvoit aller juſqu'à Vienne. L'empereur trembloit pour ſa capitale. Malheureuſement le caractere fier & impétueux de Villars déplut tellement à l'électeur de Baviere, que ce prince le fit rappeler.

Il eſt rappelé.

Révolte des Cevennes.

Le maréchal fut employé dans les Cevennes, où les montagnards huguenots, dans un délire de fanatiſme, excités par leurs prophetes & leurs prophéteſſes, avoient levé l'étendard de la révolte. *Point d'impôts, & liberté de conſcience :* c'étoit leur cri de guerre, très-propre à enflammer la fureur d'une populace fanatique. Villars, qui eût ſervi ſi utilement en Allemagne, négocia avec un chef de ces furieux ; mais le feu de la révolte ne fut pas éteint, & deux maréchaux de France, Montrevel & Berwick, eurent encore à combattre les *Camiſars.* (On nommoit ainſi les rebelles.)

1704.

Bataille de Hochſtet, fatale pour la France.

C'en étoit fait de l'empereur, ſi Eugene & Marlborough n'avoient couru le ſecourir. Ces deux généraux rencontrerent l'armée Françoiſe & Bavaroiſe, dans ces mêmes plaines de Hochſtet où elle avoit vaincu l'année précédente.

On pouvoit éviter la bataille ; les ennemis ſe ſeroient diſſipés faute de fourrages. La ſupériorité du nombre & l'eſpérance d'une ſeconde victoire déterminerent au parti le plus dangereux. Les maréchaux de Tallard & de Marſin, joints à l'électeur de Baviere, furent entierement défaits. Un corps de douze mille hommes des meilleures troupes de France, enfermé dans un village, fut réduit à ſe rendre ſans combat. Si les généraux n'avoient pas commis de grandes fautes ; ſi Tallard, dont la vue étoit extrêmement foible, ne s'étoit pas jeté au milieu d'un eſcadron ennemi où il reſta priſonnier, cette armée, juſqu'alors victorieuſe, auroit eu ſans doute plus de ſuccès ou moins de malheur. A peine de ſoixante mille hommes en raſſembla t-on vingt mille. Villars ayant appris dans les Cevennes les diſpoſitions faites par les généraux, avoit prédit qu'ils ſeroient battus. C'étoit un motif de plus pour le faire regretter : il eſt des circonſtances où la deſtinée des peuples dépend d'une ſeule tête.

Suite de cette bataille.

Cette bataille de Hochſtet, ou de Bleinheim, comme l'appellent les Anglois, fit perdre environ cent lieues de pays. D'une part, les vainqueurs inonderent la Baviere, & de l'autre, ils pénétrerent juſques dans l'Alſace. La France

étoit consternée ; le souvenir des anciennes prospérités rendoit plus vif le sentiment de ce désastre. Chamillard, qui n'avoit guere que le mérite d'honnête homme, devenu par le crédit de madame de Maintenon ministre de la guerre & des finances, auroit eu besoin du génie de Colbert & de Louvois, pour soutenir l'honneur de la nation. Depuis la mort de ces deux ministres, les ressorts du gouvernement s'étoient relâchés peu-à-peu, les finances manquoient, la discipline languissoit ; les régimens se donnoient à la faveur, à la jeunesse ; les croix de S. Louis se vendoient dans les bureaux : tout présageoit la décadence. Un premier revers en attira bientôt de plus funestes.

Le gouvernement dégénéroit.

Les Anglois en Espagne.

Les Anglois firent un armement formidable contre l'Espagne, qu'ils vouloient conquérir à l'archiduc. Ils s'emparerent en 1704 de Gibraltar regardé comme imprenable ; & s'ouvrirent ainsi la communication des deux mers. Les efforts qu'on tenta pour reprendre cette place ne servirent qu'à ruiner la marine Françoise. En peu de tems les provinces de Valence & de Catalogne passerent sous le joug des ennemis. Barcelone fut prise comme Gibraltar, autant par un coup de fortune que par la force des armes. Les ennemis avoient engagé le

Portugal dans leur alliance ; mais ils n'en tirerent pas les ſecours qu'ils s'étoient promis. La qualité d'hérétique, ſi odieuſe aux Portugais, affoiblit leur zele pour une cauſe protégée par l'Angleterre.

Succès en Italie.

De grands ſuccès en Italie conſolerent de ces pertes. Vendôme repouſſa le prince Eugene à Caſſano, & gagna en ſon abſence la bataille de Caſſinato. Victor-Amédée, pour prix de ſa défection, étoit preſqu'entierement dépouillé. On alloit prendre ſa capitale, lorſque la journée de Ramillies en Flandre diſſipa les eſpérances des François. Le maréchal de Villeroi, ſorti de ſa priſon, toujours ſûr de l'amitié de Louis XIV, & trop confiant pour ne pas faire des fautes, commandoit une armée de quatre-vingt mille hommes. Marlborough lui préſente la bataille. Il l'accepte, contre l'avis des officiers généraux ; il s'obſtine à ſuivre un mauvais plan dont on lui montre le danger. En moins d'une demi-heure, cette grande armée eſt miſe en déroute. Toute la Flandre Eſpagnole ſubit la loi du vainqueur. Rien ne prouve mieux la grandeur d'ame du roi que la maniere dont il reçut ſon général. Point d'humeur, point de reproches. *Monſieur le maréchal*, lui dit-il, *on n'eſt pas heureux à no-*

1706.

Bataille de Ramillies.

tre âge. Mais ſans doute on eût été plus heureux ſous un chef habile.

Siége de Turin. Alors le duc de Vendôme eſt rappelé d'Italie, comme un général digne d'être oppoſé à Marlborough. Avant ſon départ, il laiſſe avancer le prince Eugene qui venoit au ſecours de Turin. Cette place étoit aſſiégée par le duc de la Feuillade, gendre du miniſtre, ſeigneur diſtingué par ſon eſprit, ſon courage, ſa magnificence, mais plein de cette vivacité légere qu'on reproche ſouvent aux François, & dont le principal inconvénient eſt de ne pas aſſez réfléchir ſur les grandes entrepriſes. Malgré les préparatifs immenſes de Chamillard pour le ſuccès de l'expédition, le ſiége de Turin alloit fort lentement, parce que la Feuillade s'y prenoit mal. Il avoit dédaigné les offres du maréchal de Vauban qui, en bon citoyen, s'étoit offert à ſervir ſous lui comme volontaire. Négliger par préſomption un pareil ſecours, c'eſt ſe rendre aux yeux du public reſponſable des événemens.

Le duc d'Orléans joint à la Feuillade. Le roi envoya le duc d'Orléans ſon neveu remplacer Vendôme en Italie. Ce prince n'ayant pu arrêter Eugene, ſe joint au duc de la Feuillade devant Turin. Il propoſe de marcher à l'ennemi, plutôt que de ſe laiſſer attaquer dans des lignes trop difficiles à défendre. Le con-

ſeil de guerre convient que c'eſt le parti le plus prudent comme le plus honorable. Malheureuſement la cour avoit décidé le contraire. Le maréchal de Marſin montre un ordre ſecret qui empêche de paſſer outre.

Bientôt le prince Eugene & le duc de Savoie forcent les retranchemens. Soixante mille François ſont diſperſés: cent quarante pieces de canon, les proviſions, le bagage, la caiſſe militaire, tout reſte au pouvoir de l'ennemi : il s'empare du Milanès, du Piémont, du Mantouan & du royaume de Naples. On a cru, on a écrit que la Feuillade avoit promis à la ducheſſe de Bourgogne, fille de Victor-Amédée, de ne pas prendre Turin. Ce conte haſardé peut être mis au nombre de tant de bruits populaires, que la malignité ou la crédulité des hommes reçoit d'abord ſans examen, & qui ſe diſſipent inſenſiblement comme les autres erreurs. Déſaſtres de l'armée Françoiſe devant Turin.

En Eſpagne, Philippe V étoit vivement preſſé par l'archiduc compétiteur, ou plutôt par les Anglois ennemis de la maiſon de France. Il voulut reprendre Barcelone. Le maréchal de Teſſé, commandant ſous lui, ne réuſſit pas mieux qu'au ſiége de Gibraltar. Ruvigni, François, devenu lord Galway, fit proclamer l'archiduc dans Madrid Affaires d'Eſpagne.

Fidélité des Caſtillans.

même ; mais la fidélité des Caſtillans fut inébranlable. Plus on s'obſtinoit à leur donner un roi malgré eux, plus ils s'efforcerent de ſoutenir celui qu'ils avoient ſouhaité. Leur zele augmentoit à proportion des obſtacles. Louis XIV, quoique vaincu, leur envoya de nouveaux ſecours. Le maréchal de Berwick réta-

1707.

blit les affaires du roi d'Eſpagne, en gagnant la Bataille d'Almanza, où l'on remarque avec ſurpriſe que ni Philippe V ni l'archiduc ne parurent à la tête de leurs armées. Le duc d'Orléans prit Lérida, dont le grand Condé avoit autrefois levé le ſiége.

Bataille d'Almanza.

Siége de Toulon.

Juſqu'alors la France affoiblie par tant de revers n'étoit pas encore entamée. Le prince Eugene & le duc de Savoie y pénétrerent enfin. Toulon fut aſſiégé. La perte de cette importante place auroit entraîné celle de Marſeille. Il étoit à craindre que le Dauphiné & la Provence ne tombaſſent au pouvoir des ennemis. Les maladies, la rareté des vivres, les efforts du maréchal de Teſſé firent échouer leur entrepriſe. La Provence fut toujours l'écueil des Autrichiens, comme l'Italie celui des François.

1708.

Efforts du

Au milieu de ſes malheurs, Louis conſervoit cette élévation de caractere, qui l'avoit porté aux plus grandes cho-

ſes. Attaqué de toutes parts, il fit encore en faveur du fils de Jacques II ce qu'il avoit fait pour le pere : il entreprit de le remettre ſur le trône. Le chevalier de Forbin devoit le conduire en Ecoſſe ; un parti conſidérable l'y attendoit pour ſe déclarer. Les Anglois prévinrent ce ſoulevement, & l'entrepriſe n'eut aucun ſuccès. Forbin ſauva la flotte, quoique les ennemis couvriſſent la mer de leurs vaiſſeaux. Mais on eſſuya de nouveaux déſaſtres ſur terre.

roi dans ſes revers.

Le duc de Bourgogne étoit dans les Pays-bas, à la tête d'environ cent mille hommes, & Vendôme commandoit ſous lui. On les regardoit comme la derniere reſſource de l'état. En agiſſant de concert avec des forces ſupérieures, ils pouvoient effacer la honte des précédentes défaites. La méſintelligence qui ſe mit entre eux, leur fut auſſi funeſte que l'union qui régnoit entre Marlborough & le prince Eugene. Vendôme ne plaiſoit point au conſeil du duc de Bourgogne. Ses avis étoient négligés. On ſe contrarioit au lieu de s'entendre ; on fit des fautes dont les ennemis profiterent. Ils aſſiégerent Lille devant une armée ſi formidable ; & malgré la belle défenſe du maréchal de Boufflers, ils furent maîtres de la place après quatre mois de ſiége.

Le duc de Bourgogne & Vendôme dans les Pays-bas.

On perd Lille.

Reproche fait à Vendôme.

On raconte qu'un courtiſan du duc de Bourgogne dit un jour à Vendôme : *voilà ce que c'eſt de n'aller jamais à la meſſe ; auſſi vous voyez quelles ſont nos diſgraces* ; & que ce général répondit, *croyez-vous que Marlborough y aille plus ſouvent que moi*? Vendôme auroit dû ſans doute imiter la religion du prince ; mais ceux qui cherchent dans la conduite des hommes une cauſe naturelle des événemens, jugent bien que la diviſion des chefs ſuffiſoit pour produire ces diſgraces. En adorant la providence, il faut raiſonner ſur le rapport des cauſes ſecondes avec leurs effets. L'homme le plus religieux doit-il s'attendre à réuſſir par miracle, quand il prend des meſures propres à les faire échouer ?

1709. Le roi demande la paix.

Déjà le royaume étoit ouvert aux ennemis. Un parti Hollandois s'avança juſqu'à Verſailles, & enleva un ſeigneur qu'il crut être le dauphin. On manquoit d'argent pour payer les troupes, au lieu que le parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine plus de ſept millions ſterling. Le peuple ſe voyoit en proie à l'avidité des traitans. Quelques négocians hardis apporterent du Pérou trente millions, dont ils prêterent la moitié au roi. Ce fut une reſſource précieuſe ; mais l'hiver de 1709 ayant ruiné toute eſpérance de récolte, la miſere & la déſola-

tion furent ſi grandes, que le roi envoya en Hollande le marquis de Torci, ſon principal miniſtre, demander la paix.

Les ennemis enflés de leurs avantages, montrerent plus de hauteur que Louis n'en avoit eu à leur égard dans le cours de ſes proſpérités. Ils exigeoient non-ſeulement la ceſſion de l'Alſace & de pluſieurs villes de Flandre, mais encore que Louis XIV ſe joignît à eux pour détrôner Philippe V ſon petit fils. L'humanité devoit frémir à cette propoſition. *Puiſqu'il faut faire la guerre*, dit le roi, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* La nation, qui murmuroit d'un fardeau preſque intolérable, fut indignée comme lui de l'abaiſſement où il ſe trouvoit réduit par l'infortune. Elle redoubla ſes efforts pour le ſeconder. Odieuſes propoſitions des ennemis.

Tournai étoit pris & Mons menacé d'un ſiége. Villars paſſe en Flandre à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes. Boufflers, plein de ce zele patriotique dont les exemples ſont ſi rares & ſi glorieux, avoit demandé, quoique ſon ancien, à ſervir ſous lui. Eugene & Marlborough leur livrent bataille près du village de Malplaquet. Depuis longtems nulle journée n'avoit été plus meurtriere. Les Hollandois ſont taillés en piéces ; mais Marlborough enfonce le centre de l'armée ; Villars reçoit une Bataille de Malplaquet.

bleſſure, & la bataille eſt perdue. On compte près de trente mille morts ou bleſſés, parmi leſquels huit à neuf mille François ſeulement. Nos ſoldats avoient manqué de pain un jour entier; ils venoient d'en recevoir quand l'action commença, & ils en jeterent une partie pour courir ſe battre. Leur courage fut admiré : la retraite que fit le maréchal de Boufflers ne le fut pas moins. Cependant les ennemis, malgré leur perte, aſſiégerent Mons & le prirent; tant le nom ſeul de bataille gagnée influe quelquefois dans les ſuccès d'une campagne. Tout dépend quelquefois de l'opinion.

1710. Le roi s'humilie encore devant les vainqueurs.

L'épuiſement de l'état & la miſere des peuples augmenterent de plus en plus, & ce fut pour Louis XIV une cruelle néceſſité de s'humilier de nouveau devant les vainqueurs. Il demanda la paix avec une ſorte de ſoumiſſion, offrant de reconnoître l'archiduc pour roi d'Eſpagne, & même de donner de l'argent pour détrôner ſon petit-fils. Pendant qu'on négocioit, les ennemis s'emparerent de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. Leur inhumanité croiſſoit avec leur fortune. Ils vouloient abſolument que Louis, même ſeul, chaſsât d'Eſpagne Philippe V. L'empereur Joſeph, fils de Léopold, avoit déjà forcé le pape Clément XI à reconnoître l'ar-

chiduc ſon frere, malgré le penchant du pontife pour la maiſon de France. La bataille de Saragoſſe, gagnée par Stahrenberg général Autrichien, ſembloit fixer la couronne d'Eſpagne ſur la tête de ce prince. Philippe fuyoit loin de Madrid; le peu de troupes qui lui reſtoient fut rappelé pour les beſoins de la France.

Vendôme ſauve l'Eſpagne.

Alors le conſeil d'Eſpagne demande à Louis XIV un ſeul homme, le duc de Vendôme, qui n'étoit plus employé. La préſence de ce général produit une révolution. On s'empreſſe à fournir de l'argent; on accourt ſe ranger ſous ſes drapeaux; les vainqueurs reculent devant lui: il les pourſuit rapidement; il remporte une victoire complete à Villaviciosa. Cette journée fut auſſi glorieuſe que déciſive pour Philippe, qui combattit à la tête de l'aile droite. On raconte qu'après la bataille, n'y ayant point de lit pour le monarque: *je vais*, lui dit Vendôme, *vous faire donner le plus beau lit ſur lequel jamais roi ait couché.* Il le fit coucher ſur les étendards de l'ennemi.

Bataille de Villaviciosa.

Révolution dans le miniſtere d'Angleterre.

De petites intrigues de cour ſervirent plus que ce grand événement à la concluſion de la paix. La ducheſſe de Marlborough avoit gouverné la reine Anne avec empire, & n'avoit pas peu contribué à

rendre le duc maître du gouvernement. Trop de hauteur & de caprice la rendit insupportable. La reine changea de favorite, & bientôt après de ministere. Marlborough perdit son crédit. Il s'obstinoit à continuer une guerre avantageuse à sa fortune ; mais on cessa de suivre ses vues ; on s'apperçut que l'intérêt de la nation n'étoit pas de s'épuiser en faveur d'une puissance étrangere. La mort de l'empereur Joseph dissipa toute incertitude. L'archiduc son frere (Charles VI) étoit son successeur. Vouloir encore lui procurer la couronne d'Espagne, c'eût été vouloir rétablir la maison d'Autriche dans son ancienne puissance. La haine contre Louis XIV étoit assez satisfaite. Pourquoi ne pas soulager les peuples accablés de tant de fléaux ? Ces considérations déterminerent le conseil de Londres. Une suspension d'armes fut conclue entre la France & l'Angleterre, & Dunkerque remis aux Anglois pour sureté des engagemens.

Suspension d'armes avec les Anglois.

1712. Malheurs domestiques de Louis XIV.

Cependant le prince Eugene faisoit en Flandre de nouveaux progrès. Il assiéga Landreci. Les malheurs domestiques du roi mettoient le comble à la désolation de ses peuples. Le dauphin Monseigneur étoit mort depuis quelques mois : prince doux & sage, qui promettoit un gouvernement pacifique. Le duc de Bour-

gogne ſon fils aîné, l'éleve de Fenelon, fait pour exercer ſur le trône toutes les vertus, & pour gouverner les hommes en philoſophe chrétien, mourut auſſi, âgé de trente ans. De deux fils qu'il laiſſa, l'un le ſuivit de près dans le tombeau; le ſecond, qui ſe nommoit le duc d'Anjou, (Louis XV) ſe trouva en danger de mort. Louis XIV n'avoit été le plus heureux des rois, que pour devenir en quelque ſorte le plus malheureux des hommes. Landreci ne pouvoit ſoutenir un long ſiége : on délibéra ſi le roi ne s'éloigneroit point de la capitale. Toujours ferme dans l'adverſité, il dit „qu'en „cas d'un nouveau malheur, il convo„queroit toute la nobleſſe de ſon royau„me, qu'il la conduiroit à l'ennemi „malgré ſon âge de ſoixante-& quatorze „ans, & qu'il périroit à la tête. Sa fermeté.

Le Maréchal de Villars tira Louis & la France de cet extrême péril. Les lignes du prince Eugene s'étendoient fort loin. Villars feint de vouloir l'attaquer dans ſon camp de Landreci, lui donne le change, & va forcer les retranchemens du duc d'Albemarle à Denain. La victoire eſt décidée lorſque Eugene arrive. On le repouſſe; on aſſiége Marchiennes, le dépôt de ſes magaſins. Cette ville eſt priſe au bout de trois jours; Landreci délivré; Douai, le Queſnoy, Villars ſauve la France.

Bouchain enlevés à l'ennemi ; quarante bataillons faits priſonniers dans le cours de la campagne. Il falloit préconiſer Villars comme le ſauveur de la France ; mais l'envie ſe déchaîna toujours contre lui, parce qu'il l'irritoit par une fierté trop voiſine de l'orgueil. En prenant un jour congé du roi, il lui avoit dit publiquement : *Sire, je vais combattre les ennemis de votre majeſté, & je vous laiſſe au milieu des miens.* Un mérite ſupérieur ne peut manquer de ſe rendre juſtice à ſoi-même : rarement il l'obtient des autres, lorſqu'il ſemble écraſer avec dédain leur amour propre.

Son caractere l'expoſe à l'envie.

La paix, ſi déſirée & ſi néceſſaire, fut le fruit des ſuccès du maréchal. On la ſigna enfin à Utrecht. Philippe V renonça à ſes droits ſur la couronne de France. Le duc de Savoie eut la Sicile, avec le titre de roi ; on laiſſa la Flandre Eſpagnole à l'empereur ; on en livra pluſieurs villes aux Hollandois, pour leur ſervir de barriere, mais ſans qu'ils en euſſent le domaine ; l'Angleterre garda Gibraltar & l'île de Minorque ; on lui céda Terre-neuve, l'Acadie & la baie de Hudſon en Amérique ; le roi fut obligé à démolir & à combler le port de Dunkerque, qui lui avoit coûté des ſommes immenſes ; il abandona une partie de ſes anciennes conquêtes dans les Pays-bas ;

1713. Traité d'Utrecht.

bas ; Lille, Aire, Béthune & Saint-Venant lui furent rendus.

Charles VI ne voulut point entrer dans cette négociation, & eut lieu de s'en repentir. Villars passa vers le Rhin, reprit Landau dont les ennemis s'étoient emparés, força leurs lignes dans le Brisgau, se rendit maître de Fribourg. Ces exploits produisirent le même avantage que la victoire de Denain. La cour de Vienne se hâta de faire la paix. Le maréchal en régla les conditions à Radstadt avec le prince Eugene. * De tout ce que la France avoit offert, Strasbourg, l'Alsace, &c, l'empereur n'eut rien pour avoir voulu trop avoir. Il fut obligé de rétablir les électeurs de Baviere & de Cologne, dépouillés de leurs états. Naples & la Sardaigne lui restèrent, démembremens de la monarchie d'Espagne.

L'empereur continue la guerre.

1714. Traité de Radstadt.

Telle fut la fin de cette guerre malheureuse, qui avoit réduit Louis XIV aux dernieres extrémités, & qui sembloit devoir lui enlever plusieurs provinces, dépouiller son petit-fils de la succession pour laquelle on avoit embrasé l'Europe. La France perdit seulement

Résultat de cette guerre

* Un des premiers discours que le maréchal tint au prince Eugene fut celui-ci : *Monsieur, nous ne sommes point ennemis, vos ennemis sont à Vienne, & les miens à Versailles.* (*Voltaire.*)

quelques-unes de ſes conquêtes ; Philippe V demeura paiſible poſſeſſeur de l'Eſpagne & des plus riches contrées de l'Amérique. Les Catalans refuſerent d'abord l'obéiſſance à leur roi, & pouſſerent la révolte juſqu'à des excès inouis ; mais le maréchal de Berwick les dompta. Barcelone ſe rendit à diſcrétion ; après ſoixante-&-un jours de tranchée ouverte. Cette furieuſe réſiſtance fut en partie l'ouvrage du fanatiſme. Les eccléſiaſtiques & les religieux échauffoient le peuple par leurs exemples autant que par leurs diſcours. On prétend qu'il en mourut plus de cinq cens les armes à la main.

La Catalogne réduite à la ſoumiſſion.

L'amour paternel inſpira au roi de déclarer héritiers de ſa couronne, au défaut des princes du ſang, le duc du Maine & le comte de Toulouſe, ſes fils naturels légitimés. Leur état devoit être égal en tout à celui des princes du ſang. L'édit fait à cette occaſion fut enregiſtré ſans obſtacle. Louis XV l'a révoqué depuis, en laiſſant toutefois aux enfans légitimés les honneurs dont ils jouiſſoient. La mort du roi devoit être ſuivie d'une minorité. Il établit par ſon teſtament un conſeil de régence, dont le duc d'Orléans ſeroit le chef. *Je l'ai fait*, dit-il à une princeſſe, *parce qu'ils l'ont voulu ; car du reſte, il en ſera de ce teſtament comme de celui de mon pere :*

Edit en faveur des princes légitimés.

Teſtament du roi.

quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard. En effet le titre de régent fut déféré ſans reſtriction au duc d'Orléans.

Louis XIV mourant ſoutint la fermeté de ſon caractere. Les ſentimens de religion dont il étoit pénétré lui donnoient une nouvelle force. *Pourquoi pleurez-vous*, dit-il à ſes domeſtiques ? *N'eſt-il pas tems que je finiſſe ? Vous avez dû depuis long-tems vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel ?* Il ſe fit apporter le dauphin ſon arriere-petit-fils, & le tenant entre ſes bras, il lui adreſſa ces paroles mémorables : *Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement eſt de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conſerver la paix avec vos voiſins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenſes que j'ai faites. Prenez conſeil en toutes choſes, & cherchez à connoître le meilleur pour le ſuivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt que vous pourrez, & faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même.* Il expira le 1 ſeptembre 1715, âgé de ſoixante & dix-ſept ans ; il en avoit régné ſoixante-&-douze.

1715. Mort du roi.

Particularités sur Louis XIV.

Ne justifions point la mémoire de Louis XIV sur les reproches qu'il se fit à lui-même, dans les leçons qu'il laissa au jeune roi son successeur. Trop de passion pour la guerre, trop de penchant au despotisme, trop de hauteur à l'égard de ses voisins, trop de goût pour les dépenses fastueuses & superflues; une certaine vanité dans la conduite, entretenue par les louanges excessives des flatteurs : sans ces défauts, dont une meilleure éducation l'auroit peut-être garanti, quels services n'eût-il pas rendu au genre humain, puisqu'ils ne l'empêcherent pas de faire tant de choses également utiles & admirables ? Les poëtes, les orateurs de son tems l'ont en quelque sorte déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blâme, on verra encore dans Louis XIV le grand homme & le grand roi.

Sa vie privée.

Sa vie privée fut un modele de décence. Il eut le foible d'une infinité de héros séduits par les charmes du plaisir ; mais il honora toujours la reine, & quand il apprit sa mort en 1684, *voilà*, dit-il, *le premier chagrin qu'elle m'ait jamais donné*. Il tempéroit par une politesse aimable la majesté de sa personne, attentif aux bienséances, & connoissant mieux

qu'aucun autre prince l'art d'enchanter les cœurs par un mot placé à propos. La ducheſſe de Bourgogne, encore très-jeune, plaiſantant un jour à ſouper ſur la laideur d'un officier qui étoit préſent: *je le trouve, madame*, lui dit le roi, *un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'eſt un des plus braves.* Son éducation avoit été fort négligée. Il en ſentit mieux l'importance de veiller à celle de ſes enfans. Des hommes vraiment illuſtres par leurs vertus, par leurs talens & leur doctrine, un Montauſier, un Beauvilliers, un Boſſuet, un Huet, un Fénélon furent chargés de ce précieux dépôt. Jamais choix ne mérita plus d'être applaudi. Il arrivera peut-être un jour que les princes élevés avec moins de faſte & de molleſſe, accoutumés à voir les hommes plutôt qu'à être encenſés par les courtiſans, exercés au travail qu'impoſe la ſouveraineté plus que tous les autres états de la vie, feront dès l'enfance le pénible apprentiſſage de leurs devoirs. Il étoit preſque impoſſible qu'un Henri IV ſortît de la cour voluptueuſe de Louis XIV. Cependant le duc de Bourgogne mérita d'être cité pour modele à tous les princes; tant les leçons de la ſageſſe peuvent triompher des attraits du vice!

Education de ſes enfans.

Madame de Maintenon, femme pleine

Madame de Maintenon.

d'eſprit & de mérite, dégoûta Louis XIV de la galanterie, & ſut tellement ſe rendre maîtreſſe de ſon cœur, qu'il l'épouſa ſecrétement en 1686. La dévotion qu'elle lui avoit inſpirée ſervit à ſa fortune ; mais ſon déſintéreſſement, ſoit pour elle-même, ſoit pour ſa famille, ne ſe démentit point dans une place où elle pouvoit diſpoſer de tout. Le roi lui donna très-peu, parce qu'elle ne voulut pas davantage. L'ennui qui la dévoroit doit apprendre à connoître les chimeres de l'ambition. *Ne voyez-vous pas*, écrivoit-elle à une amie, *que je meurs de triſteſſe dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer?*

Etabliſſemens utiles.

Elle eut beaucoup de part à la fondation de Saint Cyr, pour l'éducation de deux cent cinquante filles nobles. Cet établiſſement & celui des Invalides, où quatre mille ſoldats ſont récompenſés de leurs ſervices & conſolés de leurs bleſſures, ſont plus d'honneur à Louis XIV que ce magnifique château de Verſailles où il dépenſa tant de millions. L'utilité publique met le prix aux choſes. Tout ſe perfectionna en France. On vit naître les plus belles manufactures. Le commerce, qui enrichit les états, devint un des principaux objets de la politique. L'agriculture, plus eſſentielle encore, fut moins protégée ; & c'eſt en quoi l'adminiſtration de Sulli paroît préférable à celle de Colbert.

Commerce, agriculture.

Si Louis XIV laiſſa deux milliards ſix cents millions de dettes, (à vingt-huit livres le marc,) au lieu que Henri IV laiſſa un tréſor dans l'épargne; s'il fut obligé d'avoir recours aux traitans, que Henri IV avoit heureuſement écartés; c'étoit une ſuite preſque inévitable des prodigieuſes dépenſes de la cour, ainſi que des malheurs de la guerre. La capitation établie en 1695, le dixieme impoſé en 1710, pluſieurs taxes onéreuſes, l'altération des monnoies *, l'invention d'une multitude d'expédiens bizarres pour amaſſer de l'argent, (tel que celui de vendre la nobleſſe deux mille écus, en 1696;) tout cela répandit dans le royaume, ſur la fin de ce regne, un mécontentement univerſel. Plus d'économie auroit épargné bien des maux à la nation, & au roi le chagrin terrible de perdre l'affection de ſes ſujets.

Finances dérangées.

Les matieres d'adminiſtration politique excitent trop la curioſité, pour que je ſupprime tout détail. Les riches manufactures en tout genre, multipliées par Colbert, ſont regardées comme une des plus grandes ſources de richeſſe.

Commerce de luxe, nuiſible à l'agriculture.

* Colbert avoit trouvé la valeur numéraire du marc d'argent à 26 francs, & ne l'avoit pouſſée qu'à 27 & à 28. Dans les dernieres années de ce regne, le marc fut à 40 francs. Toucher aux monnoies a toujours été une reſſource ruineuſe.

Cependant Sulli n'aimoit point les manufactures de ſoie. On l'en a ſouvent blâmé. „ Mais ceux qui ſavent, dit M. Tho„ mas, que le luxe des ſoies a parmi „ nous fait tomber les laines; que l'a„ viliſſement des laines a porté ſur le „ nombre des troupeaux; que la dimi„ nution des troupeaux a altéré une des „ ſources de la fécondité: ceux qui ſa„ vent que l'agriculture en France ne „ rend aujourd'hui qu'un ſixieme de ce „ qu'elle rendoit alors, & que pour ga„ gner quelques millions à fabriquer & „ à vendre de belles étoffes, nous avons „ perdu des milliards ſur le produit de „ nos terres; ceux enfin qui ont calculé „ que deux millions de cultivateurs peu„ vent faire naître un milliard de pro„ ductions, au lieu que trois millions „ d'artiſtes ne produiront à l'état que „ ſept cent millions en marchandiſes de „ main-d'œuvre; ceux-là ſans doute ne „ ſeront pas ſi prompts à condamner un „ grand homme. „ Il eſt très-difficile de fixer le point où la politique doit s'arrêter par rapport au commerce de luxe; mais il eſt certain que les productions de la terre faiſant la véritable richeſſe d'un pays fertile, tout ce qui intéreſſe l'agriculture mérite ſurtout l'attention du gouvernement.

Intérêt de Colbert réduiſit l'intérêt de l'argent

au denier vingt; Sulli l'avoit réduit du denier dix & douze au denier ſeize; & Richelieu, du denier ſeize au dix-huit. Le nombre des offices s'étoit ſi prodigieuſement augmenté, que l'on en compta quarante-cinq mille ſept cent quatre-vingt en 1664. Colbert diminua cet abus, également nuiſible au prince & au peuple. Sulli avoit commencé la réforme. Une de ſes maximes étoit, que la *multiplicité effrénée des offices eſt la marque aſſurée de la décadence prochaine d'un état.* Depuis Colbert, on n'a pas laiſſé de les rendre plus nombreux qu'auparavant.

l'argent; multiplication des offices; finances.

Sous ce miniſtre, les revenus ordinaires de la couronne ne montoient qu'à cent dix-ſept millions, à 27 ou 28 livres le marc d'argent. Pendant la guerre de 1672, il fut obligé de faire pour quatre cent millions d'affaires extraordinaires en ſix années. C'eſt une preuve de ce que dit M. de Voltaire avec trop de raiſon; *la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur preſque auſſi malheureux que le vaincu.* Selon cet hiſtorien, Louis XIV, dans ſon regne, dépenſa dix-huit milliards; en 1709, il fut obligé de remettre aux peuples neuf millions de tailles, les vivres de l'armée coûterent quarante-cinq millions, & le roi n'en tira pas quarante-neuf de ſon revenu ordinaire. Auſſi l'état ſe trouvoit-il ruiné à ſa mort.

Dépenſes de ce regne.

Principe de gouvernement.

Un de ſes principes de gouvernement étoit qu'après avoir examiné les affaires, il faut prendre ſoi-même un parti, & le ſuivre avec fermeté. On lit dans un écrit de ſa main : *les fautes que j'ai faites & qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaiſance & pour me laiſſer aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'eſt ſi dangereux que la foibleſſe, de quelque nature qu'elle ſoit.*

Triſte expérience du roi.

Dans les commencemens, il voulut goûter les douceurs de l'amitié ; mais il fit de mauvais choix. *J'ai cherché des amis*, diſoit-il, *& je n'ai trouvé que des intrigans.* Il diſoit auſſi : *toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens & un ingrat.* Ceux qui envient le ſort des grands, n'ont beſoin que de réfléchir ſur ces paroles.

Réformes utiles.

Les loix furent conſidérablement réformées : les Séguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, les Puſſort, y travaillerent dès l'an 1667 ; mais la chicane ſubſiſte toujours, & ne ſera extirpée que par un chef-d'œuvre de légiſlation. La ſévérité du roi réprima en grande partie la fureur des duels ; la raiſon achevera peut-être de l'éteindre. Les uniformes des régimens, l'uſage de la baïonnette, l'établiſſement des grenadiers, les écoles d'artillerie, le corps des ingénieurs, les exercices réglés des

troupes ; l'inſtitution de l'ordre de S. Louis, contribuerent beaucoup à perfectionner l'art militaire, cet art également funeſte & utile, qui fait quelquefois la ſureté des états, & toujours le fléau du genre humain.

Marine.

Nous avons vu la naiſſance, les progrès & la chute de la marine. L'expérience n'a que trop prouvé combien il étoit eſſentiel de la rétablir. C'eſt ce que pouvoit & ce qu'auroit dû faire le cardinal de Fleuri dans un miniſtere paiſible. Ses vues ne s'étendirent pas ſi loin. Avec des ports admirables ſur les deux mers, avec des avantages pour la navigation que nulle puiſſance maritime ne peut avoir au même degré, la France s'eſt trouvée hors d'état de défendre ſon commerce & ſes colonies. Le malheur a ſervi du moins à l'inſtruire ſur ſes intérêts.

Progrès des lettres & des ſciences.

Ce qui immortaliſe principalement Louis XIV, c'eſt l'état floriſſant où les lettres & les ſciences parvinrent ſous ſon regne & par ſa protection. Tous les talens ſe développerent ; on vit naître des chefs-d'œuvre en tout genre, & le ſiecle d'Auguſte parut ſe renouveler. Corneille, Racine & Moliere éclipſerent la gloire du théâtre Grec ; la Fontaine ſurpaſſa tous les modeles d'une élégante naïveté ; Deſpréaux donna les regles &

l'exemple du bon goût; la ſublime éloquence brilla dans Boſſuet; Bourdaloue réunit la force du raiſonnement à la profondeur des vérités évangéliques; Fénélon, par les charmes de ſon ſtyle, rendit aimables les leçons auſteres de la morale. La langue Françoiſe, juſqu'alors informe & groſſiere, acquit bientôt ſa perfection. Une foule de bons écrivains l'employerent ſur les objets mêmes dont les ſavans ſembloient ſe réſerver la connoiſſance. Chacun liſant leurs ouvrages, le corps de la nation s'éclaira. Trois académies littéraires raſſemblerent dans Paris les génies nés pour perfectionner le goût & pour reculer les bornes de nos connoiſſances. Alors l'état d'homme de lettres, quand il ne fut point avili par un honteux abus des talens, devint d'autant plus reſpectable qu'il ſervoit davantage à la gloire & au bonheur de la ſociété. La lumiere & la politeſſe ſe répandirent juſqu'au fond des provinces, quoique le pédantiſme régnât encore dans les écoles.

Obſtacles à la Philoſophie.

Sans l'*arrêt burleſque* de Deſpréaux, le parlement, trompé par de faux rapports, alloit renouveler la défenſe d'enſeigner une autre philoſophie que celle des Péripatéticiens. Tel eſt l'empire des préjugés anciennement établis: l'amour propre, l'intérêt, la foibleſſe, les chan-

gent en principes ; & la crainte de la nouveauté, pouſſée au-delà des bornes, les fait prévaloir ſur des vérités utiles que le tems n'a pas encore miſes à l'épreuve. Mais dès que la carriere eſt ouverte aux bonnes études, les progrès de la philoſophie ſuivent néceſſairement ceux du goût. La France, après avoir eu d'excellens poëtes, a produit d'excellens philoſophes. Fontenelle fut un des premiers & des plus illuſtres. Son exemple lui a ſuſcité des émules qui l'ont ſurpaſſé.

Quiétiſme.

Tandis que les gens de lettres cultivoient paiſiblement leur raiſon, les querelles théologiques troublerent l'état. Celle du Quiétiſme, occaſionnée par les extravagances myſtiques d'une dévote nommé madame Guyon, cauſa la diſgrace du célebre archevêque de Cambrai. La piété de Fénélon s'égara dans un faux ſyſteme de ſpiritualité. En croyant rectifier les rêveries de cette femme ſur le pur amour de Dieu, il donna priſe à la cenſure. L'évêque de Meaux, dont il avoit été le diſciple, jaloux peut-être de ſa réputation, (car les grands hommes ont leurs foibleſſes, & la paſſion parut ſe mêler au zele,) Boſſuet, dis-je, le dénonça au roi comme un novateur. L'affaire fut portée à Rome. On y condamna les *Maximes des Saints* de l'archevêque. Loin de ſe défendre après le jugement,

Fénélon & Boſſuet.

comme il avoit fait au commencement de la diſpute, il ſe fit admirer par une ſoumiſſion humble & ſans réſerve : il n'héſita point à ſe condamner lui-même. Retiré dans ſon dioceſe & regretté à la cour, ſurtout de ſon digne éleve, il ſe délaſſoit des fonctions épiſcopales par les travaux de la littérature. Tant qu'il y aura du goût & de l'humanité parmi les hommes, l'auteur de *Télémaque* ſera cité comme un des plus grands maîtres dans l'art d'écrire, & dans celui d'inſpirer l'amour de la vertu.

Janſéniſme. Si les théologiens en général avoient eu la noble docilité de Fénélon, le Janſéniſme ſeroit depuis long-tems oublié. Cinq propoſitions, tirées d'un gros livre latin de Janſénius évêque d'Ipres, ſur la Grace, & condamnées par Innocent X en 1653, allumerent dans l'égliſe de France cette guerre malheureuſe qui a cauſé tant de ſcandales. Il s'agiſſoit d'un myſtere que la raiſon ne peut éclaircir ni concevoir. L'eſprit de contention en avoit plus de jeu dans l'obſcurité. Les jéſuites, zélés défenſeurs du décret de Rome & de leur *ſcience moyenne*, trouverent des adverſaires auſſi redoutables par le talent de bien écrire en François, que par l'étendue de leur doctrine. Le fameux Arnaud, génie profond, ardent & inflexible, décria leurs caſuiſtes avec

Les jéſuites aux priſes avec Port-royal.

ſa véhémence ordinaire. * Le ridicule piquant que Paſcal jeta ſur eux dans les *Lettres Provinciales*, fit une impreſſion qui ne s'eſt point effacée.

Formulaire ſur le fait de Janſénius.

On prit des tempéramens pour appaiſer la querelle. Les écrivains de Port-royal & leurs partiſans rejeterent les cinq propoſitions, ſans vouloir convenir qu'elles fuſſent dans Janſénius. Ce point de fait, quoi qu'indifférent au premier coup-d'œil, ranima les animoſités & la diſcorde. Il fallut ſigner un formulaire de Rome où le fait étoit formellement énoncé. Ceux qui ſe roidirent furent traités comme coupables. En vain les religieuſes de Port-royal proteſterent que, n'entendant pas le latin, elles ne pouvoient ſigner que Janſénius eût mis dans ſon livre la doctrine que l'on condamnoit. Leur obſtination irrita Louis XIV dirigé par le fameux P. de la Chaiſe. Il fit enlever, diſperſer les religieuſes; il fit raſer leur maiſon.

* Depuis qu'on avoit ſubtiliſé ſur la morale, réduit en queſtion les devoirs, calculé arbitrairement les degrés de péché, & tiré de même la ligne de ſeparation entre le mortel & le véniel, ſubſtitué enfin les opinions d'un écrivain aux oracles de la conſcience & de l'évangile, une foule de caſuiſtes avoient enſeigné des extravagances monſtrueuſes. De célebres jéſuites, étrangers pour la plupart, s'étoient ſignalés dans cette carriere: leur probabiliſme ſeul ouvroit un vaſte champ à la cenſure.

Les *réflexions* de Queſnel, ſujet des troubles.

Le P. Queſnel, de l'Oratoire, avoit publié ſes *Réflexions morales* ſur le Nouveau Teſtament. Ce livre fournit matiere à de nouveaux troubles. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, moins diſtingué par ſon rang que par ſes qualités perſonnelles, s'étoit déclaré le protecteur d'un ouvrage qu'il croyoit propre à inſpirer les vertus chrétiennes. C'en fut aſſez pour le perdre lui-même à la cour. Le P. le Tellier, devenu confeſſeur du roi, dont le caractere violent ne ménageoit rien, dont le crédit pouvoit tout écraſer, & que la feuille des bénéfices rendoit en quelque ſorte le maître du clergé de France, ſe porta contre Queſnel, & contre ceux qu'il ſoupçonnoit de janſéniſme, à des excès qui attirerent aux jéſuites une haine irréconciliable. Il inſpira ſes ſentimens à Louis XIV, affoibli par l'âge, trop peu inſtruit pour prévoir qu'en pouſſant à bout des eſprits ardens & entêtés, on perpétueroit une diſpute que la prudence pouvoit aſſoupir.

Bulle *Unigenitus*.

Ce monarque demanda au pape Clément XI la condamnation de Queſnel. Cent & une de ſes propoſitions envoyées de France furent cenſurées en 1713 par la fameuſe bulle *Unigenitus*. Quelques-unes qui paroiſſoient exactes, (celle-ci ſurtout, *la crainte d'une excommunica-*

tion injuſte ne doit point empêcher de faire ſon devoir,) devinrent le prétexte de mille réclamations. Si l'auteur y avoit attaché un mauvais ſens, ſes apologiſtes n'en vouloient pas convenir : & comment, diſoit-on, s'aſſurer du ſens de l'auteur ? Louis ordonna que la bulle fût acceptée. Quarante évêques l'accepterent, en expliquant ce qu'on jugeoit avoir beſoin d'explication. Mais le cardinal de Noailles, d'autres évêques en plus petit nombre, une multitude de particuliers & de communautés s'éleverent contre la déciſion du pape, qu'ils regardoient comme l'ouvrage des jéſuites. Les lettres de cachet, les manœuvres de le Tellier, envenimerent les cœurs. Le roi finit douloureuſement ſes jours au milieu de ces tempêtes eccléſiaſtiques, qu'un autre ſiecle auroit vu dégénérer en guerre civile.

Funeſtes effets de ces querelles.

Elles ont agité le royaume juſqu'à nos jours, malgré la modération d'un monarque ami de la paix, & attentif aux moyens de la conſerver. L'égliſe gémit de la diſcorde, les incrédules en triomphent ; les ſages s'étonnent que l'on ſe déchire par zele, au lieu de s'unir par l'eſprit de charité : ils croient qu'en diſputant moins ſur le dogme & en pratiquant mieux la morale, on ſeroit tout à la fois meilleur citoyen & meilleur chrétien. Mais l'eſprit de parti eſt tou-

jours aveugle : l'objet qui l'enflamme lui dérobe l'importance des autres objets, & peu lui importe le ſuffrage des hommes modérés, pourvu qu'il ſoit applaudi de ces hommes inquiets & turbulens, dont les éloges éphémeres ſont démentis par le jugement du public. La décence, la ſaine morale, les lumieres, qui caractériſent depuis un ſiecle le clergé de France, font eſpérer des jours plus ſereins, où la religion reſſerrera les liens de la ſociété, que le fanatiſme a ſi longtems rendue malheureuſe.

Grand changement dans les mœurs, les opinions, &c.

On peut dire qu'il ſe forma ſous Louis XIV une nouvelle nation Françoiſe, fort ſupérieure en pluſieurs points à l'ancienne. Les mœurs, les coutumes, les goûts, les opinions changerent, & ce changement fut commun à tous les états. Les grands, amollis par le luxe, attachés au prince par intérêt & par devoir, ceſſerent d'être factieux, devinrent courtiſans, & conſacrerent au ſervice de la couronne cette ambition qui les rendoit autrefois ſi dangereux. La nobleſſe joignit au mérite de la bravoure celui de la raiſon, de l'urbanité, de la douceur; & ce qu'elle dut perdre par le raffinement des plaiſirs, fut compenſé par la culture des qualités ſociales. Le clergé ſecoua le joug des préjugés contraires à l'indépendance du ſouverain, & malgré

quelques reſtes d'anciens abus, trop difficiles à déraciner dans les corps, il rendit le miniſtere eccléſiaſtique auſſi reſpectable qu'on l'avoit vu avili auparavant. La robe tempéra ſa gravité par les agrémens de la politeſſe: d'illuſtres magiſtrats, un d'Agueſſeau en particulier, furent des modeles en tout genre; ornement de la ſociété, oracles de la nation, dignes de réformer les loix, & de porter au pied du trône la vérité ſalutaire & le vœu des bons citoyens. Enfin les honnêtes gens de toute condition apprirent à penſer & à vivre; le peuple acquit de l'induſtrie & des talens, & dépouilla une partie de ſa rudeſſe en perdant ſon indocilité fougueuſe.

La France perfectionnée.

En un mot la France, même pour les étrangers, devint le centre du goût, des talens, de la ſociété, & des plaiſirs. Si l'on y trouve des ridicules, des vices plus raffinés qu'autrefois, plus de frivolité, de ſuffiſance, de préſomption, de caprices, de molleſſe, de cupidité; c'eſt une preuve que, même en ſe perfectionnant, l'humanité peut ſe corrompre, ou plutôt qu'incapable d'une certaine perfection, elle conſerve toujours un fond vicieux, même en avançant dans le chemin de la vérité & de la vertu. Mais que ne peuvent pas de bonnes loix, un bon gouvernement, une éducation ſolide, une vi-

gilance particuliere ſur les mœurs, l'autorité en un mot jointe à la religion pour faire le bien & pour extirper le mal, dans un état où le ſentiment de l'honneur a tant de force; où l'exemple ſeul d'un roi ſage & vertueux eſt capable de produire la plus heureuſe révolution?

IDÉE GÉNÉRALE
DES PRINCIPAUX EVENEMENS POLITIQUES *DU REGNE* DE LOUIS XV.

JE n'entreprends pas d'écrire l'abrégé de ce regne, qui fournira les matériaux les plus intéreſſans de l'hiſtoire. Il y a des faits dont on ne peut juger avec certitude, qu'en les voyant d'une certaine diſtance; & des matieres délicates, ſur leſquelles il paroîtroit téméraire de porter un jugement particulier, avant que celui du public ſoit bien arrêté & bien connu. Bornons-nous donc au précis des principaux événemens politiques. Une expoſition ſimple fera connoître les viciſſitudes qu'a éprouvées le royaume, & ſa ſituation par rapport aux puiſſances de l'Europe.

1715. Le duc d'Orléans, prince aimable,

génie ſupérieur, mais trop livré au plaiſir & trop amoureux de la nouveauté, eut la régence abſolue par arrêt du parlement, malgré les diſpoſitions de Louis XIV. Le cardinal Albéroni gouvernoit l'Eſpagne ſous Philippe V. Il vouloit reprendre la Sardaigne & la Sicile, détachées de ce royaume depuis le traité d'Utrecht; il vouloit renverſer le gouvernement d'Angleterre où régnoit Georges I ſucceſſeur de la reine Anne; il vouloit enlever au duc d'Orléans la régence pour la faire paſſer au roi d'Eſpagne. Ses projets auſſi téméraires qu'ambitieux firent armer la France contre ce monarque François qu'elle avoit établi avec tant d'efforts. Le régent s'unit avec Georges, avec l'empereur Charles VI, avec la Hollande. Les Eſpagnols s'étoient emparés de la Sardaigne & d'une grande partie de la Sicile. Battus par une flotte Angloiſe, ils perdirent bientôt leurs conquêtes. La Sicile où régnoit le duc de Savoie fut donnée à l'empereur; & la Sardaigne donnée en échange au duc de Savoie. On obligea Philippe V de renvoyer ſon miniſtre. La guerre, commencée en 1718, finit de la ſorte en 1720. Heureux les peuples, s'il n'y en avoit jamais de plus longue!

Régence du duc d'Orléans.

Guerre avec l'Eſpagne; quadruple alliance.

Dans le même tems, un fléau inconnu juſqu'alors, le fameux ſyſteme, ravagea

Syſteme de Law, four-

Ce de malheurs.

la France. Ce fut le fruit de l'avidité de Jean Law (vulgairement *Laſſ*) Ecoſſois, qui pour s'enrichir lui-même, avoit propoſé d'établir une compagnie pour payer les dettes de l'état en billets. Le régent ſe laiſſa éblouir par ce projet ſpécieux. En 1716, Law eut une banque en ſon propre nom, qu'on déclara banque du roi en 1718. Le commerce du Miſſiſſipi, du Sénégal & des Indes devint la baſe du ſyſteme; la compagnie devoit acquitter ſur ſes profits la dette nationale. Bientôt la fureur des richeſſes produiſit un vertige univerſel. On changeoit à l'envi l'argent en papier; les actions hauſſoient, ſe multiplioient prodigieuſement; elles valurent en 1719, ſelon M. de Voltaire, quatre-vingt fois tout l'argent que la circulation pouvoit répandre dans le royaume; un édit inconcevable défendoit d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant; enfin les créanciers de l'état furent rembourſés en billets. Le crédit tombe tout-à-coup; les fonds de la banque s'épuiſent, l'argent diſparoît, il ne reſte qu'un vain papier.

Fureur de l'agiotage.

Ce ne fut alors que bouleverſement dans les fortunes. Une infinité de familles ruinées ſans reſſource, quelques particuliers horriblement enrichis, la défiance & les ſoupçons répandus par-tout,

Bouleverſement de fortunes.

l'avarice & le luxe portés aux derniers excès, Law obligé de s'enfuir en 1720, après avoir été fait Miniſtre des finances & emportant les malédictions de tout le royaume : voilà ce que produiſit un ſyſteme précieux, qui la même année 1720 fut imité en Angleterre avec le même ſuccès.

La majorité du roi mettant fin à la régence, le régent prit le titre de premier miniſtre, & mourut bientôt après. Le duc de Bourbon-Condé, ſon ſucceſſeur dans le miniſtere, ſe vit auſſitôt ſupplanté par le cardinal de Fleuri, dont la modération & l'économie mériteroient beaucoup plus d'éloges, s'il y avoit joint une politique plus prévoyante & plus courageuſe. Fixé à la cour en qualité de précepteur du roi, il s'étoit ouvert par ſes qualités aimables le chemin au comble de la fortune. Il y parvint en 1726, à l'âge de ſoixante-&-treize ans ; juſqu'à ſa mort en 1743, il conſerva toute ſon autorité, toute ſa tête, & réuſſit preſqu'en tout. Exemple de bonheur peut-être unique dans les premieres places de l'état. La France épuiſée avoit beſoin d'un miniſtere ſage & paiſible. Elle répara bientôt ſes pertes ; elle s'enrichit à la faveur d'une longue paix.

1723. Mort du régent. Le cardinal de Fleuri.

Cette paix, dont les fruits étoient précieux, fut troublée par l'élection d'un

Double élection

d'un roi de Pologne.

roi de Pologne. Staniſlas Leczinski, que Charles XII avoit déjà fait élire en 1704, & que le Czar Pierre avoit détrôné, élu de nouveau (en 1733) après la mort d'Auguſte II, ne put jouir de la couronne, quoique ſoutenu par Louis XV ſon gendre. L'empereur Charles VI agit efficacement pour l'électeur de Saxe, fils du dernier roi de Pologne. Le parti le moins nombreux l'emporta dans ce pays, où de mauvaiſes loix ne ſervent qu'à perpétuer l'anarchie & à rendre tout incertain. La Ruſſie, preſque inconnue avant le regne de Pierre le Grand, & devenue par lui ſeul une puiſſance reſpectable, étoit jointe avec l'empereur contre le roi Staniſlas; le cardinal de Fleuri n'envoya qu'un foible ſecours de quinze à dix-huit cents hommes. Staniſlas ſe ſauva de Dantzik déguiſé, & penſa tomber pluſieurs fois entre les mains des Ruſſes qui avoient mis ſa tête à prix.

Le roi Staniſlas ſans royaume.

Guerre de 1734 contre l'empereur.

On réſolut de venger cet affront ſur l'empereur. Les rois d'Eſpagne & de Sardaigne s'unirent à la France. Philippe V avoit déjà établi en Italie Don Carlos ſon fils, né d'Eliſabeth Farneſe ſa ſeconde femme; il avoit engagé Charles VI à lui donner l'inveſtiture de Parme, de Plaiſance, du grand duché de Toſcane, dont la ſucceſſion n'étoit pas ouverte; & il vouloit lui procurer un établiſſement

bliſſement plus conſidérable. Charles Emanuel roi de Sardaigne, ſucceſſeur de ſon pere Victor-Amédée, (qui en 1730 avoit abdiqué la couronne & s'en étoit inutilement repenti,) eſpéroit agrandir ſes états aux dépens de la maiſon d'Autriche, & lui enlever le Milanès, objet de tant de prétentions oppoſées. La modération du miniſtere de France étoit ſi connue, que l'Angleterre & la Hollande conſentirent à ne point ſe mêler de cette guerre.

1734. Campagne déciſive en Italie.

Elle ſe fit avec le plus grand ſuccès en Italie. Le maréchal de Villars y finit à 82 ans ſa carriere par la priſe de Milan, de Tortone, de Novare, &c.; le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme & de Guaſtalla; la bataille de Bitonto, gagnée par le duc de Montemar, mit don Carlos en poſſeſſion des deux Siciles. La ſeule campagne de 1734 enleva à l'empereur preſque tous ſes états d'Italie; ſuite étrange de l'élection d'un roi de Pologne. Telle eſt la chaîne inviſible des événemens de ce monde.

1738. Traité de Vienne.

La France ſouhaitoit la paix & en régla les conditions. On ſigna les articles préliminaires en 1735; il y eut une ſuſpenſion d'armes; cependant le traité ne fut conclu qu'en 1738. Ce traité de Vienne donne Naples & la Sicile à don Carlos; le Novarois, le Tortonois, les

fiefs des Langhes au roi de Sardaigne ; à qui l'on avoit promis tout le Milanès ; l'expectative de la Toscane au duc de Lorraine, gendre de l'empereur ; au roi Staniſlas, le Barrois & la Lorraine, pour être réunis après ſa mort à la couronne de France. Ainſi, pour la ſeconde fois, on diſpoſa de l'héritage des Médicis, quoique le dernier grand duc de cette maiſon vécût encore. C'eſt que la Toſcane étoit regardée comme un fief de l'empire. Parme & Plaiſance furent cédés à l'empereur en propriété. Le pape s'en prétendoit toujours ſuzerain, & avoit même reçu l'hommage du dernier duc de Parme ; tant le droit biſarre des fiefs a jeté de confuſion dans le ſyſteme politique de l'Europe. L'acquiſition de la Lorraine fut un de ces heureux événemens, où la fortune conduit ſans que la prudence paroiſſe lui avoir préparé les voies.

Acquiſition de la Lorraine.

1740. Mort de l'empereur Charles VI.

Peu de tems après, arrive la mort de Charles VI, dernier prince de la maiſon d'Autriche. Pour aſſurer ſa ſucceſſion indiviſible à ſa fille Marie-Thérese épouſe du grand-duc, il avoit fait une pragmatique cimentée par la garantie de la plupart des puiſſances. Mais outre que ſes meſures étoient mal priſes, pouvoit-on croire que les princes exclus d'un héritage ſur lequel ils avoient des préten-

tions, reſpecteroient une loi qu'ils regardoient comme injuſte ? Charles-Albert électeur de Baviere, Auguſte III roi de Pologne électeur de Saxe, le roi d'Eſpagne Philippe V, ſe croyoient fondés à réclamer la ſucceſſion en tout ou en partie ; & ſi le roi de France eût été ambitieux, il ne manquoit pas de titres à alléguer pour lui-même, deſcendant de la branche aînée d'Autriche par les femmes de ſes prédéceſſeurs. Marie-Thérèſe ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les états de ſon pere, ſans qu'aucune puiſſance remuât. Les Hongrois en particulier, juſqu'alors impatiens du joug d'Autriche, lui marquerent le plus grand attachement, parce qu'elle jura de ne point enfreindre leurs priviléges.

Prétendans à ſa ſucceſſion.

Un prince dont on parloit peu, & qui devoit remplir l'Europe du bruit de ſon nom, Frédéric III roi de Pruſſe, porta ſeul les premiers coups. L'empereur Léopold, en faveur de l'électeur de Brandebourg, avoit érigé la Pruſſe en royaume au commencement de ce ſiecle. Le ſecond roi, pere de celui-ci, pendant un regne de vingt-huit ans, s'étoit continuellement occupé du ſoin de peupler ſon royaume, d'en faire défricher les terres incultes, d'amaſſer un grand tréſor par l'économie, de former & de diſcipliner une armée nombreuſe dont

Le roi de Pruſſe attaque la reine de Hongrie.

il ne ſe ſervoit point. Son fils, capable de tout entreprendre avec ces moyens, & ſurtout avec un génie & un courage de héros, s'empara ſur le champ de la Conquête de la Siléſie. Siléſie. Il en avoit demandé en vain une partie à Marie-Théreſe, lui promettant de la ſervir de toutes ſes forces, & de faire empereur ſon époux. La bataille de Molvitz, qu'il gagna par la diſcipline de ſes troupes, aſſura cette conquête, & apprit combien il étoit redoutable.

La France liguée contre l'Autriche. Au ſignal qu'avoit pour ainſi dire donné le roi de Pruſſe, l'Europe ſe mit en mouvement. Malgré l'averſion du cardinal de Fleuri pour la guerre, le comte depuis maréchal duc de Belle-Iſle vint à bout de la faire entreprendre. On l'envoya négocier en Allemagne en faveur du duc de Baviere, qu'on vouloit élever à l'empire & enrichir des dépouilles d'une maiſon ſi long-tems rivale de la France. Il convint de tout avec Frédéric & avec la cour de Saxe.

Guerre de 1741. Charles VII heureux & malheureux. Le Bavarois, créé lieutenant-général de Louis XV, ſe rend maître de Paſſau, arrive à Lintz capitale de la haute Autriche; mais au lieu d'aſſiéger Vienne dont la priſe eût été un coup déciſif, il marche vers Prague, la prend, s'y fait couronner roi de Boheme, & va recevoir à Francfort la couronne impériale Reſſources ſous le nom de Charles VII. Avec moins

de courage & de vertu, Marie-Thérese auroit été sans doute accablée. Ses sujets l'adorent & soutiennent ses espérances; l'Angleterre & la Hollande lui envoient des secours d'argent; ses ennemis n'agissent point de concert, se plaignant les uns des autres; les armées Françoises en Baviere & en Boheme s'affoiblissent de jour en jour; Prague est assiégée, reprise, & le maréchal de Belle-Isle sauve à peine treize mille hommes par une retraite glorieuse, au mois de décembre 1742. de Marie-Thérese.

L'année suivante, la bataille de Dettingen, que les François perdirent contre Georges II, roi d'Angleterre, parce que le maréchal de Noailles fut mal obéi, sembla détruire les ressources de l'empereur. Le ministere en montrant de la foiblesse, avoit encouragé le parti Autrichien; la reine de Hongrie avoit acquis des alliés; elle fit la paix au prix de la Siléſie avec le roi de Prusse. Bataille de Dettingen.

Après la mort du cardinal de Fleuri en 1743, la France, qui ne combattoit auparavant qu'en qualité d'auxiliaire, eut sur les bras l'Autriche, l'Angleterre avec Hanover, la Hollande & le roi de Sardaigne; mais le roi de Prusse reprit avec elle ses premiers engagemens, dès qu'il craignit que la reine de Hongrie ne fût trop forte avec de tels alliés. Ennemis de la France.

Louis XV, gouvernant par lui-même Campagnes

du roi ; succès en Flandre.

son royaume & commandant ses armées, acquit la gloire des conquérans, & une gloire plus digne de son cœur, celle des bons rois. Après avoir pris Menin, Courtrai, Ipres, &c., il marcha contre le prince Charles de Lorraine, qui avoit passé le Rhin & pénétré dans le royaume. Une maladie dangereuse l'arrête à Metz: la France, tremble & gémit, comme une famille qui va perdre le meilleur des peres. Il guérit, assiége Fribourg & le prend. Il gagne l'année suivante (1745), la fameuse bataille de Fontenoi, où le maréchal de Saxe, frere naturel du roi de Pologne, commandoit l'armée étant malade. Jusqu'à la fin de cette guerre, on ne vit en Flandre que des succès admirables. Le combat de la Mêle suivi de la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant Hollandois subjugué, Berg-op-zom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de quatre-vingt mille hommes, &c.; chacun de ces faits mériteroit un détail particulier: ils restent gravés dans la mémoire des contemporains, & passeront à la derniere postérité.

Campagnes d'Italie.

On se battoit avec la même ardeur en Italie, pour établir dans le Milanès, Parme & Plaisance, l'infant don Philippe frere puîné de don Carlos. Le prin-

ce de Conti força glorieuſement en 1744 les paſſages des Alpes, les retranchemens de Ville-franche & de Château-dauphin. L'infant & ce prince gagnerent la bataille de Coni, ſans pouvoir prendre la ville de Coni qu'ils aſſiégeoient. Cependant don Philippe en 1745 ſe trouva maître de Milan & des pays d'alentour. Mais la bataille de Plaiſance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, ruina totalement les affaires; on ſe retira. Bientôt les ennemis ravagerent la Provence. Chaſſés de cette province, & enſuite de Genes dont ils s'étoient emparés, ils n'en conſerverent pas moins la ſupériorité de leurs armes; & le funeſte combat de l'Aſſiete où le chevalier de Belle-Iſle ſe fit tuer, ferma l'Italie aux François.

Marie Théreſe fonde une nouvelle maiſon Impériale.

Au milieu de ces viciſſitudes, mourut en 1745 l'empereur Charles VII, accablé d'infortunes à cauſe de ſon élévation. La reine de Hongrie eut la gloire de procurer l'empire à ſon époux François I; & le roi de Pruſſe, après avoir pris Dreſde & remporté d'autres avantages, fit encore la paix ſéparément, parce qu'il n'avoit plus beſoin de la guerre. Il reconnut l'empereur: l'impératrice lui céda de nouveau la Siléſie. Cette grande princeſſe fondoit ainſi la nouvelle maiſon impériale d'Autriche-Lorraine, après avoir

été ſur le point de perdre tous les états de ſa maiſon.

Pertes ſur mer. Les Anglois trop ſupérieurs.

Pour le malheur du genre-humain, le feu de la guerre ne peut plus embraſer l'Europe, ſans ſe répandre auſſitôt juſqu'aux extrémités du monde. On reconnut trop tard la faute énorme que le cardinal de Fleuri avoit commiſe en négligeant la marine. Tandis que les Anglois avec de nombreuſes eſcadres, avec plus de deux cent quarante vaiſſeaux de guerre ou frégates, ruinoient le commerce de leurs ennemis, la France n'eut à leur oppoſer qu'environ trente-cinq vaiſſeaux, qui ſe réduiſirent enfin à un ſeul. Ils s'emparerent (en 1746) de Louisbourg & du Cap-Breton, autrement nommé l'Iſle-royale; ils firent par-tout des priſes immenſes; le fameux Anſon rendit funeſte à l'Eſpagne ſon voyage autour du globe; la bataille navale de Finiſtere, qu'il gagna enſuite ſur les François, (1747) fut un triomphe plus éclatant pour ſa nation. Mais ce que la marine du roi de France n'auroit pu tenter, des négocians guerriers l'exécuterent dans les Indes: la Bourdonnaie enleva Madraſs aux Anglois; & du Pleix leur fit lever le ſiége de Pondicheri dont il étoit gouverneur.

1748. Louis XV, en remportant des victoires, avoit offert généreuſement la

paix, & on l'avoit opiniâtrément refuſée; mais on la demanda, en voyant Maeſtricht ſur le point de tomber en ſon pouvoir, & la Hollande menacée d'une invaſion *. Elle fut conclue à Aix-la-Chapelle. Le roi ne voulut garder aucune de ſes conquêtes. Il ſe contenta d'aſſurer Parme, Plaiſance & Guaſtalla à don Philippe ſon gendre, & le royaume des deux Siciles à don Carlos; de rétablir le duc de Modene ſon allié & la république de Genes dans tous leurs droits. Le roi de Pruſſe conſerva la Siléſie; le roi de Sardaigne obtint de nouveaux domaines dans le Milanès; toutes les puiſſances garantirent la Pragmatique Sanction de Charles VI, en vertu de laquelle Marie-Théreſe poſſédoit les états de ſes ancêtres.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Le prince Edouard, fils du prétendant, avoit fait ſur l'Ecoſſe (1745) une tentative audacieuſe, qui ne ſervit qu'à faire périr ſes partiſans ſur les écha-

Sort du prince Edouard.

* Le maréchal de Saxe diſoit en homme clairvoyant : *la paix eſt dans Maeſtricht*. On ne conçoit pas comment les Hollandois, fort déchus de leur puiſſance, s'étoient engagés dans cette guerre. Ils pouvoient pacifier l'Europe, & ils s'expoſerent aux derniers malheurs. Ils perdirent même en grande partie leur liberté, en établiſſant le ſtathoudérat perpétuel & héréditaire; ce qui fait aujourd'hui de la Hollande une eſpece de monarchie mixte.

fauds ou par les gibets. La France garantit l'ordre de ſucceſſion réglé en faveur de la maiſon de Hanover, & s'obligea de ne point ſouffrir ſur ſes terres les princes de la maiſon de Stuart. En conſéquence on fit ſortir du royaume ce jeune prince, dont la déſtinée, ſi brillante un moment, eſt devenue tout-à-coup ſi obſcure. Une choſe trop digne d'obſervation, c'eſt que la guerre entre l'Eſpagne & l'Angleterre avoit commencé dès l'an 1739 pour un vaiſſeau, & que l'affaire du vaiſſeau reſta indéciſe.

Ce traité eſt une ſource de guerre.

Il eût été facile de prévenir par le traité d'Aix-la-Chapelle les funeſtes conteſtations que la France eut bientôt avec l'Angleterre, & qui pour quelques déſerts de l'Amérique armerent de nouveau les nations Européennes, les plus capables de connoître les avantages de la paix. En ſtipulant la reſtitution du Cap Breton & de toutes les conquêtes des Anglois, on avoit ajouté ces termes vagues : *toutes choſes d'ailleurs ſeront réunies ſur le pied qu'elles étoient*, OU DEVOIENT *être*, *avant la préſente guerre.* Avec de pareilles clauſes, quiconque veut envahir, quand il n'y a ni titres ni limites inconteſtables, eſt sûr de trouver mille prétextes d'invaſion.

Entrepriſes des Anglois

En 1749, les Anglois établis dans l'Acadie, qu'ils avoient eue par le traité

d'Utrecht, voulant s'étendre ſur le Canada, commirent des hoſtilités contre les François, pour rétablir les choſes ſur le pied où *elles devoient être* ſelon eux. La cour de France eut beau ſe plaindre, & offrir toutes les voies d'accommodement. La négociation traîna en longueur; l'Angleterre qui ſe préparoit de loin à une rupture éclata en 1755, & ſans déclaration de guerre fit attaquer les vaiſſeaux François. Louis XV, avec le plus grand amour de la paix, fut obligé de prendre les armes, & d'oppoſer la force à la violence. en Amérique.

Alors on vit dans le ſyſteme politique de l'Europe un changement auſſi inconcevable que cette guerre. Le roi de Pruſſe, auparavant allié de la France, ſe ligue avec les Anglois, l'Autriche s'unit étroitement avec la France, dont elle étoit l'ennemie depuis deux ſiecles; la Suede ſe trouve alliée de l'Autriche, qu'elle avoit tant combattue depuis Guſtave. L'Eſpagne, le roi de Sardaigne, la Hollande, juſqu'alors ſi intéreſſés dans les guerres, gardent une parfaite neutralité. Chaque puiſſance a pour but ſon intérêt particulier; mais l'humanité s'applaudit en général de voir les deux premieres maiſons de l'Europe changer en amitié une haine trop féconde en rui- Nouvelle guerre. Alliances ſingulieres.

nes & en maſſacres. Changement dû au zele du cardinal de Bernis.

1756. Premieres campagnes en Allemagne.

Les commencemens de la guerre furent glorieux pour la France. Les Anglois, battus vers le Canada, craignirent une invaſion dans leur île ; ils perdirent Port-Mahon regardé comme imprenable, que le maréchal de Richelieu prit d'aſſaut, après une victoire navale du marquis de la Galiſſonniere. D'un autre côté, le maréchal d'Eſtrées gagna la bataille de Haſtimbek ſur le duc de Cumberland ; le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à ſa place, pouſſa l'Anglois & le força de capituler à Cloſter-Seven avec toute ſon armée. L'électorat de Hanover étoit conquis. Le roi de Pruſſe qui s'étoit emparé de la Saxe ſur un ſoupçon, qui avoit remporté à Prague une victoire ſanglante, mais qui avoit été vaincu vers le même endroit par le général Daun, avec une perte d'environ vingt-cinq mille hommes, le roi de Pruſſe ſembloit infailliblement perdu. Le conſeil aulique le déclare ennemi de l'empire, privé de tous ſes fiefs ; le prince de Soubiſe marche contre lui en Saxe avec une puiſſante armée des cercles. On ne doutoit point du ſuccès.

Bataille de Rosbac.

Mais la bataille de Rosbac (5 nov. 1757) change la face des affaires en un

moment. La manœuvre, l'artillerie, la diſcipline pruſſiennes, répandent une terreur panique dont il y a peu d'exemples. Vainqueur preſque ſans combat, le roi de Pruſſe vole en Siléſie, gagne encore la bataille de Liſſa, reprend Schweidnitz & Breſlau que les Autrichiens venoient de lui enlever. L'électorat de Hanover eſt repris de même par les Anglois, malgré la capitulation de Cloſter-Seven dont ils ſe crurent dégagés.

Diverſes révolutions

On voit en Allemagne une longue ſuite de batailles avec différens ſuccès, ſans que la perte des hommes ni la dévaſtation des pays rende la querelle des princes moins opiniâtre. Les François battus à Crevelt par le prince de Brunſwick en 1758, le battent à Bergen l'année ſuivante, & ſont battus de nouveau à Warbourg & à Minden. Frédéric III de ſon côté, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, mais affoibli par ſes victoires mêmes, ſe voit enlever la Pruſſe, Dreſde & une grande partie de la Saxe. Il avoit contre lui la Ruſſie liguée avec l'Autriche. Elizabeth impératrice de Ruſſie meurt. Pierre III ſon ſucceſſeur ſe déclare pour Frédéric; Pierre eſt détrôné tout-à-coup; ſa femme Catherine lui ſuccede, & ſe déclare pour la reine de Hongrie. Ces viciſſitudes ſoudaines, en variant la ſituation du roi de Pruſſe, lui laiſſent

toujours la même intrépidité & une conſtance inébranlable.

Conquêtes prodigieuſes des Anglois.

La France, malgré ſes malheurs, ne fut entamée nulle part; mais elle perdit dans les Indes Chandernagor, Pondichéri, & tous les établiſſemens de cette compagnie de commerce, dont on a ſans doute trop vanté les avantages. En Afrique, elle perdit ce qu'elle avoit ſur le Sénégal avec l'ile de Gorée, c'eſt-à-dire, tout ſon commerce dans cette partie du monde; en Amérique, Louisbourg, Québec, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des poſſeſſions immenſes moins dignes de regret que les hommes & les tréſors qu'elles ont coûtés.

Pacte de famille.

Ce prodigieux accroiſſement de la puiſſance des Anglois, qui affectoient tant de zele pour l'équilibre, devoit alarmer toute l'Europe. La neutralité de l'Eſpagne ſous Ferdinand VI leur avoit été trop avantageuſe. Charles III, frere & ſucceſſeur de Ferdinand, s'unit enfin avec Louis XV: le *pacte de famille* conclu (en 1761) entre toutes les branches ſouveraines de la maiſon de France, forme l'alliance la plus glorieuſe pour le miniſtre célebre, qui en conçut & exécuta le projet. Cette alliance fut néanmoins ſuivie de nouveaux déſaſtres. Les Eſpagnols attaquerent ſans ſuccès le Por-

Nouveaux déſaſtres.

tugal, qu'on pouvoit regarder alors comme une riche province d'Angleterre. Les Anglois ſauverent ce royaume ; prirent à l'Eſpagne dans le golfe du Mexique la Havane & l'île de Cuba, où leur butin fut eſtimé plus de quatre-vingt millions, (1762 ;) ils lui enleverent les îles Philippines dans la mer des Indes, & s'enrichirent à Manille comme à la Havane. Leurs flottes ſubjuguoient tout dans l'un & l'autre hémiſphere. Belle-Iſle étoit en leur pouvoir, la marine Françoiſe qu'on avoit tâché de rétablir étoit ruinée, ainſi que le commerce de la nation.

Toutes les couronnes avoient beſoin de la paix ; & l'Angleterre, quoi qu'en aient pu dire les ennemis du miniſtere, ne pouvoit la faire dans une conjoncture plus favorable. Car (ſelon la remarque de M. l'abbé de Mably), il faut faire la „ paix dès qu'on la peut faire utilement ; „ c'eſt un principe qui ne ſouffre aucune „ exception. Ces eſpérances formées „ dans l'ivreſſe de la proſpérité n'ont ja- „ mais été juſtifiées par l'événement : on „ doit craindre d'être trop heureux, „ parce qu'un trop grand bonheur eſt le „ ſigne d'une décadence. „ Par le traité de Paris, la France cede à l'Angleterre Louisbourg & le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres ſur la gauche du

1763. Traités de Paris & de Huberſbourg.

Miſſiſſipi, excepté la Nouvelle-Orléans; l'Eſpagne y ajoute encore la Floride. L'Angleterre gagne environ deux mille lieues de terrain en Amérique; elle accorde à peine aux François le droit de pêche vers l'île de Terre-neuve. On lui abandonne le Sénégal, & elle reſtitue la Gorée. On échange Minorque contre Belle-Iſle. On eſt obligé de démolir les fortifications de Dunkerque du côté de la mer. Le traité de Hubersbourg entre les puiſſances d'Allemagne remit les choſes dans l'état où elles ſe trouvoient avant la guerre. Tel fut le fruit de ſept années d'expéditions ſanglantes & ruineuſes.

Réflexions ſur cette guerre.

Cette guerre peut être regardée comme une des meilleurs leçons de politique. La ſupériorité inouie des armes Angloiſes démontre la néceſſité d'une puiſſante marine, pour toute nation qui a un commerce à protéger, & des poſſeſſions à défendre hors du continent qu'elle habite. Les ſuccès & la réſiſtance du roi de Pruſſe contre des forces extrêmement ſupérieures, démontrent qu'avec une ſage économie & avec d'excellentes troupes, un grand capitaine, maître de toutes les opérations, peut faire lui ſeul ce qu'à peine on croiroit poſſible à une ligue formidable. Mais ce qu'il importe ſurtout d'examiner dans l'état actuel de l'Eu-

Digitized by Google

rope, ce ſont d'une part, les maux infinis de la guerre, & de l'autre, le peu d'avantage qu'elle procure. Prodiguer le ſang des peuples, épuiſer les finances dont on ſent plus que jamais la néceſſité, faire des millions de malheureux, & s'expoſer aux plus grands malheurs, pour un coin de terre qui ſera un objet éternel de haine & de diſcorde : eſt-ce donc un ſyſteme digne de la ſageſſe des gouvernemens ? Pour un intérêt particulier de commerce faudra-t-il ruiner tout le commerce ? faudra-t-il ruiner ſon propre pays pour une acquiſition incertaine ? faudra-t-il ſemer au dehors à pure perte cet argent devenu ſi précieux, qui fructifieroit au centuple s'il étoit employé à défricher de vaſtes terrains ſtériles, à ouvrir des canaux au commerce intérieur, à vivifier les provinces languiſſantes, à multiplier les reſſources du peuple & par-là celles du prince? L'Angleterre, accablée d'une dette énorme, ne ſe repentira-t-elle pas elle-même de cette guerre, où elle ſemble avoir gagné un empire ? Cet empire eſt déjà l'objet de ſes craintes. Elle ſe ſouviendra un jour de Carthage.

Politique ſalutaire aux peuples.

Puiſſent les ſouverains, éclairés par le flambeau de l'hiſtoire & par l'expérience de tous les ſiecles, conduits par les ſentimens d'humanité qu'inſpire la droite

raiſon, chercher enfin leur bonheur dans celui de leurs ſujets; regarder la guerre comme un fléau d'autant plus horrible, que rien aujourd'hui ne peut compenſer les maux qu'elle entraîne; employer les armes pour la ſureté publique & non pour l'ambition perſonnelle; s'appliquer de concert à guérir les plaies de leurs états, au lieu de les rendre incurables par de nouvelles diſcordes! Si l'union étroite des Bourbons entre eux & avec la maiſon impériale produit cet effet, (& l'on a ſujet de l'eſpérer,) c'eſt de tous les ouvrages de la politique le plus précieux au genre-humain.

Progrès de la raiſon.

Les lumieres répandues au loin par des gens de lettres citoyens diſſiperont infailliblement un reſte de préjugés nuiſibles, déjà tombés dans le mépris des hommes les plus reſpectables. De vieux abus, que leur vétuſté ſoutient tout à la fois & affoiblit, ne réſiſteront point à l'évidence; les loix & le gouvernement ſe perfectionneront de jour en jour, parce que l'on en creuſe les principes; tout rentrera peu à peu dans l'ordre, ou du moins le déſordre ne ſera plus ignoré; l'autorité deviendra plus auguſte à meſure qu'elle connoîtra ſes juſtes bornes, & la ſoumiſſion plus ſolide à meſure qu'elle ceſſera d'être aveugle. Quel exemple ne fourniſſent pas les affaires même

de l'égliſe ? Un bref inconſidéré, en renouvelant les anciennes prétentions de Rome, en reſſuſcitant cette bulle *In cœnâ Domini* où elles ſont comme en dépôt, loin de nuire aux états & aux princes, leur a fait autant de bien que la bulle avoit fait de mal. La puiſſance politique, éclairée ſur ſes droits, les a maintenus avec vigueur ſans bleſſer la puiſſance ſpirituelle ; & l'Italie & l'Eſpagne ont exécuté ſubitement ce qui n'étoit en France que le fruit tardif de la réflexion & des années. On peut regarder l'affaire de Parme avec Clément XIII comme une époque très-intéreſſante pour le genre-humain. Eſpérons tout de la véritable ſcience ; mais craignons tout des paſſions, qui abuſent quelquefois de la ſcience auſſi bien que de l'erreur.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
CONTENUES
DANS CE TROISIEME VOLUME.

FRANÇOIS II.

EPOQUE des guerres de la religion. Trois factions à la cour. Catherine de Médicis. Les proteſtans diſpoſés à la révolte. Supplice d'Anne du Bourg. Conjuration d'Amboiſe. La cour uſe de ménagemens. Michel de l'Hôpital, chancelier. Les ſupplices révoltent les proteſtans. Traité avec la reine d'Angleterre. Aſſemblée de Fontainebleau. Requête des proteſtans. Deux évêques pour la tolérance. Plaintes de Coligni. Sécurité aveugle des princes Bourbons. Procès de Condé. Mort du roi.

Les Guiſes accuſés d'un crime affreux. Deſpotiſme du cardinal de Lorraine.

CHARLES IX.

Politique de Catherine de Médicis. Trait hardi du connétable. Etats d'Orléans. Mau-

vais état des finances. Ordonnance ſur la Pragmatique. Montmorenci retenu à la cour. Projet de conférences avec les proteſtans. Colloque de Poiſſi. Etabliſſement des Jéſuites. Le roi de Navarre change de parti. Liberté de conſcience. Maſſacre de Vaſſi. Déclamations pour & contre le duc de Guiſe. Guerre civile. Le roi de Navarre tué au ſiége de Rouen. Bataille de Dreux. Guiſe couche avec ſon ennemi. Le duc de Guiſe aſſaſſiné. Religion politique des Guiſes. Coligni accuſé par Poltrot. Paix qui dura peu. On reprend le Havre, & l'on garde Calais. Concile de Trente : les proteſtans le mépriſent : il n'eſt pas publié en France. Diſputes au concile ſur des choſes de cour. Embarras de Catherine de Médicis. Conférences de Baïonne. Révolte des Pays-bas contre l'Eſpagne. Seconde guerre civile. Bataille de Saint-Denis. Mort du connétable de Montmorenci : Perſonne ne le remplace. Le duc d'Anjou. Troiſieme guerre civile. Diſgrace du chancelier de l'Hôpital. Bataille de Jarnac. Mort du prince de Condé. Reſſources des huguenots. Le prince de Béarn. Secours des proteſtans étrangers. Bataille de Moncontour. Paix! avantageuſe aux proteſtans vaincus. Perfidie de la cour. Coligni donne dans le piége. Mort de la reine de Navarre. Mariage de Henri ſon fils. Coligni aſſaſſiné. La Saint-Barthelemi. Mort de Coligni. Maſſacre général. Cruauté du roi. Converſions forcées des princes. Maſſacre dans les provinces. Refus de maſſacrer. On célebre la Saint-Barthelemi. Obſervation ſur l'amiral de Coligni, &c. Les proteſtans plus furieux que

jamais. Sieges de la Rochelle & de Sancerre. Le duc d'Anjou, roi de Pologne. Faction des *Politiques*. Mort du roi.

La légiſlation perfectionnée par Michel de l'Hôpital. Loix remarquables. Tous les juges, gens de robe. Moins de juridictions. Les actes ſignés. Monitoires reſtreints. Déclaration du revenu des bénéfices. Juſtice réformée. Succeſſion des meres limitée. Information de vie & de mœurs. L'année ne commence plus à pâques. Corruption de la cour. La nobleſſe ignorante. Montaigne. Galanterie atroce. Les François en Amérique. Dominique Gourgues.

HENRI III.

Henri quitte la Pologne. Bons conſeils qu'il ne ſuit pas. Vices de Henri III. Factions, révoltes. Inſolence de Montbrun. Les calviniſtes triomphans. Naiſſance de la ligue : c'étoit une révolte manifeſte. Henri duc de Guiſe. Etats de Blois. Le roi autoriſe la ligue. Nouvelle paix. Ordre du ſaint-Eſprit. Le duc d'Anjou aux Pays-bas. République de Hollande. Mauvaiſe conduite du duc d'Anjou : Malheurs & mort de ce prince. Les Hollandois veulent ſe donner à la France. Projets des ligueurs. Invectives contre le roi. Le pape approuve la révolte. Le cardinal de Bourbon, chef de la ligue : Son manifeſte. Le roi ne montre que de la foibleſſe. Traité avec les ligueurs. Sixte-Quint excommunie le roi de Navarre : Proteſtation vigoureuſe de ce prin-

ce. Plaintes du roi ſur la néceſſité de recommencer la guerre. Il prend les armes contre les calviniſtes. Conférence de la reine mere avec Henri IV. Supplice de Marie Stuart. Les Seize. Bataille de Courtras. Gloire de Henri IV. Succès du duc de Guiſe. Déciſion de la Sorbonne. Mort du prince de Condé. Aſſemblée ſéditieuſe de Nanci. Demandes au roi : Il prend un parti de vigueur. Journée des barricades. Guiſe maître de Paris. Courage du premier préſident. Proceſſion bizarre des ligueurs. Edit honteux d'union. Flotte *invincible* battue. Etats de Blois. Diſpute ſur les libertés Gallicanes. Henri ſent qu'il riſque d'être détrôné. Aſſaſſinat du duc & du cardinal de Guiſe. Mœurs du duc. Tout Paris en combuſtion. Fanatiſme en chaire & ailleurs. Le parlement, priſonnier des Seize. Mort de Catherine de Médicis. Le duc de Mayenne. Henri III & Henri IV unis contre la ligue. Généroſité de la Noue. Monitoire de Sixte-Quint. Bulle *In cœna Domini.* Siége de Paris. Jacques Clément aſſaſſine le roi. On préconiſe le régicide.

Ordonnance ſur la nobleſſe. Ordonnance ſur les affaires eccléſiaſtiques. Raiſons qui ont empêché de recevoir le concile de Trente. *Index* de Rome pour les livres défendus : Il n'eſt point reçu en France. Du Moulin condamné ſpécialement. Le Calendrier réformé. Ramus perſécuté. Impertinences des fanatiques.

HENRI IV.

Caractere de Henri IV. Sa religion empêche de le reconnoître. Avantages des ligueurs. Mayenne battu par Henri IV. Paris presque forcé. Entrepriſes contre le roi. Bataille d'Ivri. Bonté du roi. Réparation qu'il prit à Schomberg. Blocus de Paris. Décret de la Sorbonne. Fanatiſme des Pariſiens. Régiment de prêtres & de moines. Famine dans Paris. Bonté exceſſive du roi. Le duc de Parme délivre Paris. Embarras & pauvreté du roi. Invaſion du duc de Savoie. Leſdiguieres ſauve le Dauphiné. L'ennemi reçu en Provence. Entrepriſes de Rome. Politique de Philippe II. Inſolence des Seize. Mayenne les réprime. Le jeune cardinal de Bourbon. Henri aſſiége Rouen : Farneſe délivre la place. Belle retraite du duc de Parme. Ambition de Biron. Suite de la guerre. Différentes factions à Paris. Aſſemblée pour élire un roi. Le roi penſe à ſe faire catholique. Conférences de Surenne. Les Eſpagnols demandent la couronne pour l'infante. Arrêt en faveur de la loi ſalique. Abjuration du roi. Attentat contre le roi. Conduite de Mayenne, & de Clément VIII. La ligue tombe. Le roi entre à Paris. Le parlement rétabli. Conduite de Henri IV : Les ligueurs lui font acheter leur ſoumiſſion. Jean Châtel attente ſur ſa vie : Son interrogatoire. Haine pour les jéſuites : ce qui les faiſoit paroître plus dangereux. On les bannit du royaume. Négociations à Rome. Abſolution du roi par

par le pape. Le roi pourſuit Mayenne. Combat de Fontaine-Françoiſe. Mayenne ſoumis. Inſolence & révolte du duc d'Epernon. Les Eſpagnols prennent Calais. Conduite d'Eliſabeth envers le roi. Aſſemblée de Rouen. Diſcours du roi. Mauvais état des finances : elles ſont confiées à Sulli. Fruits de ſon miniſtere. Les Eſpagnols prennent Amiens. Mouvemens des calviniſtes. Le roi reprend Amiens. Louange qu'il donne à Biron. La Bretagne ſoumiſe. Edit de Nantes : Raiſons qu'il en donne au parlement. Conſéquences à tirer de ces raiſons. Traité de Vervins. Mort de Philippe II. Amours de Henri IV. Gabrielle d'Eſtrées. Promeſſe de mariage à mlle. d'Entragues : Sulli la déchire. Catherine de Rohan. Guerre avec le duc de Savoie. La Breſſe & le Bugei pour Saluces. Diſpute entre du Perron & Mornai. Du Perron vainqueur & cardinal. Jugement ſur ſes antagoniſtes. Sédition calmée. Crime du maréchal de Biron : ſon obſtination le perd : il meurt avec foibleſſe. Mort d'Eliſabeth, reine d'Angleterre. Traité avec l'Angleterre & avec les Suiſſes. Rétabliſſement des Jéſuites : à quelles conditions. Le royaume floriſſant. Adminiſtration de Sulli. Conſpiration de d'Entragues. Le duc de Bouillon réprimé. Querelle des Vénitiens avec le pape ; Henri médiateur : il ménage un traité entre l'Eſpagne & la Hollande. Les Hollandois reconnus indépendans : leurs Mœurs frugales. Evaſion du prince de Condé. Projet contre la maiſon d'Autriche. Idée pour la paix perpétuelle. Meſures pour la guerre. Henri IV. aſſaſſiné. Effets du fanatiſme.

Particularités ſur Henri IV : Sa bonté. Il vouloit que la France fût heureuſe. Il protégeoit les payſans. Il ſe faiſoit aimer des officiers. Trait de juſtice. Nobleſſe militaire ſupprimée. Son regne glorieux, malgré des abus. Zele pour l'agriculture. Edit contre le luxe. L'Amérique moins avantageuſe que l'agriculture. Attachement à l'égliſe. Avis au clergé. Conduite ſage envers les calviniſtes. Foibleſſes de Henri. Protection accordée aux gens de lettres. Libertés de l'égliſe Gallicane. Juriſconſultes utiles.

LOUIS XIII.

Marie de Médicis régente. Mauvais gouvernement. Retraire de Sulli. Le Préſident de Thou. Les factions éclatent. Etats généraux. Préventions du clergé. Aveuglement de la cour. Démarches du parlement : Ses remontrances ſont mal reçues. Diſcours de Molé à la reine. Continuation des troubles. On arrête le prince de Condé. Richelieu. Mort de Concini, maréchal d'Ancre. Luines favori, auteur de ſa diſgrace. Grande récompenſe pour une petite action. Maréchaux de France. La reine mere reléguée. Procès de la maréchale d'Ancre. Luines profite des dépouilles. Aſſemblée de Rouen. Révolte de la reine mere. Luines connétable. Nouvelle révolte. Richelieu reprend du crédit. Réſolution de faire la guerre aux calviniſtes. Dupleſſis-Mornai, trompé par la cour. Le duc de Rohan, chef

des huguenots. Le roi leve le ſiége de Montauban. Bravoure de Leſdiguieres. Mort de Luines. Caractere du roi. Leſdiguieres connétable. Paix avantageuſe aux calviniſtes. Cette guerre étoit imprudente. Guerre de religion en Allemagne. Élévation du cardinal de Richelieu : il déguiſe ſon ambition. Le gouvernement devient meilleur. Guerre théologique en Hollande. Expédition de la Valteline. Guerre & paix avec les huguenots. Projets de Richelieu. Richelieu terrible aux grands. Rigueurs du gouvernement. Garde donnée au miniſtre : ſon pouvoir augmente. Aſſemblée de notables. Demande politique du miniſtre. Fureur des duels. Rupture avec l'Angleterre. Buckingham en eſt cauſe par vanité. Siége de la Rochelle. Richelieu s'y diſtingue. Le maire Guiton. Famine à la Rochelle. La ville ſe rend. Importance de cette conquête. Guerre d'Italie. Les calviniſtes ſoumis par les armes. Cabale contre Richelieu. Il triomphe au moment de ſa diſgrace : il ſe venge ſur les Marillac. Procès du maréchal. Il eſt condamné à mort. Parole du miniſtre ſur ce jugement. La mere & le frere du roi ſacrifiés à Richelieu. Succès de ſa politique au dehors. Révolte du duc d'Orléans. Montmorenci ſe joint à Gaſton. La révolte eſt diſſipée. Combat de Caſtelnaudari. Procès de Montmorenci. Son exécution. Dureté du roi. Suite de cette affaire. Richelieu ferme dans ſes projets. Mariage du duc d'Orléans déclaré nul. On tâche de ramener ce prince. Guerre avec l'Eſpagne. Les commencemens en ſont malheureux. Edits burſaux.

Prélats guerriers ; capucin homme de cour. Le P. Joſeph. Sourdis, archevêque de Bordeaux. Siége de Dole, par le prince de Condé. Les ennemis dans le royaume. Zele de la nation. Danger du miniſtre. Complot de deux princes. Les ennemis chaſſés. Epuiſement des finances. Reproche du roi au parlement. Faſte de Richelieu. Perte de la Valteline. Le P. Cauſſin anime le roi contre le miniſtre. Richelieu a le deſſus. Autre jéſuite dont il ſe venge. Suites de la guerre. Bataille de Rheinfeld. Procès du duc de la Vallette. Particularités ſur ce procès. Révolte en Normandie. Priſe de Turin & d'Arras. Traité remarquable. L'Eſpagne perd la Catalogne & le Portugal. Richelieu brave la cour de Rome. Aſſemblée du clergé à Mantes. Diſcours ſingulier fait au cardinal au nom du clergé. Lit de juſtice ſur les fonctions du parlement. Guerre civile du comte de Soiſſons. Trait de Gaſſion. Cinqmars favori : ſa conſpiration : Richelieu la découvre. Procès des conſpirateurs. Fin du cardinal de Richelieu : ſon caractere. Mort de Louis XIII. Jugement ſur ce roi.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu. Il employa trop la terreur & les ſupplices. Etat pitoyable des finances & du commerce. Requête de la nobleſſe en 1623. Code Marillac rejeté par le parlement. Réflexions ſur l'obéiſſance des Magiſtrats. Loi contre les jeux de haſard. Affaire de Santarelli & des jéſuites. Affaire du docteur Richer. Comment on le force de ſe rétracter. La *concorde du ſacerdoce & de l'empire*. Li-

vres anonymes défendus. Licence ſatirique du pere Garaſſe. Etat des lettres & des ſciences. Tyrannie des préjugés. Urbain Grandier. Salutaires effets de la ſcience. Etabliſſement de l'académie Françoiſe. Le parlement s'y oppoſe.

LOUIS XIV.

Minorité orageuſe. Mazarin, premier miniſtre. Bataille de Rocroi, gagnée par le duc d'Enguien. Bataille de Fribourg. Querelle des généraux à Gravelines. Bataille de Nordlingue. L'Eſpagne fait la paix avec la Hollande. Bataille de Lens. On s'oppoſe à l'éloge d'un grand général calviniſte. Traité de Weſtphalie. Avantages des Suédois. Soulevement contre Mazarin. Arrêt d'*union*. Magiſtrats arrêtés. Le coadjuteur. Barricades. Ridicule de cette guerre civile. Trois princes arrêtés. Mazarin quitte la France. Révolte du prince de Condé. Retour de Mazarin. Condé & Turenne oppoſés dans la guerre civile. Combat de Saint-Antoine. Nouveaux troubles. Mazarin ſe retire encore. Charles I décapité en Angleterre. Principes de révolte différens en France & en Angleterre. La *fronde* diſſipée. Sort du coadjuteur. Mazarin triomphe. Succès des Eſpagnols. Traité avec Cromwel. Expéditions en Flandre. Dunkerque livré aux Anglois. Traité des Pyrénées. L'infante accordée au roi. Rétabliſſement de Condé. Charles II. Le duc de Lorraine. Cette paix glorieuſe à Ma-

zarin. Mariage du roi. Son goût pour une Mancini. Morr du cardinal Mazarin. Le roi jaloux de l'autorité : il gouverne par lui-même. Chriſtine, reine de Suede. Louis parle en maître. Le conſeil devient reſpectable. Diſgrace de Fouquet. Colbert, contrôleur-général. Louis humilie le roi d'Eſpagne. Affaire de Rome. Le pape s'humilie devant le roi. Acquiſition de Dunkerque. Savans récompenſés. Canal de Languedoc. Marine créée. Guerre contre l'Eſpagne. Louvois, Miniſtre de la guerre. Conquête du roi en Flandre. Conquête de la Franche-Comté. Triple alliance contre Louis. Traité d'Aix-la-Chapelle. Vauban. Police dans Paris. Invalides, Verſailles, &c. Secours à Candie. Le roi irrité contre la Hollande : état de cette république. Ligue contre elle avec Charles II. Invaſion de la Hollande. Paſſage du Rhin. Campagne étonnante. Le prince d'Orange, ſtathouder. Evacuation de la Hollande. Conquête de la Franche-comté. Turenne dans le Palatinat. Condé contre le prince d'Orange. Baraille de Senef. Mort de Turenne. Derniere campagne de Condé. Succès de la France. Ruyter. Mot flatteur de Racine au roi. Paix de Nimegue. Le prince d'Orange attaque après le traité. Chambres de Merz & de Briſac. Reddition de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Bombardement de Genes : le doge à Verſailles. Démêlés avec Innocent XI. Les quatre articles du clergé. Roideur du pape. Affaires des franchiſes. Excommunication de l'ambaſſadeur. Projet de détruire le calviniſme. Violences contre les calviniſtes. Dragonade &

ſes effets. Révocation de l'édit de Nantes. Déſertion des proteſtans. Réflexions ſur cette affaire. Paroles de Chriſtine. Ligue d'Augſbourg. Siége de Philipsbourg par le dauphin. Comment Montauſier le félicite. Jacques II haï & ſur le point d'être détrôné. Le prince d'Orange fait la révolution. Louis XIV protege le roi détrôné. Bataille de la Boyne, déciſive contre Jacques. Guerre de tous côtés. Embraſement du Palatinat. Belle défenſe de Maïenne mal jugée à Paris. Batailles du maréchal de Luxembourg. Fleurus. Steinkerque. Nerwinde. Autres victoires des François ; preſque ſans fruit. Revers. Journée de la Hogue. Priſe de Namur par Guillaume. Pointis, Duguay-Trouin. Traité avec le duc de Savoie. Paix de Riſwik. Murmures en France. Néceſſité de la paix. Triſte état des finances. Le prince de Conti élu roi de Pologne. Paix générale de peu de durée. Succeſſion de Charles II roi d'Eſpagne. Premier traité de partage. Second traité de partage. Charles mécontent de la cour de Vienne : ſon teſtament en faveur du duc d'Anjou. Louis XIV accepte le teſtament : il irrite l'Angleterre en reconnoiſſant le prince de Galles. Mort de Guillaume III. La reine Anne. Commencement de la guerre. Le prince Eugene. Catinat & Villeroi. Surpriſe de Crémone. Vendôme en Italie. Bataille de Luzara. Défection de Victor-Amédée. Marlborough déjà vainqueur. Succès de Villars en Allemagne : il eſt rappelé. Révolte des Cévennes. Bataille de Hochſtet, fatale pour la France. Suites de cette bataille. Le gouvernement dé-

généroit. Les Anglois en Eſpagne. Succès en Italie. Bataille de Ramillies. Siége de Turin. Le duc d'Orléans joint la Feuillade. Déſaſtres de l'armée Françoiſe devant Turin. Affaires d'Eſpagne. Fidélité des Caſtillans. Bataille d'Almanza. Siége de Toulon. Efforts du roi, dans ſes revers. Le duc de Bourgogne & Vendôme dans les Pays-bas. On perd Lille. Reproche fait à Vendôme. Le roi demande la paix. Odieuſes propoſitions des ennemis. Bataille de Malplaquet. Le roi s'humilie encore devant les vainqueurs. Vendôme ſauve l'Eſpagne. Bataille de Villavicioſa. Révolution dans le miniſtere d'Angleterre. Suſpenſion d'armes avec les Anglois. Malheurs domeſtiques de Louis XIV : ſa fermeté. Villars ſauve la France : Son caractere l'expoſe à l'envie. Traité d'Utrecht. L'empereur continue la guerre. Traité de Radſtadt. Réſultat de cette guerre. La Catalogne réduite à la ſoumiſſion. Edit en faveur des princes légitimés. Teſtament du roi. Mort du roi.

Particularités ſur Louis XIV : Sa vie privée : Education de ſes enfans. Madame de Maintenon. Etabliſſemens utiles. Commerce ; agriculture. Finances dérangées. Commerce de luxe, nuiſible à l'agriculture. Intérêt de l'argent ; multiplication des offices. Dépenſes de ce regne. Principe de gouvernement. Triſte expérience du roi. Réformes utiles. Marine. Progrès des lettres & des ſciences. Obſtacles à la philoſophie. Quiétiſme. Fénélon & Boſſuet. Janſéniſme. Les jéſuites aux priſes avec Port-royal. Formulaire ſur le fait de Janſé-

nius. Les *Réflexions* de Queſnel, ſujet des troubles. Bulle *Unigenitus*. Funeſtes effets de ces querelles. Grand changement dans les mœurs, les opinions, &c. La France perfectionnée.

IDÉE GÉNÉRALE

DES PRINCIPAUX EVENEMENS POLITIQUES DU REGNE DE LOUIS XV.

Régence du duc d'Orléans. Guerre avec l'Eſpagne ; quadruple alliance. Syſteme de Law, ſource de malheurs. Fureur de l'agiotage. Bouleverſement de fortunes. Mort du régent. Le cardinal de Fleury. Double élection d'un roi de Pologne. Le roi Staniſlas ſans royaume. Guerre de 1734 contre l'empereur. Campagne déciſive en Italie. Traité de Vienne. Acquiſition de la Lorraine. Mort de l'empereur Charles VI. Prétendans à la ſucceſſion. Le roi de Pruſſe attaque la reine de Hongrie. Conquête de la Siléſie. La France liguée contre l'Autriche. Guerre de 1741. Charles VII heureux & malheureux. Reſſources de Marie-Théreſe. Bataille de Dettingen. Ennemis de la France. Campagnes du roi ; ſuccès en Flandre. Campagnes d'Italie. Marie-Théreſe fonde une nouvelle maiſon impériale. Pertes ſur mer. Les Anglois trop ſupérieurs. Traité d'Aix-la-Chapelle. Sort du prince Edouard. Ce traité eſt une ſource de guerre. Entrepriſe des Anglois en Amérique. Nouvelle guerre. Alliance

ſinguliere. Premieres campagnes en Allemagne. Bataille de Rosbac. Diverſes révolutions. Conquêtes prodigieuſes des Anglois. *Pacte de famille.* Nouveaux déſaſtres. Traité de Paris & de Hubersbourg. Réflexions ſur cette guerre. Politique ſalutaire aux peuples. Progrès de la raiſon.

Fin de la Table des matieres.

VAL 1535735

TABLE
DES REGNES

Contenus dans ce IIIe. & dernier Volume.

FRANÇOIS II,	*Pages* 5
Charles IX,	15
Henri III,	50
Henri IV,	92
Louis XIII,	155
Louis XIV,	232
Louis XV,	332

Fin de la Table de Regnes.

11-1 B
33